TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE – Nº 11757 – MARDI 16 NOVEMBRE 1982



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 90 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 55 dr. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 000 l. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 55 esc. ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 28

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

La télématique française se regroupe pour s'attaquer au marché américain

LIRE PAGE 44

LES RELATIONS EST-OUEST APRÈS LA MORT DE LEONID BREJNEV

La France conteste qu'il y ait accord entre Washington et les Européens sur le commerce avec l'U.R.S.S.

Toutes les capitales européennes ont accueilli favorablement la *levée* de l'embargo américain sur la fourniture de matériel et de technologie destinés au gazoduc sibérien. Tant à Rome qu'à Londres, à Bonn et même à Paris, cette mesure a été qualifiée de « positive ».

L'annonce conjointe par le président Reagan le 13 novembre d'un accord entre les États-Unis et les autres pays occidentaux sur les conditions nouvelles du commerce Est-Ouest a en revanche provoqué de fortes réserves en France. M. Mitterrand a déclaré à ce propos : *« Une négociation s'est ouverte, elle n'est pas close, mais les éléments répandus dans l'opinion publique samedi ne correspondent pas à une réalité pour la France. La France n'est pas partie à ce qui n'est peut-être pas même un accord. »*

Se déclarant ouvert au dialogue, M. Mitterrand, qui parlait à l'issue de l'inauguration du dixième Salon international de l'alimentation, poursuivit : *« Nous acceptons de négocier, mais nous ne voulons pas que l'indépendance des décisions de la France soit altérée. »*

L'agence Tass, qui a annoncé dès le 13 novembre la décision de M. Reagan, a souligné la position française.

Sortir d'un mauvais pas

Depuis le début des négociations ouvertes en septembre à Washington entre le gouvernement américain, les pays de la Communauté européenne, le Japon et le Canada, il était clair que M. Reagan s'était mis dans un mauvais pas en imposant un embargo sur les fournitures devant servir à la construction du gazoduc eurosibérien, et plus encore en étendant cet embargo, en juin, à l'ensemble des filiales américaines à l'étranger et aux entreprises étrangères travaillant sous licence américaine.

Cet embargo, qui résultait d'une décision personnelle du président, prise contre l'avis de la plupart de ses conseillers et qui devait entraîner la démission de M. Haig, alors secrétaire d'Etat, avait en fait causé plus de tort à ce que l'on voulait renforcer – la cohésion de l'alliance atlantique – qu'à l'Union soviétique, que l'on voulait punir. Tout le monde se rendait compte que la raison officiellement invoquée – le coup d'Etat militaire en Pologne – n'était qu'un prétexte dont l'équipe des « durs » qui compose l'entourage du président à la Maison Blanche s'était saisie pour promouvoir un projet autrement ambitieux : « mettre à genoux » l'Union soviétique en aggravant ses difficultés économiques, en la coupant de ses sources de devises étrangères ; bref, en affaiblissant encore la base réduite sur laquelle s'édifie sa puissance militaire.

Les pays européens ne partagent pas cet objectif. Ils le contestaient d'autant plus que le président américain accordait dans le même temps à ses agriculteurs, en reprenant les fournitures de céréales à Moscou sur une grande échelle, les avantages qu'il refusait aux exportateurs de biens d'équipement. Or parmi ceux-ci figuraient ses propres industriels. On peut penser que leur avis aussi a été déterminant.

Il était difficilement pensable cependant que le président annule l'embargo sans rien obtenir en échange. La France avait semblé l'admettre en se prêtant aux conversations de Washington ces dernières semaines. Après tout, si Paris voulait être absolument certain que Washington annulerait unilatéralement la décision unilatérale et « politiquement inadmissible » qu'avait dénoncée M. Mitterrand, le mieux eût été d'éviter tout contact avant la levée de ce préalable. Ce n'est pas ce qui s'est produit, et le gouvernement français s'est enfermé à son tour dans une opposition un peu théorique en affirmant que le gazoduc ne figurait pas au programme de ces discussions.

Il est vrai qu'aucun accord en bonne et due forme n'a été conclu à Washington. « L'accord substantiel sur un plan d'action » dont fait état M. Reagan est vague à souhait et ressemble étrangement aux promesses de coordination des politiques dont parlait déjà le communiqué du sommet – de triste mémoire – de Versailles.

Le malentendu actuel entre Paris et Washington porte donc surtout sur la manière dont M. Reagan a annoncé sa décision – encore que la Maison Blanche ait informé à l'avance l'Elysée du contenu du discours présidentiel. Si c'est tout ce qui est en cause, le malentendu ne devrait pas persister au-delà des communiqués aigres-doux des dernières quarante-huit heures. Mais rien n'indique que la France, pas plus d'ailleurs que ses autres alliés européens, soit prête à adopter la philosophie « reaganienne » des échanges Est-Ouest.

La levée de l'embargo sur le gazoduc

De notre correspondant

Washington. – Les dirigeants américains n'ont guère apprécié le communiqué du Quai d'Orsay, même s'ils connaissaient parfaitement la position française. En opposant un démenti immédiat à M. Reagan, Paris a entravé le projet de Washington qui était de montrer à l'U.R.S.S. l'unité et la détermination des alliés occidentaux. Curieux paradoxe : alors que l'embargo avait divisé l'alliance atlantique, sa levée a eu pour première conséquence d'accentuer la tension franco-américaine.

L'affaire s'inscrit, en effet, dans un climat d'incompréhension entre les deux capitales (*le Monde* du 6 novembre). Elle laissera des traces ici, malgré la volonté de M. Reagan d'éviter toute polémique publique avec un allié. On pense d'ailleurs que la France appliquera les décisions prises en commun.

La France refusait qu'on fasse le moindre lien public entre la levée de l'embargo et les engagements des alliés. Au cours d'une conférence de presse le 11 novembre, M. Reagan lui avait donné satisfaction en distinguant les deux problèmes. Mais Paris n'approuvait toujours pas la manière dont la Maison Blanche se proposait de faire part de l'accord.

Dans l'esprit des Français, la discussion continuait. D'où leur étonnement, samedi matin, en apprenant que M. Reagan allait annoncer un accord à la radio.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 6.)

M. Iouri Andropov souhaite une « coopération honnête » mais promet à tout agresseur « une riposte foudroyante »

Les obsèques de Leonid Brejnev se sont terminées, ce lundi, à 10 h 45 (heure de Paris), sur la place Rouge, à Moscou, devant plus de soixante-dix délégations étrangères. Elles ont été marquées par un discours de son successeur à la tête du parti, M. Andropov, qui a notamment affirmé que *« le parti et l'Etat défendront infailliblement les intérêts de notre patrie, maintiendront une haute vigilance et seront prêts à riposter de manière foudroyante à toute tentative d'agression »*. M. Andropov, qui a promis aux Soviétiques, *« un relèvement continu du niveau de vie »* et un développement des *« fondements démocratiques de la société »*, s'est déclaré prêt, d'autre part, à *« une coopération honnête et réciproquement avantageuse sur un pied d'égalité avec tout Etat qui en manifestera le désir »*. La fin de la cérémonie a été marquée par un concert de sirènes d'usines, de trains et de bateaux, et un arrêt de travail de quelques minutes dans tout le pays. Un défilé militaire a eu lieu ensuite sur la place Rouge.

A Paris, M. Mitterrand est allé signer le registre de condoléances de l'ambassade soviétique au moment de la cérémonie.

De notre envoyé spécial

Moscou. – Leonid Brejnev a été inhumé à 12 h 45 (10 h 45 heure de Paris) devant le mur du Kremlin, dans le petit cimetière réservé aux dirigeants du parti communiste soviétique, où repose Staline depuis que Khrouchtchev avait fait enlever sa dépouille mortelle du mausolée.

M. Andropov, suivi des membres du bureau politique et des membres suppléants, avait monté le matin même une dernière garde d'honneur autour du cercueil de Brejnev dans la salle des Colonnes de la Maison des syndicats avant que le corps ne soit placé sur un affût de canon pour parcourir les quelque 500 mètres en direction de la place Rouge.

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 3.)

Le pouvoir d'achat des fonctionnaires sera garanti en 1982 et en 1983

La politique salariale du gouvernement va être à l'ordre du jour tout au long de la semaine. M. Le Pors, ministre chargé de la fonction publique, a présenté le 15 novembre aux syndicats « un relevé de conclusions » *qui a la particularité de garantir le maintien du pouvoir d'achat pour tous les fonctionnaires en 1982 et en 1983 (sauf pour la part des traitements supérieurs à 250 000 F par an) avec l'institution d'une* « clause de sauvegarde » *en masse et en niveau. M. Mauroy va recevoir les syndicats sur le SMIC : la C.G.T., F.O., la C.F.D.T. et la FEN le 18 novembre et la C.F.T.C. le 19 novembre.*

M. Anicet Le Pors, ministre délégué auprès du premier ministre chargé de la fonction publique et des réformes administratives, a présenté, le 15 novembre au matin, aux sept fédérations de fonctionnaires, un « *relevé de conclusions* » sur l'évolution des traitements en 1983. Ce texte, qui ne peut désormais faire l'objet que de légers ajustements, consacre de nouvelles concessions aux syndicats s'ajoutant à celles déjà faites lors des réunions des 3 et 10 novembre (*le Monde* du 12 novembre).

L'architecture du projet, sur lequel les fédérations devront se prononcer le 22 novembre, est bâtie pour 1983 autour de quatre augmentations au niveau de 2 % (1er avril, 1er juillet, 1er novembre, 1er janvier 1984), soit 8 % pour l'année. Mais les 2 % qui avaient été accordés au 1er décembre 1982 – en plus des 8,1 % décidés unilatérament pour cette année – aux salaires inférieurs à l'indice 246 (4 449 F brut mensuels) seront progressivement étendus à l'ensemble de la grille au cours de l'année 1983.

La réunion du 10 novembre avait cependant laissé apparaître deux pierres d'achoppement entre le ministre et les syndicats : le contenu de la clause de sauvegarde et les mesures structurelles pour les bas salaires.

MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 44.)

Le retour à Gdansk de M. Walesa

M. Lech Walesa a regagné son domicile à Gdansk, dimanche soir 14 novembre. Dès son arrivée, il s'est adressé à la foule en proclamant : *« Nous allons gagner. »* Il s'est dit prêt à négocier *« raisonnablement »*, mais *« pas à genoux »*.

La libération du dirigeant de Solidarité avait été annoncée vendredi soir, puis samedi matin. Pendant près de quarante-huit heures, les autorités ont paru embarrassées par la personnalité du dirigeant de Solidarité qui est pour elles aussi « encombrant » en détention qu'en liberté. En retardant le moment de sa venue à Gdansk, peut-être ont-elles voulu décourager les Polonais qui l'attendaient pour lui faire un accueil triomphal.

« Nous allons gagner »

De notre correspondant
BERNARD GUETTA

Varsovie. – Ce n'est pas juché en haut de la grille du chantier Lénine qu'il parle ni dans un stade où l'on s'écrase. Non, le temps de Solidarité – dont il ne va pas une seule fois prononcer le nom – est bien révolu et, s'il en était besoin, le cadre dans lequel M. Walesa prononce son premier discours d'homme libre serait là pour le rappeler.

L' « *ex-président de l'ex-Solidarité* », comme dit l'agence officielle PAP, parle de la fenêtre de son appartement, premier étage d'un des cubes de béton de la cité H.L.M. du quartier de Zaspa, à 10 kilomètres du centre de Gdansk. Tout près, discrète mais présente, la milice patrouille comme pour mieux marquer les limites d'un événement inouï.

Seulement voilà : en Hongrie, après l'insurrection de 1956, Imre Nagy avait été exécuté à l'issue d'un procès secret. En Tchécoslovaquie, M. Dubcek est un obscur fonctionnaire des eaux et forêts que personne aujourd'hui ne peut approcher. M. Walesa, lui, affirme tranquillement : « *Nous allons gagner.* » En un tour de main, il réussit une réapparition magistrale qui décuple son autorité morale et campe sur l'échiquier d'un pays communiste un homme politique qui ne doit rien au système et tout à la lutte dont il est le symbole.

Soudain, dans cette rue qu'une main anonyme a rebaptisée « *rue du Caporal-Walesa* », débouche un Peugeot 504, suivie d'une Volga et de deux Poloniez. Il est un peu plus de 22 heures dimanche 14 novembre. En fin d'après-midi, il y avait là quelque trois mille personnes, qui ne sont plus, dans la nuit froide et humide, que cinq cents. On l'attend depuis trois jours, certains sans bouger, d'autres en passant et repassant aux nouvelles. Il est ovationné, pressé de toutes parts. On crie seulement d'abord : « *Walesa ! Walesa !* », et puis on scande : « *Pas de liberté sans Solidarité !* ».

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

RETOUR

On a trouvé dans l'Antarctique des météorites dont la provenance plonge les chercheurs dans un océan de perplexité. La thèse la plus entendue veut que ces fragments soient des morceaux de Lune et de bouts de Mars tombés sur terre au hasard de mystérieuses pérégrinations.

Nous croyons savoir que la vérité est très différente et moins glorieuse : il s'agit de fragments de notre planète. Les Martiens et les Sélénites les ont retournés à l'envoyeur, par peur de la contagion avec les horreurs dont la Terre est porteuse.

BRUNO FRAPPAT.

DEUX DOSSIERS

« Une semaine avec Champagne-Ardenne »

Le Monde commence aujourd'hui la publication des enquêtes et des reportages que, durant toute cette semaine, il consacrera aux quatre départements de la région Champagne-Ardenne. Aujourd'hui, le dossier du champagne :

– **Les plus belles bulles du siècle**, par François Renard
– **Brut de Californie**, par Nicole Bernheim
– **Du bon usage du « vin roi »**, par Robert J. Courtine

Lire pages 23 à 27

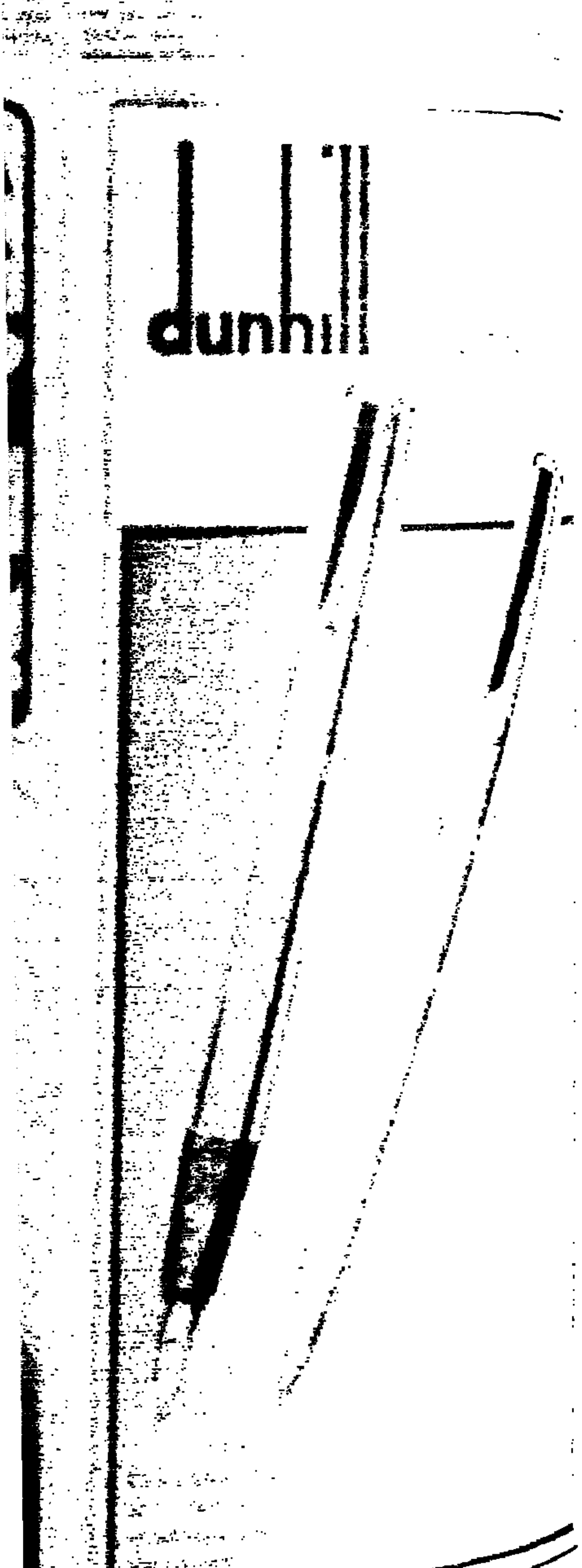
« NAPOLÉON », D'ABEL GANCE, AU HAVRE

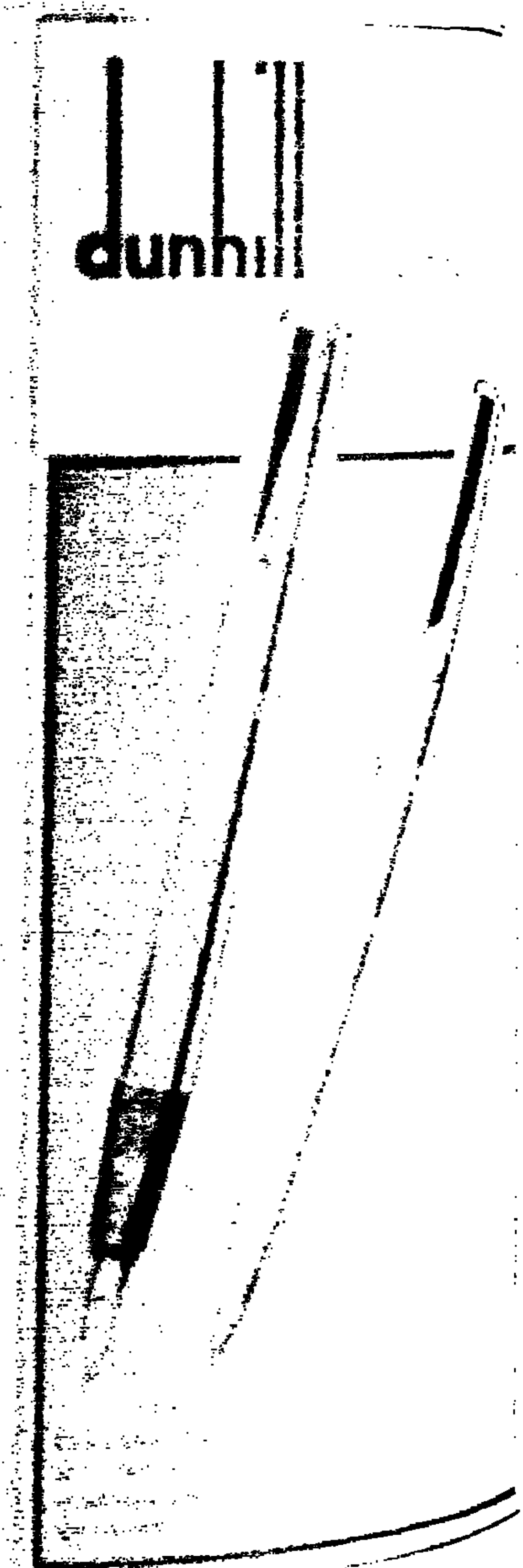
Renaissance d'un chef-d'œuvre

La Maison de la culture du Havre a offert ce week-end une double avant-première : l'inauguration officieuse – l'inauguration officielle, conformément au vœu des autorités locales, aura lieu la semaine prochaine pour une manifestation non cinématographique, en présence de M. Jack Lang, ministre de la culture – de ce bloc de béton conçu par Oscar Niemeyer qui abritera désormais ses activités, et la première présentation en France, avant Paris, de la version reconstituée par Kevin Brownlow du *Napoléon* d'Abel Gance. Les dix minutes d'applaudissements ininterrompus qui saluèrent l'apparition de la signature de Gance sur le triple écran de 18 mètres de base, au terme de cinq heures et quart de projection, avec accompagnement d'un orchestre de quarante-cinq musiciens sous la baguette de Carl Davis, venu de Londres diriger sa propre partition, justifiaient amplement un choix qui marque un peu le second retour de l' « empereur ».

LOUIS MARCORELLES.

(Lire la suite page 16.)





Le Monde

idées

Communisme

La mort de Leonid Brejnev et l'arrivée de Youri Andropov ouvrent bien des questions. Jean Laloy en répertorie quelques-unes, tente d'y répondre, mais constate que, malgré le très grand besoin de changement, le système soviétique n'a pas, par lui-même, la capacité d'évoluer. Francis Cohen estime en tout cas que Brejnev a su écouter et se faire entendre depuis l'époque où il a émergé de la direction collégiale. De son côté, Raoul Bertrand insiste sur la force de la diplomatie soviétique, due à sa continuité, fondée sur le dédain des principes moraux, politiques, économiques... et même marxistes.

Un homme qui faisait corps avec son peuple

par FRANCIS COHEN (*)

L'UNION soviétique que laisse Brejnev est indiscutablement bien différente de celle dont il avait pris la direction il y a dix-huit ans. Il n'est pas si facile de dire avec certitude quel a été son rôle personnel dans les transformations intervenues.

Malgré la concentration sur sa tête de fonctions et de titres, il n'a pas exercé un pouvoir solitaire. Il a exprimé et traduit une collégialité où les décisions sont mûrement pesées *et débattues (daube-t-on assez sur* leur lenteur !). Pour autant, cet homme n'était pas un anonyme.

Pour une part, un homme d'Etat est ce que le peuple voit en lui. Or, semble-t-il, en gros, l'opinion populaire n'a pas été défavorable à Leonid Brejnev.

Au début, en 1964, le remplacement de l'agitation khrouchtchévienne par une direction collégiale a été un soulagement. Puis Brejnev a émergé. Il a, peu à peu, personnifié une période de raison et il est devenu un symbole de modération et de réalisme. On ne se proposait plus des objectifs exagérés, beaucoup de choses changeaient, des réformes s'engageaient, qui pouvaient bien être considérées avec scepticisme mais témoignaient au moins d'une volonté de mouvement. Le niveau de vie s'élevait avec l'instruction et la culture.

L'attitude de la population vis-à-vis de Brejnev avait une certaine *bonhomie. Les manifestations pe*santes de glorification et les rites officiels n'atteignaient pas profondément les gens, comme c'était le cas en d'autres temps. On ne se faisait pas faute de plaisanter et les anecdotes abondaient. Peut-être, pourtant, à la fin, le vieillissement de l'équipe dirigeante commençait-il à agacer.

On savait généralement gré à Leonid Brejnev de son effort constant pour la détente. Il ne faut pas oublier que ce qui lie le plus le peuple soviétique à ses dirigeants, c'est certainement *la crainte* et la haine de la guerre. Les multiples rencontres internationales, le sommet de 1972 avec Nixon, et l'ouverture des négociations SALT, les propositions répétées de Brejnev pour les mesures réelles de limitation et de réduction des armements, ont satisfait le sentiment populaire. Il en est de même de la façon dont il a personnifié l'autorité internationale de l'U.R.S.S. sur la scène mondiale.

La politique d'aide aux peuples nouvellement libérés du colonialisme ou à d'autres pays socialistes menacés ou agressés est très majoritairement soutenue, quelles qu'en soient les formes. Quand on parle Tchécoslovaquie, Pologne, Afghanistan, Vietnam, Ethiopie, etc., le sentiment général est que l'aide et l'appui souvent coûteux qu'il faut leur donner est une nécessité que l'on supporte, même si c'est parfois en maugréant. Dans le même ordre d'idées, l'absence quasi totale de prise sur les masses de la dissidence tient à ce qu'elle recourt au soutien d'adversaires extérieurs.

Si l'on regarde les choses de plus *loin, l'observation de la vie soviétique* des dernières décennies montre que l'action de Brejnev a très généralement porté sur des points décisifs avec la volonté de faire bouger. Quand il y a eu immobilisme, c'est que les débats n'étaient pas tranchés, que des compromis n'étaient pas trouvés entre les intérêts des divers groupes sociaux — groupes *dont, soit dit en passant,* il *signalait* l'importance et recommandait l'étude.

En politique extérieure, il a été, indéniablement, l'homme de la recherche constante de la détente et de la coexistence pacifique. Il était personnellement persuadé que la guerre est haïssable, que sa préparation ruine les peuples, et le peuple soviétique *en premier lieu. Il agissait en conséquence,* de la façon qui correspondait à la conception qu'il avait de la responsabilité de grande puissance de l'Union soviétique et de sa force stratégique, économique et diplomatique.

Les communistes des autres pays ont pu voir en lui un homme disposé au dialogue, ferme sur les positions *qu'il croyait justes, mais apte à changer* s'il en reconnaissait la nécessité. C'est pourquoi il a joué un grand rôle dans les nouvelles relations qui sont, depuis quelques années — en particulier depuis la rencontre Brejnev-Marchais de janvier 1980, — en train de s'établir entre les partis communistes dans le monde, relations où les divergences n'excluent pas la *coopération et la solidarité.*

En politique intérieure, appuyé certainement sur des équipes compétentes, il a poussé aux réformes, haussant le ton d'année en année pour dénoncer les routines, les gaspillages et les désordres dus aux structures héritées d'époques périmées. Aux trois derniers congrès du P.C.U.S., il a prôné la priorité à la satisfaction *des besoins. Il a réclamé* une plus grande efficacité économique qui, pour lui, devait être recherchée conjointement par le progrès technique, l'accélération du progrès social et la recherche de formes nouvelles de démocratisation.

Leonid Brejnev a publié des Mémoires. Si on laisse de côté l'exaltation officielle qui en a été faite, c'est *une lecture fort intéressante, car on y* voit comme s'est formé un vrai dirigeant. Il a vécu « sur le tas » les grands moments de la vie soviétique : l'industrialisation comme ingénieur, la guerre comme officier, la reconstruction, la rude aventure des terres vierges, etc. Il a été, ainsi, en contact de travail avec les gens dans plusieurs régions et Républiques nationales. *Il a visiblement su écouter* et se faire entendre.

Pour toutes ces raisons, on peut légitimement voir en Leonid Brejnev un homme qui a fait corps avec son peuple.

(*) Journaliste coauteur de *l'U.R.S.S. et nous* (Editions sociales, 1978).

Un immense besoin de changement

par JEAN LALOY (*)

IL n'est pas difficile d'imaginer ce que pensent aujourd'hui d'innombrables citoyens de l'U.R.S.S., ceux en particulier qui ont reçu assez d'instruction pour réfléchir au-delà des slogans et qui voudraient servir honnêtement leur pays.

Est-ce que cela va empirer encore ? Ou bien verra-t-on enfin s'ouvrir une perspective raisonnable d'amélioration ? Aura-t-on de quoi se ravitailler ? Pourra-t-on réparer les robinets, prendre le train sans s'entasser dans les gares, trouver les pièces nécessaires à la marche de l'usine ? Bref, y aura-t-il une chance que l'U.R.S.S. devienne un pays normal ?

La réponse est que, grâce au système D, on continuera à improviser les remèdes aux difficultés sans cesse renouvelées. Il n'est pas probable, en effet, que les choses empirent brutalement, faute d'un autocrate capable de s'imposer. Il est aussi peu probable que des améliorations réelles soient à attendre à bref délai.

L'important, c'est, aux dires des jugements désabusés de Zinoviev, l'immense besoin de repos, de détente matérielle mais aussi intellectuelle, politique, morale, qui existe en Union soviétique, la plupart du temps à l'état passif mais décelable sur les visages ou dans les propos à demi-mot, dès qu'on veut bien faire attention.

On a vu cela après la mort de Staline il y a trente ans. Le langage a *changé très vite dans la presse,* les discours eux-mêmes ont changé de style, une part minuscule de réalité a reparu dans la rhétorique officielle. Puis les factions se sont formées dans le parti. On connaît la suite. Thèse, anti-thèse, synthèse ; Molotov, Khrouchtchev, Brejnev.

La trêve ou la paix

Aujourd'hui c'est différent. La coercition règne mais non plus l'irrationalité. Les adaptations seraient donc possibles à moindres frais si, dans l'industrie, dans l'agriculture et en général dans le parti et dans l'Etat, quelque chose était entrepris pour, sous le couvert d'un vocabulaire immuable, rendre quelque voix à ce qui subsiste d'aspirations élémentaires et fondamentales, celles qu'aujourd'hui nul ne peut exprimer.

A l'intérieur c'est la question de fond. Peut-on, dans un pays marqué par de profondes lignes de fracture (entre les groupes nationaux, entre les privilégiés et les autres, entre les générations, entre les cadres et les masses), entamer une véritable politique de réforme ? Les risques sont sérieux si on l'entreprend, ils le sont plus encore si on ne fait rien.

Le dilemme est déplaisant pour les héritiers. Il l'est d'autant plus que tout mouvement interne en U.R.S.S. ne peut pas ne pas avoir d'effet à l'extérieur, c'est-à-dire d'abord dans la « *communauté socialiste* ». On l'a vu il y a trente ans. Le vingtième congrès a conduit à la crise de Pologne et de Hongrie puis de Chine, de Tchécoslovaquie et actuellement de Pologne. Ces crises elles-mêmes ont contribué à la recongélation de la période brejnévienne.

Trop de gens en Occident se sont habitués à voir dans le système soviétique une sorte de monstre tentaculaire. Il l'est, dans une large mesure, ou plutôt, il prétend l'être, au moins pour ce qui est des tentacules. Mais le pire n'est pas là. Le pire est qu'il n'a pas par *lui-même* la capacité d'évolution que les déséquilibres internes ou les risques externes réclament. C'est pourquoi le conservatisme l'emporte régulièrement. On ne peut pas faire autrement. Et pourtant, le besoin de changement est très grand. Comment sortir de l'impasse ? On n'en sortira pas facilement. Un premier pas serait fait si les membres de l'alliance occidentale se mettaient sérieusement d'accord sur quelques constatations simples.

1. — Contrairement à ce que répètent jusqu'à aujourd'hui les dirigeants de l'U.R.S.S., il n'y a pas de péril de cataclysme atomique, ni pour les Soviétiques, ni pour les Américains, ni pour les Européens. Le seul péril est celui d'un léger clivage conduisant la République fédérale d'Allemagne à fonder sa sécurité moins sur ses relations avec l'Ouest que sur celles qu'elle entretient avec l'Est. La partie est en cours. Beaucoup d'atouts demeurent de notre côté. Mais il ne faut pas se permettre trop de fausses manœuvres.

2. — Aucun accord de limitation des armements en Europe n'aura d'effet positif tant qu'est maintenu, sinon confirmé pas ces accords, un état de choses à l'Est qui, avec les années, ne cesse d'empirer. Le choix ici, n'est pas entre la « coexistence » ou la « guerre froide », mais entre la « trêve armée » ou la « paix ».

Peut-on, à partir de là, mettre sur pied un programme assurant à l'U.R.S.S. les prérogatives de sécurité auxquelles elle a droit dans le domaine du stationnement des forces, y compris leur limitation et leur contrôle, mais assurant aussi aux peuples de l'Europe, y compris ceux de l'Est, les perspectives de paix, de liberté et de bonne entente auxquelles ils aspirent ? Ce n'est pas une entreprise aisée. Elle peut prendre la forme d'une évolution progressive et même ralentie. Mais elle répond à un besoin fondamental.

Les années qui s'ouvrent peuvent être l'occasion du changement. Celui-ci ne se fera pas de lui-même. Pour commencer, il faut se mettre d'accord sur l'objectif. Ensuite, on fera en sorte que celui-ci devienne peu à peu acceptable aux deux parties. Si l'entente demeure impossible, on en sera ramené à des accords provisoires, à la « trêve armée ». Mais si, par le concours de quelque circonstance aujourd'hui imprévisible, une voie quelconque pouvait *s'entrouvrir, alors la mort de* M. Brejnev prendrait peut-être le sens positif qu'on ne peut lui attribuer aujourd'hui.

(*) Ancien diplomate. Membre de l'Institut.

Diplomatie continue et diplomaties alternatives

par RAOUL BERTRAND (*)

LES deux premières années du onzième plan quinquennal soviétique ont été aussi mauvaises que les deux dernières années *du plan précédent.* Depuis 1965, l'économie russe n'a fait que décliner, et tous les spécialistes estiment impossible un redressement prochain. Aussi n'est-il pas surprenant que Moscou ait lancé des message conciliants à Washington et même à Pékin. Ce régime s'écroulerait sans les fournitures agricoles, industrielles, financières, logistiques et technologiques reçues de l'extérieur.

Dès 1920, pour ranimer une nation exsangue, Lénine a su utiliser les appétits des trusts capitalistes et opposer les uns aux autres les gouvernements alliés. En même temps, il encourageait les mouvements communistes européens à saper les autorités légitimes. Les succès ainsi obtenus conduisirent la diplomatie soviétique à pratiquer ces contradictions apparentes qui la caractérisent encore aujourd'hui : coexistence pacifique officielle avec les Etats occidentaux ; implacables tentatives cachées pour en miner les systèmes sociaux.

La continuité d'une telle diplomatie — *facile à vérifier après plus de* soixante ans — est fondée non seulement sur le dédain des principes moraux, politiques et économiques, mais aussi sur celui des dogmes marxistes. Constatant, par exemple, l'impossibilité d'installer un régime collectiviste en Allemagne — pourtant choisie par l'auteur du *Manifeste communiste* comme terre promise en raison des conditions qui s'y trouvaient réunies : concentration financière, développement industriel, prolétariat évolué, — le conseil des soviets n'hésita pas à sacrifier le parti communiste allemand pour s'entendre avec la Reichswehr, décidée à tourner les clauses du traité de Versailles. Plus tard, il n'hésita pas davantage à sacrifier le parti communiste chinois à un accord avec Tchiang Kaï-chek.

De leur côté, les nations libres se font constamment concurrence pour tirer profit de leurs tractations avec un gouvernement qui proclamait déjà en 1922 : « *C'est la mission historique de l'Internationale communiste que de creuser la tombe de la société bourgeoise* », menace reprise un demi-siècle plus tard par Khrouchtchev devant les Nations unies : « *Nous vous enterrerons.* »

Aucune opposition légale

Dans un Etat où n'existe aucune opposition légale ni aucun contrôle, il est relativement facile de planifier une politique extérieure à long terme. Cette force essentielle de l'Union soviétique est d'autant plus grande que, en face, les démocraties parlementaires ne peuvent, au mieux, programmer leur diplomatie que pour la durée d'une législature.

Dans le système des partis, est considérée comme préférable, non la politique étrangère qui serait bénéfique à la nation, mais celle qui assure un maximum de voix. Même au sein de cette monarchie élective qu'est la Vᵉ République, le « domaine réservé » n'a cessé de varier sous prétexte de « pragmatisme ». Quant aux démocraties anglo-saxonnes, on y voit l'orientation diplomatique changer de cap, non seulement d'un chef à un autre, mais encore sous la direction d'un même homme — tels le président Carter, hier, et le président Reagan, aujourd'hui. Aussi n'est-il pas étonnant si elles essuient souvent des échecs, malgré leur supériorité incontestable. (« *Il n'y a pas de vent favorable pour celui qui ne sait pas où il va* », Socrate.)

En outre, chaque nation occidentale, si faible soit-elle, se pique d'indépendance et de souveraineté. M. Mauroy s'est taillé un succès facile aux Nations unies en vitupérant les deux superpuissances comme si l'« impérialisme culturel » dont se rendraient coupables les Etats-Unis était de même nature que la domination dictatoriale des soviets, lesquels ont réduit à la servitude approximativement un milliard et demi d'êtres humains sur une superficie d'environ 37 millions de *kilomètres carrés.*

Déjà, en 1836, Custine constatait : « *La Russie voit dans l'Europe une proie qui lui sera livrée tôt ou tard par nos dissensions ; elle fomente chez nous l'anarchie dans l'espoir d'une corruption facilitée par elle parce qu'elle est favorable à ses vues : c'est l'histoire de la Pologne recommencée en grand.* »

Lorsque l'économie collectiviste atteint son niveau le plus bas et qu'il lui faut trouver à l'extérieur ce qui est indispensable à sa survie, il est tout aussi indispensable de convaincre les peuples soumis de l'impossibilité d'un changement et les nations libres de l'inutilité d'un conflit. Par sa nature même, le communisme ne saurait être autre chose que la conjonction du militarisme et du totalitarisme, ne pouvant se maintenir que par l'extension constante de sa domination.

Des activités planifiées

Pour y parvenir a été créé à Moscou un département pour la planification des activités extérieures, sous l'autorité immédiate du ministre adjoint des activités extérieures, qui préside en même temps l'institut de recherche diplomatique. Ces organismes d'Etat préparent les décisions à long terme. Sur ces modèles ont été fondés, dans les pays satellites, des organismes analogues chargés de la planification extérieure, au sein d'un cadre prédéterminé par le comité central soviétique, afin d'assurer l'unité de vue et d'action.

En face, aucune nation libre n'a une conception d'ensemble quant à sa politique étrangère, soit parce qu'elle mélange les données géopolitiques, idéologiques et partisanes, soit parce qu'elle n'a pas les moyens de ses ambitions, soit parce qu'y sont nommés diplomates des politiciens démunis des connaissances indispensables, soit enfin parce que la grande majorité des citoyens n'y attachent pas d'importance. De plus, pour des raisons diverses sans rapport avec leurs intérêts permanents, les peuples occidentaux rechignent à participer à des actions communes, qu'ils ne comprennent pas ou même qu'ils combattent dans un but d'avantages immédiats. Comment, dans ces conditions, organiser une politique concertée, rationnelle et constante ?

Entre une diplomatie continue et des diplomaties alternatives, il faut que la première émane d'un régime entaché, par essence, de vices considérables pour que les secondes puissent maintenir un semblant d'équilibre, même si les rapports de valeurs et de forces leur sont indiscutablement favorables.

(*) Ancien consul général à Los Angeles.

SUR UN LIVRE DE DOMINIQUE COLAS

Le léninisme de Lénine

« *PUISQUE l'idéologue et l'organisateur du bolchevisme, Lénine, a fait l'éloge de la dictature, du parti unique, du monolithisme, puisqu'il a souhaité la guerre civile, qu'il a ordonné les camps de concentration, la terreur de masse et l'extermination des koulaks, il serait absurde de ne point considérer tous ces éléments comme des caractères intrinsèques de cette politique* » : cette phrase liminaire définit à la fois le dessein et le contenu du livre de Dominique Colas *le Léninisme* : philosophie et sociologie politique du léninisme. En quelque 300 pages denses, cohérentes, rigoureuses, voici la substantifique moelle des quarante-sept volumes de la traduction française des *Œuvres complètes* du petit homme au front bombé qui a changé la face de l'empire russe et celle du monde en moins d'un septennat.

L'ouvrage n'est pas un résumé de cet immense corpus, mais un déchiffrement suivant une méthode précise, l'auteur s'efforçant de « *lire Lénine en reconstruisant le code léniniste* », de reconstituer le système de pensée d'un homme qui n'a jamais masqué ses intentions, en partant du principe proclamé par lui-même : « *La force seule peut résoudre les grands problèmes de l'histoire.* » La force en question repose avant tout sur l'organisation. Sans elle, « *le prolétariat serait zéro* ». Le parti n'est pas l'image ou la représentation de la classe ouvrière, mais son démiurge créateur.

Il est taillé sur trois patrons : l'orchestre, l'armée, l'usine. Eux-mêmes transposent la structure des machines dans le champ social. Musiciens, soldats, ouvriers ont en commun le professionnalisme, la division du travail, la hiérarchie, *la* discipline, la centralisation, qui tendent plus ou moins à engrener les hommes à la façon des pièces et rouages qui transmettent et amplifient un mouvement mécanique. L'organisation aboutit au même résultat quand elle assure la coordination de tous ses membres, et leur soumission à une « *volonté unique* ».

La dictature dans le parti se prolonge à travers lui dans l'Etat qu'il anime. « Classe prolétarienne = le parti communiste russe = le pouvoir soviétique » : l'équation est ainsi posée par Lénine lui-même. Elle exprime le plus formidable appareil de puissance qu'on ait jamais construit. Fusionnée avec l'organisation politique, la société civile se trouve annihilée par elle. Rien ne peut exister en dehors de ce nouveau Léviathan, sinon les déchets qu'il rejette : déviationnistes, parasites, ennemis du peuple, tous « hystériques » c'est-à-dire aliénés, puisque lui-même incarne la vérité.

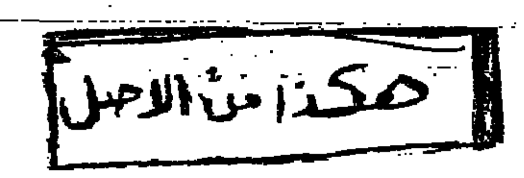
En *dévoilant ainsi,* page après page, la cohérence des éléments du système léniniste, Dominique Colas fait comprendre qu'il est inaltérable. Staline, Khrouchtchev, Brejnev, et les camarades X qui leur succéderont n'en peuvent changer que des modalités secondaires. Ni l'orchestre, ni l'armée, ni l'usine ne tolèrent l'affaiblissement du chef qui forme leur épine dorsale. La structure du parti-classe-Etat écarte toute possibilité d'assouplissement ou de dépérissement.

La puissance d'un tel livre ne tient pas seulement à la solidité de sa méthode, mais à une certaine coïncidence entre la rigidité de la doctrine et celle de son analyste. Peut-on décrire avec des nuances un objet qui n'en a point ? La rigueur du léninisme devient plus sensible à travers la rigueur antiléniniste de son interprète. Dominique Colas sait pourtant manier les demi-teintes et la délicatesse dans le remarquable préambule où il explique comment Lénine devient léniniste. On y voit la transformation d'un jeune révolutionnaire un peu naïf et sentimental, dans cette nuit d'août où s'effondre la « passion » qu'il portait à son maître à penser.

« *Est-ce bien moi, ardent admirateur de Plekhanov, qui parle maintenant de lui avec tant de haine ?* » : cette interrogation du quatrième tome des *Œuvres complètes* ne masque-t-elle pas un aveu déguisé de son commentateur ? Si la doctrine du léninisme fut pour Lénine un travail de deuil, ce livre sur le léninisme ne le serait-il pas aussi pour son auteur, après des nuits de mai qui l'ont porté à un détachement de même nature ? Cela expliquerait la vibration humaine qu'on perçoit en sourdine derrière son implacable logique.

MAURICE DUVERGER.

★ 295 pages, Le Seuil.



Le Monde

étranger

LES OBSÈQUES DE LEONID BREJNEV

La préparation des obsèques de Leonid Brejnev n'a pas constitué la seule préoccupation des dirigeants soviétiques. Ils veulent, en effet, en terminer le plus vite possible avec la succession. C'est ainsi qu'on a appris, dimanche à Moscou, qu'un nouveau plénum du comité central aurait lieu le lundi 22 novembre ; le lendemain se réunira le Soviet suprême, l'organe habilité à élire le président de son présidium. On s'attend aussi, après la disparition de Brejnev, que le comité central renforce le bureau politique, dorénavant amputé de son secrétaire général, et, sans doute, de MM. Kirilenko et Pelche. Le chef du gouvernement, M. Tikhonov, est, d'autre part, âgé de soixante-dix-sept ans.

Jusqu'à dimanche soir, le public moscovite a rendu un dernier hommage au disparu, dont le corps était exposé à la Maison des syndicats. Seules les délégations d'entreprises ou d'organisations étaient cependant admises ; les gens isolés, venus d'eux-mêmes, étaient refoulés, et la ville demeurait coupée du reste du pays. Même le trafic des trains de banlieue avait été interrompu et la vente de vodka et de vin interdite.

Dimanche, le patriarche de Moscou et de toutes les Russies, Mgr Pimene, a célébré un office à la mémoire du secrétaire général défunt. « *Cette pensée élevée et inspirée, selon laquelle le plus important des droits de l'homme est le droit à la vie, est de Leonid Brejnev* », a notamment déclaré le chef de l'Eglise russe, qui était allé se recueillir la veille devant la dépouille du secrétaire général.

Dans la soirée, plusieurs personnalités étrangères sont venues s'incliner devant la dépouille de Brejnev, dont MM. Bush, Shultz et Mauroy, qui ont salué Mme Victoria Brejneva, la veuve du secrétaire général.

A son arrivée dans la capitale soviétique, le vice-président américain, M. Bush, a déclaré que la présence de sa délégation témoignait du « *désir des Etats-Unis de continuer à œuvrer pour des relations positives entre nos deux pays* ». Le secrétaire d'Etat, M. Shultz, a, pour sa part, affirmé que, « *si l'Union soviétique fait preuve d'une attitude constructive, les Etats-Unis sont prêts à y répondre et sont prêts à des relations plus constructives que nous n'avons eues au cours de ces dernières années* ». Il n'a pas rejeté, d'autre part, l'éventualité d'une rencontre au sommet entre le président Reagan et M. Andropov.

Plusieurs entretiens ont lieu à l'occasion de la présence à Moscou de nombreuses délégations étrangères. Une rencontre entre M. Mauroy et M. Tikhonov était notamment envisagée dans la journée de lundi. Le président ouest-allemand – qui avait déjà rencontré dimanche soir le chef du P.C. de la R.D.A., M. Honecker – devait également être reçu au Kremlin.

Aucun rendez-vous n'était annoncé pour le ministre chinois des affaires étrangères, M. Huang Hua, que la télévision soviétique a cependant montré dimanche soir s'inclinant devant la dépouille de Brejnev.

Parmi les délégations présentes, on relève en particulier celle de l'Egypte, dont l'arrivée est interprétée comme un signe de la volonté du président Moubarak d'améliorer ses relations avec l'U.R.S.S. Divers pays, qui n'entretiennent pas de représentations avec l'Union soviétique, ont cependant adressé des messages à Moscou, en particulier l'Arabie Saoudite, dont le roi Fahd a envoyé ses félicitations à M. Andropov.

A Tirana, l'Agence albanaise de presse n'avait encore annoncé lundi, en fin de matinée, ni la mort de Brejnev ni l'élection de son successeur.

Les autorités soviétiques n'ont accordé aucun visa aux journalistes étrangers qui désiraient assister aux obsèques, indiquant que seuls les correspondants accrédités à Moscou pourraient « couvrir » l'événement.

Le discours de M. Andropov

(Suite de la première page.)

En tête du cortège marchaient Mme Victoria Brejneva, soutenue par son fils Youri, premier vice-ministre du commerce extérieur, et sa fille Galina, puis les membres du bureau politique. Les officiers généraux portaient les très nombreuses décorations du défunt. Les marches funèbres succédant aux marches funèbres, le cortège s'est arrêté devant le mausolée de Lénine. Face au cercueil, ouvert selon la tradition russe, M. Andropov, entouré des membres du bureau politique, a prononcé à la tribune du mausolée l'éloge funèbre de Leonid Brejnev, dont il a promis de poursuivre « *la ligne stratégique à l'intérieur comme à l'extérieur* ».

Le maréchal Oustinov, ministre de la défense, puis M. Alexandrov, président de l'Académie des sciences, un ouvrier d'élite d'une usine de Moscou, puis le secrétaire du parti de la ville natale de l'ancien secrétaire général, ont dressé la liste de ses mérites dans les domaines militaire, scientifique et économique.

Après l'hymne soviétique, le cercueil a été descendu, tandis que retentissaient vingt et un coups de canon et que toute l'activité s'arrêtait pour cinq minutes dans l'ensemble de l'Union soviétique.

On a remarqué que MM. Pelche et Kirilenko ne se trouvaient pas à la tribune du mausolée, et que l'ordre de préséance adopté situait M. Tikhonov, chef du gouvernement, à la gauche de M. Andropov, tout de suite avant M. Tchernienko, suivi par M. Gromyko. Enfin, seuls deux membres du bureau politique ont pris la parole, M. Andropov et le ministre de la défense, le maréchal Oustinov.

Dans son discours, M. Andropov, après avoir fait l'éloge du défunt, a notamment déclaré :

« *En ce moment douloureux, faisant leurs adieux à Leonid Illitch Brejnev, tout notre parti et son comité central affirment leur volonté d'appliquer fermement et avec esprit de conséquence la ligne stratégique, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, qui a été élaborée sous l'influence bénéfique de Leonid Illitch Brejnev (...). Le parti continuera à faire tout le nécessaire pour assurer un relèvement continu du niveau de vie du peuple, développer les fondements démocratiques de la société soviétique, consolider la puissance économique et la capacité de défense du pays, renforcer l'amitié des peuples frères de l'U.R.S.S. (...). Nous ferons tout pour consolider la cohésion de la grande communauté des Etats socialistes, l'unité des rangs des communistes du monde entier dans la lutte pour des objectifs communs et des idéaux communs.*

» *Nous allons maintenir et développer notre solidarité et notre coopération avec les peuples affranchis du joug colonial, avec la lutte des peuples pour l'indépendance nationale et le progrès social. Nous serons toujours fidèles à la lutte pour la paix, pour l'atténuation de la tension internationale.*

» *Dans la conjoncture internationale compliquée où les forces de l'impérialisme voudraient pousser les peuples dans la voie de la haine et de la confrontation militaire, le parti et l'Etat défendront infailliblement les intérêts vitaux de notre patrie, maintiendront une haute vigilance et seront prêts à riposter de manière foudroyante à toute tentative d'agression. Ils redoubleront d'efforts dans la lutte pour la sécurité des peuples, renforceront la coopération avec toutes les forces de paix de notre planète. Nous sommes toujours prêts à une coopération honnête et réciproquement avantageuse sur un pied d'égalité avec tout Etat qui en manifestera le désir.* »

DANIEL VERNET.

Encensoir

Il s'est vraiment arraché, Léon Zitrone, il a escaladé les à-pics vertigineux du dithyrambe habituellement réservé aux membres des familles royales pour nous lancer, d'une voix toute vibrante de respect et de componction, un hymne à la gloire de Leonid Illitch, cet amoureux de la paix, à la stature imposante, au calme sans défaut. Après la cruauté de Staline et la tourbillonnante rotondité (je cite à peu près) de ce malheureux Khrouchtchev – on ne l'aimait pas en U.R.S.S., paraît-il, – le pays s'est reconnu en Brejnev.

Arrivé à ce point de son commentaire, sur des images transmises en léger différé à la télé pour se donner le temps de traduire les discours, Zitrone a débarqué à la suite du cortège sur la place Rouge, une place qui appelle la foule, a-t-il cru devoir préciser, et sur laquelle, manque de pot, en l'absence curieuse d'ailleurs des Moscovites (on se serait cru en Egypte, à l'enterrement de Sadate), on voyait s'aligner le parterre bien rangé, tracé au cordeau, des seules notabilités.

Avant de passer la parole, sans rupture de ton, à M. Youri Andropov, notre Hérodote national a eu juste le temps de nous vanter la simplicité du disparu, la modestie de ses goûts, lui qui avait préféré, à une luxueuse datcha, le cadre spartiate d'un appartement de trois pièces à Moscou.

Léon avait pris ses précautions : il ne fallait pas voir, nous a-t-il précisé, dans le fait qu'il enlevait son chapeau devant les morts, un coup de chapeau. D'accord. Disons un coup d'encensoir. – C.S.

MOSCOU INTERDITE AUX PROVINCIAUX

Des mesures de sécurité exceptionnelles ont été prises

De notre envoyé spécial

Moscou. – Lundi, avant les obsèques, la ville paraît vide. Les deux millions de provinciaux qui d'ordinaire viennent tous les jours chercher dans la capitale les produits qu'ils ne trouvent pas chez eux ont été refoulés à la périphérie. Le centre est interdit à toute circulation. Seules les grosses limousines noires qui transportent les délégations officielles, traversent à vive allure les artères désertées.

Des mesures de sécurité exceptionnelles ont été prises dès la mort de Brejnev. Les autorités veulent, par souci d'ordre, éviter que ne se reproduisent les incidents qui avaient marqué la mort de Staline.

A vrai dire, la précaution semble avoir été inutile. Hors du centre, les Moscovites vaquent à leurs occupations habituelles ; ce lundi n'a pas été déclaré férié, bien que les écoles aient été fermées ; des meetings de deuil se tiennent sur les lieux de travail et toute activité devait cesser pendant cinq minutes au moment de l'inhumation de Leonid Brejnev dans le petit cimetière des héros communistes, au pied du mur du Kremlin.

Mais on n'a assisté à aucun débordement d'émotion ; les passants n'ont l'air ni plus tristes ni plus serein qu'à l'ordinaire. Depuis des années, ils voyaient leur dirigeant suprême malade et sa mort ne les a guère surpris. Beaucoup considéraient même que cet homme diminué ne pouvait plus incarner un pays jeune et dynamique en marche ver un « avenir radieux ». Sans doute, beaucoup pensent-ils que leur sort quotidien ne sera guère affecté par sa disparition.

Pour l'instant, les dirigeants insistent, comme il se doit en pareille circonstance, sur les mérites du défunt, et ils promettent de poursuivre sa politique. Si des accents nouveaux doivent être mis, ils n'apparaîtront que progressivement. La nouvelle direction devrait se mettre en place la semaine prochaine ; le bureau politique sera complété au plénum ordinaire du comité central, qui précédera, le lundi 22 novembre, la session d'automne du Soviet suprême. Cette instance paraît pour l'instant réduite à dix membres, puisque le portrait de M. Kirilenko a disparu de l'imagerie officielle et que M. Pelche n'est pas apparu en public depuis longtemps. Ils n'étaient présents ni lors de l'anniversaire de la révolution, le 7 novembre, ni dans la délégation du bureau politique, qui a rendu un dernier hommmage à Leonid Brejnev.

Le Soviet suprême devra, d'autre part, élire un président du presidium en remplacement de M. Leonid Brejnev, qui cumulait ses fonctions avec celles de secrétaire général du parti. Tout laisse à penser que les deux charges seront désormais distinctes.

Les obsèques sont l'occasion pour les dirigeants de renouer le contact avec le monde extérieur. Les délégations étrangères devraient être reçues ce lundi après-midi au Kremlin. M. Mauroy aura notamment un entretien avec M. Tikhonov, chef du gouvernement soviétique, et M. Cheysson rencontrera le ministre des affaires étrangères, M. Gromyko.

Le nouveau secrétaire général du P.C. soviétique devrait également avoir des entretiens avec ses collègues des pays socialistes, mais il semble qu'aucune réunion formelle du pacte de Varsovie ne soit prévue à cette occasion.

D. V.

● *M. Giscard d'Estaing* a adressé, vendredi 12 novembre, un message de condoléances à l'ambassadeur d'Union soviétique à Paris, à la suite du décès de Leonid Brejnev : « *J'ai constaté l'attachement de M. Leonid Brejnev à la paix et son désir d'éviter que l'Europe ne connaisse à nouveau une guerre semblable à celle dont il avait mesuré lui-même l'horreur. Je garde le souvenir de l'impulsion et de l'attention soutenue qu'il a apportées au développement des relations et de la coopération entre l'Union soviétique et la France. Du caractère du peuple russe, il partageait la simplicité et la chaleur dans les rapports personnels* », écrit l'ancien président de la République.

La liste des délégations

Voici la liste des personnalités étrangères qui ont assisté, d'après les informations parvenues en fin de matinée, aux obsèques de Leonid Brejnev.

Afghanistan : président Babrak Karmal.

Algérie : M. Mohamed Cherif Messadia, membre du bureau politique du F.L.N..

République démocratique allemande : président Honecker.

République fédérale d'Allemagne : président Carsten, accompagné du ministre des affaires étrangères, M. Genscher.

Angola : président José Eduardo Dos Santos.

Argentine : M. Julio Martinez Vivot, ministre de la défense.

Autriche : président Rudolf Kirchschlaeger, accompagné du ministre des affaires étrangères, M. Pahr.

Bangladesh : général Mahbub Ali Khan, chef-administrateur adjoint de la loi martiale.

Belgique : M. Martens, premier ministre.

Benin : M. Vilon Guezo, vice-président de la République.

Bulgarie : président Jivkov.

Cambodge : M. Heng Samrin, chef du gouvernement.

Canada : M. Trudeau, premier ministre.

Chine : M. Huang Hua, ministre des affaires étrangères.

Chypre : président Kyprianou.

Congo : président Denis Sassou Nguesso.

Corée du Nord : M. Pak Sencher, vice-président de la République.

Cuba : M. Fidel Castro, président du Conseil d'Etat.

Danemark : prince consort Henryk, accompagné du ministre des affaires étrangères, M. Elleman-Jensen.

Égypte : M. Salem, secrétaire de la présidence.

Espagne : M. José Pedro Perez-Llorca, ministre des affaires étrangères.

États-Unis : le vice-président M. Bush, accompagné du secrétaire d'Etat, M. Shultz.

Finlande : président Koïvisto.

France : M. Mauroy, premier ministre, accompagné du ministre des relations extérieures, M. Cheysson, de M. Maurice Faure, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée, et de M. Hubert Védrine, conseiller à l'Élysée.

Grande-Bretagne : M. Pym, secrétaire au Foreign Office.

Grèce : M. Papandréou, premier ministre.

Guinée : M. Louis Lansana Beavogui, premier ministre.

Hongrie : président Pal Losonczi, M. Kadar, chef du parti socialiste ouvrier hongrois.

Inde : Mme Gandhi, premier ministre.

Indonésie : le vice-président, M. Malik.

Irak : le vice-président, M. Taha Yasser Ramadan.

Irlande : président Hillery.

Italie : M. Fanfani, président du Sénat, accompagné du ministre des afaires étrangères, M. Colombo.

Japon : M. Suzuki, premier ministre.

Jordanie : M. Mudar Badran, premier ministre.

Kenya : M. Robert Ouko, ministre des affaires étrangères.

Koweït : M. Abdul Aziz Hussein, ministre des affaires étrangères.

Laos : président Souphanouvong.

Liban : M. Ibrahim Halaoui, ministre de l'économie.

Libye : colonel Mouammar Khadhafi, guide de la révolution.

Malte : Mme Agata Barbara, présidente.

Maroc : le prince héritier Sidi Mohamed.

Mongolie : le président et secrétaire du parti, M. Tsedenbal.

Nicaragua : M. Daniel Ortega, chef de la junte sandiniste.

Nigéria : le vice-président, M. Alex Ejwueme.

Norvège : le prince héritier Harald, M. Kaare Willoch, premier ministre.

Ouganda : le vice-président, M. Paul Muwanga.

Pakistan : président Zia Ul Haq.

Pays-Bas : le premier ministre adjoint, M. Gejsbert Van Aardenne.

Philippines : Mme Marcos, femme du chef de l'Etat.

Pologne : président Jablonski, le général Jaruzelski, secrétaire général du parti ouvrier unifié polonais, M. Czyrek, membre du bureau politique.

Portugal : M. Vasco F. Pereira, ministre des affaires étrangères.

Roumanie : président Ceaucescu.

Sierra-Leone : le premier vice-président, M. Sorie Ibrahim Koroma.

Suède : M. Palme, premier ministre.

Syrie : président Al Assad.

Tanzanie : vice-président Aboud Jumbe.

Tchécoslovaquie : le président et secrétaire du P.C., M. Husak.

Tunisie : M. Mohamed Chaker, ministre de la justice.

Turquie : M. Bulend Ulusu, premier ministre, et M. Ilter Turkemen, ministre des affaires étrangères.

Venezuela : M. José Alberto Zambrano, ministre des affaires étrangères.

Vietnam : président Truong Chinh.

Yémen du Sud : président Ali Nasser Mohamed.

Yougoslavie : président Petar Stambolic, MM. Ribicic, président de la Ligue des communistes yougoslaves, et Lazar Mojsov, ministre des affaires étrangères.

Zimbabwe : président Canaan Banana.

∴

Les Nations unies sont d'autre part représentées par leur secrétaire général, M. Perez de Cuellar.

Les précédents : Lénine, Staline et Khrouchtchev

Lénine, malade depuis longtemps, mourut à Gorki le 21 janvier 1924. Il avait cinquante-trois ans. Dès le lendemain de sa mort, son corps fut embaumé puis exposé à la Maison des syndicats – ex-Club de la noblesse – non loin de la place Rouge, là même où a été exposée la dépouille de Leonid Brejnev. Après cinq jours de deuil, le corps de Lénine fut tranféré en grande pompe sur la place Rouge où avait été construit à la hâte un mausolée en bois. Ce n'est que six ans plus tard que le mausolée actuel, imposante bâtisse faite de granit, de marbre et de porphyre, et d'où les dirigeants assistent à toutes les grandes fêtes, fut construit. Pendant la guerre, devant l'offensive allemande, le corps de Lénine fut momentanément enlevé du mausolée et transporté à l'arrière pour qu'il ne tombe pas aux mains des ennemis.

C'est officiellement le 5 mars 1953, à soixante-quatorze ans, que Staline mourut dans sa datcha, non loin de Moscou. Son deuil dura trois jours et son corps fut aussi embaumé et exposé à la Maison des syndicats. Le 9 mars, alors que des centaines de milliers de personnes avaient envahi Moscou pour manifester leur émotion, le corps de Staline fut installé dans le mausolée, à côté de celui de Lénine. Peu après, la ferveur de la foule se transforma en hystérie collective et de nombreuses personnes moururent étouffées. L'évaluation des victimes varie beaucoup – d'une dizaine à cinq cents selon les historiens Heller et Nekrich (1).

C'est en 1961 que Khrouchtchev fit retirer du mausolée la dépouille de Staline et effacer son nom sur le fronton du bâtiment. Le corps du dictateur fut alors mis dans une tombe située entre le mausolée et le mur du Kremlin. Un peu plus tard, un buste fut érigé sur la tombe, qui existe toujours. C'est la même formule qui a été adoptée pour Leonid Brejnev (2).

Le dernier numéro un soviétique, Nikita Khrouchtchev, est mort alors qu'il avait été renversé depuis sept ans. Il n'eut donc droit ni à des obsèques officielles ni à la place Rouge, mais fut enterré à la va-vite dans le cimetière de l'ancien couvent de Novo-Dievitchi, à la périphérie de Moscou. Aucun responsable soviétique n'assista à la cérémonie et l'éloge funèbre fut prononcé par son fils. Plus tard, la tombe de Khrouchtchev fit l'objet de luttes sourdes opposant « révisionnistes » aux autorités. A plusieurs reprises, les autorités interdirent l'accès de Novo-Dievitchi au public, pour éviter des commémorations. Pendant plusieurs années, elles s'opposèrent aussi à l'installation sur la tombe d'un monument dû au sculpteur Niesvestny, aujourd'hui exilé en Occident.

(1) *L'Utopie au pouvoir*, chez Calmann-Lévy.

(2) Il existe deux « classes » d'enterrement sur la place Rouge : ou bien le corps est incinéré et l'urne contenant les cendres placée dans le mur du Kremlin comme cela fut fait pour Kossyguine, John Reed, Gagarine, Gretchko ; ou bien le corps est placé dans une tombe creusée entre le mausolée et le mur, comme ce fut le cas pour Souslov par exemple.

EUROPE

U.R.S.S.

Doyen des membres du bureau politique, M. Pelche serait mort

Des rumeurs persistantes à Moscou font état de la mort de Arvid Pelche, doyen des membres du bureau politique. Cette nouvelle n'a toutefois pas été annoncée officiellement : il est possible que les autorités attendent la fin des funérailles de Brejnev pour signaler le décès d'un autre membre de la direction suprême.

Selon d'autres rumeurs, un proche parent dde M. Kirilenko serait passé à l'Ouest depuis quelque temps, ce qui expliquerait la disdrâce de cet ancien dauphin de Brejnev. A Londres, les autorités ont démenti les affirmations du correspondant à Moscou du Sunday Telegraph *selon lequel, le fils de M. Kirilenko, un scientifique, âgé d'une cinquantaine d'années, aurait demandé l'asile politique en Grande-Bretagne alors qu'il était membre d'une délégation soviétique. Selon d'autres sources, ce ne serait pas le fils, mais le gendre de M. Kirilenko qui aurait fait défection.*

Si ces nouvelles sont confirmées, le bureau politique aurait perdu quatre membres depuis le début de l'année : Souslov, Brejnev et Pelche, décédés, M. Kirilenko en disgrâce. L'instance suprême comprendrait donc actuellement dix membres titulaires et huit membres suppléants.

Un des derniers dirigeants ayant participé à la révolution d'Octobre

Né en 1899 dans la région de Bausk, en Lettonie, Arvid Yanovich Pelche était le vétéran des membres du bureau politique et le dernier représentant de la direction suprême des communistes qui participèrent à la révolution d'Octobre. Il adhéra au parti en 1915. Après l'effondrement d'une première et éphémère République soviétique de Lettonie, il se fixa en Russie. Il servit dans l'armée de 1918 à 1929, puis il suivit à Moscou les cours de l'Institut des professeurs rouges. De 1933 à 1940, il prit la direction du département politique d'une ferme d'Etat au Kazakhstan, et exerça les mêmes fonctions à Moscou au commissariat du peuple (ministère) pour les sovkozes.

Après l'annexion de la Lettonie par l'Union soviétique en juillet 1940, il revient dans son pays natal, mais dut faire retraite un an plus tard au moment de l'invasion allemande et rentrer en U.R.S.S.

En 1944, il put enfin revenir pour de bon en Lettonie. Rapidement, il devint un des principaux dirigeants du parti dans cette république : membre du secrétariat en 1949, l'année même où il devint pour la première fois député au Soviet suprême, membre du bureau politique en 1954, second secrétaire en 1958 et premier secrétaire en 1959. Sa promotion fut la conséquence d'une crise aiguë à l'intérieur du parti communiste de Lettonie. Les dirigeants qui demandaient que les intérêts économiques de cette république fussent davantage pris en considération connurent la disgrâce. En revanche, M. Pelche, lui, avait dès le début, pris vigoureusement position contre les nationalistes bourgeois.

Elu membre du Comité central au vint-deuxième congrès en octobre 1961, il atteignit le sommet de sa carrière en 1966. Cette année-là, il devint en même temps membre du bureau politique et président du comité de contrôle qui assure la discipline dans le parti. A ce poste, il remplaçait M. Chvernik qui avait été chef de l'Etat du temps de Staline.

Depuis sa nomination à la direction suprême, M. Pelche fit un certain nombre de congrès ou voyages à l'étranger. En 1968, il dirigeait la délégation soviétique au parti communiste de l'Inde, et la même année, il assistait au congrès du P.C. finlandais. Toujours en 1968, il prit part aux conversations de Ciema nad Tisou entre Soviétiques et Tchécoslovaques : ces conversations précédèrent de quelques semaines l'opération des forces du pacte de Varsovie contre le « printemps de Prague ». Il fit un nouveau voyage en Tchécoslovaquie l'année suivante, alors que la « normalisation » était mise en œuvre : il eut une série de contacts avec les membres de la commission tchécoslovaque de contrôle, chargée de rétablir la discipline dans le parti.

En dépit de son âge avancé, M. Pelche a été constamment réélu membre du bureau politique.

Selon sa mère

ANATOLE CHTCHARANSKI SERAIT ALIMENTÉ DE FORCE

Moscou *(A.F.P.)*. — Le dissident juif soviétique Anatole Chtcharanski, qui a entamé le 27 septembre une grève de la faim pour protester contre ses conditions de détention, est *« alimenté de force »* sur décision des autorités pénitentiaires, a affirmé vendredi 12 novembre sa mère, Mme Ida Milgrom.

Elle a indiqué qu'elle avait fait une nouvelle démarche auprès du comité central du P.C.U.S. dans l'espoir de rendre visite à son fils. Elle n'a pas vu celui-ci depuis le 4 janvier dernier, à la prison de Tchistopol où il est actuellement détenu.

Chtcharanski, condamné en 1978 à treize ans de prison pour *« trahison et espionnage »*, avait entamé sa grève de la faim pour protester contre l'interdiction qui lui est faite de correspondre avec sa famille et ses amis. Ce droit pourtant reconnu par la Constitution soviétique.

Pologne

Le retour à Gdansk de M. Walesa

(Suite de la première page.)

L'abbé Jankowski, son confesseur et l'un des hommes aussi qui assurent la liaison entre l'épiscopat et « Lech », essaie d'expliquer qu'il est trop fatigué pour prendre la parole.

Vaine tentative ; et quatre premières phrases tombent de la fenêtre : *« Je ne vais pas vous parler longtemps, car je n'ai pas utilisé ma voix depuis un an. Je vous remercie tous pour votre fidélité et votre dévouement. Je resterai à coup sûr indépendant. Il n'y a aucune force qui puisse nous diviser. »* Un tonnerre d'applaudissements l'interrompt. L'hymne national retentit : chacun a compris qu'il a commencé par balayer tous les doutes qu'avait pu faire naître la soudaineté de l'annonce de sa libération.

A vrai dire, ici, dans cette foule, on refusait même de se poser la moindre question : *« Impossible,* répondait samedi avec indignation une mère de famille, *qu'il ait pu se faire embobiné, et, si je le pensais, je ne serais pas là ! »* Parmi les militants clandestins, en revanche, on cachait mal une certaine angoisse, et pour quelques-uns même à Varsovie, la cause était entendue : il avait « trahi ».

Au-dessus de sa fenêtre, une banderole proclame : *« Lech, la nation t'a fait général. »* Des drapeaux polonais ont été accrochés à la façade. M. Walesa poursuit : *« Dans ma conduite future, je serai courageux mais raisonnable. Nous allons gagner : il ne peut y avoir de discussion là-dessus. J'aurai des conversations et j'agirai — pas à genoux, mais raisonnablement. Vous pouvez en être sûrs. »*

A peu près au même moment, l'agence PAP diffuse un communiqué annonçant le retour à Gdansk, expliquant que *« Lech Walesa est un homme libre et qu'il peut décider lui-même ce qu'il souhaite faire de sa vie »*. *« Dans ce contexte,* ajoute l'agence, *il est difficile de comprendre que la presse occidentale ait parfois présenté comme inévitable une rencontre et des conversations entre le général Jaruzelski et Lech Walesa. L'ex-dirigeant de l'ex-Solidarité est maintenant une personne privée. »*

On ne saurait être plus clair ni mieux confirmer ce que l'on martelait officieusement depuis samedi à Varsovie : que cette libération n'annonce aucune négociation. Première hypothèse donc : M. Walesa entend, envers et contre tout, marquer qu'il est, lui, partisan d'un compromis politique que les autorités, elles, écartent, après avoir seulement voulu, profitant de l'échec de la grève du 10 novembre, pouvoir répondre à l'une des conditions mises par l'Eglise à son engagement en faveur d'une stabilisation de la situation.

Deuxième hypothèse : le pouvoir aurait eu des raisons — déçues — d'espérer de cette *« personne privée »* une attitude plus conciliante pouvant déboucher sur une rencontre avec le chef de la junte, qui aurait eu alors le caractère d'une reddition, dans l'honneur, sans doute, mais spectaculaire.

Un tel cafouillage paraît, bien sûr, difficile à imaginer. Après tout, pourtant, la signature *(« Caporal Walesa »)* de la lettre écrite lundi dernier au général Jaruzelski par M. Walesa pouvait se lire soit comme une ironie cinglante, soit comme une déclaration de subordination. Le contenu même de la lettre pouvait être compris plutôt comme un appel à la négociation, mais aussi comme une autocritique annonçant une déclaration de cessez-le-feu unilatéral.

Dérapage

Il y avait une énorme ambiguïté. Le *« dérapage très contrôlé »*, dont parlait samedi un haut fonctionnaire à propos de la remise en liberté du président de Solidarité, aurait-il alors été moins maîtrisé que prévu ? La question est pour l'instant sans réponse, mais le fait est que le communiqué de PAP et le premier discours de M. Walesa donnent des images très différentes de l'avenir et que, s'il n'y a pas eu de cafouillage, il y a eu ratés en série. Vendredi, le chef adjoint de la délégation polonaise à la conférence de Madrid, M. Konarski, annonce la levée de l'état de guerre avant la fin de l'année et une prochaine rencontre entre M. Walesa et le général Jaruzelski. Samedi après-midi, un communiqué du conseil militaire de salut national, laissant prévoir une réunion du Parlement le 13 décembre, confirme, bien encore qu'implicitement, la première nouvelle. La seconde est, en revanche, infirmée par tous les officiels interrogés. M. Konarski s'est-il trompé, ou le scénario prévu avait-il été partiellement rendu caduc par l'évolution des événements ?

Vendredi, toujours, la télévision enregistre au centre d'internement d'Arlamowo une interview de M. Walesa. Une fuite (huit minutes d'enregistrement) a lieu, et l'on prend ainsi connaissance d'extraits *de cette interview*. On lit que M. Walesa considère que la situation requiert *« une entente, mais pas une entente qui me verrait à genoux, un accord correct et équitable »*. *« Tout le monde parle d'entente,* lit-on encore, *aussi bien le gouvernement que moi-même, mais il y a quelque chose qui ne va pas, car nous sommes incapables de nous comprendre. »*

Bientôt, une seconde fuite incontrôlée fait état d'autres phrases dans le cours de cette interview, qui aurait duré quarante-cinq minutes au total, et dans lesquelles M. Walesa déclare se considérer toujours comme le dirigeant du mouvement ouvrier polonais et n'envisager à ce titre de conversation qu'avec le général Jaruzelski. Vrai ? Faux ? On l'ignore aussi, mais, vendredi soir, la télévision présente la libération comme effective sans pour autant que l'on voie apparaître M. Walesa. Samedi, alors qu'on annonce à nouveau officieusement qu'il est libre, mais cette fois-ci depuis le matin même seulement, il demeure toujours introuvable. Le soir, nouveau raté : PAP donne en flash le retour à Gdansk comme accompli. Ce n'est pas le cas, et la nouvelle est mise sous embargo, puis annulée : *« Malentendu »*, dit-on. Dimanche après-midi, enfin, les autorités de Gdansk font savoir au clergé de la ville que le retour est *« reporté »*, avant qu'il n'ait bien lieu dimanche soir.

« Je vous reste fidèle »

« La télévision a-t-elle diffusé mon interview ? », demande de prime abord à la foule M. Walesa, *qui aurait pourtant dû savoir qu'il* n'en était rien, puisque, arrivé dans la même voiture que le père Jankowski, il avait eu tout le temps de lui poser la question. Manière de faire savoir qu'un conflit s'était produit ? Pas de réponse là non plus, et laissons donc parler cet homme qu'il aurait, en tout état de cause, été difficile de garder détenu après avoir annoncé sa libération.

« Tous les jours et dans tous les moments, poursuit-il, en évoquant ses mois d'internement, *j'étais avec vous. Je voulais que tout aille dans la direction que nous avions tracée. Je ne quitterai pas cette voie, pas plus que je n'abandonnerai les idéaux que nous avions définis en août. » « Je viens de recevoir, il y a quelques instants,* ajoute-t-il, *mon ordre de libération. J'ai été isolé pendant plus d'un an et j'ai besoin maintenant d'un peu de temps, de quelques jours, pour y voir plus clair et m'orienter dans cette situation. Je vous demande de me les accorder en faisant preuve de patience. » « Je me prononcerai certainement sur tous les problèmes qui nous intéressent dans le plus proche avenir,* dit-il encore. *Nous avons bientôt un anniversaire que nous allons célébrer* [M. Walesa fait sans doute là allusion à celui des fusillades de décembre 1970 sur la côte baltique] *et nous le célébrerons comme nous en avons l'habitude. » « Je vous reste fidèle,* conclut-il, *et je vous demande maintenant de rentrer à la maison. »*

Applaudissements, bourras. La dispersion — après, il est vrai, que Mme Walesa y eut mis du sien — se fait, et c'est bien une chose capitale qui vient de se produire. Si M. Walesa décidait, toute réflexion faite, de devenir une « personne privée » ou si, *a fortiori*, on l'y contraignait, il aurait pris date en n'ayant renié ni ses idéaux de Solidarité, ni personne, ni lui-même, et en ayant fait preuve d'assez de réalisme pour ne pas demander l'impossible — la renaissance du syndicat, — mais d'assez de clairvoyance et de fermeté pour réclamer l'indispensable : un compromis politique. Il sera désormais encore plus difficile aux autorités de se réclamer d'une volonté d'*« entente nationale »* sans prendre en considération les déclarations de M. Walesa.

Si, au contraire, il engageait un jour des conversations avec le pouvoir — qu'elles aient ou non été prévues dans le scénario de sa libération, — il le ferait dans une position de force, certes relative, mais réelle, car aucun de ses partisans ne peut maintenant l'accuser de « trahison » ou même de faiblesse.

Tel qu'il est apparu dimanche, habile et en pleine possession de ses moyens, il a marqué, par de simples phrases et par sa libération elle-même, qu'il n'y a pas de normalisation dans ce pays, qui, de surcroît — et même avec les points marqués par le pouvoir, — s'éloigne sans cesse plus du modèle totalitaire. Il y a un parti communiste (bien affaibli) et une dictature qui reviendra bientôt à ses habits civils. Mais un pays où le symbole de l'opposition, M. Walesa, parle aussi clairement dans de telles circonstances et où la nécessité du jeu politique est aussi forte ne relève déjà plus du modèle développé après la révolution d'Octobre en Union soviétique. Une mutation profonde se fait, plus lentement bien sûr que n'y vont les événements, dans cette Pologne qui est, après l'U.R.S.S., le plus grand territoire du pacte de Varsovie.

BERNARD GUETTA.

Italie

LA FIN D'UNE EXPÉRIENCE DE GOUVERNEMENT « LAIC »

M. Spadolini a confirmé la démission de son cabinet

De notre correspondant

Rome. — Tirant les conclusions d'un débat au parlement qui, à ses yeux, *« n'a pas apporté de motif pour modifier ou corriger les décisions prises collégialement par le gouvernement »*, M. Spadolini a confirmé samedi 13 novembre la démission de son cabinet sans demander un vote de confiance. Le président de la République a, selon la formule consacrée, *« pris acte »* de cette décision et commence ce lundi un premier tour de consultations avec les partis pour désigner la personnalité chargée de former le nouveau gouvernement.

Après les atermoiements de ces derniers jours au cours desquels le gouvernement n'en finissait pas de tomber, et le coup de théâtre de M. Pertini refusant la démission de M. Spadolini et le renvoyant devant les Chambres, la quarante-troisième crise de l'histoire de la République italienne s'est donc formellement ouverte.

Cette crise présente l'originalité de mettre fin autant à un gouvernement qu'à une expérience : celle du premier cabinet « laïc » (c'est-à-dire non dominé par des démocrates-chrétiens). Elle est en outre grosse d'incertitudes : les partis ne semblent en effet pas être préparés à une crise, latente certes, étant donné la paralysie de plus en plus évidente du second cabinet Spadolini face notamment à une situation économique et sociale des plus graves et dont l'origine reste un fait mineur (une algarade par journaux interposés entre deux ministres).

En demandant à M. Spadolini, démissionnaire dès le 11 novembre, de se présenter devant les Chambres, M. Pertini espérait peut-être éviter la chute du gouvernement. Il voulait surtout que celle-ci, si elle devait advenir, se produise sur des bases claires. Le débat au parlement a en fait mis en lumière le désaccord entre démocrates-chrétiens et socialistes, les deux principales composantes de la majorité.

En ne recourant pas à un vote de confiance, M. Spadolini a évité l'apparition au grand jour des divergences entre démocrates-chrétiens et socialistes, ce qui aurait rendu quasi inévitables des élections anticipées. Il s'avère cependant que ces deux partis qui au parlement se sont contentés de prendre acte de la « fin d'une expérience » n'ont avancé aucune proposition concernant une éventuelle entente future.

Les ambitions socialistes

En substance, les démocrates-chrétiens apparaissent favorables à un gouvernement capable de durer jusqu'à la fin de la législature (dix-sept mois). Les socialistes souhaiteraient une formule limitée dans le temps et sur le programme, afin de gérer le pays jusqu'à des élections anticipées. Dans ces conditions, ils ne feraient pas d'objections à ce que la direction du gouvernement revienne à un démocrate-chrétien.

Dès l'avènement du gouvernement Spadolini, le P.S.I. n'a jamais caché son espoir de le remplacer. Toutes les tentatives de crise suscitées par des socialistes se sont cependant brisées sur la persévérance de M. Spadolini et la vigilance du président de la République. Aujourd'hui le P.S. obtient ce qu'il cherchait. Mais il ne s'agit pas de faire de faux pas.

Or, la situation des socialistes est d'autant plus délicate qu'en août ils ont déjà provoqué une crise du premier gouvernement Spadolini mais ont dû faire marche arrière : le cabinet Spadolini bis n'a comporté aucun changement et ils n'ont obtenu que l'inscription de réformes institutionnelles au programme. Vis-à-vis de leur électorat, alors que les P.S. français et espagnol sont au pouvoir, les socialistes italiens apparaissent les artisans d'une nouvelle crise dont il n'est pas évident qu'ils puissent tirer parti. D'autant moins qu'ils ont en face d'eux une démocratie-chrétienne dont, comme l'écrit *La Stampa « renaît le vieil orgueil »*.

Cette première dissonance entre D.C. et P.S. se conjugue peut-être avec des fractures plus profondes qui ne laissent guère présager de la survivance de la majorité à cinq : le parti républicain, la formation de M. Spadolini, qui, au parlement, a critiqué de manière acerbe l'attitude de ses anciens alliés, émet de sérieux doutes sur la possibilité de la rétablir.

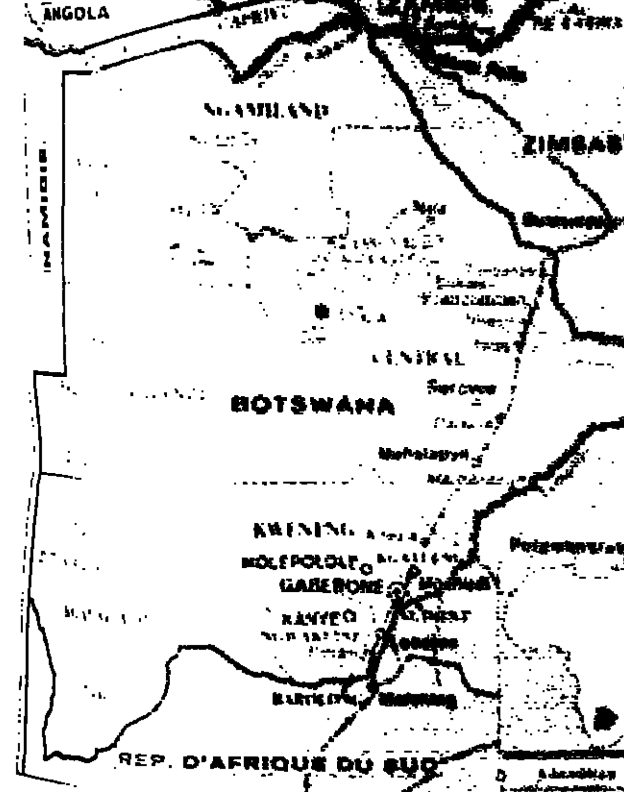
L'opposition communiste a beau jeu de montrer les limites de *« l'alternance laïque »* qui, pour *l'Unita*, conclut l'expérience des cabinets fondés sur une large majorité et excluant les communistes. Tout en ménageant des ouvertures en direction du P.S. dont les ministres n'ont pas fait preuve *« d'initiatives négatives »*, souligne M. Napolitano, chef du groupe communiste à la Chambre, le P.C.I. relance son projet d'un gouvernement *« différent »*.

Au-delà des manœuvres partisanes auxquelles elle donne lieu, la chute du cabinet est plus qu'une anecdote dans l'histoire d'une République caractérisée par l'instabilité gouvernementale. L'accession au pouvoir du premier chef de gouvernement laïc marquait une tentative de renouveau véritable : après la période d'union nationale où le P.C., sans faire partie de la majorité gouvernementale, n'était pas moins à la Chambre l'une des composantes de la majorité parlementaire, ce fut après les élections de 1979 le début de l'expérience d'une alliance à cinq excluant les communistes.

La valse des gouvernements a attesté la fragilité de la formule. La « solution des trois pour cent » — le pourcentage de l'électrorat qui représente le parti républicain — contenait des promesses de rigueur et de morale contre le terrorisme, M. Spadolini a marqué des points.

Il s'est en revanche rapidement avéré qu'en matière économique et sociale son cabinet, malgré son habileté manœuvrière et la gravité de la crise d'un Etat au seuil de la banqueroute, était paralysé par le jeu des partis socialiste et démocrate-chrétien. De là dans l'opinion un sentiment d'inquiétude sans doute plus profond que lors de la chute du premier cabinet Spadolini : certes alors le côté artificiel de la crise frappait l'esprit mais l'impression prévalait qu'elle interrompait un travail en cours. Aujourd'hui, la faillite inéluctable de la formule même dont M. Spadolini était le symbole, tend à apparaître en pleine lumière.

PHILIPPE PONS.



DIPLOMATIE

La visite du président du Botswana à Paris

Un pays frappé par la récession

Arrivé dimanche à Paris pour une *« visite officielle de travail »* de trois jours, le président Quett Masire du Botswana est l'hôte à déjeuner, ce lundi 15 novembre, de M. Mitterrand. Premier président du Botswana à être reçu officiellement en France, il rencontrera plusieurs membres du gouvernement et se rendra mardi à Lyon pour y visiter l'Institut Mérieux ainsi que des unités agricoles. Le successeur de Sir Seretse Khama, décédé voilà deux ans et demi, nous a déclaré dimanche soir qu'il comptait sur sa visite pour développer – sur le plan commercial notamment – la coopération franco-botswanaise, très limitée jusqu'à présent.

De notre envoyé spécial

Gaberone. – Ville ouverte, sous-préfecture du désert, Gaberone est la capitale d'un jeune État, grand comme la France, couvert aux trois quarts de sable brûlant, peuplé d'un million seulement d'habitants, à la fois havre de paix dans une région turbulente, haut lieu de la liberté d'expression, auberge africaine de la démocratie où affluent les contestataires de l'apartheid, mais aussi otage et soupape de sécurité de l'Afrique du Sud.

A l'instar de son illustre prédécesseur, Sir Seretse Khama, décédé en juillet 1980, le président Masire ne mâche pas ses critiques contre l'apartheid. Comme lui, il souhaite éviter à son pays *« le sort du Liban »*. Les *« Palestiniens de l'A.N.C. »*, comme on appelle parfois ici les militants du Congrès national africain, pourchassés en Afrique du Sud, sont les bienvenus à Gaberone. Mais sans armes. Ceux qui ne respectent pas le contrat et se livrent au terrorisme à partir du Botswana sont parfois renvoyés à Pretoria. Le mouvement de libération dispose d'un bureau officiel dans la capitale, et ses éléments circulent à leur guise. Mais, *« pour leur propre sécurité »*, et sans doute aussi pour celle de leurs hôtes, environ deux cents réfugiés de l'A.N.C. ou du rival Pan African Congress (PAC) sont cantonnés dans un camp, à 600 kilomètres au nord de la capitale et de la frontière sud-africaine.

Dukwe, village d'exilés enfoui sous les sables, est sans doute le plus cosmopolite des camps de réfugiés de toute l'Afrique. Outre deux cents Sud-Africains, dont la moitié sont assignés à résidence, il y a là deux cent cinquante Angolais anti-marxistes, une centaine de Namibiens, une trentaine d'opposants à la dictature du Lesotho et quelques dizaines d'exilés venus du non moins dictatorial Malawi. Au-delà des tentes, dans de petites maisons en dur, une centaine de Zimbabwéens s'affairent. Ceux-là sont les derniers des vingt mille qui, en 1977, avaient fui la Rhodésie blanche de Ian Smith. En dépit de la victoire de M. Mugabe, ils souhaitent rester à Dukwe, camp bien géré par le gouvernement, le haut commissariat aux réfugiés de l'ONU et l'Église luthérienne.

La presse afrikaner de Pretoria parle, à propos du Botswana, du *« Cuba de la République Sud-Africaine »*. Quand le pays achète des armes à Moscou, le ministre sud-africain de la défense, le général Magnus Malan, dénonce *« l'ouverture d'un second front (après l'Angola) contre l'Afrique du Sud »*. *« C'est tout simplement les Soviétiques qui nous faisaient les meilleures conditions »*, réplique le président Masire. Quand l'ambassade soviétique accroît jusqu'à une trentaine son personnel à Gaberone, la presse afrikaner voit surgir *« deux cents communistes prêts à organiser l'invasion de la République »*. Mais chacun reconnaît dans le même souffle, avec les diplomates américains et chinois, que la capitale de ce pays sans détenus politiques constitue le *« meilleur poste d'observation en Afrique australe »*. Le gouvernement refuse désormais les bourses offertes aux jeunes Botswanais pour aller étudier à Moscou. *« Ils nous reviennent incollables sur les œuvres de Marx, mais irrécupérables pour l'agriculture »*, persifle un haut fonctionnaire à l'éducation.

Un sentiment anti-sud-africain se développe rapidement dans la jeunesse des trois grandes villes du pays (Gaberone, 100 000 habitants, Francistown, 35 000, et Sélebi-Phikwe, 35 000). Les réfugiés politiques de Soweto, dont certains sont devenus enseignants ici, n'y sont pas étrangers. Mais c'est Pretoria elle-même qui, par ses empiètements, selon un journaliste de la radio gouvernementale, nourrit les inimitiés. *« Si l'Afrique du Sud*, explique-t-il, *s'abstenait de survoler notre territoire sans autorisation* (violations constamment dénoncées par le président), *si son armée stationnée dans la partie namibienne de la bande de Caprivi n'avait pas la détente un peu trop facile, si ses agents spéciaux n'enlevaient pas, sous notre nez, des réfugiés chez nous, si, enfin, ces mêmes barbouzes n'essayaient pas de corrompre nos fonctionnaires, alors, peut-être, sans être amicales, nos relations d'État à État seraient-elles meilleures. »* Le contentieux entre les deux régimes est, de ce fait, très lourd.

A Gaberone, les milieux universitaires, une bonne partie de l'intelligentsia politique, plusieurs militaires de haut rang et certains *« amis »* étrangers incitent le pouvoir à adopter une ligne *« plus dure »* à l'égard de Pretoria. Jusqu'à présent, le président Quett Masire a su résister à ces appels qui, jusque dans son propre parti, condamnent la *« tolérance »* gouvernementale à l'égard des capitaux sud-africains et réclament une plus grande africanisation de l'encadrement dans les services publics et privés. Si le président, dépourvu du charisme de son prédécesseur, bénéficie du respect général, il n'est pas un chef populaire *« à l'africaine »*. Sa relative modération envers Pretoria, avec la dégradation de la situation, est l'un des meilleurs atouts de ses adversaires.

En septembre 1966, quand le Royaume-Uni accorde l'indépendance au protectorat du Bechuanaland, personne ne parierait une livre sur l'avenir économique de ce désert peuplé par quelques centaines de milliers de petits paysans plus ou moins nomades. Mais les dieux sont avec ce qui deviendra bientôt le Botswana. Sous la terre apparemment morte gît un fabuleux trésor de diamants, de cuivre, de nickel et de charbon. Le pays ne tarde guère à quitter le groupe des dix parias les plus pauvres du monde.

Au pouvoir, servi par une chance insolente, une personnalité hors du commun et un vice-président dévoué et intelligent, qui lui succédera un jour, M. Quett Masire, Sir Seretse Khama, fait des merveilles. Entre 1969 et 1979, le P.N.B. est multiplié par dix. De 1970 à 1978, la croissance réelle de l'économie atteint 13,2 % l'an, la plus rapide du continent. Les habitants sont bientôt scolarisés à 90 % et assurés d'un niveau sanitaire satisfaisant. Démocrate convaincu, Sir Seretse Khama suscite régulièrement des élections générales que son parti, le Botswana Democratic Party (B.D.P.), remporte non moins régulièrement. Quand l'illustre chef meurt le 13 juillet 1980, c'est la douche froide. Comme par magie, sa disparition sonne le glas de la prospérité.

Sur les marchés internationaux, les cours des minerais s'effondrent. Pour comble de malheur, la pluie refuse obstinément de tomber. Le président Masire doit lancer, en avril 1982, un appel désespéré à l'extérieur. Des organisations internationales et plusieurs pays occidentaux et arabes lui répondent, mais le mal est fait. Les récoltes de sorgho et de maïs, substances de base de l'alimentation des ruraux, ont diminué des trois quarts. Plus de deux cent cinquante mille têtes de bétail (deux cent mille en 1981) devront passer à l'abattoir. Les recettes d'exportation de viande (10 % des ventes à l'étranger) augmenteront certes d'autant, mais ne compenseront pas le manque à gagner causé par la mévente et la chute des cours du diamant.

Devenu le quatrième producteur mondial, le Botswana est contraint de stocker une partie des 5 millions de carats tirés du sol en 1981 (on en attend bientôt le double, soit autant que l'Afrique du Sud). Le reste, écoulé sur les marchés par la De Beers sud-africaine qui détient le monopole national de la production, est vendu en moyenne 20 % moins cher. Conséquence quasi immédiate car les diamants comptent pour 60 % des exportations, la balance des paiements, excédentaire de 1975 à 1980, se retrouve déficitaire de 65 millions de dollars, et le déséquilibre risque de s'accentuer cette année. Le budget de l'État est bientôt touché. En mai, la pula nationale est dévaluée de 10 % (1 pula vaut environ 7 francs français), les salaires des fonctionnaires sont bloqués, et le gouvernement envisage d'introduire la T.V.A.

Pour la première fois depuis l'indépendance, le niveau de vie des Botswana – du nom de l'ethnie – se détériore. En dépit des limites imposées par le gouvernement, l'exode rural, ajouté à une démographie galopante (la moitié de la population, qui a presque doublé en douze ans, a moins de quinze ans), vient, du fait de la sécheresse, dangereusement grossir, aux abords mêmes de la capitale, la masse déjà nombreuse des chômeurs. L'industrie naissante n'est en mesure de créer que sept à huit mille emplois par an. Il en faudrait cinq fois plus. Le gouvernement parviendra-t-il à contenir le mécontentement qui couve ? Les projets de développement ne manquent pas, mais beaucoup, comme le chemin de fer du Kalahari, sont encore lointains, voire aléatoires.

Un jeune général

Sur le plan politique, même en s'appuyant sur les sans-emploi, les étudiants et un mouvement syndical qui se développe, le principal parti d'opposition, le Botswana National Front, n'a apparemment aucune chance de vaincre – aux élections de 1984 – une formation gouvernementale qui, dans l'esprit de l'immense majorité des citoyens, demeure le *« parti du chef »*, fondé par Seretse Khama (1). Toutefois, alors que l'ancien président appartenait à la maison royale des Bamangwato, ethnie dominante du Botswana, M. Masire ne dispose pas de cet atout. Le petit peuple le lui a rappelé par quelques manifestations, en mai, lorsqu'il fut décidé, un peu maladroitement, de retirer les portraits officiels de Seretse Khama et de remplacer son effigie par celle de son successeur sur les billets de banque.

« Au temps de la prospérité, personne n'aurait sans doute protesté, observe, à ce propos, un diplomate étranger, *mais depuis la disparition de Seretse Khama, « le grand unificateur », les différences ethniques semblent reprendre force. »* L'unité réalisée par le premier des Khama pourrait-elle être menacée par le fils de l'illustre disparu, le *« brigadier Ian »* ? Il n'a, semble-t-il, aucune intention de semer la gangrène du tribalisme. *« Mais cela ne veut pas dire qu'il renoncera à utiliser sa position ethnique pour réaliser ses ambitions »*, murmure-t-on. Le jeune général, héritier en titre du trône bamangwato, commandant en second des *Botswana Defense Forces*, est respectueux du devoir de réserve imposé par sa fonction et s'exprime peu. Il est austère, intraverti et énigmatique. Les seules colères qui lui sont attribuées sont dirigées contre Pretoria. Parce qu'il s'est rendu à Moscou pour parapher l'accord sur les armes et qu'il justifie l'influence soviétique dans la région par le soutien qu'elle apporte aux mouvements de libération, on le présente parfois comme l'*« homme de l'U.R.S.S. »*.

Son entourage nie qu'il soit marxiste et lui-même se déclare *« farouchement attaché à la démocratie »*. Celle-ci le récompenserait-il de cet hommage s'il décidait de solliciter ses faveurs ? Même parmi ses partisans, pour l'instant, on en doute. Certes, âgé de trente et un ans, le rejeton le plus brillant de la célèbre famille est depuis un an autorisé par la Constitution à briguer la magistrature suprême. Mais son image personnelle souffre encore de faiblesse dans l'opinion. Né et éduqué à Londres, *Ian Khama maîtrise mal le* setswana, la langue nationale, et, comme sa mère, lady Ruth, une Blanche de nationalité britannique qui eut beaucoup de difficulté à gagner le respect, sinon l'amour des Bamangwato, le jeune général paraît encore trop éloigné du petit peuple. Il dispose toutefois de deux solides atouts : le nom de son père et ses soldats. Nul doute qu'il pourrait utiliser l'un et l'autre s'il le jugeait nécessaire. Ou si, comme en court la rumeur, les autorités commettaient l'erreur d'amender la Constitution dans l'intention de barrer la route de la présidence à ceux qui n'ont pas vu le jour au Botswana.

PATRICE CLAUDE.

(1) Sur les 32 sièges de l'Assemblée nationale, le B.D.P. en détient 29, le B.N.F. 2 et le Botswana People's Party (B.P.P.) 1 seul. Aux élections de 1979, conduites par Sir Seretse Khama, 135 000 électeurs sur 225 000 (60 %) se rendirent aux urnes. En 1984, il y aura environ 100 000 électeurs potentiels de plus.

DIPLOMATIE

La construction du gazoduc euro-sibérien et la levée de l'embargo américain

La levée, le 13 novembre, par M. Reagan de l'embargo sur les fournitures du gazoduc euro-sibérien, assortie de l'annonce d'un accord global avec les pays alliés sur les conditions du commerce Est-Ouest, a été accueilli, avec satisfaction par les industriels concernés et dans les capitales européennes, sauf à Paris, où l'on se montre extrêmement réservé.

● A BRUXELLES, la Commission européenne a accueilli *« avec une grande satisfaction »* cette mesure. *« La décision américaine constitue une étape importante vers la stabilisation des relations entre la Communauté et les États-Unis »*, souligne la Commission. *« Elle correspond,* ajoute-t-elle, *à ce que la Communauté n'a cessé de suggérer, et démontre une nouvelle fois que les problèmes les plus complexes entre l'Europe et les États-Unis peuvent être surmontés. »*

La Commission souligne pourtant *« avoir pris note avec attention »*, pour ce qui touche aux relations Est-Ouest, de la réserve générale du gouvernement hellénique et des prises de position d'autres pays membres.

● A ROME, alors que M. Reagan avait remercié l'Italie pour son rôle *« constructif et très important »*, M. Colombo, ministre italien des affaires étrangères, a souligné *« la haute valeur politique »* de la décision américaine, de nature à *« rétablir la cohésion entre l'Europe et les États-Unis, cohésion qui constitue une valeur fondamentale pour la sécurité de l'Occident »*.

● A BONN, le gouvernement fédéral a estimé que la levée de l'embargo *« augurait favorablement des entretiens »* que M. Kohl aura dès le 15 novembre avec le président Reagan à Washington, à un an d'une éventuelle implantation en R.F.A. de nouveaux missiles nucléaires américains à moyenne portée. Bonn souhaite, d'autre part, que l'Union soviétique perçoive la décision américaine comme un *« signal pour le développement de rapports constructifs »*.

● A LONDRES, le secrétaire au Foreign Office, M. Pym, s'est déclaré *« ravi »*. *« Il n'y a pas eu de concessions,* a toutefois ajouté M. Pym. *L'application des sanctions était une décision unilatérale américaine. Leur levée était aussi une décision unilatérale. »*

Au sujet du commerce Est-Ouest, le chef de la diplomatie britannique a estimé : *« Nous ne devrions pas avoir des échanges commerciaux susceptibles de donner à l'Union soviétique un avantage stratégique ou militaire (...) ou de subventionner l'économie soviétique. Ceci n'implique absolument pas une guerre commerciale avec l'Union soviétique. Je serais tout à fait opposé à cela. »*

● A MOSCOU, Tass a annoncé la levée de l'embargo dès le 13 novembre en mettant en relief les réserves formulées par la France sur le commerce Est-Ouest.

Dans une dépêche datée de Washington, l'agence soviétique officielle a attribué cette décision à un échec des Etats-Unis : *« Par le moyen des sanctions décrétées à l'encontre des firmes livrant du matériel à l'U.R.S.S.,* a-t-elle affirmé, *Washington a tenté sans succès de compromettre la construction du gazoduc euro-sibérien. »*

D'autre part, les industriels concernés ont manifesté leur satisfaction, tant chez General Electric que chez Caterpillar, où l'on affirme avoir perdu du fait de l'embargo un contrat de 90 millions de dollars. En France, le responsable du syndicat C.G.T. de Dresser-France a estimé que *« toutes les conditions étaient réunies pour un retour à une situation normale dans l'entreprise havraise »*. Le député (P.C.) de Seine-Maritime et maire du Havre, M. André Duroméa, a ajouté : *« Il s'agit maintenant pour le gouvernement américain de réparer le préjudice causé à Dresser-France. »*

DEUX ANS DE CONFLITS

Les premières négociations des Européens avec l'Union soviétique, pour que celle-ci fournisse du gaz sibérien en échange des moyens de développer ses ressources (technologie et crédits à bon marché), remontent à 1979. Déjà l'administration Carter avait manifesté son inquiétude devant un tel projet. M. Reagan, dès son arrivée au pouvoir en janvier 1981, réaffirmera son opposition à un gazoduc qui, à ses yeux, accroîtra la dépendance énergétique de l'Europe à l'égard de l'U.R.S.S.

Cette position, il l'a soutiendra vigoureusement au sommet d'Ottawa (juillet 1981). Cela n'empêchera nullement les principaux alliés de Washington d'aller de l'avant.

Les montages financiers et plusieurs grands contrats industriels avec Mannesmann, Creusot-Loire, A.E.G., Thomson, Nuovo Pignone, sont conclus à la fin de l'été et au cours de l'automne 1981. Le 20 novembre, Ruhrgas — chef de file ouest-allemand — signe un contrat d'achat de gaz (11,2 milliards de mètres cubes annuels avec les quantités achetées spécialement pour Berlin-Ouest). Les autres suivront. Et d'abord la France dans la soirée du 22 janvier 1982 pour 8 milliards de mètres cubes par an. Au total, l'Europe, qui recevait déjà 27 milliards de mètres cubes de gaz soviétique chaque année, en accueillera 60 milliards de mètres cubes quand les contrats nouveaux auront leur plein effet, vers 1987-1988. En échange — par des contrats séparés, — les industriels occidentaux doivent fournir l'essentiel des tuyaux de 56 pouces, les stations de compression (ingénierie comprise) avec leurs turbines, les compresseurs, les réfrigérants, la télésurveillance du gazoduc, etc. Au total, la mise en valeur des gisements sibériens et la construction du gazoduc devraient coûter entre 8 et 10 milliards de dollars. Par un troisième type d'accords, des groupes de banques, avec pour chefs de file la Deutschebank en Allemagne fédérale et le Crédit lyonnais, se sont engagés à fournir des crédits à l'U.R.S.S., dans un premier temps à 8,80 % quand les taux sur le marché étaient de plus du double. A des taux plus raisonnables depuis lors.

L'affaire polonaise

Entre-temps, le 29 décembre 1981, M. Reagan avait institué un embargo sur les exportations vers l'U.R.S.S. par les sociétés américaines de technologie pétrolière et gazière. C'était là une des sanctions américaines qui répondaient à l'instauration de *« l'état de guerre »* en Pologne. Cela affectait les Européens, principalement pour les rotors de turbines que devait fournir General Electric. Le 18 juin, le président étendait cette mesure aux filiales à l'étranger des sociétés américaines et aux compagnies européennes sous licence américaine. Dès lors, prises entre leurs engagements contractuels envers l'U.R.S.S. (donc les risques de pénalités pour retard) et les sanctions pénales encourues aux Etats-Unis si elles passaient outre à ces nouvelles dispositions, les firmes européennes se retournaient vers leurs gouvernements. Le 23 juillet, l'hôtel Matignon publiait un communiqué pour affirmer que *« les contrats conclus par les sociétés françaises pour la construction du gazoduc d'Ourengoï doivent être honorés »*, et, un mois plus tard, le 23 août — à la veille des premières livraisons, — le gouvernement français réquisitionnait la firme Dresser- France, filiale à 100 % de la société américaine Dresser-Industries, pour qu'elle livre des compresseurs. Le 26 août, les Etats-Unis interdisaient l'exportation de tous produits, services et technologies à Dresser- France et à Creusot-Loire. Tour à tour, après chaque embarquement de matériels destinés au gazoduc, les sociétés européennes seront ainsi sanctionnées — John Brown en Grande-Bretagne, Mannesmann, trois de ses filiales et A.E.G.-Kanis en Allemagne fédérale, Nuovo-Pignone en Italie — le président Reagan limitant cependant, le 9 septembre, l'interdiction de fournir équipements et technologies américaines à ces sociétés dans les seuls secteurs pétrolier et gazier.

Depuis lors, des négociations continuaient à Washington, entre alliés, pour parvenir à un accord global. Dès la fin du mois d'août, les Américains avaient fait savoir que des engagements plus précis de tous sur le commerce Est-Ouest — les matériels exportables et les conditions de crédit — permettraient de lever l'embargo. C'est ce qui s'est passé finalement, le 13 novembre, bien que la France affirme n'être pas partie à l'accord sur le commerce Est-Ouest. En fait, les Américains n'ont jamais vraiment caché que la Pologne n'était qu'un prétexte et que leur ambition était sinon d'empêcher, du moins de ralentir la construction du gazoduc. Ils ont présenté tour à tour une série d'arguments : la dépendance énergétique de l'Europe à l'égard de l'U.R.S.S. d'abord (avec une dépendance gazière de certains pays qui approchera, il est vrai, 40 % vers 1990) ; mais surtout Washington mettait en avant le fait que l'Europe ne devait pas, avec la technologie américaine, renforcer le potentiel économique (sous-entendu : donc militaire) de l'U.R.S.S. Avec une technologie occidentale, des crédits à bon marché et les achats de gaz, l'Union soviétique pourra mettre en valeur 200 milliards de mètres cubes de gaz par an dont 35 milliards seulement seront exportés vers l'Ouest. Le gaz se substituant au pétrole dans l'industrie, ce dernier pourra être exporté contre des devises fortes. Cela, disaient les *« durs »* de l'administration américaine, est *« stratégiquement dommageable »*.

Dans un *memorandum* remis aux Etats-Unis, au mois d'août, la Commission européenne avait répondu que l'embargo américain ne retarderait que faiblement (deux ou trois ans), la construction du gazoduc, qui pourrait être achevé par les Soviétiques ; que la dépendance énergétique européenne ne dépasserait pas 4 % de sa consommation ; que l'embargo épargnerait au moins 2 milliards de dollars à l'U.R.S.S. et pénaliserait les firmes européennes ; enfin qu'il remettait en cause l'utilité des liens technologiques entre les firmes européennes et les américaines. Tant la Chambre des représentants, qui sous la pression des entreprises américaines s'était prononcée pour la levée de l'embargo, que la C.I.A., qui, dans un rapport, avait estimé de faible portée la décision américaine, étaient venus conforter la position européenne. — B. D.

Les décisions de M. Reagan

(Suite de la première page.)

C'était clair : Washington leur forçait la main, avec l'approbation tacite de plusieurs autres alliés qui commençaient à trouver ridicule la poursuite de cette discussion de pure forme, alors que l'accord de fond était établi depuis plusieurs jours *(le Monde* du 11 novembre) et que divers événements encourageaient à en finir avec les sanctions américaines : la mort de Brejnev, l'annonce de la libération de M. Walesa et l'arrivée à Washington, dimanche 14 novembre, de M. Kohl, désireux d'établir de meilleures relations entre les États-Unis et l'Allemagne fédérale.

Dans son allocution, le président a pris soin de ménager la susceptibilité française. La levée de l'embargo n'est pas présentée comme un marché avec les alliés, mais comme le résultat d'une situation nouvelle. *« Les États-Unis,* a-t-il dit, *imposèrent des sanctions contre l'Union soviétique pour démontrer que les politiques d'oppression de celle-ci entraîneraient des coûts substantiels. Maintenant que nous sommes arrivés à un accord avec nos alliés qui permet des mesures plus fortes et plus efficaces, on n'a plus besoin de ces sanctions, et je les lève aujourd'hui. »*

Il s'agit d'un *« accord substantiel sur un plan d'action »*, a expliqué M. Reagan, un accord qui est *« une victoire pour tous les alliés »*. Et de préciser : *« Nous sommes convenus de ne pas engager des échanges qui donneraient à l'U.R.S.S. un avantage militaire ou stratégique, ou qui fourniraient une aide préférentielle à l'économie soviétique, lourdement militarisée. Dans l'application de ces principes, nous surveillerons de manière prioritaire le commerce des produits de haute technologie, y compris ceux qui sont utilisés dans la production de pétrole et de gaz. Nous entreprendrons également une étude urgente sur les alternatives énergétiques de l'Occident, ainsi que sur la dépendance énergétique à l'égard de l'U.R.S.S. »*

M. Reagan a affirmé que *« trois actions immédiates »* étaient décidées :

1) Aucun nouveau contrat d'achat de gaz soviétique ne sera *« signé ou approuvé »* durant les études entreprises ;

2) Les États-Unis et leurs alliés *« renforceront »* les contrôles existants sur le transfert de matériels stratégiques à l'U.R.S.S. ;

3) Ils établiront *« sans délai »* des normes pour leurs relations financières avec l'Union soviétique et chercheront à *« harmoniser »* leurs politiques de crédit à l'exportation.

Le président américain à l'ambassade soviétique

La levée de l'embargo annule deux mesures. L'une, en date du 29 décembre 1981, qui interdisait aux firmes américaines de fournir à l'U.R.S.S. du matériel pour le raffinage et le transport énergétiques. L'autre, en date du 18 juin 1982, qui étendait cette interdiction à leurs filiales étrangères. Demeurent, en revanche, les autres sanctions prises contre l'U.R.S.S. depuis l'instauration de la loi martiale en Pologne : interdiction aux appareils de l'Aeroflot d'utiliser les aéroports américains, fermeture du bureau d'achats soviétiques à New-York, refus de discuter un nouvel accord maritime et gel de divers programmes d'échanges pour l'énergie, la science et la technologie.

Le discours présidentiel a été évidemment bien accueilli par les firmes américaines concernées : General Electric, Dresser, Caterpillar, Baker, Cooper Industries et Smith International. Elles estiment avoir perdu — filiales comprises — quelque 2,2 milliards de dollars, mais aussi un peu de leur crédibilité commerciale.

Personne n'est vraiment convaincu à Washington que l'embargo ait fait plus de mal à l'U.R.S.S. qu'à l'Occident. Même le principal conseiller économique de la Maison Blanche, M. Martin Feldstein, exprimait un doute au cours du week-end, déclarant : *« Les sanctions ont eu un effet temporaire (...), mais elles nous ont atteints, ainsi que nos alliés. Elles n'étaient donc pas un moyen efficace de sanctionner les Russes. »*

On précise bien à Washington que la levée de l'embargo n'est pas un geste de bonne volonté à l'égard du successeur de Brejnev. Prévue depuis plusieurs jours, elle aurait même été retardée par la mort du dirigeant soviétique.

Si M. Reagan voulait vraiment faire un geste, il serait allé à Moscou pour les funérailles, comme le lui conseillait son secrétaire d'État, M. Shultz. C'était une occasion unique, écrit le *New York Times*, et le président n'a pas su la saisir. *« Il n'a montré aucun sens de l'histoire. Il a manqué la chance de se présenter au peuple soviétique autrement que comme une voix distante et aigre. Avec sa belle prestance, Ronald Reagan, dont les manières humanisent les doctrines, eût été aussi efficace à la télévision soviétique que Nikita Krouchtchev quand il était venu ici. »*

A défaut de partir pour Moscou, M. Reagan s'est rendu le 13 novembre à Washington. Il y a passé six minutes, le temps d'écrire dans le livre officiel de condoléances quelques lignes qui se concluaient ainsi : *« Puissent nos deux peuples vivre en paix ensemble dans le monde. »*

ROBERT SOLÉ.

« La France n'est par partie à l'accord annoncé à Washington »

déclare le Quai d'Orsay

« La France, qui a fait connaître en temps utile à ses alliés sa position sur les conditions du commerce Est-Ouest telles qu'elles ont été proposées par les Etats-Unis, n'est pas partie à l'accord annoncé à Washington, a déclaré, le 14 novembre, un porte-parole du Quai d'Orsay. *Elle prend acte de la décision de M. Reagan de lever l'embargo américain sur les fournitures destinées à l'Union soviétique en relation notamment avec le gazoduc eurosibérien. »* Le porte-parole a ajouté que le gouverment français *« estime utile de poursuivre la discussion sur le commerce Est-Ouest »*, mais que celle-ci, si elle a *« permis de réaliser des progrès »*, n'a pas abouti à des *« conclusions définitives »*, et que rien n'a été signé.

Pour sa part, M. Fabius, ministre du budget, a déclaré au « Club de la presse » d'Europe 1 que la levée de l'embargo américain était *« une très bonne chose »*, mais que la France n'est pas d'accord pour qu'un lien soit établi entre la levée de cette décision *« unilatérale »* et *« infondée »* avec d'autres questions : *« Des conversations ont été engagées au niveau des ambassadeurs sur les rapports Est-Ouest, mais elles ne sont pas achevées et dès lors il n'y a pas d'accord »*, a-t-il dit. De même, M. Chevènement, ministre de l'industrie et de la recherche, a déclaré à Antenne 2 que la décision américaine *« a été prise unilatéralement, tout comme la décision d'embargo, alors que nous sommes dans une alliance »*. Il a ajouté toutefois que le geste américain facilitera la reprise d'une concertation normale entre alliés.

Rappelons que M. Mitterrand avait très énergiquement affirmé la position française à ce sujet à l'issue du sommet franco-britannique de Paris, le 5 novembre. Qualifiant l'embargo américain de décision *« unilatérale, injuste, juridiquement très contestable et politiquement inadmissible »*, le président avait ajouté : *« Si on peut s'arranger, tant mieux, mais pas en échange de concessions sur d'autres terrains (...). Pour la France, il n'en est pas question. »* Cela dit, Paris était prêt, *« bien entendu »*, à *« débattre des conditions à poser dans les échanges commerciaux, surtout dans les domaines technologiques, avec les pays de l'Est »* (*le Monde* daté 7-8 novembre).

Le Sénat américain souhaite un contrôle plus strict des exportations de technologie vers l'U.R.S.S.

Washington *(Reuter)*. — La technologie américaine a joué un rôle décisif dans les programmes militaires et industriels soviétiques et a aidé l'U.R.S.S. à réaliser des progrès importants avec un minimum d'efforts, estime un rapport du Sénat publié dimanche 14 novembre. Résultat d'une enquête de dix-huit mois, le rapport recommande une surveillance accrue de la part des services de renseignements et un contrôle plus strict des exportations américaines.

La C.I.A., dans une note remise aux enquêteurs, donne des exemples d'utilisation de la technologie américaine dans la mise au point d'armes soviétiques.

Elle souligne, par exemple, les *« ressemblances frappantes »* entre le dernier modèle soviétique d'avion de surveillance et de détection radar avec les AWACS (Airborne Warning and Control System) américains. Elle déclare que les ingénieurs soviétiques se sont procuré les paramètres techniques de l'avion de transport géant C-5A et d'autres appareils occidentaux. La C.I.A. estime que la dernière génération de missiles intercontinentaux soviétiques a été améliorée par l'acquisition de gyroscopes et d'accéléromètres américains que l'U.R.S.S. n'aurait pas pu mettre au point elle-même si rapidement.

Les Soviétiques tiendront leurs délais

Les décisions annoncées le 13 novembre à Washington mettent fin à un imbroglio juridique qui aurait pu traîner pendant des années devant des juridictions américaines. L'embargo touchait, en effet, au droit des accords de licence, à leur rétroactivité éventuelle et à la souveraineté des États sur les firmes étrangères qui opèrent sur leur sol.

Au-delà de cet aspect juridique, cette reculade de l'administration Reagan va permettre aux firmes américaines et européennes d'honorer leurs contrats à l'égard de l'U.R.S.S. General Electric va pouvoir fournir aux sociétés John Brown (G.-B.), A.E.G. Kanis (R.F.A.) et Nuovo Pignone, les rotors des cent vingt-cinq turbines qui permettront à Creusot-Loire, à A.E.G. et à Nuovo-Pignone de fournir les stations de compression qui doivent jalonner les 4 500 kilomètres du gazoduc. La levée de l'embargo sur les matériels et sur les licences permettra, en outre, à de nombreuses sociétés (comme Dresser France) d'apporter leur contribution à la mise en valeur du gaz sibérien.

Feu vert pour l'Italie

Pour l'Italie, cet accord entre les Américains et leurs alliés devrait jouer comme un feu vert à la signature définitive du contrat d'achat de gaz soviétique. Les Italiens, qui avaient signé un accord de principe, avaient ensuite décidé d'une pause du fait des événements en Pologne.

Globalement, cela devrait donc permettre aux Soviétiques de tenir leurs délais : le gaz acheté par les Européens dans le cadre de ces nouveaux contrats, arrivera dans le courant de 1984 et les contrats joueront pleinement vers 1987.

En revanche, les engagements qu'auraient pris les pays européens sur le commerce Est-Ouest ne pèseront guère : alors que la consommation d'énergie baisse partout et que l'U.R.S.S. entrera déjà — en moyenne — pour plus de 30 % dans l'approvisionnement gazier de l'Europe, nul ne songerait à de nouveaux contrats et à un troisième gazoduc. Quant aux conditions des crédits publics à l'Union soviétique, elles ont été révisées, dans le cadre de l'O.C.D.E., en juillet. L'U.R.S.S., ayant été « replacée » dans la catégorie des riches pays industrialisés, devra désormais acquitter un taux de 12 %. En ce domaine, il est vrai, la France est quelque peu piégée puisqu'elle est partie à cet accord sur les crédits publics et que ses crédits privés — du fait des taux sur le marché français — sont nettement plus élevés que ceux des Allemands ou des Japonais par exemple. Or les achats de matériels sont de plus en plus souvent liés aux conditions de crédit. Et déjà la France n'a obtenu qu'un peu plus de 5 milliards de francs de commandes soviétiques contre 10 milliards pour les Allemands.

Au-delà de ces effets immédiats, cette affaire risque de laisser des traces profondes de part et d'autre de l'Atlantique. Jamais, sans doute, les pays européens n'auront à ce point ressenti les dangers qu'il y a à dépendre technoloigiquement d'un pays, fût-il un allié. Prendront-ils les mesures pour remédier à cette dépendance ? Et comment ne pas ressentir que l'embargo a porté atteinte à l'ensemble du commerce des accords de licence ? — *B. D.*

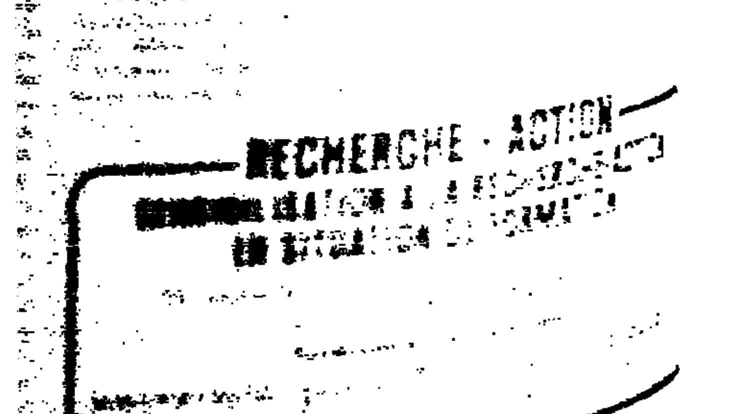
هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

levée de l'embargo améri...

...cisions de M. Reagan

Les Soviétiques ...



PROCHE-ORIENT

L'explosion du quartier général israélien de Tyr

Les enquêteurs n'écartent pas la thèse d'un accident

Jérusalem *(A.F.P.)*. – Les Israéliens ont été invités à s'associer ce lundi 15 novembre à une journée de deuil national à la mémoire des soldats disparus dans l'explosion du quartier général à Tyr (Sud-Liban).

Le bilan officiel de cette catastrophe – la plus grande dans l'histoire de l'armée israélienne – a été établi samedi soir par l'armée à 89 morts (75 soldats israéliens, 14 civils libanais et palestiniens) et 56 blessés, dont 28 militaires. Les recherches ont été interrompues samedi, les ruines du bâtiment ayant été complètement dégagées.

Deux hypothèses sont retenues par la commission d'enquête officielle : celled'une bombe préalablement placée à l'intérieur du bâtiment et celle de l'accident, provoqué par une fuite de gaz.

Des spécialistes militaires ont affirmé à la radio « *n'avoir pas décelé dans les décombres d'odeur de dynamite, de cordite ou de nitroglycérine, mais une odeur de gaz butane* ». Aucune trace d'explosif n'a été découverte non plus sur les lieux, ont-ils indiqué. Cependant, à l'encontre de cette thèse, les grandes bonbonnes de gaz, qui servaient aux cuisines, ont été retrouvées intactes à l'extérieur du bâtiment. Les enquêteurs envisagent également la possibilité que les explosifs aient été cachés à l'intérieur du bâtiment, celui-ci avait autrefois abrité le quartier général de l'O.L.P., et des explosifs auraient pu y être entreposés sans que l'armée israélienne ne les découvre. De plus, plusieurs dizaines de Libanais venaient chaque jour remplir des formalités administratives.

La mort de Mme Begin

D'autre part, les ingénieurs du génie militaire ont indiqué au *Jérusalem Post* que l'immeuble de sept étages n'avait pas de fondation et reposait sur de simples piliers centraux, ce qui pourrait expliquer que l'immeuble se soit effondré comme un chateau de cartes.

M. Begin a d'autre part regagné Israël dans la nuit de dimanche à lundi, venant de Californie, après l'annonce du décès de sa femme Aliza, morte samedi à l'âge de soixante-deux ans. Le porte-parole de M. Begin a indiqué que le premier ministre, *qui semblait très abattu*, n'avait « *presqe pas ouvert la bouche* » mendant le vol.

Le premier ministre s'est abstenu de toute déclaration à son arrivée et à aussitôt gagné sa résidence à Jérusalem où les funérailles de son épouse devaient avoir lieu ce lundi matin, dans la plus stricte intimité.

Aliza Begin sera enterrée au cimetière du mont des Oliviers (Jérusalem-Est), à proxilité des sépulturés de deux combattants de l'Irgoun (l'organisation clandestine armée qu'a dirigée M. Begin avant l'indépendance d'Israël en 1948) *qui avaient préféré se* donner *la* mort dans leur cellule plutôt que d'être exécuté par les Britanniques.

L'annonce de la mort de Mme Aliza Begin a rendu encore plus oppressant le climat que règne en Israël et nombreuses étaient les spéculations sur les conséquences de ce décès sur les moral du premier ministre, déjà profondément affecté par le nombre des pertes subies par l'armée israélienne à Tyr.

On s'interroge donc légitimement en Israël sur les effets de ces drames sur le moral et la santé, déjà fragile, du premier ministre. Selon les premières indications fournies par son entourage, M. Begin a, pour l'instant, décidé de continuer à exercer se charge, dont il a une conception historique. Il y a peu plus d'un mois, évoquant sa succession, il avait affirmé que sa carrière politique dépendrait de la santé de sa femme, et *il envisageait* de se consacrer davantage à sa femme après les élections de 1983.

LA VISITE DE M. CHEYSSON A KOWEIT

La France va livrer du matériel militaire à l'émirat

La France et le Koweït ont exprimé, dimanche 14 novembre, leur commune « *préoccupation* » face à la poursuite de la guerre irano-irakienne, à l'issue de la visite de M. Cheysson dans l'émirat. Au cours d'une conférence de presse, le ministre des relations extérieures a expliqué qu'un des principaux objectifs de sa visite était d' « *examiner le rôle que la France pourrait jouer afin de mettre un terme à cette guerre* ».

Faisant allusion au projet américain d'organiser avec l'aide du sultanat d'Oman une « *force de déploiement rapide* » dans le Golfe, M. Cheysson a réaffirmé l' « *attachement de la France à la liberté de circulation* » dans la voie d'eau, mais a ajouté : « *Ce n'est pas à nous d'imposer cette liberté de navigation. Il n'est pas question que nous envisagions une force internationale pour interférer dans les eaux qui ne sont pas les nôtres.* »

M. Cheysson a précisé qu'une délégation militaire française se rendra à *Koweït pour poursuivre les entretiens* sur la coopération dans ce secteur qu'il a eus avec ses interlocuteurs koweïtiens. Il a indiqué que la France livrera à l'émirat des Mirage F-1, des missiles et des chars. En outre, cheikh Salem Al-Sabah, ministre koweïtien de la défense, effectuera prochainement une visite en France. Enfin, Koweït s'est engagé à confirmer sa commande de onze Airbus.

D'autre part, M. Rocard, qui effectuait depuis jeudi une visite de quatre jours en Arabie Saoudite, a poursuivi dimanche ses entretiens avec les dirigeants saoudiens. Le ministre d'Etat ministre du Plan a notamment rencontré le prince sultan Ben Abdel Aziz, vice-premier ministre, et les membres « économiques » du cabinet.

Enfin, Radio-Bagdad a annoncé dimanche que les forces irakiennes avaient repoussé la veille une attaque iranienne dans la région de Missan, à 250 kilomètres au sud-est de Bagdad. Selon la radio, « *quatre millions* » d'Irakiens sont descendus *dans la rue samedi pour manifester* leur soutien au président Saddam Hussein. La presse irakienne souligne qu'il s'agit d'un « *plébiscite de fait* » de la politique du chef de l'Etat. Le premier ministre iranien, M. Hussein Moussavi, a aussitôt réagi en déclarant à Téhéran que l'organisation d'un référendum en Irak sous le contrôle des autorités religieuses et d'observateurs du monde musulman « *aboutirait au renversement de M. Saddam Hussein* ». – *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Angola

- M. GUY PENNE, conseiller à l'Elysée pour les affaires africaines et malgaches, se rendra en Angola du 18 au 20 novembre, où il rencontrera le président Dos Santos ainsi que plusieurs ministres.

- LE COUT DE LA DÉFENSE. – Luanda a investi en sept ans plus de 10 milliards de dollars pour assurer sa défense, a rapporté, jeudi 11 novembre, l'agence angolaise de presse Angop, citant un discours prononcé jeudi par le président Dos Santos à l'occasion du septième anniversaire de l'accession du pays à l'indépendance. L'Angola achète presque tout son équipement militaire à l'Union soviétique et des milliers de soldats cubains stationnent depuis 1975 sur son territoire.

Canada

- M. JEAN DRAPEAU a été réélu, dimanche 14 novembre, maire de Montréal. L'opposition, qui n'avait que deux sièges au *conseil municipal sortant, face au* parti de M. Drapeau, le Rassemblement des citoyens de Montréal (R.C.M., qui ne joue un rôle qu'au niveau municipal), renforce néanmoins sa position, puisqu'elle obtient dix-huit sièges (sur cinquante-sept). C'est la huitième fois que M. Drapeau, qui est âgé de soixante-six ans, remporte ces élections. Il avait été élu maire pour la première fois en 1954 et n'a perdu qu'une seule consultation, celle de 1957. – *(Corresp.)*

Égypte

- LES AUTORITÉS ÉGYPTIENNES ont décidé, dimanche 14 novembre, de libérer quatre-vingt-quatre extrémistes musulmans arrêtés avec des milliers d'autres à la suite de l'assassinat du président Sadate en octobre de l'année dernière, a annoncé l'Agence du Moyen-Orient. Un autre groupe de cent soixante-douze extrémistes avait déja été libéré au début du mois. Les autorités égyptiennes n'ont jamais rendu public le nombre exact de personnes arrêtées après l'assassinat du président Sadate. – *(A.P.)*

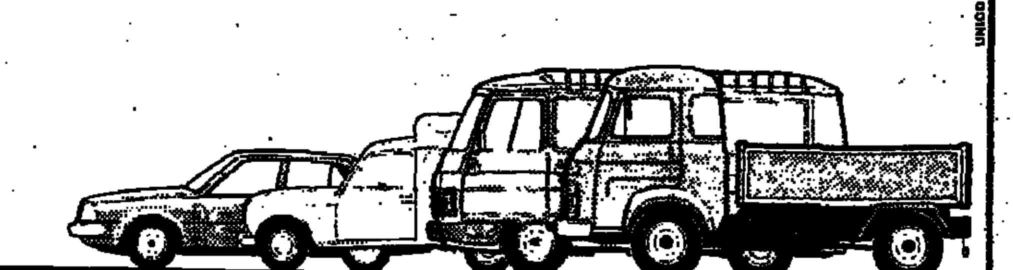
Haute-Volta

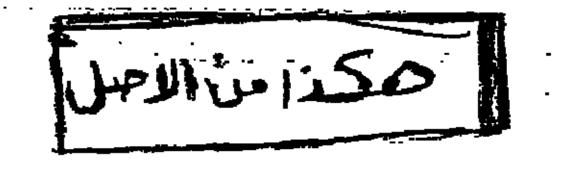
- LE SORT DU GÉNÉRAL LAMIZANA. – Chassé du pouvoir en 1980 et aujourd'hui âgé de soixante-six ans, l'ancien président Lamizana a été assigné à résidence, le 7 novembre, dans une villa d'Ouagadougou, où il est libre de recevoir des visiteurs. Il a déclaré avoir été bien traité pendant ses deux années de détention. Les autres dignitaires de la IIIe République ont également regagné leurs domiciles respectifs dans la capitale voltaïque, où ils sont aussi assignés à résidence. C'est notamment le cas de M. Conombo, ancien premier ministre, et de M. Ouedraogo, ancien président de l'Assemblée nationale. D'autre part, une semaine après le coup d'Etat du Conseil provisoire de salut du peuple présidé par le commandant Jean-Baptiste Ouedraogo, Ouagadougou a retrouvé sa physionomie habituelle, mais on ignorait encore, dimanche 14 novembre, les intentions et même la personnalité des nouveaux dirigeants. – *(A.F.P.)*

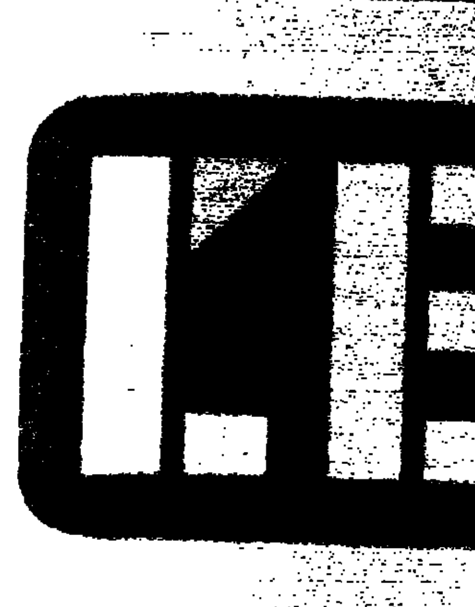
Nigéria

- LA FIN DE LA VISITE DE M. BUSH. – Avant d'interrompre sa tournée africaine, dimanche 14 novembre, pour assister aux obsèques de Brejnev, le vice-président américain a fait état, samedi à Lagos, des « *critiques franches et constructives* » de la part des Nigérians à l'égard de la politique américaine en Afrique australe, notamment des relations entre Washington et Pretoria. Le communiqué conjoint américano-nigérian fait cependant mention de la « *cordialité* » et de la « *compréhension* » ayant caractérisé les entretiens bilatéraux. M. Bush doit reprendre sa tournée africaine en Zambie après son bref séjour en Union soviétique. – *(A.F.P.)*

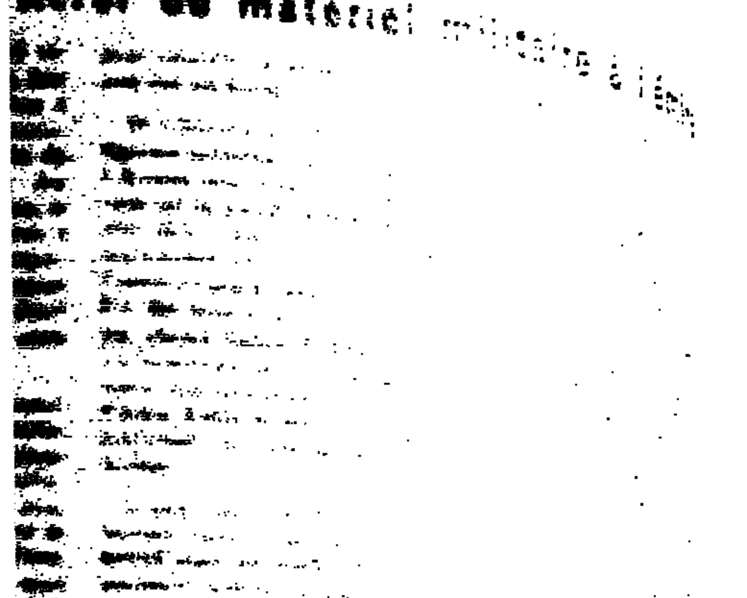


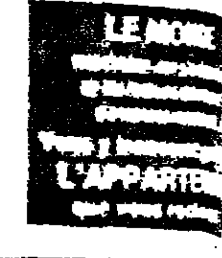




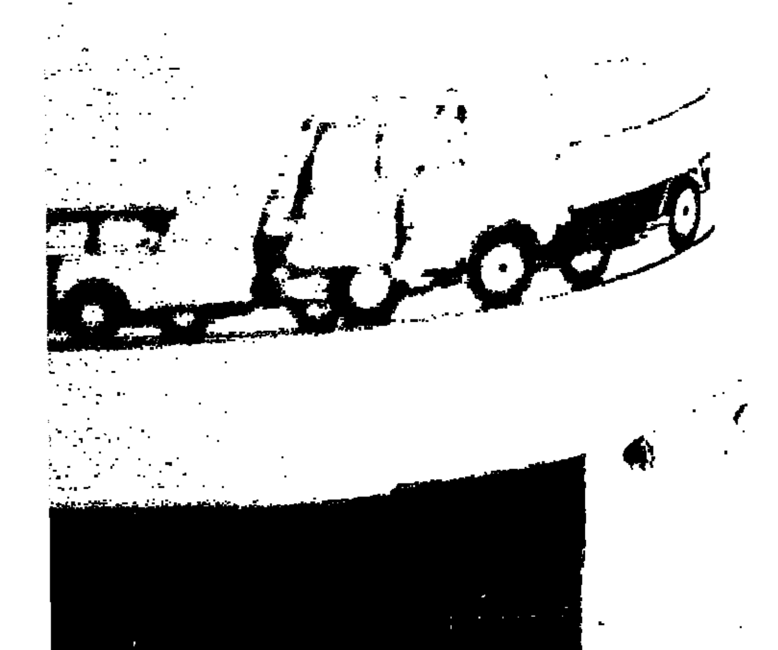


هكذا من الأصل









Le Monde

politique

LA CONVENTION NATIONALE DES CLUBS PERSPECTIVES ET RÉALITÉS

M. GISCARD D'ESTAING : pour une solution de rechange crédible

Le choix d'un slogan tel que « *Le socialisme, cela ne marche pas* » ne suffit pas à rendre crédible l'opposition aux yeux d'une opinion publique qui ne lui accorde toujours pas sa confiance.

Réunis en convention nationale à Versailles, samedi 13 et dimanche 14 novembre, les clubs Perspectives et Réalités se sont rangés à cette évidence. Et avec eux leur invité d'honneur, M. Giscard d'Estaing.

Cette faiblesse de l'opposition a conduit MM. Jean-Pierre Fourcade et Jean-François Deniau à mettre en doute l'efficacité de l'U.D.F., dont les clubs sont une des composantes, et qui tiendra son congrès les 27 et 28 novembre prochain.

Elle a incité l'ancien président de la République à parler de « *méthode* », méthode nouvelle de gouvernement adaptée à une société qui évolue chaque jour de manière imprévisible, contradictoire, mais aussi méthode nouvelle pour l'opposition qui doit, selon lui, modifier son attitude, ses comportements, afin d'apparaître, à terme, comme une solution de rechange crédible.

Une méthode pour l'opposition, mais pas encore de programme seulement quelques orientations qui pourraient être précisées devant le congrès de l'U.D.F.

Dimanche, les mille cinq cents participants à la convention nationale applaudissent longuement l'arrivée de M. Giscard d'Estaing, accompagné de son épouse.

M. Jean-Pierre Fourcade, qui devient président d'honneur, trace le bilan des sept années pendant lesquelles il a dirigé les clubs. Il propose à l'opposition un code de déontologie. Il lui suggère notamment de se montrer « modeste », l'engage à demeurer « fidèle » à l'ancien président de la République et lui demande de se montrer « *vigilante sur les libertés* ». Il estime enfin que l'opposition doit se montrer « responsable » et ne pas « *se dérober s'il est des sujets ou des moments où l'unité nationale est requise* ».

M. Fourcade insiste sur le rôle des clubs dans l'opposition qui doivent « *contribuer à la transformation de l'U.D.F. qui, sans aller jusqu'à la fusion, doit améliorer son efficacité* ».

« *Je suis venu réfléchir avec vous*, commence M. Giscard d'Estaing, qui conduit sa réflexion à partir du constat selon lequel « *le socialisme, cela ne marche pas* ». Il explique : « *Les Français, avant même d'être déçus par les résultats* [du socialisme] *sont déçus par la manière de faire, ressentie comme rigide, centralisatrice, réductrice de possible, nivelante et souvent intolérante (...). Le socialisme qu'on nous propose est peut-être adapté à une société en moyen développement, mais il est totalement inadapté à la complexité de notre société avancée.* » Il ajoute : « *Lorsque le système est mauvais, des intentions, même bonnes, aboutissent à des désillusions, blocages ; elles se retrouvent au cimetière des occasions perdues.* » Il cite comme exemple les nationalisations, la réforme de l'audiovisuel, les dévaluations et la cinquième semaine de congés payés, à propos de laquelle il précise : « *J'étais, je suis et je reste favorable* [à cette mesure]. *Quand une grande partie de la population française dispose d'un avantage social, on ne peut le refuser à d'autres.* »

Trois grandes orientations

Après cette démonstration dé l'échec d'un système, M. Giscard d'Estaing se demande comment pourrait « marcher » la société française. Il note qu'elle s'est profondément transformée au cours des dix ou quinze dernières années, « *beaucoup plus que durant les trente années précédentes* », et que cette évolution est diversement accueillie. Une telle société exige, selon lui, une « *nouvelle méthode de gouvernement* ». Il déclare notamment : « *Gouverner la France aujourd'hui n'est pas adapter la France aux vues des gouvernants, ce n'est pas lui imposer un modèle de société, mais entretenir la capacité d'adaptation du pays à des avenirs peu prévisibles et qui ne dépendent pas entièrement de lui. C'est observer la réalité plutôt que d'appliquer des dogmes rigides. Il faut faire confiance à la société française au lieu de l'empêcher de devenir elle-même.* » Il résume d'une formule : « *Gouverner la France, c'est piloter l'adaptation de la société française à la modernité.* »

Cette nouvelle méthode de gouvernement suppose, selon lui, trois grandes orientations. Il s'agit d'abord de « *libérer la créativité. Le libéralisme*, explique t-il, *ce n'est pas le choix d'un système d'organisation particulier, c'est rendre le pouvoir aux Français eux-mêmes.* » Il suggère : « *Le gouvernement futur devra prendre très vite des décisions symboliques* [en ce sens]. » Il évoque notamment la suppression du monopole de la radio-télévision et « *l'autorisation immédiate de créer des entreprises dans les secteurs inutilement nationalisés* ». Il s'agit, ensuite, poursuit l'ancien chef de l'Etat, d'« *organiser le repli historique de l'Etat* ». Cela pourrait se traduire en matière d'éducation par la « *décentralisation du système éducatif*, précise-t-il, avant d'ajouter : « *Ce repli doit se compenser par une manière plus moderne d'accomplir les tâches d'impulsion de l'Etat.* »

Il s'agit enfin, explique-t-il, de rechercher « *une gestion diversifiée et personnalisée du progrès social* ».

Le troisième volet de la réflexion de M. Giscard d'Estaing s'organise autour de la contribution de l'opposition à cette bonne marche de la société. L'ancien président de la République estime que l'opposition doit « changer d'attitude et de « méthode » pour faire face à ses « missions » qui sont « *d'être perçue à terme comme une alternative crédible de gouvernement et d'entretenir, dès aujourd'hui, le contrôle social, en créant des idées, en exerçant des pressions démocratiques qui s'imposent en partie à l'action du gouvernement* ». Il juge que, pour l'instant, « *l'opposition exerce activement son rôle dans les institutions, mais pas complètement dans la société française* ». Il reconnaît, d'autre part, que si l'opinion est « démobilisée », elle n'est pas « démotivée ».

L'opposition doit, selon M. Giscard d'Estaing, « *faire entrer dans la vie politique une perspective d'avenir, et ne pas laisser la pensée politique accaparée par le gouvernement* ». C'est de la manière dont se comporteront les partis de l'opposition et leurs chefs que viendra la crédibilité d'une alternative, estime-t-il en ajoutant : « *cette attitude préfigurera la méthode de gouvernement* ». M. Giscard d'Estaing juge à ce propos que le débat sur la nécessité d'un programme est un faux débat. Il explique que, quand les Français demandent un programme, c'est pour savoir où ils vont, mais que cela ne signifie pas qu'il faille se livrer à un catalogue de propositions chiffrées. M. Giscard d'Estaing insiste sur la deuxième mission attribuée à l'opposition, celle de « contrôle social ». Il juge qu'il ne faut pas négliger l'influence que peut avoir une opposition qui « *gère plus de la moitié des départements, la moitié des régions et a la majorité au Sénat. Il faut*, explique-t-il, *exercer une pression démocratique constante pour faire en sorte que les dégats soient limités.* » Il donne deux limites à cette pression : « *la politique du pire — il est souhaitable que la France sorte de l'expérience actuelle avec le moins de dommages possible* — et la *compromission avec le pouvoir.*

M. Giscard d'Estaing invite les Français à ne pas se résigner. Il conclut en affirmant : « *Nous devons compenser la montée de la désillusion socialiste par la montée de l'espérance libérale.* »

M. Jean-François Dediau, nouveau président des clubs, dénonce les discours de « pompier pyromane » du gouvernement. Il s'interroge, comme l'avait fait M. Fourcade, sur la vocation des clubs et l'avenir de l'U.D.F. Il insiste sur le rôle « traditionnel » des clubs, de « *réflexion et de proposition* » et estime : « *C'est un autre libéralisme à vocation sociale qu'il faut établir.* » Il souhaite d'autre part que les clubs « *composante à part entière de l'U.D.F., soient un mouvement politique et que les candidats adoptent, pour les élections municipales, l'étiquette U.D.F.-Clubs* ». Il constate que l'U.D.F. « *ne correspond pas tout à fait à ce qu'attendent les Français* » et estime : « *Six doctrines, c'est trop !* (L'U.D.F. compte six composantes). Il ajoute : « *On ne gagne pas des élections en se présentant comme un cartel électoral. Il nous faut réfléchir à de nouvelles méthodes sans changer les statuts.* »

M. Deniau écarte l'éventualité d'une séparation de l'U.D.F. en deux ailes, l'une libérale et l'autre sociale, et défend une union dont les clubs seraient les « *gardiens* ». Après avoir fait part de son rêve de voir un jour réunis, sur une même photographie, MM. Chirac, Giscard d'Estaing et Barre, il suggère que l'union de l'opposition soit scellée par un « *pacte d'alliance qui assure la cohérence d'action et la totalité des reports* » qui prendrait la forme de « *dix engagements devant les électeurs* ». Selon lui, la conclusion d'un tel pacte permettrait à l'opposition de retrouver la confiance des Français.

● *La fédération de Paris du Mouvement gaulliste populaire*, né de la fusion de l'U.D.T. (Union démocratique du travail) et de la F.R.P. (Fédération des républicains de progrès), a désigné comme secrétaire fédéral M. Bernard Sexe. Le mouvement souhaite à Paris « *la constitution d'une large liste d'union de la majorité présidentielle permettant la victoire des forces de progrès contre Jacques Chirac* ».

LA DISCUSSION BUDGÉTAIRE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

● Anciens combattants : le résistible rattrapage du « rapport constant »

« *Elève Laurain, vous avez fait un très bon premier trimestre, mais il y a un certain relâchement : reprenez-vous avant l'examen, sinon vous courez à l'échec !* » Le propos de M. Vacant (P.S., Puy-de-Dôme) résume bien le sentiment de l'ensemble des députés, ce samedi 13 novembre, lors de la discussion du budget des anciens combattants. M. Mauger (R.P.R., Vendée) abonde dans ce sens. « *Déception et inquiétude* », ajoute M. Nilès (P.C., Seine-Saint-Denis). « *Budget de routine, sans imagination, sans initiative ; à peine un budget de reconduction* », résume M. Brocard (U.D.F., Haute-Savoie).

Qu'en est-il ? Avec un total de crédits de 24 milliards 503 millions de francs, le budget des anciens combattants pour 1983 n'augmente que de 6,05 % par rapport à 1982 (cette année-là, le budget augmentait de 20 %). Les pensions de guerre et d'invalidité représentent 21,25 milliards, soit 86,8 % du budget (+ 5 %), l'action sociale 2,37 milliards, soit 9,7 % budget (+ 13,5 %), les moyens des services et les interventions publiques 876 millions, soit 3,5 % du budget (+ 12,1 %). Une centaine d'emplois vont disparaître en 1983, mais M. Laurain a précisé que cette mesure n'entraînera aucun licenciement puisqu'il s'agit de postes vacants.

Le point le plus contesté de ce budget, c'est — comme chaque année — le rattrapage du « rapport constant ». Le retard constaté est de 14,26 %. L'écart a été comblé à hauteur de 5 % par la première loi de finances rectificative en juillet 1981. En outre, la prise en compte de l'intégration de l'indemnité mensuelle spéciale dans l'indice de référence des pensions prévue par le budget pour 1983 permet de revaloriser de 1 % l'indice de référence du rapport constant. Le chiffre de 14,26 %, souligne le rapporteur spécial de la commission des finances, M. Dumont (P.S., Meuse), « *est devenu un symbole, et il y va dans cette affaire du respect de la parole donnée* ». Plusieurs députés l'ont souligné : pendant la campagne présidentielle, M. Mitterrand s'était engagé à respecter ce pourcentage. Bref, 14,26 % − 5 % = 9,26 % − 1 % = 8,26 %. Manque donc 8,26 % pour que les engagements soient tenus. C'est donc la « *réprobation générale* » dans le « monde combattant », si l'on en croit M. Mauger. budget n'est pas « *réconfortant* », ajoute M. Tourné (P.C., Pyrénées-Orientales).

Le ministre des anciens combattants va-t-il se laisser fléchir ? « *Le mystère subsiste ce samedi matin. Comme vos prédécesseurs*, déclare M. Brocard, *vous nous réservez, paraît-il, une surprise.* » En réalité, il n'y avait pas de surprise du tout, étant donné que tout le monde savait depuis plusieurs jours que le gouvernement était disposé à « *faire un geste* ». Ce geste a été accompli par l'adoption d'un amendement majorant les crédits de 295 millions de francs, soit 1,40 % de plus dans l'indice de référence.

8,26 % − 1,40 % = 6,86 %, qu'il reste à rattraper. 6,86 % ou 7,86 %, puisque certains députés estiment que le 1 % résultant de l'intégration de l'indemnité spéciale ne peut être pris en compte. M. Laurain a affirmé que le rattrapage sera terminé au plus tard dans le budget de 1986. Il a tenu auparavant à souligner : « *On ne peut accepter la rigueur que pour les autres. Cette rigueur ne signifie pas le retour du mépris ni la pénurie.* » Cet effort supplémentaire constitue un « *maximum* » pour le moment, a-t-il ajouté. Les députés de l'opposition ont estimé que ce maximum était insuffisant ; ceux de la majorité s'en sont contentés.

L. Z.

● Formation professionnelle : toujours prioritaire

La discussion du budget du ministère de la formation professionnelle se résume, pour l'esssentiel, à l'examen des crédits. Il suffit, pour prendre la mesure de l'effort que l'Etat consacre à la formation professionnelle, d'écouter le rapport spécial de la commission des finances, en l'occurence M. Michel Berson (P.S., Essonne) : « *Les crédits, qui s'étaient accrus de 27,4 %* (budget pour 1982), *augmentent encore de 28,7 %, pour atteindre 13 milliards 440 millions. En deux ans, les moyens d'intervention de l'Etat en faveur de la formation professionnelle se seront accrus de 64 % en francs courants, de 38 % en francs constants, alors que, de 1979 à 1981, ils avaient régressé de 5,7 % en francs constants* (...). *En ce qui concerne les rémunérations, un effort d'harmonisation est accompli. Les jeunes de 16 à 18 ans reçoivent, désormais, 500 F par mois, et 700 F au-delà du sixième ; les primo-demandeurs d'emploi de 18 à 21 ans perçoivent 30 % du SMIC et ceux qui ont plus de 21 ans 40 % du SMIC. En vertu du décret du 23 septembre 1982, les handicapés et certaines catégories de femmes seront rémunérés à 90 % du SMIC.* »

M. Gissenger (R.P.R., Haut-Rhin) : *Les actions de formation financées par l'Etat en 1981 ont intéressé 1 036 000 stagiaires, qui ont suivi 232 millions d'heures de stage. Les jeunes y ont pris une grande place : 213 000 d'entre eux ont bénéficié du « plan avenir jeunes », entre le 1er juillet et le 30 juin 1982.* »

Compte tenu de cette nette priorité en faveur de la formation professionnelle, les critiques, y compris de la part de l'opposition, ont donc été très limitées. M. Rigout, ministre de la formation professionnelle, a donné plusieurs précisions et a défini les grands axes de son action :

1) la qualification et l'insertion sociale des jeunes, dont les crédits passent de 2 674 millions à 4 4786 millions, soit une augmentation de 79 %. Les crédits de la campagne « Un métier pour réussir » sont portés de 750 millions à 2 250 millions. Au 1er novembre, 874 permanences d'accueil et missions locales fonctionnaient et elles avaient accueilli 80 000 jeunes de 16 à 18 ans ; 2) le développement de l'apprentissage, dont les crédits augmentent de 18 % (200 000 jeunes sont concernés par cette voie de formation ; 3) la rénovation de l'A.F.P.A. (Association nationale pour la formation des adultes) : les autorisations de programme passent de 122 à 289 millions, soit une augmentation de 137 % par rapport à l'année précédente. Un contrat de solidarité concernant 500 formateurs facilitera l'adéquation entre formations et besoins ; 4) poursuite des actions sectorielles dans les secteurs considérés comme prioritaires pour le développement de notre appareil productif (filière électronique notamment).

M. Rigout a déclaré, d'autre part : « *L'augmentation des crédits n'est pas notre seul atout. Nous les utilisons délibérément de façon sélective et plus efficace. Nous voulons, d'une part, que l'utilisation du Fonds de la formation professionnelle accompagne, voire favorise, les choix industriels. Mais nous voulons, d'autre part, apporter au système de financement par les entreprises les aménagements qu'appelle une plus grande efficacité.* » Le ministre a encore souligné : « *L'ensemble des crédits décentralisés de l'enveloppe de la formation professionnelle — dotation de décentralisation et ressources propres — s'élève à 2 milliards 755 millions* ».

L.Z.

A L'EXTRÊME DROITE

M. Roger Girard élu secrétaire général du Parti des forces nouvelles

Le cinquième congrès national du Parti des forces nouvelles (P.F.N.), réuni samedi 13 et dimanche 14 à Paris, a consacré le changement de stratégie dans lequel cette formation d'extrême droite s'était engagée après l'insuccès de la tentative de candidature de son ancien chef de file, M. Pascal Gauchon, à l'élection présidentielle de 1981. Ce dernier ne fait plus partie des nouvelles instances dirigeantes du P.F.N., qui avait enregistré une réduction de ses effectifs militants à la suite de cet insuccès.

Le nouveau bureau politique du parti est composé de trois membres : MM. Jack Marchal, Roland Hélie et Roger Girard, qui a été élu, dimanche matin, à huis clos, secrétaire général. Ces trois militants figuraient parmi les membres de la direction collégiale du parti, mise en place, provisoirement, après la victoire de la gauche aux élections législatives. Le nouveau conseil national du P.F.N. comprend vingt-neuf membres, parmi lesquels les délégués des sections de quinze ville (Paris, Lyon, Marseille, Strasbourg, Nantes, Bordeaux, Nancy, Toulouse, Avignon, Perpignan, Toulon, Parthenay, Valence, Aix-en-Provence, Saint-Brienc).

Les congressistes — près de deux cents délégués — ont réaffirmé l'opportunité de réviser la stratégie qu'avaient adoptée les fondateurs du parti an 1974. Estimant que « *l'option consistant à « droitiser » les partis libéraux a échoué* », ils ont exprimé leur volonté de réaffirmer l'identité de leur formation au sein de la droite nationaliste, sans s'isoler des autres courants de l'opposition : « *Notre but est de contribuer à l'émergence d'une opposition dynamique et combative au régime socialo-communiste et non d'attendre béatement que celui-ci s'écroule subitement comme le font l'U.D.F. et le R.P.R. La politique désastreuse du gouvernement doit être combattue radicalement par tous les moyens légaux, électoraux ou autres.* »

Aux élections municipales, le P.F.N. défendra un programme en six points : 1) « *Contre la mainmise de l'Etat-P.S. sur les libertés municipales* » ; 2) « *Pour la sécurité des personnes et des biens* » ; 3) « *Pour la défense de la liberté de l'enseignement et le rétablissement des subventions à l'école libre* » ; 4) « *Pour une reprise an main des maisons de la culture contrôlées par la nomenklatura socialo-communiste* » ; 5) « *Pour un encouragement à l'investissement des P.M.I. et P.M.E., clefs de voûte de la vie économique et locale* » ; 6) « *Contre le vote d'immigrés aux scrutins locaux* ».

Ce programme sera précisé prochainement.

Concluant les travaux du congrès, le nouveau leader du parti, M. Girard, a notamment déclaré : « *Nous étions les seuls à dire que le libéralisme « avancé » de Giscard d'Estaing conduirait à long terme aux succès de nos adversaires, les socialo-communistes. Nous avons eu tort d'avoir raison trop tôt (...). Surtout qu'on ne nous parle plus jamais de centre (...). Nous refuserons tout soutien politique à un parti politique qui se recommanderait du centre ou d'un libéralisme avancé. Maintenant, notre parti doit se tourner vers l'action concrète et non vers le ressassement de doctrines périmées. Nous ne voulons pas de militants qui ressassent sans cesse leurs déceptions. Nous voulons des militants porteurs d'idées nouvelles surtout pour la jeunesse (...). Soyons les héritiers et défenseurs des indispensables traditions et valeurs morales de l'Occident. Nous maintiendrons et restaurerons les grandes traditions, car nous sommes les adversaires déterminés de la décadence intellectuelle et morale qui ruine notre nation.* »

[M. Roger Girard, trente-sept ans, chef d'entreprise, est membre du P.F.N. depuis 1975. Candidat aux élections cantonales de mars 1979 dans le canton de Rennes-I, il avait recueilli 208 voix sur 4 763 suffrages exprimés.

Depuis le mois de février, M. Girard occupait les fonctions de porte-parole du P.F.N.]

[M. Roland Hélie, vingt-quatre ans, directeur de société, membre du P.F.N. depuis 1974, avait dirigé la campagne de M. Pascal Gauchon à l'élection présidentielle de 1981.]

[M. Jack Marchal, trente-six ans, journaliste, membre du P.F.N. depuis sa création, dirige la publication *Pour un ordre nouveau.*]

Deux élections municipales...

● **GIVET (Ardennes) (1er tour).**

Inscr., 4 250 ; vot., 2 351 ; suffr. expr., 2 309. MM. Samson, R.P.R., 1 378, *ELU ;* Michaleak, P.C.F., 662 ; Valentin, sans étiq., 269.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement d'André Bertrand, R.P.R., maire et conseiller général, décédé le mois dernier.

Au premier tour des élections municipales de mars 1977, la liste conduite par André Bertrand avait obtenu 1 460 voix et la liste d'union de la gauche conduite par M. Stevenin, P.S., 1 344 pour 2 851 suffrages exprimés.]

● **SAINT - LAURENT - BLANGY (Pas-de-Calais) (1er tour).**

Inscr., 3 920 ; vot., 2 297 ; suffr. expr., 2 218. Mme Jeannine Thibaut, opp., 1 387 voix, *ELUE ;* MM. Jean-Paul Fleurquin, P.S., 629 ; Jean-Claude Danglot, P.C., 202.

[Il s'agissait de pourvoir le siège laissé vacant par le décès du maire de la commune, Raoul Thibaut (socialiste dissident).

Aux élections municipales de mars 1977, Raoul Thibaut avait refusé de figurer sur une liste d'union de la gauche. Dès le premier tour, il avait été élu ainsi que toute sa liste (23 sièges) avec 1 765 voix contre 1 125 à la liste d'union de la gauche conduite par M. Delemy, P.S., pour 2 907 suffrages exprimés. Mme Thibaut améliore le score de son mari de près de deux points (62,53 % des suffrages exprimés, contre 60,71 % en 1977).

...et une cantonale

● **SEINE-MARITIME : canton de Saint-Etienne-du-Rouvray (2e tour).**

Inscr., 15 281 ; vot., 6 363 ; suffr. expr., 6 118. MM. Pierre Tréhet, P.C., 4 000, ELU ; Claude Tisné, R.P.R., 2 118.

Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Pierre Toutain, P.C., maire d'Oissel, décédé le 20 août dernier.

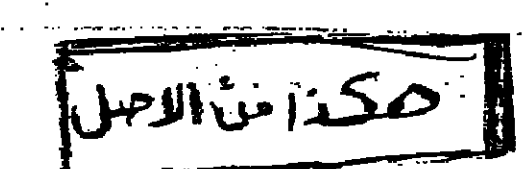
Au premier tour, M. Pierre Tréhet avait obtenu 3 255 voix, M. Pierre Tisné, 1 783 et M. Roger Lefebvre, P.S., 1 543. M. Tréhet est élu avec 65,38 % des suffrages. Il ne fait cependant pas le plein des voix de gauche du premier tour (72,90 % des suffrages exprimés). M. Tisné, candidat unique de l'opposition aux deux tours, progresse de 335 voix. Comme au premier tour, la participation a été particulièrement faible : 41,63 %.

Au second tour des élections cantonales de mars 1982, Pierre Toutain avait recueilli 6 621 voix (67,21 %) contre 3 229 à M. Claude Tisné, pour 9 850 suffrages exprimés.

● RECTIFICATIF : Dans le compte-rendu des travaux de la convention nationale du Mouvement des démocrates (*le Monde* du 9 novembre) une erreur de transcription a dénaturé le propos de M. Kerouredan (M.R.G.). Il fallait lire [le socialisme] « *se situe dans le dépérissement de l'Etat absolu et dans la réinvention d'un Etat relativisé* » (et non « *revitalisé* »).

● *La Confédération nationale des combattants volontaires de la Résistance*, que préside M. André Jarrot, Compagnon de la libération, ancien ministre, refuse « *toute tentative de réhabilitation de Pétain sous quelque forme que ce soit* » et estime que « *tout commencement d'exécution serait considéré comme un début de justification de la collaboration et de la trahison* ».

● *Le P.S.U. a annoncé, samedi 13 novembre*, le lancement d'une pétition s'opposant à ce que le projet de loi sur les « séquelles » de la guerre d'Algérie puisse s'appliquer aux officiers généraux compromis dans l'O.A.S.



MEDECINE

Une étape importante est franchie dans la compréhension des mécanismes cancéreux à l'échelon moléculaire

Que se passe-t-il à l'échelon moléculaire qui fait qu'à un moment donné une cellule normale se transforme en cellule cancéreuse ? Où situer l'anomalie responsable ? Comment établir une chronologie des événements, une hiérarchie des causalités ?

L'absence d'outil permettant d'appréhender dans le détail les différents aspects de la physiologie cellulaire et l'énorme complexité des structures en cause faisaient qu'en dépit de nombreux travaux aucune réponse positive ne pouvait être apportée à ces questions. Y répondra-t-on un jour complètement ? Les premiers résultats des travaux de biologie moléculaire appliquée à la cancérologie apportent de nouvelles lumières dans ce domaine.

Le dernier numéro de l'hebdomadaire scientifique britannique *Nature* publie deux articles et un long éditorial consacrés aux résultats de travaux menés par deux équipes américaines (1). Ces résultats représentent, de l'avis des spécialistes, un progrès majeur dans la compréhension des mécanismes cancéreux chez l'homme.

Etape « décisive » ou simplement « importante » ? Il est toujours difficile de qualifier dans une discipline en effervescence, comme l'est la biologie moléculaire, l'exacte portée des résultats. Les scientifiques qui commentent dans la revue *Nature* le travail de leurs confrères, cachent pourtant mal leur enthousiasme. Schématiquement, de quoi s'agit-il ?

On sait, depuis quelque temps, que certaines régions bien particulières de l'acide désoxyribonucléique (A.D.N.) des cellules sont responsables de transformations cancéreuses. Plusieurs expériences récentes de laboratoires étaient parvenues à situer avec précision la localisation de ces structures ou oncogènes dans la « boîte de commande » qu'est pour chaque cellule l'A.D.N. (*le Monde* du 10 septembre). Plusieurs hypothèses avaient été formulées pour rendre compte du mode de fonctionnement de ces oncogènes. Aucune démonstration n'avait néanmoins encore pu être fournie.

C'est ce pas que viennent de franchir les deux équipes américaines : travaillant de manière indépendante sur deux lignées de cellules isolées de cancers humains de vessie, ces deux équipes sont parvenues par des voies parallèles à des résultats remarquablement convergents.

En substance, il apparaît qu'au niveau de l'oncogène des cellules ; une modification extrêmement minime dans l'enchaînement des composants (nucléotides) de l'A.D.N. suffit à faire apparaître un processus cancéreux. En d'autres termes, dans le gigantesque assemblage que forme l'A.D.N. cellulaire, la substitution d'un nucléotide par un autre suffit pour modifier l'ensemble du métabolisme et transformer une cellule normale en une cellule cancéreuse. La « lecture » de l'A.D.N. étant à l'origine de la synthèse des protéines (code génétique), la modification qu'implique cette substitution entraîne la fabrication d'une protéine différente. L'un des deux groupes est allé jusqu'à préciser en quoi consistait cette différence : elle porte très précisément sur le douzième acide aminé d'une protéine dont la structure a été, à cette occasion, parfaitement identifiée.

« Même s'il est possible de discuter certains points de ces travaux, commente M. Dominique Stehelin (directeur du laboratoire d'oncologie moléculaire, Institut Pasteur de Lille), *il faut néanmoins souligner que, pour la première fois, on apporte la démonstration qu'une mutation survenant sur un gène humain et la modification protéique qui en découle sont* in vitro *à l'origine d'une transformation cancéreuse. »*

La simplicité de ces données contraste avec les hypothèses très complexes qui sont avancées depuis plusieurs années pour expliquer l'apparition et la prolifération des cellules cancéreuses. Elles ne doivent néanmoins pas tromper : le « fil conducteur » aujourd'hui tenu peut amener à une cascade de problèmes très difficiles. Quel est, dans ce cas, le rôle joué par la protéine normale ? Quel est le véritable impact métabolique de la modification de sa structure ? Parviendra-t-on à identifier la somme de toutes ses conséquences ? Pourra-t-on à terme utiliser les données obtenues dans une optique diagnostique ou thérapeutique ? Rien ne permet de dire que les réponses positives pourront être apportées à ces questions.

Rien ne permet non plus de dire que tout se passe de cette manière dans un cancer de la vessie survenant *in vivo*. Ni que tous les processus cancéreux répondent à ce schéma. Quoi qu'il en soit, ces résultats renforcent les premiers espoirs nés de l'application des concepts et des techniques de la biologie moléculaire à la cancérologie. Tout se passe aujourd'hui comme si une brèche s'était faite qui apporte un peu de lumière et de cohérence dans ce qui restait, jusqu'à présent, du domaine de l'incompréhensible.

JEAN-YVES NAU.

(1) La première communication est signée par un groupe de neuf chercheurs dirigé par le docteur Robert A. Weinberg (Massachusetts Institut of Technology). La deuxième communication est signée par un groupe de quatre chercheurs dirigé par le docteur Mariano Barbacid (National Cancer Institut, Bethesda, Maryland). Ces travaux sont publiés dans le nº 5888 de l'hebdomadaire *Nature*, daté du 11 novembre 1982.

AU CONSEIL NATIONAL DE LA LICRA

Les formes modernes de l'antisémitisme

Bordeaux. — Pour son premier conseil national décentralisé, la LICRA (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme) a siégé à Bordeaux les 13 et 14 novembre. Les travaux se sont terminés en séance publique dimanche après-midi par la présentation de trois rapports : un de Mᵉ Charles Korman sur le terrorisme, un autre de M. Pierre Giraud sur les travailleurs immigrés, enfin un troisième de M. André Monteil, ancien ministre de Pierre Mendès France, sur les rapports entre antisémitisme et antisionisme.

Le premier fut l'occasion d'affirmer la satisfaction de la LICRA devant les récentes décisions prises par le conseil des ministres en matière d'extradiction et de lutte contre le terrorisme internationnal. *« Un grand pas en avant a été fait qui rejoint la motion que nous avions déposée lors de notre dernier congrès »* a dit notamment Mᵉ Korman.

Satisfaction aussi de M. Giraud devant la régularisation de la situation de cent dix mille à cent trente mille travailleurs immigrés clandestins. *« Le gouvernement, et il faut lui rendre hommage, fait preuve d'une générosité étonnante en période de crise. Mais, hélas !* constate-t-il, *l'infiltration continue et d'autres gens font aujourd'hui la grève de la faim pour obtenir les mêmes avantages. »*

M. Monteil s'est attaché à montrer que l'antisionisme n'est qu'un *« avatar de l'antisémitisme ». « Il est évident qu'aujourd'hui rares sont ceux qui consentiraient à apparaître comme les héritiers des inquisiteurs, des persécuteurs ou des bourreaux nazis et à dire :* « Il faut enfermer la population juive dans les ghettos, interdire aux juifs telle ou telle profession, leur appliquer un *numérus clausus* pour l'accès à l'université, les éliminer par la chambre à gaz ou tout autre procédé parce qu'ils sont une race perverse et dangereuse. » *Aussi l'antisémitisme moderne a-t-il trouvé une ex-*

De notre correspondant

pression d'apparence plus respectable : On n'est pas antisémite, on est antisioniste.

» Pourquoi les mêmes hommes qui n'ont à la bouche que le droit des peuples à l'autodétermination, fut-elle acquise par la force, le refusent-ils au seul peuple juif ? Dans le meilleur des cas, il faudrait faire de l'Etat juif un Etat de seconde zone, le juif des Etats, et le mettre dans une catégorie spéciale ne comportant qu'un seul exemplaire, lui. C'est pourquoi ils pensent que, dans toute négociation, c'est faire à Israël une concession majeure que de reconnaître son droit à l'existence. Formule étonnante ! Est-ce que l'on a entendu dire : Les Etats-Unis ont le droit d'exister, l'U.R.S.S. a le droit d'exister, la France, Cuba, la Suisse, ont le droit d'exister ? »

Analysant le fait qu'on puisse être à la fois juif et antisioniste, M. Monteil a refusé qu'on puisse y voir la négation de sa thèse sur la parenté entre l'antisémitisme et l'antisionisme, qu'on puisse considérer comme un non-sens le fait d'être juif et antisémite. L'histoire le prouve selon lui : l'antisémite a sécrété un stéréotype de la victime et cette dernière, *« sous la pression extérieure, pour se faire accepter par l'environnement majoritaire »*, peut succomber à une sorte de *« haine de soi et des siens »*.

Une mise en cause de M. Krasucki

Torquemada, le grand inquisiteur, était sans doute d'origine juive. Comme le second inquisiteur, Hernando de Talasero, et l'ancien grand rabbin de Burgos devenue évêque de Carthagène. Dernier exemple avancé par M. Monteil, et le rapprochement avec les grands inquisiteurs n'est sans doute pas un hasard, celui de l'actuel secrétaire général de la C.G.T., M. Krasucki, dont le nom n'a pas été cité, mais auquel une allusion fut jointe.

« Au beau temps du stalinisme, on a vu un certain nombre de militants applaudir aux procès engagés à Moscou ou à Prague contre les « comploteurs juifs », saluer l'exécution de Slansky accusé d'espionnage au profit de l'organisation sioniste et dénoncer les activités « criminelles » des médecins juifs du « complot des blouses blanches ». Dans le chœur des chacals qui hurlaient à la mort, il y avait entre autres un jeune Juif, secrétaire de l'Union des syndicats C.G.T. de la Seine.

» Après le vingtième congrès du parti communiste de l'U.R.S.S., Slansky a été réhabilité ; les médecins juifs aussi, mais ils sont bel et bien morts. Aucun congrès ne peut les ressusiter. En revanche, le jeune dirigeant syndical de 1953 a poursuivi sa carrière. Il est maintenant au sommet de la hiérarchie et, tout en se défendant aujourd'hui comme hier d'être antisémite, il s'emploie à dénoncer le sionisme, Israël et les hommes d'Israël. »

Ce fut, tout au moins en séance publique, la seule allusion aux différends qui peuvent opposer la LICRA à la C.G.T. ou au P.C.F.

Concluant les travaux, M. Jean Pierre-Bloch, président de la LICRA, a souhaité qu'en 1983 soit lancée une campagne d'adhésions pour porter le nombre des adhérents de trente-cinq mille à cinquante mille. Après avoir fait rappelé la multitude de faits qui peuvent faire craindre une montée rapide du racisme, notamment les nombreux attentats, violences ou ratonnades en Corse ou à Marseille, il a lancé un appel aux enseignants : *« Pour atteindre la jeunesse, c'est d'abord eux qu'il faut viser. Autrefois l'instituteur donnait aux jeunes le sens du civisme et de la patrie. Beaucoup d'enseignants ont oublié qu'ils avaient cette charge. A nous de le leur rappeler : les enfants doivent être instruits du droit à la différence. »*

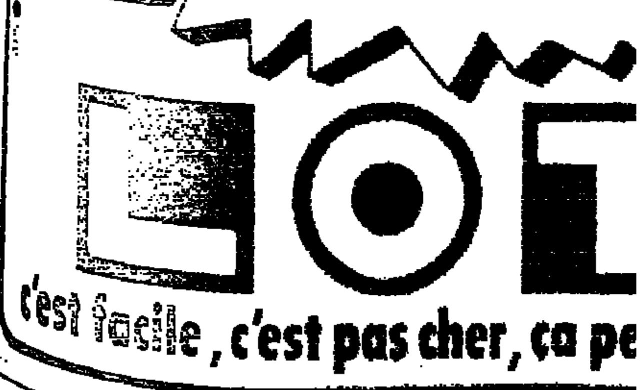
PIERRE CHERRUAU.

APRÈS UN SÉJOUR DE PLUS DE 185 JOURS

Les deux cosmonautes de Saliout-7 battent le record de vie dans l'espace

Missions militaires

Morceaux de Mars et fragments de Lune



هكذا من الاصل

SCIENCES

AVEC UN SEJOUR DE PLUS DE 185 JOURS

Les deux cosmonautes de Saliout-7 battent le record de vie dans l'espace

En orbite depuis le 13 mai dernier, les cosmonautes soviétiques Anatoli Berezovoy et Valentin Lebedev ont égalé, dimanche 14 novembre, à 7 h 10 (heure française), à bord de la station Saliout-7, le record de durée d'un séjour orbital, qui était de cent quatre vint quatre jours, vingt heures et douze minutes. Ce record avait été établi par leurs compatriotes Leonid Popov et Valeri Rioumine, du 9 avril au 11 octobre 1980. Mais les deux nouveaux titulaires du record, effectuant leur premier vol, sont encore loin du total accumulé par Rioumine, qui, en trois missions dont une très brève, a séjourné près d'un an dans l'espace, et ne s'en porte apparemment pas plus mal.

Au cours de ces six mois, les cosmonautes n'ont pas chômé. Ils ont d'abord accueilli l'équipage franco-soviétique constitué par Vladimir Djanibekov, Alexandre Ivantchentkov et Jean-Loup Chrétien, lancé le 24 juin à bord du Soyouz-T6 et revenu sur Terre le 2 juillet. Puis ce fut Serebrov en août, la visite de Leonid Popov et Alexandre Svetlana-Savitskaia — cette dernière étant la première femme à partir dans l'espace depuis que Valentian Terechkova prit place à bord de Vostok-6, en 1963. Cet équipage, lancé le 19 août à bord de Soyouz-T7, revint le 27 août, avec Soyouz-T5, le vaisseau qui avait amené, trois mois plus tôt, Berezovoy et Lebedev à la station Saliout-7.

Pour des raisons de sécurité, en effet, mles responsables des vols orbitaux se refusent à laisser un Soyouz plus de trois mois en orbite, craignant que le vieillissement des composants ne soit un facteur de panne. S'ils maintiennent cette règle, il faut s'attendre soit à un retour prochain de Berezovoy et Lebedev, soit à une nouvelle visite d'un équipage, qui ramènerait Soyouz-17 au sol et laisserait aux habitants de Saliout-7 un vaisseau neuf.

Missions militaires

Berezovoy et Lebedev ont aussi déchargé quatre cargos Progress, occupation qui dure en général près d'un mois — et n'est sans doute pas terminée pour Progress-16, lancé le 31 octobre.

Les observateurs ont noté que les cosmonautes viennent de recevoir, coup sur coup, deux Progress — le numéro 15 s'était détaché de Saliout-7 le 16 octobre. Ce qu'on sait de leurs activités « civiles » ne paraît pas justifier un tel remue-ménage. D'où l'idée que des observations militaires viennent s'ajouter aux tâches connues de biologie, astronomie, physique des matériaux, télédétection des gisements miniers, évaluation des ressources agricoles... Il faut aussi rappeler que Saliout-3 et Saliout-5 passent pour avoir été des stations militaires., il ne pouvait en être de même de Saliout-7 puisqu'un cosmonaute français y a séjourné. Mais cette échéance passée, il est possible que la station retrouve une vocation militaire (il semble, en effet, que les stations portant des numéros impairs, soient plus spécialement affectées à des missions militaires).

M. A.

Morceaux de Mars et fragments de Lune

Washington *(A.F.P.)*. — Deux morceaux de Mars et un morceau de Lune seraient tombés sur la Terre il y a des millions d'années et auraient été trouvés dans l'Antarctique, selon des chercheurs américains.

Depuis plusieurs années, les chercheurs de la NASA, à Houston, étudient deux météorites qui, selon eux, ne peuvent provenir que de la planète Mars. Dans une interview publiée dans le *New-York Times*, le docteur Donald Bogard, un des chercheurs, souligne en effet que dans ces météorites, ils ont trouvé des gaz exactement similaires à ceux, extrêmement rares, que l'on trouve dans l'atmosphère de Mars.

La provenance de ces météorites est cependant contestée par certains chercheurs, comme le docteur Brian Mason, du Smithsonian Institute, à Washington. Il souligne dans le *New York Times*, que si des chocs peuvent envoyer des morceaux de Mars dans l'espace, il est étrange qu'il n'y ait pas plus de morceaux de Lune sur la Terre,

Le docteur Mason estime d'ailleurs avoir trouvé un morceau de Lune : il étudie depuis plusieurs mois un fragment de météorite découvert en janvier dernier également dans l'Antarctique, et a remarqué que son apparence au microscope est exactement comparable à celle des morceaux de Lune rapportés par « Apollo-16 ».

La sortie dans l'espace des astronautes de Columbia a été retardée

La mission de la navette spatiale américaine Columbia touche à sa fin. Après une ultime sortie dans l'espace de deux de ses astronautes et après avoir pleinement réussi son premier vol opérationnel, la navette devrait se poser, mardi 16 novembre à 15 h 29 (heure française), sur la base aérienne d'Edwards, en Californie.

Le mal de l'espace a obligé, samedi, la NASA à reporter de vingt-quatre heures la sortie dans l'espace — la trente-sixième depuis celle d'Edward White en 1965 — que deux des astronautes de la navette spatiale américaine Columbia, Joseph Allen et William Lenoir, devaient effectuer le dimanche 14 novembre. Elle devait, en effet, avoir lieu dans l'après-midi de lundi à la condition que William Lenoir soit remis des fortes nausées dont il a été victime. La NASA craignait toutefois que les vomissements de l'un des astronautes ne bouchent accidentellement les conduites respiratoires de son scaphandre, le mettant ainsi momentanément en danger.

Les deux hommes devaient franchir vers 14 h (heure française) le sas qui sépare l'habitacle de la navette de sa soute et procéder pendant un peu plus de trois heures et demie à l'essai des nouvelles combinaisons spatiales développées par la NASA. Ils devaient aussi expérimenter divers matériels et outils destinés à la réparation de satellites dans l'espace et à la construction future d'importantes stations spatiales permanentes ou de satellites aux dimensions gigantesques.

Dans tous ces domaines, ce n'est pas tant la technologie qui freine les progrès que la capacité de l'homme à s'adapter au vide spatial. Le cas de William Lenoir n'est pas unique. Bien souvent, dans le passé, des astronautes, pourtant pilotes chevronnés, ont été victimes du mal de l'espace. Si, en apesanteur, la vision et les récepteurs musculaires continuent de fonctionner normalement, il n'en va pas de même des centres nerveux d'informations sur la pesanteur situés au niveau des articulations, de la peau et du système otolithique — qui est, avec les canaux semi-circulaires, le centre de l'équilibre du corps humain. L'activité de ces centres est, en effet, diminuée. Cette situation conflictuelle, notamment en ce qui concerne le système otolithique, donne lieu à des sensations de vertige dues au fait qu'en apesanteur l'astronaute, lorsqu'il tourne la tête, a l'impression de voir le monde environnant tourner autour de lui (*le Monde* du 23 juin). Surviennent alors l'accélération du pouls, les sueurs froides, une salivation intense et, enfin, les nausées. La syncope n'est pas à exclure.

Malaises

Bien des astronautes américains et bien des cosmonautes soviétiques ont connu de telles indispositions, qui, avec le temps, finissent par disparaître. Il n'y a pas si longtemps, l'un des équipages de Columbia a été malade au point que le programme de travail de la mission en fut perturbé. De même, au cours de ce vol, Robert Overmyer, le pilote de la navette qui doit surveiller la marche dans l'espace de ses deux camarades, a ressenti quelques malaises, heureusement éphémères.

Dans de tels cas, la NASA a recours à une pharmacopée désormais classique et administre à ses astronautes du Scopdex : un mélange d'un sédatif, la scopolamine, et d'un stimulant, la dexedrine. Cette fois, cependant, le médecin-chef de la NASA, le docteur Sam Pool, a prescrit du Phénergan à William Lenoir. Jusqu'à ce jour, les services médicaux de la NASA avaient évité le recours à une telle médication, car elle a un effet soporifique gênant et peut parfois provoquer de légers troubles de la vue et une sécheresse excessive des muqueuses de la bouche.

UN BLACK-OUT DE 80 MINUTES

Pendant quatre-vingts minutes, une partie des télécommunications entre la navette et le centre spatial de Houston (Texas) ont été coupées dans la soirée du samedi 13 novembre. Un court-circuit a, en effet, mis hors service un des ordinateurs affectés à cette tâche. Pendant ce black-out, le centre a été incapable de recevoir les données télémétriques de Columbia relayées par les stations au sol de Madrid et de Dakar. Toutefois, grâce à trois autres ordinateurs et un ordinateur de secours, le centre de Houston a pu maintenir le contact radio avec la navette.

• *Pour célébrer le centième anniversaire de la mort de Charles Darwin*, le Muséum national d'histoire naturelle organise un cycle de six conférences : le 16 novembre, la révolution darwinienne (M. J.-F. Leroy, professeur au Muséum) ; le 18 novembre, théorie synthétique de l'évolution (Mme C. Petit, professeur à Paris-VII) ; le 23 novembre, Darwin, darwinisme et systématique (M. C. Dupuis, professeur au Muséum) ; le 25 novembre, mutagenèse et évolution (M. C. Hélène, professeur au Muséum) ; le 30 novembre, Darwin, et les récifs coralliens (M, B. Salvat, directeur à l'Ecole pratique des hautes études) ; le 2 décembre, évolution de l'homme et darwinisme (M. Y. Coppens, professeur au Muséum).

Toutes ces conférences ont lieu à 16 h 45, dans la salle de cours de la bibliothèque du Muséum, 38, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, Paris-5e. Entrée gratuite.

JUSTICE

Huit ans de prison pour un proxénète grenoblois

De notre correspondant

Grenoble. — Le tribunal correctionnel de Grenoble a une nouvelle fois sévèrement condamné un proxénète. M. Michel Milesi, accusé également d'avoir détourné à son profit une partie des actifs d'une société de presse qu'il dirigeait et qui éditait un journal sportif intitulé « Chrono », a été condamné à une peine de huit années d'emprisonnement — le procureur avait requis dix ans — assortie d'une amende de 100 000 F et de dix années d'interdiction de séjour. Son collègue, Jean-Claude Zara, barman, homme de main du premier, purgera une peine de quatre ans de prison. Les deux hommes devront, en outre, verser 60 000 F de dommages et intérêts aux équipes d'action contre la traite des femmes et des enfants qui s'étaient portées partie civile.

La chute de « Monsieur Michel »

Lorsque, le 14 octobre, « Monsieur Michel » s'était installé dans le box des accusés, le public, nombreux, n'avait pas eu de mal à faire coïncider le personnage à la large carrure et aux épaisses moustaches tombantes, avec l'image du « caïd », du « parrain », et du « patron » du trottoir grenoblois.

Certain de n'avoir en face de lui aucun témoin gênant et aucun accusateur dans le prétoire autre que le procureur de la République et l'avocat de la partie civile, Michel Milesi, accusé pourtant de proxénétisme aggravé, de banqueroute frauduleuse et de coups et blessures avec préméditation, semblait sûr de lui.

Christian Jamet, proxénète comme lui, sorti de prison il y a quelques semaines, n'avait pas jugé bon de venir déposer contre son ancien « collègue », qui l'avait pourtant rossé en 1979, parce que son « amie » s'était installée sur le trottoir de « Monsieur Michel ». Blessé et dans l'incapacité de reprendre son travail, Christian Jamet avait alors porté plainte, et il comptait être partie civile. Il s'est évanoui dans la nature aussitôt après son retour à la liberté.

Félix Piccaretta, condamné à neuf ans de prison, en décembre 1980, par la cour d'appel de Grenoble pour proxénétisme aggravé et qui avait déclaré pendant l'instruction que ses frères et lui versaient régulièrement une dîme à Milesi pour l'utilisation de la côte de Moirans et pour les quais de l'Isère, avait lui aussi souhaité rester dans sa cellule.

Sur les vingt et un témoins importants qui avaient osé parler contre M. Milesi, deux seulement avaient accepté de venir à la barre : un ami et l'épouse du proxénète.

Prolixe à l'encontre de son mari dans le cabinet du juge d'instruction, la femme ou proxénète changea brusquement de registre au cours de l'audience publique, affirmant notamment qu'elle était « *invivable* » et qu'elle se prostituait... à son insu pour jouir égoïstement de la vie. Cette mère de trois enfants, qui fut transportée, à deux reprises, dans le coma à l'hôpital de Grenoble à la suite de coups portés par son mari-proxénète, avait pourtant « craqué » devant le juge d'instruction et raconté l'enfer de sa vie passée sur les bords de la route Grenoble-Valence, le long des quais de l'Isère et dans les sordides studios du centre de la ville.

« De tous les coups »

La longue procédure menée pendant deux mois par le juge d'instruction, M. Paul Weisbuch, pour cerner la personnalité et le rôle joué par « M. Milesi » dans le milieu grenoblois, malheureusement, a manqué de consistance. Il fut cité par une prostituée, quelques mois après l'incendie du « 5-7 », de Saint-Laurent-du-Pont (Isère) où, le 1er novembre 1970, cent quarante-six personnes trouvèrent la mort. « *M. Milesi était de tous les coups* », affirmait, avant sa mort, le patron du bar « l'Oxford », Jacques Charousset, tué à la sortie d'un bar en août 1981. (*le Monde* du 7 août 1981). Mais aucune preuve ne permet d'affirmer aujourd'hui que Michel Milesi est bien à la hauteur de sa légende.

CLAUDE FRANCILLON.

ÉDUCATION

• *Publication de thèses.* — La direction générale des enseignements supérieurs du ministère de l'éducation nationale vient de publier l'inventaire 1981 des thèses de doctorat de sciences soutenues devant les universités françaises. Ces inventaires peuvent être consultés auprès des bibliothèques universitaires. Ils peuvent être acquis auprès du Service d'échanges universitaires de la Sorbonne — 15, rue de la Sorbonne, 75005 Paris, ou auprès du C.N.R.S., Centre de documentation scientifique et technique, 26, rue Boyer, 75020 Paris.

Le Monde

sports

FOOTBALL

La quinzaine de vérité pour l'Association sportive de Saint-Étienne

La quinzaine qui commence s'annonce lourde de conséquences pour l'avenir de l'Association sportive de Saint-Étienne. C'est le mardi 16 novembre que M. Jacques Fayen, le juge d'instruction lyonnais chargé d'instruire le dossier de la « caisse noire » du club, devrait signifier leurs inculpations aux cinq anciens dirigeants qu'il a convoqués : MM. Roger Rocher (président), Louis Arnaud et Lucien Dumas (vice-présidents), Jean-Claude Marjolet (secrétaire général) et Jean Brunel (trésorier). Le lendemain, ce devrait être le tour de Mᵉ Henri Fieloux, ancien premier vice-président et actuel président, dont on attend la démission.

Aussitôt après ces inculpations, les nouveaux dirigeants stéphanois devraient apporter, jeudi 18 novembre, des compléments d'information sur certaines « omissions » de M. Rocher concernant notamment Ivan Curkovic, l'ancien gardien de but, et sur quelques transferts réglés en partie avec la « caisse noire ». A partir des informations déjà recueillies par les enquêteurs de la brigade financière du service régional de police judiciaire de Lyon, la gestion d'autres clubs pourrait faire l'objet d'investigations dans les prochains mois.

Sur le plan sportif, l'Association sportive de Saint-Étienne éliminée au deuxième tour de la Coupe de l'U.E.F.A., occupe la huitième place du championnat mais doit impérativement garder le contact avec les clubs de tête si elle ne veut pas voir s'accentuer la désaffection de son public. Par rapport à la saison dernière, une baisse de vingt-neuf mille spectateurs a déjà été constatée pour les cinq premières rencontres au stade Geoffroy-Guichard. Cette perte de recettes, ajoutée à la dévaluation de l'image des Verts auprès des publicitaires, risque de poser des problèmes de gestion pour respecter un budget prévisionnel qui reste compris entre 30 et 35 cinq millions de francs pour la saison.

Dans l'immédiat, c'est la préparation de l'assemblée générale du samedi 27 novembre, prévue au Palais des sports de Saint-Étienne, qui suscite le plus de passions. Le tiers sortant (neuf membres) du conseil d'administration du club doit, en effet, y être renouvelé. M. Serge Épitalon, mandataire désigné par la cour d'appel de Lyon, avait convoqué les membres à jour de leur cotisation 1982-1983. Le tribunal des référés de Saint-Étienne a confirmé, le lundi 15 novembre, dans son ordonnance que seuls ces derniers auraient le droit de vote. M. Roger Rocher qui revendiquait ce droit pour ses partisans qui n'avaient pas renouvelé leurs cotisations en signe de protestation, devrait faire appel.

Le déroulement de cette assemblée générale ne manquera pas d'influencer ensuite l'élection du successeur de M. Rocher et de Mᵉ Fieloux. Pour l'instant, Mᵉ Buffard, l'actuel vice-président, ne « souhaite pas » se présenter à la présidence. Dès lors, un autre nom est à nouveau avancé : celui de M. Yves Guichard, membre du conseil d'administration et fils de M. Pierre Guichard, le fondateur de la section professionnelle du club.

Avocats et « salades » vertes

De notre correspondant régional

Saint-Etienne. — M. Rocher a beaucoup parlé depuis sa démission (*le Monde* du 19 mai). A ses proches, aux journalistes, mais aussi aux enquêteurs de la brigade financière du service régional de police judiciaire de Lyon. Ses déclarations sont en tête du premier dossier d'instruction judiciaire, riche d'une centaine de pages et nourri de cinquante-cinq procès-verbaux d'audition. Cette matière première sera très étoffée au fur et à mesure des investigations par le juge d'instruction lyonnais, M. Jacques Fayen.

Les témoignages des anciens et des actuels dirigeants, des cadres techniques et sportifs, des joueurs mais aussi des employés ont déjà donné des résultats qui, en terme de fraude, semblent stupéfiants. Les coulisses et l'arrière-boutique des « verts » étaient le théâtre de pratiques financières bien peu orthodoxes. Un comble pour un club qui ne se privait pas de donner des leçons de gestion à ses homologues français, voire étrangers. Aujourd'hui l'exemplarité se renverse : les circuits parallèles d'argent pourraient bien être un sujet de cours à l'école de la magistrature ou à l'école supérieure de police.

Un « bas de laine », comme disait pudiquement M. Roger Rocher, serait d'un montant minimum de 10 800 000 francs. Cette somme, qui représente approximativement 10 % des budgets aujourd'hui contrôlés de 1977 à 1981, doit être augmentée des... intérêts des placements « sûrs » effectués en liquide auprès de plusieurs établissements bancaires sous forme de bons de caisse à 13 % ou 14 % d'intérêt annuel. De surcroît, faute d'explication très convaincante sur la provenance des sommes versées, Mᵉ André Buffard, actuel vice-président, n'hésite pas à envisager l'hypothèse d'un troisième « tiroir » qui aurait échappé à tout contrôle.

Comment se constituait la caisse noire ? Le club a beaucoup de rentrées d'argent. Les places vendues, les cotisations des membres honoraires ou associés, les recettes des matches amicaux disputés à l'extérieur et notamment à l'étranger, les prestations diverses aux spectateurs (boissons, sandwichs), les activités commerciales (publicité) ou mercantiles (vente de souvenirs, de maillots, etc.). Sur tous ces postes une partie variable a été prélevée pour alimenter les fonds occultes. Tous les postes sauf un : les billets. La chute de M. Daniel Hechter du Paris-Saint-Germain pour utilisation d'une double billeterie avait fait réfléchir.

Sur toutes les autres recettes, ce sont évidemment les sommes perçues en liquide qui étaient les plus recherchées. Chaque semaine des enveloppes remplies de billets rejoignaient les coffres d'une banque sans apparaître dans la comptabilité officielle. A la fin du printemps dernier, alors que le scandale pointa, des documents retraçants ces manipulations occultes d'espèces auraient été opportunément détruits. Mais un des salariés de l'A.S.S.E. avait établi un double des mouvements de fonds ainsi soustraits à la vigilance du fisc. Cet élément et les *« confidences »* du président Rocher ont permis d'avoir une idée précise des destinataires de ces sommes faciles à dissimuler sur une déclaration de revenus.

M. Rocher se défend d'en avoir bénéficié pour son propre compte. *« Je n'ai fait que dissimuler de l'argent au fisc »*, a-t-il dit. Voler le fisc, pour beaucoup de nos concitoyens, ce n'est pas tout à fait voler... Mais le dossier est rempli de questions sans réponse. Il semble, en effet, que rien n'était à la mesure des émoluments reconnus et officiels de M. Rocher au titre de la société A.S.S.E. Promotion, la société commerciale gérant les bénéfices (réels ou occultes) du club. Il est essentiellement reproché à l'ancien président d'avoir utilisé à des fins illicites les moyens d'une société sont il était le dirigeant légal. L'inculpation *« d'abus de biens sociaux »* qui devrait lui être notifiée, mardi 16 novembre, est le corollaire de ce constat. S'y ajoutent les chefs d'inculpation pour *« abus de confiance, faux en écritures privées de commerce et usage, présentation de faux bilans et, délit annexe, fausse déclaration dans la constitution d'une S.A.R.L. »*.

Dans sa chute spectaculaire M. Rocher entraîne deux anciens vice-présidents, MM. Louis Arnaud et Lucien Dumas, ainsi que l'ancien secrétaire général, M. Jean-Claude Marjolet. Ces quatre hommes sont les gérants porteurs de parts de la S.A.R.L. A.S.S.E. Promotion.

Parmi les autres victimes potentielles : M. Jean Brunel, ancien et actuel trésorier dont on ne peut imaginer qu'il ait pu tout ignorer. des agissements reprochés, mais surtout Mᵉ Henri Fieloux, le président en exercice. Celui-ci, jusqu'en juin 1980, avait le titre de « premier vice-président ». Il connaissait l'existence de la « caisse noire » : il y a eu recours pour renflouer la société Satrod-Geteba, spécialisée dans le traitement des ordures ménagères, dont il est administrateur. Bien qu'il ait quitté à ce moment-là ses fonctions à l'A.S.S.E., il « mit en rapport » la Satrod avec le club. La société obtiendra un « prêt » de 300 000 francs, pris sur le fameux « bas de laine ». Au moment de la réintégration des sommes dans la comptabilité officiellè, Mᵉ Fieloux « conseilla » à la Satrop, pour justifier cette rentrée d'argent, de présenter une facture de publicité à l'ordre de l'A.S.S.E. Curieux cheminement pour un « prêt », d'autant plus que la Satrop n'a jamais fait de publicité dans les stades.

Deux présidents au tapis — Si Mᵉ Fieloux devait l'être — c'est déjà beaucoup. Des joueurs, des cadres techniques et des dirigeants impliqués pour « recel », ce sera peut-être pour demain. Selon les déclarations de M. Rocher, des joueurs auraient en effet largement profité de ses largesses.

Joueur vedette de 1979 à 1982, Michél Platini ne serait pas au premier rang au douteux hit-parade des dessous-de-table. On avance pourtant des revenus mensuels totaux de quelque 150 000 francs pour l'actuel joueur de la Juventus de Turin. Avant lui, se trouveraient placés des internationaux restés plus longtemps au club, comme Jean-François Larios, Gérard Janvion, Patrick Battiston, le Néerlandais Johnny Rep ou encore l'entraîneur Robert Herbin.

Tous ces hommes ont été entendus par les enquêteurs. Ils ne se font guère d'illusions sur l'étendue du redressement fiscal qui leur sera réclamé. Mais il paraît évident que la vedette numéro un du football français, Michel Platini, ne sera pas « oublié ». Il faisait déjà l'objet d'un contrôle fiscal rigoureux avant le début du scandale (1). D'autres grands noms, dont Christian Lopez ou le Yougoslave Ivan Curkovic, pourraient aussi apparaîtrent dans le cours de l'instruction juiciaire.

L'ancien gardien de but a d'ailleurs joué un grand rôle dans la dégradation du climat au sein du club,puisque c'est à partir de son différent avec l'entraîneur Robert Herbin que s'est enchaînée la spirale de la haine entre les deux « clans ». Il est de notoriété publique que des reproches d'ordre personnel ont été adressés par le président Rocher à son entraîneur, qu'il avait pourtant souvent qualifié de *« meilleur entraîneur de France »* et à qui il a fait signer, en 1981, un contrat de cinq ans ! D'autres allusions plus personnelles sont chuchotées. Pour pimenter les choses, l'« affaire » nourrit une polémique âpre entre les deux quotidiens stéphanois.

Autre élément non négligeable : la singulière passivité des milieux du football professionnel français. La Fédération française de football (F.F.F.) ne s'est constituée partie civile que le 10 novembre, alors que son président, M. Fernand Sastre, connaît depuis plusieurs mois l'existence de la caisse noire. On reparle aujourd'hui d'un chèque de trois millions de francs versé en 1977 par l'A.S.S.E. à la F.F.F. au titre des bénéfices des Coupes européennes pour l'aide aux clubs en difficulté et revenu, deux ans plus tard, non pas sur les comptes officiels du club mais à la Société générale qui gérait un des « bas de laine ». M. Fernand Sastre et M. Georges Sadoul, président de la Ligue nationale du football, auraient, le 14 mai, donné le conseil suivant aux dirigeants stéphanois : *« Arrangez-vous, ne traumatisez pas les joueurs . »* C'est raté. De même que la localisation de l'affaire à un seul club paraît aujourd'hui bien improbable.

Dans ses déclarations, M. Rocher cite les noms de clubs « amis » : l'A.S. Nancy-Lorraine et le S.E.C Bastia. A l'occasion des transferts de Michel Platini et de Jacques Zimako, les clubs nommés auraient reçus eux aussi de substantiels dessous-de-table (300 000 francs pour Nancy en plus d'un chèque « officiel » de 1 million de francs au titre de l'indemnité de formation). On assure également que les dirigeants actuels des Girondins de Bordeaux n'entretiendraient pas des relations très cordiales avec les nouveaux dirigeants stéphanois soupçonnés d'avoir mis au jour des pratiques qui seraient semble-t-il monnaie courante. Les trois inspecteurs de la P.J. lyonnaise, qui ont acquis une très bonne connaissance du milieu du football, pourraient bientôt prendre leur bâton de pèlerin.

CLAUDE RÉGENT.

(1) L'administration fiscale n'a pas encore porté plainte. Elle ne pourra le faire qu'après l'avis favorable de la Commission nationale des infractions fiscales (CIF).

Sur le terrain des municipales

De notre correspondant régional

Saint-Etienne. — Le football et la crise de l'Association sportive de Saint-Etienne (ASSE) ont pas absents de la campagne pour les élections municipales. Les deux composantes de la majorité P.C-P.S ont même choisi de s'affronter sur ce terrain.

Curieusement, alors que la « caisse noire » des verts a alimenté les comités de soutien de ses adversaires politiques (*le Monde* du 26 août), MM. Michel Durafour, ancien ministre et ancien maire (U.D.F.-radical), et Lucien Neuwirth, ancien député R.P.R., M. Joseph Sanguedolce, le maire communiste de Saint-Étienne, reste, contre vents et marées, un défenseur du président déchu, M. Rocher. *« Avec tous ses défauts, notammet son autoritarisme, il a conduit le club à un niveau inégalé »*, nous a-t-il déclaré. Les comptes occultes ? *« Tout le monde le fait dans le milieu du football professionnel. »* La politique des vedettes ? *« Platini, que voulez-vous ? c'est dix mille personnes de plus par match. »*

Aujourd'hui, le maire assiste toujours aux rencontres, mais il évite soigneusement la tribune officielle *« par crainte de se retrouver à côté de quelqu'un qui puisse un jour ou l'autre avoir affaire à la justice »*. Celui-ci a une version très personnalisée des raisons privées du conflit mais il ne tient pas à ce que ses opinions sur ce point soient divulguées.

Ses prises de position sont très vigoureusement combattues par le deuxième adjoint de l'équipe municipale, M. Bruno Vennin, député socialiste de la Loire et... candidat déclaré à la mairie : *« Sur cette affaire de l'A.S.S.E., nous nous sommes désolidarisés du maire. J'ai écrit au garde des sceaux pour exiger que toute la lumière soit faite. Une réaction du type « tous les clubs français font cela » est très malsaine car on ne peut pas au niveau national parler le langage de la rigueur ; réclamer des sacrifices aux salariés et voir dans le même temps valser impunément des millions de francs à l'origine douteuse. C'est démoralisant. »*

Autre point de discorde : les conditions dans lesquelles le marché de l'agrandissement du stade Geoffroy-Guichard a été passé, après un vote partagé du conseil municipal, à un groupe d'entreprises locales. Les socialistes souhaitaient voir retenue la solution du groupe G.F.C. (Bouygues), moins chère (68 millions de francs hors taxes contre 73 millions de francs hors taxes pour le projet retenu). *« M. Bouygues avait oublié d'estimer le transfert et le gardiennage des matériels dans ses devis. Il voulait détruire un bâtiment administratif vieux de huit ans seulement et... on a vu ce qui s'est passé à Paris avec cette même entreprise pour le Parc des Princes »*, affirme M. Sanguedolce. *« Le devis présenté par G.F.C. était bien « tout compris », notamment au niveau du matériel déjà utilisé sur un terrain proche pour le compte de l'entreprise Casino. Et puis, dire que M. Bouygues n'est pas sérieux, c'est dur pour un homme qui vient de se voir attribuer un oscar à l'exportation et qui a été sacré manager de l'année »*, rétorque M. Vennin.

Particularité intéressante : des quatre entreprises qui ont été retenues, en plus de Lantermoz (du groupe des Grands Travaux de Marseille), Thinet-S.G.E. (filiale de la C.G.E.), deux sont contrôlées par la Société auxiliaire d'entreprise (S.A.E.), qui a repris en location-gérance la Société forézienne de travaux publics (S.F.T.P) de M. Rocher. Cette dernière société a déposé son bilan le 9 novembre 1981, et se trouve depuis en règlement judiciaire. Parmi les administrateurs de la S.A.E., on relève le nom d'un certain Roger Rocher.

C. R.

(1) Les « cadeaux » de M. Rocher, dont les montants exacts ne sont pas connus avec certitude, n'ont cependant pas été très payants électoralement parlant. M. Durafour a été battu pour la mairie en 1977 et pour le Palais-Bourbon en 1981 avec M. Neuwirth.

RUGBY

Les Français marquent quatre essais aux Pumas

Après un début de saison morose — défaite contre l'Union soviétique et la Roumanie — le XV national a un peu redoré son blason dimanche 14 novembre en obtenant une quatorzième victoire aux dépens des Pumas argentins (25-12), qui n'ont toujours pas battu la France en test-match.

Toutefois, il a fallu attendre la seconde période pour voir les équipiers de Martinez prendre le dessus sur les Argentins, qui furent alors contraints à la défensive. Ceux-ci avaient néanmoins mené 9-0 grâce à un essai de Travaglini (11ᵉ min.) — transformé par Porta — concluant une attaque de 70 mètres et à une pénalité de Porta.

Grâce au sang neuf injecté au pack avec un troisième ligne — Buchet, Erbani, Janeczek, — à grand rayon d'action et très efficace en touche, les Français, qui dominèrent ensuite, marquèrent quatre essais de belle facture — deux par Sella (38ᵉ et 77ᵉ min.), un par Estève (42ᵉ min.), un par Blanco (61ᵉ min.) — ainsi que deux pénalités par Camberabero et Blanco et un drop par Camberabero.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
DEUXIÈME DIVISION

GROUPE A

Rennes b. *Corbeil	4-2
*Nîmes b. Abbeville	3-1
Racing PI b. *Angoulême	2-1
Valenciennes b. *Angers	2-0
*Guingamp b. Viry	3-0
*Limoges b. Le Havre	4-1
*Châteauroux et Montpellier	1-1
*Béziers b. Libourne	1-0
*Nœux b. Alès	1-0

Classement

1. Rennes, 27 pts ; 2. Nîmes, 24.

GROUPE B

*Cannes et Nice	4-4
*Toulon b. Gueugnon	1-0
*Reims b. Grenoble	3-2
*Thonon et Marseille	2-2
*Martigues b. Cuiseaux	4-1
*Montceau et Dunkerque	1-1
*Stade Français b. Blénod	3-0
*Besançon b. Orléans	2-1
*Fontainebleau et Red Star	2-2

Classement

1. Nice, 26 pts ; 2. Toulon et Reims, 24.

Tennis

TOURNOI DE WEMBLEY
(200 000 dollars)

Demi-finales McEnroe (E.U.) b. Denton (E.-U.), 6-1,6-4 ; Gottfried (E.-U.) b. Van Patten (E.-U.), 7-5, 6-1.

Finale : McEnroe b. Gottfried, 6-3, 6-2, 6-4.

TOURNOI DE TAIPEH
(75 dollars)

Demi-finales : Gilbert (E.-U.) b. Forget (F.) 6-2, 6-3 ; Wittus (E.-U.) b. Wilkison (E.-U.) 6-3, 7-6..

Finale : Gilbert b. Wittus 6-1, 6-4.

Judo

COUPE KANO

La coupe Kano, organisée à Tokyo pour fêter le centenaire du Kodokan, le premier centre de judo fondé par Jigoro Kano, a été gagnée par le Japon, vainqueur en finale de l'Union soviétique (deux victoires à deux et un nul et 15 points à 13). L'équipe de France, également battue par le Japon en demi-finale (deux victoires à deux et un nul et 20 points à 6) a terminé troisième.

L'HONNEUR DU COMMANDEUR

De notre envoyé spécial

Saint-Etienne. — « *Mon meilleur souvenir, c'est la finale de la Coupe d'Europe à Glasgow. Pas pour les honneurs, mais parce que c'était la confirmation d'un travail obstiné entrepris depuis plusieurs années. Ma grande satisfaction, c'est d'avoir provoqué le déclic et montré l'exemple pour tout le football français.* » M. Roger Rocher a toujours rêvé d'une vie exemplaire. Aujourd'hui encore, il raconte volontiers son itinéraire. Comment il a décidé de quitter l'école à seize ans, avec son seul certificat d'études et contre l'avis de son père qui possédait une entreprise de constructions minières. Il n'a pas oublié les propos que ce dernier lui avait alors tenus : « *Si tu veux être un chef et me succéder, tu dois connaître les hommes, et le seul moyen de les connaître c'est d'aller travailler au fond de la mine avec eux.* » « *J'y suis resté huit ans*, ajoute-t-il. *Toute ma vie a été une vie de bâtisseur, et on ne bâtit qu'avec des hommes.* »

A l'âge où tous ceux qui aiment le football ne songent qu'à y jouer, Roger Rocher avait déjà choisi d'être dirigeant de club. Avec l'équipe corporative de l'entreprise, d'abord, puis dans un club fondé par des mineurs émigrés espagnols. Son premier souci avait été d'aménager un terrain avec son entreprise, mais surtout en rassemblant, le jeudi ou le dimanche, tous les joueurs et leurs parents. « *Le premier acte d'un dirigeant sportif comme d'un chef d'entreprise*, dit-il, *doit être de se doter de l'outil de travail indispensable pour assurer la production et les finances.* » Sa première réussite à la tête de cet Olympique de Saint-Etienne, dont il est toujours le président, trente-cinq ans plus tard, lui vaudra d'être désigné « *patron le plus sportif de France* » en 1957 et d'être appelé la même année au conseil d'administration de l'Association sportive de Saint-Etienne.

Devenu président de l'A.S.S.E. le 21 avril 1961, il convaincra son prédécesseur, M. Pierre Guichard, le directeur des établissements Casino, de vendre à bas prix le stade à la ville. En contrepartie, il obtiendra du maire, M. Michel Durafour, la construction des locaux administratifs, l'agrandissement des tribunes et, plus tard, l'aménagement du premier centre de formation. « *Avec un tel outil de travail, des bons entraîneurs comme Jean Snella, Albert Batteux, Robert Herbin, des bons ouvriers et des bons principes de gestion, j'étais*, dit-il, *condamné à la réussite.* » Huit titres de champion, six victoires en Coupe de France et une place de finaliste en Coupe d'Europe des clubs champions l'attestent.

M. Roger Rocher n'a jamais eu la réussite discrète. Surtout quand hommes politiques ou vedettes du spectacle se pressaient au stade Geoffroy-Guichard les soirs de Coupe d'Europe. Ses propos et son comportement ont irrité ou amusé beaucoup de monde. « *Quand une poule a pondu son œuf*, dit-il, *elle chante. La réussite nécessite tant de passions et de peines qu'il faut savoir chanter après.* » Ses rapports avec son entourage ou avec les autres dirigeants du football français ont été souvent difficiles. « *C'est vrai, je suis autoritaire et taillé à la serpe. J'ai parfois blessé des gens dans leur amour-propre, mais c'était involontaire.* »

Rapports passionnels

Les plus fameuses colères de l'ancien président stéphanois ont pourtant éclaté à l'occasion du départ de certains joueurs, comme Bernard Bosquier, Georges Carnus, Georges Beretta ou Jean-Michel Larqué. « *Tout ce que j'ai entrepris*, explique-t-il, *je l'ai fait avec passion. J'ai été le premier à appliquer au football la participation chère au général de Gaulle. Mes joueurs ont toujours été parmi les mieux payés de France. Quand on aime quelqu'un, une séparation brutale est toujours dramatique.* »

Ces rapports passionnels entretenus avec les joueurs l'ont amené à considérer Robert Herbin comme son « *propre fils* ». A vouloir intervenir dans sa vie privée. Sans doute ne se doutait-il pas alors que ce dernier ne se contenterait pas de prendre ses distances, mais irait jusqu'à déboulonner puis à renverser la statue du commandeur stéphanois par personnes interposées.

« *La décision la plus grave que j'ai eu à prendre*, reconnait Roger Rocher, *a été celle de ma démission le 17 mai. Parce que je ne démissionnais pas par incapacité ou parce que le club était à la veille d'être en faillite, mais parce que j'étais contraint et forcé.* » Nul n'a oublié alors sa sortie de réunion où, évoquant cette « *affaire d'Etat* », il annonçait une conférence de presse « *pour que la France sache les vraies raisons de la démission de Roger Rocher* ».

Aujourd'hui, l'ancien président stéphanois ne veut plus parler de la crise et de la « caisse noire » avant l'assemblée générale du 27 novembre. Tout au plus consent-il à se justifier sur certains points. Les sommes versées au comité de soutien de certains hommes politiques ? « *Ce n'était pas des actes politiques. Je ne faisais que renvoyer l'ascenseur à des hommes qui avaient aidé le club.* »

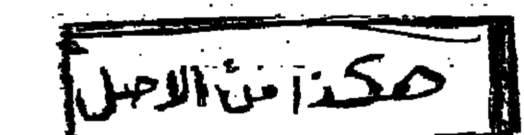
Son ingérence dans le domaine technique de Robert Herbin à partir de 1979-1980 ? « *Une politique de formation ne peut réussir que si l'on sait fixer les critères de sélection chez les jeunes de quinze à dix-sept ans. Nous ne savions plus le faire et nous avions professionnalisé beaucoup trop tôt l'esprit de nos stagiaires. La relève n'était pas prête et nous devions garder notre standing. Quand on a construit une grande surface, on ne peut plus la transformer en magasin de quartier.* »

Pas un homme d'argent

C'est pour l'assemblée générale du 27 novembre que M. Roger Rocher prépare son prochain et peut-être dernier combat. Sans mesurer tout à fait la portée des accusations qui pèsent sur lui, il est encore persuadé de le gagner. « *Si j'avais quelque chose à me reprocher*, dit-il, *je me serais retiré pour écrire le livre que quatre éditeurs me demandent. Je veux défendre ce qui m'est le plus cher : mon honneur. Mon combat n'est pas pour reprendre la présidence, mais pour placer une équipe d'hommes compétents ayant la notion du club que j'ai su incarner.* »

Puis, descendant du piédestal sur lequel il se place, il ajoute, la voix un peu cassée par l'émotion : « *Dans la vie, j'ai tout perdu. Mon entreprise de travaux publics a eu jusqu'à mille quatre cents employés. Au moment de la crise économique, j'ai peut-être consacré trop de temps au club, mais j'ai chuté sur un chantier où j'ai perdu un milliard de centimes. Quand j'ai voulu agrandir ma maison, j'ai dû emprunter à une banque. C'est le seul bien matériel qui me reste, et il est hypothéqué. Je ne suis pas un homme d'argent.* »

GÉRARD ALBOUY.

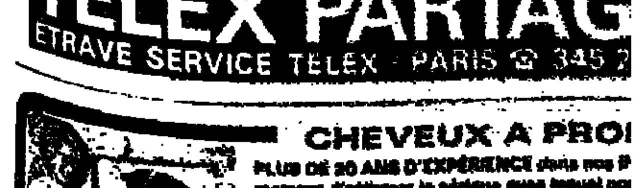


FAITS ET

Le baron Fourn a regagné le domaine de la Badoc

Listes de Maria





هكذا من الأصل

FAITS ET JUGEMENTS

Le baron Fourn a regagné le domaine de la Badoc

Limoux. — Le baron Ferdinand Fourn, qui avait dû quitter le domaine de la Tour de la Badoc à Limoux (Aude), jeudi 11 novembre, après un vif incident avec son propriétaire, M. Jean Besset, a pu regagner le domaine qu'il occupe depuis cinquante et un mois, dimanche après-midi 14 novembre, sans difficulté (*le Monde* du 13 novembre). M. Besset, directeur de la cave coopérative des producteurs de blanquette de Limoux, a, en effet, été inculpé, le 13 novembre, ainsi que son régisseur, M. Emile Satgé, par M. Torregrossa, juge d'instruction au tribunal de Carcassonne, de violation de domicile avec effraction, voies de fait et menaces verbales. M. Satgé a, en outre, été inculpé d'outrages à agent de la force publique. Tous deux ont été laissés en liberté, mais interdiction leur a été notifiée de pénétrer dans la propriété de la Tour de la Badoc.

M. Fourn, qui s'est constitué partie civile, a été également inculpé, le même jour, de menaces légères. « *Mes armes sont maintenant en dépôt à la gendarmerie*, dit-il, *mais je n'ai plus besoin de leur protection, étant placé sous la protection de la loi. Maintenant, je suis libre de mes mouvements. Je peux aller et venir. C'est extraordinaire pour moi, car c'est la première fois depuis cinquante et un mois.* »

Quant à M. Besset, le propriétaire légal, il estime qu'il n'y a pas eu de violation de domicile puisqu'il a pénétré dans une maison qu'il possède depuis le 11 juillet 1978, date de la vente aux enchères, et que, depuis le mois d'octobre de cette même année, son titre de propriété a été transcrit et enregistré aux hypothèques.

● *L'un des deux évadés de la prison de La Talaudière (Loire)*, vendredi 12 novembre, a été arrêté le lendemain près de Valence (Drôme). Il s'agit de Jean-Louis Crépiat, vingt-quatre ans, condamné à vingt ans de réclusion criminelle pour le meurtre, en 1979, d'un jeune vagabond marginal (*le Monde* du 3 février 1979).

L'attentat chez Mme Thomazo

UNE MAISON VISÉE

Un attentat à l'explosif a endommagé, dans la nuit du samedi 13 au dimanche 14 novembre, la villa que possède sur la plage de Pampelone, dans le golfe de Saint-Tropez (Var), Mme Lucette Thomazo, membre du parti communiste et ancienne administratrice de *l'Humanité*. L'attentat a été revendiqué par des inconnus qui affirment être partis en guerre contre *« les milliardaires soi-disant membres du parti des travailleurs »*.

Mme Thomazo, présente à sa villa au moment de l'explosion, en compagnie de son mari et de deux amis, a rapproché cet attentat des événements survenus cet été : le 29 juillet, le ministre de la mer, M. Louis Le Pensec, avait dirigé les opérations de destruction d'un mur de la propriété de Mme Thomazo, dans le cadre de sa campagne contre la *« privatisation des plages »*. La propriétaire de la villa, qui, comme d'autres résidents du golfe de Saint-Tropez, refusait de laisser le libre passage à la mer, avait, à cette occasion, été parfois présentée comme *« une milliardaire rouge »*. Elle avait, depuis, reçu des menaces anonymes. Et sur les murs de sa propriété, nous indique notre correspondant, les auteurs de l'attentat ont laissé des graffiti similaires : *« Traîtres, vendus »*, *« K.G.B. »*. *« Cet attentat fait suite à une campagne de presse dont M. Le Pensec peut être tenu pour responsable*, a déclaré Mme Thomazo. *Il a favorisé la presse de droite par son action. C'est lui qui a allumé la mèche. »*

INONDATIONS A MILLAU : UNE CATASTROPHE ECONOMIQUE

(De notre correspondant.)

Millau. — Deux cents millions de francs de dégât, dont une quinzaine de millions pour les secteurs industriel et commercial, plus d'un millier de particuliers sinistrés, cent-vingt entreprises et commerces touchés — dont certains à cent pour cent, — tel est le bilan, de la dernière crue du Tarn, survenue le 8 novembre à Millau (Aveyron).

Les conséquences économiques de ce désastre n'ont pas fini de peser sur une ville dont le secteur industriel, qui n'avait cessé de régresser depuis vingt ans,n'avait nul besoin de ce nouveau coup. Dernier pilier de l'industrie locale, les mégisseries, qui venaient de terminer leurs stocks de peaux après la période d'abattage, sont particulièrement affectées : l'une des principales, l'entreprise Alric, totalise à elle seule 15 millions de francs de dégâts. C'est seulement dans une quinzaine de jours que la production pourra partiellement reprendre dans la plupart des entreprises sinistrées.

● *Attentat en Corse.* — Un attentat à l'explosif et à la grenade défensive a été commis, dans la nuit du samedi 13 au dimanche 14 novembre, contre la caserne de gendarmerie de Porto-Vecchio (Corse-du-Sud). L'explosion n'a pas fait de dégâts, les démineurs de la protection civile ayant pu intervenir à temps. D'autre part, cinq attentats à l'explosif, dont quatre visant les domiciles ou les véhicules d'enseignants d'origine « continentale », ont été commis, à Bastia et à Ghisonaccia (Haute-Corse).

POLICE

● *Le décret nommant directeur de la Surveillance du territoire* M. Yves Bonnet, préfet hors cadre, et auparavant représentant du gouvernement à Mayotte, a été publié au *Journal officiel* du 15 novembre. M. Bonnet succède à la tête de la D.S.T. à M. Marcel Chalet, nommé inspecteur général de l'administration (*le Monde* du 4 et du 12 novembre).

[Né le 20 novembre 1935 à Chartres (Eure-et-Loir), diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, M. Yves Bonnet occupe les fonctions de chef de cabinet du préfet de la Mayenne (1960-1963), puis de la Manche (1963-1966). Après avoir été directeur de cabinet du préfet de la Guyane, il est nommé en 1968 sous-préfet de La Trinité (Martinique) et il est attaché en 1970 en qualité d'administrateur civil au ministère de l'intérieur. Nommé en 1974 sous-préfet d'Arles, en 1976 sous-préfet de Cherbourg, en 1978 sous-préfet de Dunkerque, il a été nommé représentant du gouvernement à Mayotte le 6 janvier 1982.]

CATASTROPHES

En Inde

UN CYCLONE PROVOQUE LA MORT DE 442 PERSONNES

Le bilan des victimes du cyclone qui s'est abattu la semaine dernière sur l'ouest de l'Inde, et en particulier sur la côte des Etats du Maharashtra et du Gujarat, s'établissait, durant le week-end, à 442 morts. Les dégâts étaient estimés à environ l'équivalent de 2,3 milliards de francs. Plus de 100 000 logements ont été détruits ou endommagés par l'ouragan et 30 000 personnes ont été évacuées. — *(A.P.)*

CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur, haut représentant de la République démocratique et populaire d'Algérie, et Mme Jamel Houhou, ont donné une réception, jeudi, à l'occasion de la fête nationale.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès du

compositeur Maurice BAGOT,

survenu en son domicile, le 31 octobre 1982, dans sa quatre-vingt-septième année.

Suivant la volonté du défunt, l'incinération a eu lieu dans l'intimité familiale.

Mme Maurice Bagot,
1, rue Meslay, 75003 Paris.

— Valence, Paris.
Mme Gaston Bénichou,
M. et Mme Pierre-Yves Bénichou,
Corinne et Arièle, ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gaston BÉNICHOU,
avocat honoraire
du barreau de Valence,
ancien bâtonnier
du barreau de Sidi-Bel-Abbès,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
survenu le 9 novembre 1982.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
44, rue Berthelot, 26000 Valence.
64, rue de Bellechasse, 75007 Paris.

— Mme Mesquite
Et toute la famille,
ont la grande douleur de faire part du décès de

cM. Raymond MESQUITE,
chevalier de l'ordre du Mérite,
survenu le 2 novembre 1982.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Oran, Toulouse, Paris.
Mme Edouard Vrolyk,
M. et Mme Léo Palacio,
ses enfants,
M. et Mme Hervé Palacio, Mlle Corinne Palacio, ses petits-enfants, arrière-petits-enfants et arrière-arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa centième année, de

Mme Dominique PALACIO,
née Piombo.

Les obsèques ont eu lieu à Pau dans la plus stricte intimité.

Une pensée toute particulière est demandée à la mémoire de son époux,

Dominique Palacio,
grand mutilé
de la première guerre mondiale,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,
croix du combattant volontaire,
décédé à Pau le 17 mars 1971, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

— La Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes a la douleur de faire part du décès de son président-fondateur,

Marcel PAUL,
ancien ministre,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec palmes,
commandant des Francs-Tireurs
et Partisans français,
résistant déporté
à Auschwitz et Buchenwald,
survenu le 11 novembre 1982, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 17 novembre, à 14 h 30, au cimetière du Père-Lachaise (entrée boulevard de Ménilmontant).

On pourra s'incliner devant la dépouille mortelle le mercredi 17 novembre, de 10 heures à 13 heures, à l'annexe de la Bourse du travail, 85, rue Charlot, Paris (3e).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Constantine, Sidi-Bel-Abbès, Paris.
Mme Mosès Morris Pimienta, née Fernande Lasry,
M. et Mme Pierre Pimienta et leurs fils,
M. François Bussière et Mme, née Josette Pimienta et leur fille,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Mosès Morris PIMIENTA,
avocat honoraire
à la cour d'appel de Paris,
survenu le 8 novembre 1982 à Paris.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 10 novembre.
La famille ne reçoit pas.
66, avenue de Breteuil,
75007 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Remerciements

— Profondément touchée des marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors du décès du

professeur Jean VERNE,

sa famille vous exprime ses sentiments de reconnaissance et ses remerciements émus.
38, rue de Varenne, 75007 Paris.

— Alain Guerin remercie tous ceux qui lui ont témoigné leur affection, leur solidarité et leur peine lors de la tragique disparition de sa compagne

Elisabeth WEINER.

Communications diverses

— En l'hôtel du Grand-Orient de France, 16, rue Cadet, 75009 Paris (métro Cadet), se tient, jusqu'au 25 novembre, une exposition d'un peintre franc-maçon Pierre Boisseau.
Le titre de cette exposition, « Sujets tabous », est déjà une indication sur l'œuvre (originale, bien que de facture classique) d'un peintre qu'aucune considération traditionnelle n'arrête dans sa recherche.

— L'Association des anciennes élèves des maisons d'éducation de la Légion d'honneur organise une vente de charité du 19 novembre au 21 novembre dans les salons de l'Académie diplomatique internationale, 4 *bis*, avenue Hoche, 75008 Paris.

— La Fondation des orphelins apprentis d'Auteuil lance un appel pour venir en aide aux enfants orphelins, abandonnés. Les dons sont à adresser à la Fondation des orphelins apprentis d'Auteuil, 40, rue la Fontaine 75781 Paris Cedex 16. (C.C.P. Paris 1629-02 Y.)

— L'Association Championnet organise sa vente annuelle au profit de ses instituts médico-pédagogiques et professionnels et foyer de jeunes travailleurs, les 26, 27 et 28 novembre, à la Fondation abbé J.-Bernard, 16, rue Georgette-Agutte, 75018 Paris. (C.C.P. Association Championnet 309 12 F Paris.)

— Les amis de M. Pierre Moinot, désireux de participer à la souscription ouverte pour lui offrir l'épée qui lui sera remise à l'occasion de sa réception à l'Académie française, sont priés de s'adresser aux Éditions Gallimard, 5, rue Sébastien-Bottin, 75007 Paris.

Les versements peuvent être faits par chèque bancaire à l'ordre des Editions Gallimard, avec indication de leur affectation.

Le Monde

culture

THÉATRE

« L'EXIL », d'Henri de Montherlant

Novembre 1914, l'arrière

« *J'aime mieux les Allemands qui se battent que les Français de l'arrière !* » C'est un soldat français qui le dit, il arrive du front, il a eu les doigts emportés par un obus allemand. Nous ne sommes qu'au mois de novembre 1914, dans les débuts de la guerre, et c'est à ce moment que Montherlant, à l'âge de dix-huit ans, écrit *l'Exil*.

Bernard, le soldat blessé qui lance cette phrase : « *J'aime mieux les Allemands...* », s'est engagé à dix-huit ans voici quelques mois . Il a donc été blessé assez vite. Et son copain de collège et d'amitié particulière, Philippe, à qui il dit cela, et qui , lui, est resté « planqué », juge cette phrase si orgueilleuse, si guerrière, qu'il répond ceci (il faut voir la scène, avec Bernard la main dans son gros pansement) : « *On n'est pas toujours combattant ! Les meilleures choses ont une fin !* »

C'est écrit en novembre 14, rappelons-le. Ces deux phrases suffisent à dire les débats de conscience et l'esprit de fronde d'Henri de Montherlant a dix-huit ans, quand la Grande Guerre commence ; elles suffisent aussi à comprendre que ce manuscrit de *l'Exil* ait été gardé dans un tiroir.

L'Exil est un document authentique intéressant sur la pensée d'un jeune intellectuel de la haute société à Paris, en 1914. Il éprouve une haine de la guerre qui fait devenir presque ennemis un fils et une mère qui s'aimaient, deux camarades qui s'aimaient ; et, en même temps, face à l'inconscience des civils, il estime que combatre fait acquérir une « valeur ». Et la brutalité du jour que Montherlant fait tomber sur l'analyse n'est pas différente d'un cynisme. Tout cela retient l'attention.

Ces débats de conscience feraient de *l'Exil* un moment de théâtre marquant si Montherlant avait été, lorsqu'il l'a écrit, aussi vif et incisif comme dramaturge que comme citoyen. Mais non, cette œuvre de jeunesse est d'un art très conservateur. Du théâtre psychologique, d'époque. Construction pesante, « poutres apparentes », dialogue complaisant. Au théâtre aussi « la fonction crée l'organe » ; la nature de la composition et de l'écriture de *l'Exil* provoque, comme allant de soi, un décor plutôt quelconque, une mise en scène plutôt plate. L'artifice du dialogue suscite inévitablement un artifice du jeu, les acteurs se font piéger dans des gestes et des voix d'emprunt, si bien que nous ne sommes pas à même de percevoir quels acteurs ils sont, ce qu'ils savent faire.

Du moins connaît-on déjà Emmanuelle Riva, grande comédienne, qui dans cette pièce serait mieux encore si elle ôtait son énorme faux chignon, dont la vue gêne notre écoute.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre des Arts - Hébertot, 21 h.

CINÉMA

« Napoléon », d'Abel Gance, au Havre

(Suite de la première page.)

Un empereur de cinéma, non couronné, Bonaparte jeune avant la gloire et la folie criminelle, mais avec déjà la vision grandiose d'un héritier de la Révolution française prêt à mettre le monde à feu et à sang pour réaliser son utopie. L'équipe cinéma de la Maison de la culture du Havre, conduite par Vincent Pinel et Christian Zarifian, avait mis à la disposition du public une documentation succincte qui retraçait la genèse de ce qui reste le film le plus important de l'histoire du cinéma français par les moyens utilisés et la conception générale de l'œuvre. La revue *Cinématographe* publiait un numéro spécial qui contient une information précieuse, avec des textes de Kevin Brownlow, de Claude Lafaye, du C.N.C., et de Bernard Eisenschitz, historien. Essayons de faire le point.

Selon un commentateur anglo-saxon de *Cinématographe,* Abel Gance songe pour la première fois à porter Napoléon à l'écran en 1915. Il a vingt-cinq ans. Plus tard, il voit *Naissance d'une nation* et estime que l'histoire de France peut fournir une matière tout aussi somptueuse au génie du nouvel art en train de naître. De toute façon, D.W. Griffith sera le seul cinéaste américain auquel il jugera digne d'être comparé. Et Griffith joua le jeu, qu'on voit, dans une photo célèbre, tirer bien bas son chapeau melon devant son émule français. Le film enfin achevé, réduit à l'enfance et à la jeunesse de Bonaparte, sort en première mondiale le 7 avril 1927 à l'Opéra, dans une version de trois heures et quinze minutes, réduite de près de moitié pour ne pas trop fatiguer les familiers de cet illustre lieu, mais avec, à la fin, sur triple écran, le départ du général corse pour la campagne d'Italie. Le film poursuit sa carrière au Marivaux dans sa version originale de six heures, puis dans diverses villes de France, avec ou sans le triptyque, qui exige une triple projection synchrone sur écran géant.

Abel Gance préfigure le Cinérama de 1952, mais va tout de suite à l'essentiel, aux possibilités supplémentaires non seulement d'espace mais aussi de montage à travers cet espace. Bonaparte-Napoléon, d'une armée de loqueteux, crée la Grande Armée : les Alpes dans leur majesté s'inscrivent sur toute la longueur du triple écran. Napoléon occupe la partie centrale, les écrans latéraux disparaissent (deviennent noirs), reparaissent. Les « mendiants de la gloire », comme les qualifie un sous-titre, se relèvent, repartent : des clochards s'avancent au coude-à-coude dans le milieu de l'image, cinq ou six de front, sur les côtés les colonnes de soldats progressent au même rythme. *La Marseillaise,* orchestrée par Carl Davis, s'enfle progressivement, le film s'achève en apothéose sur une triple image teintée en bleu, blanc, rouge : c'est ridicule et sublime. Cela atteint les limites de cet absurde grandiose qui tant fascina les fondateurs, les pionniers, les primitifs d'un art inconnu, le cinéma.

Cinématographe a ajouté à son ensemble *Napoléon* une discussion entre quatre universitaires français, familiers des études napoléoniennes, ayant connu Gance et même travaillé avec lui, qui replacent la vision du cinéaste dans la perspective de l'époque, les années 20, mais aussi l'affrontement avec toute une historiographie marxiste inspirée d'Albert Soboul, mort récemment. Le plus troublant de ce *Napoléon* vu ou revu aujourd'hui dans une version qui respecte les conditions de la projection de 1927 est son étonnante actualité, le sens qu'il prend non seulement par rapport aux classiques du cinéma soviétique, ses contemporains, mais en relation avec l'histoire de l'U.R.S.S en tant qu'incarnation du rêve révolutionnaire du XXe siècle.

A l'évidence, Gance n'avait pas sorti le film de sa manche, bardé de sa seule fantaisie. A plusieurs reprises, dans les sous-titres, citant telle phrase, telle anecdote, il juge utile d'ajouter « historique ». Constamment l'artiste brode autour de la réalité, laisse son imagination vagabonder à partir de données consignées dans les livres de l'époque ou sur l'époque. L'originalité de ce travail de recréation, par-delà la fascination pour les possibilités illimitées du montage, perdues avec l'intrusion de la parole, naît curieusement en 1982 du sens imprévu qu'acquiert l'histoire ainsi recréée, remise en scène, en jeu, objectivant telle lecture, tel récit.

La Cinémathèque française a collaboré étroitement à une entreprise qui devrait, en 1983, conquérir Paris puis la France entière.

LOUIS MARCORELLES.

MUSIQUE

« MADAME BUTTERFLY » A STRASBOURG

Devant l'autel de l'Amérique

Quel metteur en scène n'a pas souhaité diriger une vraie Japonaise dans Madame Butterfly ? *C'est le privilège de Jean-Pierre Ponnelle pour les représentations données actuellement à l'Opéra du Rhin et même si cette Japonaise chante en italien, elle communique à son personnage une force particulière. Yoko Watanabe est une jeune femme à la voix jaillissante, claire et ferme, dominant l'orchestre avec éclat, et il semble bien qu'elle chante du fond du cœur cette aventure douloureuse qui aurait pu arriver à sa grand-mère, victime des « colonialistes » américains. Elle atteint en tout cas dans les deux derniers actes à une réelle stature tragique.*

Sans amener sa mise en scène à une perfection artistique aussi concentrée et rigoureuse que Jorge Lavelli, Ponnelle a traité l'œuvre de Puccini de façon intimiste, en marquant dès le début, avec un humour discret, le côté dérisoire de l'allusion à laquelle se laisse prendre Cio-Cio-San, par le truchement d'un entremetteur grotesque sous son canotier. Et le lieutenant Pinkerton apparaît moins comme un bellâtre sans scrupules que comme un marin en goguette, avec sa barbe ridicule et son tee-shirt (ne serait-il pas tatoué ?), distribuant les billets de banque par poignées, accompagné par un Noir qui déballe un paquetage hétéroclite, largement approvisionné en whisky, dont les bouteilles volent à travers le jardin.

Ce whisky joue son rôle au deuxième acte où Madame Butterfly, dans l'attente de son « époux », a dressé un autel dans une armoire. Elle y a placé la photo de leur « mariage » et un crucifix, dominés par le drapeau américain que surmonte encore la caisse de bourbon triomphalement encadrée par deux bouteilles vides... Dérision certes, mais qui fait ressortir la profondeur candide du sentiment de la jeune femme, toute une nuit immobile devant son trésor, son enfant sur les genoux, les yeux ouverts fixés sur la rade de Nagasaki, dans une pose admirable de statue bouddhique. D'où va tout naturelllement découler l'acte rédempteur, seul capable d'effacer la honte : le hara-kiri.

Face à cette héroïne, le médiocre Pinkerton a la voix barbouillée, mal dégrossie, de Vincenzo Bello, tandis que Julian Patrick silhouette excellemment le consul fatigué, empêtré dans les aventures sentimentales de son compatriote : Mrs Pinkerton (Marie Duisit), avec son inséparable ombrelle, contribue à donner une image sèche et peu séduisante des États-Unis, alors que Nucci Condo incarne de façon très intérieure et émouvante Suzuki, la servante au grand cœur, et que le superbe prince Yamadori (Francis Dudziak) fait entrevoir, l'espace d'un éclair, la splendeur du Japon traditionnel.

Comble d'authenticité : pour pallier la défaillance d'Alain Lombard, René Terrasson a pu engager un chef japonais, Yoshinori Kikuchi, qui, à défaut d'avoir obtenu en fort peu de temps une homogénéité parfaite, confère à l'Orchestre de Strasbourg une vie, un charme et une intensité qui survolent l'exotisme un peu frelaté parfois et auraient comblé les vœux de Puccini.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations à Mulhouse, les 16 et 19 novembre, et à Strasbourg, le 27 novembre.

RICHTER JOUE SZYMANOWSKI

Contemplation et recueillement

Toujours assurés de remplir convenablement les salles, les interprètes célèbres devraient avoir à cœur de tirer de temps en temps la vie musicale de sa léthargie endémique en choisissant des œuvres moins ressassées ou des compositeurs méconnus. Profitant de la célébration du centenaire de la naissance de Karol Szymanowski (1), Sviatoslav Richter vient de consacrer deux concerts, salle Gaveau, au grand compositeur polonais, avec qui il possède quelques affinités puisqu'il fut l'élève, au Conservatoire de Moscou, du pianiste Harry Neuhaus. Ce dernier, en effet, était proche cousin de l'auteur du Roi Roger, *lequel avait fait ses premières études musicales auprès de son père, Gustav Neuhaus.*

On s'étonnera que la discographie de Richter ne comporte actuellement aucun enregistrement d'œuvre de Szymanowski, car, si l'interprétation de la Deuxième Sonate *péchait parfois par des accès de brutalité que la véhémence de l'écriture, en certains endroits, ne justifie pas pour autant, la* Troisième Sonate, *moins chargée et d'un ton plus personnel, terminait le concert dans le raffinement d'une écoonomie d'effets et de notes tout à fait impressionnant. Auparavant, le violoniste Oleg Kogan s'était associé à Sviatoslav Richter pour donner une exécution non moins remarquable des trois* Mythes opus 30, *d'une poésie proche de l'impressionnisme français, musique de la contemplation, du recueillement et du vent, qui plisse la surface de l'eau.*

GÉRARD CONDÉ.

(1) Le numéro 43 de *l'Avant-scène-opéra*, consacré à Eugène Onéguine, réserve trente-cinq pages à des « Regards sur Szymanowski ».

VARIÉTÉS

« Envoyez la musique ! » avec Annie Cordy

Envoyez la musique ! de Jacques Mareuil et Gérard Gustin est une comédie musicale légère, troussée autour d'une intrigue vaudevillesque pleine de quiproquos. L'héroïne principale est une vedette de revue, évidemment interprétée par Annie Cordy avec l'abattage qu'on lui connaît.

Tous les comédiens-chanteurs (Patrick Préjean, Bernard Woringer, Kathie Kriegel) se donnent de la peine et forment une troupe cohérente pour un spectacle populaire.

Est-ce par hasard ? Jeudi soir 11 novembre, la moyenne d'âge du public dans la salle avoisinait la soixantaine. — C.F.

★ Théâtre de la Porte Saint-Martin, 20 h 30.

Zachary Richard au Casino de Paris

Zachary Richard donne un concert unique au Casino de Paris le lundi 15 novembre. Né il y a une trentaine d'années au nord de La Fayette, en Louisiane, Zachary Richard est en quelque sorte l'héritier, le porte-parole des Cajuns, et il revendique fièrement dans sa musique une communauté qui a su garder une cohérence ethnique, conserver presque intacte une qualité de vie liée à la nature, un parler hérité directement du vieux français du dix-septième siècle, une générosité, mais aussi beaucoup d'humour et de truculence.

Zachary Richard porte aussi en lui les conflits de l'âme du Cajun, qui voit sa terre et ses valeurs menacées à terme, mais qui se bat pour les préserver. Il est criant d'authenticité et sa musique heureuse, qui masque une profonde blessure, respire le doux parfum des bayous. Avec sa voix forte et traînante, il chante tout en s'accompagnant à l'accordéon dans le style cajun, qui a reçu autrefois l'influence noire du blues. Mais il est trop profondément attaché aux racines de sa communauté pour ne pas s'efforcer d'adapter, de moderniser, cette musique, de lui ouvrir de nouvelles voies, sans perdre quoi que ce soit de son authenticité ni de son émotion.

Il y a cinq ans que Zachary Richard n'est pas venu en France. La dernière fois, il avait rencontré le succès avec le titre *Travailler, c'est trop dur*. Lundi 15 novembre, Zachary Richard, qui jouera lui-même du piano, de l'accordéon et de l'harmonica, sera accompagné d'une petite formation, qu'il vient de constituer juste avant cette tournée française.

CLAUDE FLÉOUTER.

■ Un concert organisé par l'association Ingénieurs sans frontières au profit de ses activités en direction des pays du tiers-monde aura lieu salle Gaveau, mardi 30 novembre, à 20 h 30. Au programme des œuvres de Haendel, Bach, Dvorak et Chostakovitch interprétées notamment par la pianiste Chantal de Buchy.

PETITES NOUVELLES

■ La première représentation de « Grand et Petit », qui était prévue ce lundi 15 novembre au Théâtre national de l'Odéon, est remise, pour des raisons techniques, au mercredi 17 novembre, à 19 h 30. Les places réservées pourront être reportées à une date ultérieure ou, éventuellement, remboursées.

■ Une exposition Shakespeare et les musiciens, conçue par le service animations et publications de l'Opéra de Paris pour compléter la programmation de cette saison (elle compte quatre ouvrages lyriques inspirés de pièces du dramaturge anglais), est présentée du 16 novembre 1982 au 31 janvier 1983 au palais Garnier.

■ L'Académie du disque français, qui proclamera son palmarès annuel le lundi 22 novembre, change, à partir de cette année, l'appellation de ses prix : ce seront désormais les « Grands Prix audiovisuels de l'Europe ». L'Académie, qui récompensera aussi des phonogrammes et des réalisations télévisuelles ou cinématographiques, a, en effet, décidé de se limiter à la production européenne en raison de l'abondance de la production américaine.

■ Le lycée Benjamin-Franklin d'Orléans organise du 15 au 22 novembre une semaine de cinéma algérien. Les films sont projetés au lycée les 16, 17, 20 et 21, ainsi qu'à la Maison de la culture d'Orléans. Ces projections s'inscrivent dans une politique de « sensibilisation » des élèves à l'Algérie, dans une ville à forte implantation maghrébine.

■ Une semaine consacrée à la création féminine est organisée par l'association Entrevues au centre social de Roissy-en-Brie (Seine-et-Marne), du 15 au 20 novembre. Une série de films de femmes et de films sur les femmes seront présentés, ainsi que des débats et des expositions. (Rens. : 889-26-18 ou 029-70-27.)

هكذا من الأصل

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

GRAND ET PETIT. – Odéon Théâtre (325-70-32), 19 h 30.
LA MANUFACTURE. – 89, quai de la gare (583-15-63), 20 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), à 19 h 30 : le Songe d'une nuit d'été.
SALLE FAVART (296-11-20), à 19 h 30 : Les contes d'Hoffmann.
COMÉDIE-FRANÇAISE : (296-10-20), 20 h 30 : les Corbeaux.
BEAUBOURG : (277-12-33) : Débats de 15 h à 23 h : Pour James Joyce ; cinéma-vidéo : à 13 h, 16 h, 19 h : nouveaux films B.P.I ; Concerts : à 20 h 30 ; Experimentum Mundi ; Théâtre : 21 h : Robert Ashley. Atalanta.

Les autres salles

ARTS HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : l'Exil.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30, la Tragédie de Carmen.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h, Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 18 h 30 : Ici et là ; 20 h 30 : Elle lui dirait dans l'île.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.
FONTAINE (874-74-40), 18 h 30 : les Chaises.
GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : A View from a Bridge.
HUCHETTE (326-38-99), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon ; 22 h 30 : le Cirque.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : l'Homme lige ; 20 h 30 : la Papesse américaine ; 22 h 15 : Numéro 4. – II. 18 h 30 : Noces de sang ; 20 h 30 : la Noce ; Petite Salle, 18 h 30 : Parlons français.
MARIGNY (256-04-41). – Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : l'Éducation de Rita.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Hold-up pour rire.
PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20), 21 h : Nuit de rêve ; Bertrand.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 21 h : Flock.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), 20 h 30 : l'Écume des jours ; 22 h : Regarde les femmes passer.
TH. DES DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : Bruissement d'elles ; 22 h : Liberté d'action.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 30 : les Babas cadres ; 22 h ; une Goutte de sang dans le glaçon.
THÉATRE DE L'ÉPICERIE (272-23-41) : A la rencontre de Marcel Proust.
THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 18 h 30 : le Silence de la mariée ; 20 h 30 : le Misanthrope.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Un bain de ménage ; 20 h 30 : Le mal court ; 22 h 30 : le Radeau d'asphalte.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h le Président.
BEAUBOUGEOIS (272-08-51) 19 h 30 : Sur une île flottante.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Philippe Ogouz tout a changé ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier. – II : 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? 22 h 30 : les Bonniches.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) I : 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II : 18 h 30 : Pas de fantaisie dans l'orangeade ; 20 h 30 : Les blaireaux sont fatigués.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) 20 h 30 : Palomar et Zigomar.
L'ÉCUME (542-71-16) 20 h 30, R. Reinaud ;
LE FANAL (233-91-17) 21 h 45 : J. Menaud-Le Mac-Amour ; 20 h : La Musica.
POINT-VIRGULE (278-67-03) 20 h 15 : le Petit Prince ; 21 h 30 : Tranches de vie ; 22 h 30 : Elle voit des géants partout.
SENTIER DES HALLES (236-37-27) 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 21 h 45 : Meurtres au 700 ter, rue des Espadrilles.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48) 20 h 15 : le Retour de l'Arlésienne ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets ; 22 h 30 : Nitro Goldwyn-Pinson.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, : A la courte-paye.
THÉATRE DES DEUX-ANES (606-10-26), 21 h : A vos ronds... fisc.

La danse

LA FORGE (371-71-89), les 15, 16 à 20 h 30 : Tanaka Min.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 15 novembre

Le music-hall

ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 20 h 30 : E. de Turckheim.
HIPPODROME DE PARIS (205-41-12), 20 h 30 : F. Lalanne.
NOUVEAU CHAPITEAU-PORTE DE PANTIN (758-27-43), 21 h : H. Salvador.
OLYMPIA (742-25-49), 21 h : P. Sébastien.
TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : M. Marceau.

Les concerts

LUCERNAIRE, 19 h 45 : S. Good-year (Mendelssohn, Mozart, Haendel, Schumann, Chopin) ; 21 h : Quatuor de clarinettes Lutèce (Albinoni, Albeniz).
PORTE DE LA SUISSE, 21 h : C. Gantier, D. Levaillant (Liszt).
ATHÉNÉE, 21 h : F. Lott, G. Johnson (Schumann, Poulenc, Debussy, Walton).
EGLISE SAINT-GERVAIS, 21 h : M. Chapuis, M. H. Dupard (F. Couperin).
SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. H. Yazaki (Mozart, Takemitsu, Taira, Miyagi).
SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez, Beaux-arts trio (Schubert, Beethoven).
FIAP, 20 h 30 : J. Grice (Mozart, Schubert, Prokofiev).
CENTRE MANDAPA, 20 h 45 : J. Ozkan (musique de Turquie).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), le 10 à 21 h 30 : Wild Billdavis.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) Roots of Exile ;
CHEVALIERS DU TEMPLE (277-40-21) 22 h et 24 h : les Etoiles.
ESPACE CARDIN (266-17-30), 20 h 30 : S. Rivers.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), 21 h : B. Grant ; Gossip.
NEW MORNING (523-51-41), 20 h 30 : Slickaphonics.
PALACE (246-10-87), 20 h 30 : G. Thorogood.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30, New Jazz Off ;
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : T. Gubitsch, O. Calo.

En région parisienne

CLAMART, C.C. J.-Arp (645-11-87), 20 h 30 : Qui a peur de Virginia Woolf ?
VINCENNES, Th. D.-Sorano (374-73-74) : Dom Juan.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

21 h : Identification d'une femme, de M. Antonioni.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : Dix ans de cinéma italien : Chronique des pauvres amants, de C. Lizzani ; 17 h, le Manteau, de A. Lattuada ; 19 h, Cinéma bulgare (1968-1982) : Illusion de L. Staikov.

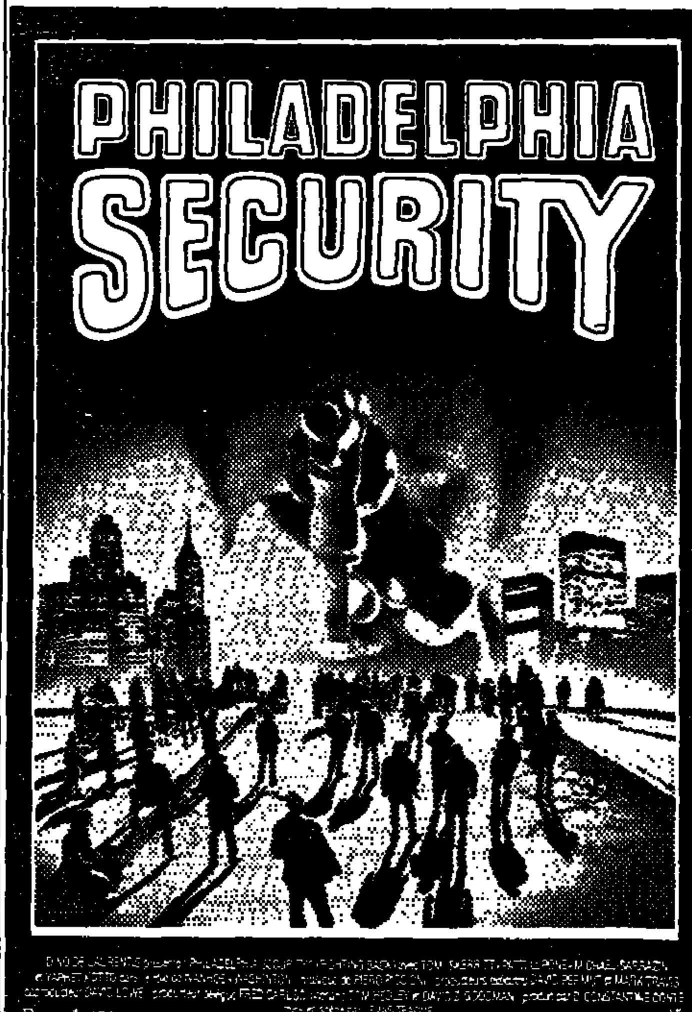
Les exclusivités

ALEXANDRE LE GRAND (Grec, v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Cluny-Écoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
L'AS DES AS (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
AVEC LES COMPLIMENTS DE L'AUTEUR (A. v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : U.G.C. Boulevard, 9e (770-10-41) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).
BLADE RUNNER (A., v.o.) (*) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Ambassade, 8e, (359-19-08) ; – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e, (322-19-23).
BRITANNIA HOSPITAL (Ang., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Images, 18e (522-47-94).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
CLASS 1984 (A., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Publicis Élysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ;
LA COTE D'AMOUR (Fr.) : St-Séverin, 5e (354-50-91), h. sp.
COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; – V.f. : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT JÉSUS-CHRIST (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
DIVA (Fr.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

LES FILMS NOUVEAUX

LA BALANCE, film français de Bob Swain : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
DE MAO A MOZART, film américain de Murray Lerner. Vo : Gaumont Halles, 1er (297-49-40) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Olympic, 14e (542-67-42).
PLUS BEAU QUE MOI, TU MEURS, film fançais de Philippe Clair. Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-92-86) ; Paramount Bastille, 12e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (522-46-01.
SUPERVIXENS (**), film américain de Russ Meyer. Vo : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Vf : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
VIRUS CANNIBAL (**), film américain de Vincent Bawn. Vf : UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
FESTIVAL INTERNATIONAL DE PARIS DU FILM FANTASTIQUE ET DE SCIENCE FICTION, Vo, Vf : Rex, 2e (236-83-93).

DOUCE EN ENQUÊTE SUR LA VIOLENCE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74).
LE DRAGON DU LAC DE FEU (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) soirée. V.f. : Rex, 2e (236-83-93) mat. ; Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) mat. ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA FEMME TATOUÉE (Jap., v.o.) (*) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20).
LE GENDARME ET LES GENDARMETTES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétans, 19e (241-77-99).
LE GRAND FRÈRE (Fr.) (*) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34).
LÉGITIME VIOLENCE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).
LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) H. Sp.
LA LOTERIE DE LA VIE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
MAD MAX II (Austr., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).
LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Ambassade, 8e (359-19-08) mat. ; Acacias, 17e (764-97-83).
LES MISÉRABLES (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
MISSING (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 juillet-Racine, 6e (633-43-71) ; 14 juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; Mistral, 14e (589-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Calypso, 17e (380-30-11).
LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).
LE PÈRE NOËL EST UNE ORDURE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).
PETIT JOSEPH (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
POLENTA (Suis.) : Marais, 4e (278-47-86).
POLTERGEIST (A., v.o.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
PORKY'S (A., v.f.) : Français, 8e (770-33-88).
QUERELLE (All., v.o.) (**) : Forum, 1er, (297-53-74) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE QUART D'HEURE AMERICAIN (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 12e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murats, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétans, 19e (241-77-99).
QUE LES GROS SALAIRES LÈVENT LE DOIGT (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétans, 19e (241-77-09).
LE SECRET DE VERONIKA VOSS (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).
THE THING (A., v.o.) (*) : Movies, 1er (260-43-99) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-53) ; Mistral, 14e (589-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murats, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
TIR GROUPÉ (Fr.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25)
TOUTE UNE NUIT (Belg.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
UNE HISTOIRE SANS IMPORTANCE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).



SPECTACLES

YOL (Turc, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

Les grandes reprises

ACCELERATION PUNK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

ALIEN (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

ALL THE ROCK'N ROLL YOU CAN EAT (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21).

L'APPRENTIE SORCIÈRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

L'ARNAQUEUR (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

AROUND THE STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60) ; v.f. : Arcades, 2e (233-39-36).

BANANA SPLIT (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

BEN HUR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-18).

BREL (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; v.f. : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

CHÉRIE, JE ME SENS RAJEUNIR (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; Acacias, 17e (764-97-83) ; Action La-Fayette (878-80-50).

LE CHIEN ENRAGÉ (Jap., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic, 14e (542-67-42).

CINEMA PAS MORT MISTER GODARD (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.f.) (**) : Arcades, 2e (233-39-36).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

EN QUATRIÈME VITESSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

L'EPOUVANTAIL (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA FEMME AUX DEUX VISAGES (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

FRANKENSTEIN Jr. (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE GUÉPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.f.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Lumière, 9e (246-49-07).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) Haussmann, 9e (770-47-55).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-52-56).

LE LAUREAT (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

MICKEY, DONALD, PLUTO ET DINGO EN VACANCES (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-15) ; v.f. Capri, 2e (508-11-69).

LE MILLIARDAIRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.f.) (**) : Arcades, 2e (233-39-36).

PAPILLON (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LA PARTY (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44)

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (354-47-62).

LE PRIVÉ (A., v.o.) : Olympic-Halles, 4e (278-34-15).

QUATRE GARÇONS DANS LE VENT (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37)

SHANGAI EXPRESS (A., v.o.) : Action Ecole II, 5e (325-72-07).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA STRADA (It., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

LA VALSE DANS L'OMBRE (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) (*) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60)

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

COMMUNICATION

Lundi 15 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Cinéma : La Tête du client.
Film français de J. Poitrenaud (1965), avec S. Desmarets, M. Serrault, J. Poiret, L. Valenzuela, F. Blanche, D. Cowl (N., redif.).

Avec la complicité de son beau-frère, un chapelier a monté un tripot clandestin, dans la banlieue parisienne. Sa fille s'éprend du fils d'un de ses clients et un maître-chanteur lui réclame de l'argent.
Un vaudeville teinté d'humour noir. Quiproquos et malentendus permettent d'amusants numéros à une troupe d'acteurs populaires.

22 h 10 Magazine économique : l'Enjeu.
De F. de Closets, E. de la Taille et A. Weiller.
L'homme du mois : Bernard Geyler ; Canada : la crise sur un trésor ; Conseils pour syndicats ; Recherche et industrie.

23 h 10 Journal.



DEUXIÈME CHAINE : A 2



20 h 35 Le grand échiquier.
De J. Chancel.
Avec Jean-Pierre Rampal et l'Orchestre de chambre Roland Pidoux.

23 h 10 Journal.



TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma : (le rire du lundi) Jo.
Film français de J. Girault (1971), avec L. de Funès, C. Gensac, C. Muller, B. Blier, C. Nell, C. Trejean (redif.).
Un auteur dramatique, accablé par les exigences d'un maître-chanteur l'attire chez lui pour le tuer. Mais le cadavre dont il doit se débarrasser est celui d'un autre homme.
Inspiré d'une pièce anglaise. Des quiproquos en cascade, une mécanique bien montée et une composition superfrénétique de Louis de Funès.

21 h 55 Journal.

22 h 25 Magazine : Thalassa.
De Georges Pernoud : la course « Route du Rhum ».

23 h 10 Musiclub : Les musiques de Gurdjieff-Hartmann.
Avec Alain Kremski au piano.

FRANCE-CULTURE

21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : Jean Calvin, sa vie, sa pensée.
22 h, Nuits magnétiques

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (donné au Grand Auditorium de Radio-France le 23 avril 1982). Hommage à Schaeffer ; « Pierres réfléchies », de Henry ; « Voyage au centre de la tête », de Bayle ; « Pour la paix », de Xenakis.
22 h 30, La nuit sur France-Musique, 23 h 5, Aspects de la musique française.

Mardi 16 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 TF 1 Vision plus.
12 h Météorologie.
12 h 10 Juge box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
L'île fantastique ; 15 h 20 : Féminin seulement, dossier ; 17 h 25 : L'œil en coin.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
Les bons de capitalisation.
20 h 35 Au théâtre ce soir : Histoire de rire.
D'A. Salacrou, mise en scène : J.-L. Cochet. Réal. : P. Sabbagh. Avec J.-P. Bacri, D. Evenou, J.-P. Bouvier.
Comédie en trois actes d'un grand auteur de boulevard : une jeune fille de bonne famille entre dans un grenier en compagnie de son jeune amant. Elle en sortira pour nous révéler des choses importantes...
22 h 35 Court métrage : Chitrakathi.
De Mani Kaul.
22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal.
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 *Emissions régionales.*
13 h 45 Série : Les amours de la Belle Epoque.
14 h Aujourd'hui la vie.
Avec Gérard Oury.
15 h 5 Série : La légende d'Adams et de l'ours Benjamin.
15 h 50 Reprise : La nuit d'un rêveur (Jacques Dutronc).
(Diffusée le 14 novembre à 20 h 35).
16 h 45 Entre vous.
De L. Bériot.
« Concertino », un film d'Y. Benoit ; la suggestopédie, une nouvelle méthode d'enseignement des langues ; le printemps des locataires.
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
20 h 35 Cinéma : Un tueur dans la foule.
De Larry Peerce.
Film américain de L. Peerce (1976), avec C. Heston, J. Cassavetes, M. Balsam, B. Bridges, M. Hassett, D. Janssen.
Un tueur fou a pénétré dans un stade de Los Angeles, le jour de la finale d'un championnat de football. La police le repère mais ne sait pas comment le déloger.
Sport, suspense et panique de milliers de personnes dans un déchaînement de violence. Un spectacle catastrophe habilement réalisé.
22 h 35 Magazine : Lire c'est vivre.
De P. Dumayet. « Paulina 1880 », un roman de Pierre-Jean Jouve.
Une enquête littéraire souvent passionnante auprès des gens qui ne sont pas forcément initiés au plaisir de la lecture. Dans cette émission, des Parisiens, des Romains et des Milanais parleront de « Paulina 1880 », un livre de Pierre-Jean Jouve, publié en 1925. Un livre de poète.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Institut de prospective politique.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'espace.
20 h Les jeux.
20 h 35 La dernière séance.
D'Eddy Mitchell et G. Jourd'hui.
La soirée qui commence avec des actualités des années 50 et des dessins animés de O.K. Loupiot sera suivie, après le premier film, de dessins animés de Tex Avery et d'attractions.
20 h 50 Cinéma : La Rivière sans retour.
Film américain de O. Preminger (1954), avec R. Mitchum, M. Monroe, R. Calhoun, T. Rettig, M. Vye (redif.).
En 1875, dans le nord-ouest des États-Unis, un fermier, son jeune fils et une chanteuse de saloon sont obligés de partir en radeau, sur une rivière dont les rapides risquent de les engloutir.
La première réussite artistique du cinémascope. Un très beau film d'aventures réunissant Robert Mitchum et Marilyn Monroe, pour deux personnages qui apprennent à se connaître et à s'aimer au milieu des dangers.
22 h 40 Journal.
22 h 55 Cinéma : Sur la piste des Mohawks.
Film américain de J. Ford (1939), avec C. Colbert, H. Fonda, E.-M. Oliver, E. Collins, J. Carradine, D. Browndon, J. Ralph.
De 1776 à 1781, la vie, les épreuves, le courage d'un couple de colons venus s'installer dans la vallée du Mohawk, menacés, à la fois par les tribus indiennes et par les Anglais (à cause de la guerre d'Indépendance).
Chronique historique et romanesque des pionniers de la côte est, à l'époque où se forment les États-Unis dans le soulèvement contre l'Angleterre. Le premier film en couleurs – peu connu, sinon méconnu – de John Ford.
0 h 35 Prélude à la nuit.
Mélodies de Kreisler, par T. Shimizu, violon, et J. Blakely, piano.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : l'identité culturelle du peuple palestinien ; une revue pour le mois ; nos voisins les Africains.
8 h, Les chemins de la connaissance : les premiers habitants de l'Europe ; à 8 h 32, La justice du Roi ; à 8 h 50, L'herbe des falaises.
9 h 7, La matinée des autres : traditions païennes en Bulgarie.
10 h 45, Un quart d'heure avec... Georges Walter.
11 h 2, Musique : le synthétiseur en long et en large (et à 13 h 30, 17 h 32 et 21 h 15).
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama
14 h, Sons : le voyage au Togo.
14 h 5, Un livre, des voix : « les Pâtres de la nuit », de J. Amado.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : Le monde au singulier ; les nouveaux enjeux du Pacifique ; à 16 h 30, Micromag ; à 17 h, Rone libre.
18 h 30, Feuilleton : Cerisette.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : Douze clés pour la physique.
20 h, Dialogues : Comment parler de soi : roman ou autobiographie ? Avec S. Doubrovsky et A. Bosquet.
22 h, Nuits magnétiques

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musique du matin : œuvres de Mozart, Gabrielli, Smetana, Soler, Liszt, Debussy, Vivaldi, Ravel.
8 h 7, Quotidien-musique.
9 h 5, Musiciens d'aujourd'hui : Ohana ; œuvres de Debussy, Ohana.
12 h, La musique populaire d'aujourd'hui.
12 h 35, Jazz : le jazz ailleurs.
13 h, Opérette : œuvres de Donizetti.
14 h 4, Boîte à musique : œuvres de Glazounov.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, Winaretta, princesse de Polignac : Rayonnement d'un mécène ; œuvres de Stravinski, Hahn, Fauré, Weill, Chausson, Chabrier.
17 h 2, Repères contemporains : Les grandes créations du Festival de Metz ; œuvres de Kagel.
17 h 30, Les intégrales des œuvres de K. Szymanovski.
18 h 30, Concert : jazz.
19 h 38, Jazz.
20 h, Premières loges : œuvres de Verdi, Puccini, par M. Cebotari, soprano.
20 h 30, Concert (donné au musée Cluny, le 15 septembre 1982) : « Quatuor à cordes », de Mozart, Britten, Smetana, par le Quatuor Medici.
22 h 15, La nuit sur France-Musique : Musique de nuit, œuvres de Mendelssohn, Franck, Britten ; 23 h 35, Jazz-Club.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 16 NOVEMBRE

– *M. Yvon Chotard*, vice-président du C.N.P.F., est l'invité de l'émission « Plaidoyer » sur R.M.C., à 8 h 30.

LE BUDGET POUR 1983

L'A.F.P. et les journaux voient leurs aides augmentées

Le budget affecté à la documentation et à l'information sera en 1983, si le Parlement adopte les propositions gouvernementales, de 1 093 millions de francs, soit une augmentation de 18 %. Il s'agit uniquement de dépenses de fonctionnement, aucun crédit d'équipement n'étant prévu en la matière. Certaines mesures nouvelles ou reconduites retiennent particulièrement l'attention.

● *La création de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle* nécessite, en 1983, un crédit de 12 074 868 F (*le Monde* du 14 octobre) ; celle du Conseil national de la communication audiovisuelle 1 264 589 F, mais l'État « récupère » 794 994 F par la suppression de l'ancien Haut Conseil de l'audiovisuel.

● *L'Agence France-Presse* reçoit une dotation supplémentaire de 44 007 373 F, ce qui porte l'aide publique au titre des « abonnements souscrits par les administrations » à 328 435 166 F (+ 13 %).

● *Les aides à la presse écrite* augmentent globalement de 11 452 894 F, portant leur total en 1983 à 143 171 175 F (+ 8 %). Ces aides comprennent une réduction sur les tarifs de la S.N.C.F., une subvention pour les communications téléphoniques des correspondants de presse, un appui à l'expansion de la presse française à l'étranger, et un Fonds d'aide aux quotidiens nationaux d'information générale et politique à faible capacité publicitaire (10,2 millions de francs). Le gouvernement a, en outre, décidé de prolonger jusqu'au 1er janvier 1984 le taux de 4 % de la T.V.A. pour les publications non quotidiennes (il devait passer à 7 %). Les dispositions de l'article 39 *bis du Code général des impôts – prévoyant une franchise fiscale pour une partie des bénéfices des entreprises de presse – sont aussi prorogées.*

● *Le Service d'information et de diffusion (S.I.D.)* du premier ministre reçoit 5,25 millions de francs supplémentaires (au total 14 344 730 F) et les « actions d'information à caractère interministériel » sont maintenues à 2 095 000 F.

● *Le Fonds de soutien aux radios privées locales* (*le Monde* du 25 septembre) sera alimenté par une taxe parafiscale en provenance de la radiotélévision ; il devrait recevoir 70 millions de francs en 1983.

L'Assemblée nationale et le Sénat auront d'autre part à se prononcer sur le budget annexe des organismes régis par la loi sur la communication audiovisuelle (chaînes de télévision et de radio, Société française de production, etc.) ; nous avons présenté les grandes lignes de ce budget dans *le Monde* du 13 octobre.

—*VU*—

La gym, une drogue

Tous les adeptes du jogging et de la gym-tonic vous le diront : c'est sale, on transpire, ça fait mal, ça prend du temps et, malgré ça, quand on commence, on ne peut plus s'arrêter. Et pas seulement parce que ça permet d'agir sur son propre corps, de le gonfler, de l'aplatir, de le creuser, de le durcir. Il faut pour ça une persévérance, une ténacité, liées à une hygiène alimentaire, à une règle de vie très contraignantes. Si vous lâchez pendant quinze jours, tout est à recommencer.

Non, la vraie raison, la voici : c'est une drogue. Certains de ses exercices intenses et répétés provoquent en effet une réaction chimique, liée à l'oxygénation du cerveau, qui agit directement à la façon d'un euphorisant. De retour au vestiaire, lavé, à grande eau chaude puis glacée, de vos fatigues, de vos engoisses, de vos ennuis, ragaillardi, revigoré, rajeuni, rassemblé, à la sortie, vous planez. Et la rue sent passer ce courant-force, ces ondes de bien-être dont les vibrations iront bientôt se perdre dans les cahots assortis du métro.

D'où l'intérêt des cours de gym donnés le dimanche matin à domicile par A2. Surtout pour ceux qui, disposant d'un magnétoscope, peuvent les mettre en conserve et y revenir plus à loisir, – loin des regards exaspérés et goguenards de l'entourage. Un défaut, à mes yeux : ces instructions en tir de mitraillette crépitent à l'écran à un rythme un peu déboussolant pour qui n'a pas l'habitude d'une méthode agissant à la façon d'une toupie, par séries courtes, rapides, de trois ou quatre mouvements. Ils s'enchaînent et se chevauchent à une allure que fouette encore un commentaire non-stop du genre : ça c'est bon pour le bas des fesses, ça pour l'intérieur des cuisses.

Ces renseignements utiles, certes, encourageants, sont ponctués encore par des « vous là-bas c'est mieux, c'est bien », lancés à l'aveuglette en direction de centaine de milliers de femmes – il ne doit pas y avoir beaucoup d'hommes – qui gigotent, au commandement, écartelées sur le tapis du salon. On s'y fait, c'est exact. De semaine en semaine, la leçon paraît plus facile à suivre, plus logique dans sa variété,

Ce qu'il faudrait maintenant, c'est une autre heure, sur la chaîne voisine, un cours du même style obéissant à une méthode – ce n'est pas ce qui manque – légèrement différente, moins bavarde, peut-être, laissant au souffle – ici on l'ignore – le soin de jouer les métronomes et de marquer le tempo, moins hachée d'exercices enchaînés à une vitesse propice à la concentration. C'est elle, aussi qu'on recherche et qu'on retrouve par le seul fait de décomposer, en les comptant, et de recomposer les phases d'un mouvement. Dommage de la laisser échapper.

CLAUDE SARRAUTE.

UN SONDAGE DE L'IFRES

43 % des Français estiment que les programmes de télévision sont « plus politisés » qu'il y a un an

Les Français restent, dans leur majorité (54 %), « *mécontents* » des programmes de télévision, qu'ils jugent « *ennuyeux* » (41 %) ou « *tristes* » (21 %), même si 32 % d'entre eux les estiments « *variés* » : telles sont les indications d'un sondage, réalisé les 3, 4 et 5 novembre par l'IFRES auprès d'un échantillon national représentatif de mille personnes, et publié le 14 novembre par *le Journal du dimanche*.

Cependant, 59 % des personnes interrogées déclarent regarder la télévision « *ni plus ni moins souvent* » qu'il y a un an, (contre 36 % qui la regardent « *moins* » et 5 % « *plus* »). Mais 43 % d'entre elles pensent que, par rapport à l'automne 1981, les programmes sont « *plus politisés* » (16 % estiment qu'ils le sont « *moins* » et 41 % sont « *sans opinion* » sur cette question).

Depuis la rentrée, Antenne 2 est la chaîne « *la plus appréciée* » (31 %), loin devant FR 3 (10 %) et TF 1 (9 %), qui subit une nette baisse à l'indice de satisfaction, tandis que 49 % des Français assurent ne pas avoir de « *préférence* ». L'émission la plus considérée reste « Les dossiers de l'écran » (41 %), devant « Apostrophes » et « Dallas », à égalité (37 %), le film du dimanche soir (35 %) et « Champs-Elysées » (26 %).

Quant aux présentateurs des journaux télévisés, Patrick Poivre d'Arvor (42 %) et Christine Ockrent (36 %) devancent de très loin, à 20 heures, leurs confrères de TF 1, Jean-Pierre Berthet (10 %) et Jean-Loup Demigneux (9 %), dans les préférences du public. Pour ce qui concerne les journaux de 13 heures, c'est TF 1, avec Jean-Claude Bourret (27 %) et Yves Mourousi (22 %) qui viennent en tête devant Antenne 2, avec Philippe Labro (14 %).

Enfin, 40 % des personnes interrogées pensent que l'institution de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle va contribuer à rendre les journalistes de la télévision « *autant* » indépendants du pouvoir qu'auparavant, tandis que 16 % croient qu'ils le seront « *moins* » et 11 % « *plus* ».

ECO…

Les deux innovations a… par la IVe directive eur…

…nouvelle étape pour obtenir un meill…

LA CRISE DU LOGEM…

…s effets pervers et p…

LYON : les « régisseurs » et la pénurie

هكذا من الاصل

Le Monde

ECONOMIE

Les deux innovations apportées à la comptabilité française par la IVe directive européenne : l'image fidèle et l'annexe

Le Parlement vient d'adopter sans débat en première lecture (le 8 octobre dernier) un projet de loi modifiant le code du commerce, la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales, la loi de 1970 sur les *sociétés civiles faisant publiquement* appel à l'épargne et l'ordonnance de 1967 sur la procédure de la suspension provisoire des poursuites, afin d'adapter ces textes aux nouvelles exigences comptables européennes. Il s'agit d'harmoniser la législation française avec les dispositions prévues par la IVe directive européenne (une directive lie tout État membre quant au résultat à obtenir, tout en lui laissant le choix des moyens).

Le projet de loi comptable a un champ d'appli*cation plus large que la IVe directive. Celle*-ci ne vise que les sociétés de capitaux (sociétés anonymes, *sociétés* en commandite par actions et S.A.R.L.). Le projet de loi entend viser l'ensemble des entreprises commerciales, y compris celles qui revêtent une forme individuelle. Conformément à la directive, les nouvelles dispositions concernent la structure et le contenu des comptes annuels — c'est-à-dire les documents comptables de fin d'exercice — et leurs modes d'évaluation. L'objectif assigné aux comptes annuels est de donner une « image fidèle » de la situation de l'entreprise, ce qui est une notion nouvelle dans la comptabilité française. Son introduction constitue-t-elle un progrès ? Telle semble être l'opinion d'une majorité de professionnels (on lira à ce sujet l'argumentation de Mme Isabelle de Kervïler). Cependant, d'autres contestent l'opportunité de cette innovation, comme le fait ci-dessous M. Henri Montet.

Une nouvelle étape pour obtenir un meilleur outil de gestion

par
ISABELLE DE KERVILER (*)

NOTRE premier propos sera d'examiner la notion d'image fidèle à la lumière du projet de « loi comptable ». Nous aborderons ensuite le plan comptable révisé qui introduit les dispositions européennes dans la comptabilité des entreprises françaises ; il *doit* être appliqué, au plus tard, le 1er janvier 1984.

On ne peut d'abord que donner raison aux auteurs du projet de « loi comptable » de reprendre les articles 8 à 17 du code de commerce, c'est-à-dire de viser l'ensemble des entreprises commerciales, quelle que soit leur forme : sociale ou individuelle, donc toutes celles qui sont concernées, en France, par le plan comptable général. Il aurait été peu rationnel, au pays de Descartes, d'harmoniser les obligations comptables de certaines sociétés à l'échelon européen, tout en désharmonisant à l'intérieur de la France. C'est la situation à laquelle nous aurions abouti si le législateur français s'était limité aux seules sociétés directement visées par la quatrième directive et avait laissé hors du projet de loi les commerçants-sociétés de personnes et les commerçants-personnes physiques. Ces derniers auraient continué à appliquer l'ancien plan comptable (celui de 1957). Tous les efforts de normalisation accomplis en France depuis trente ou quarante ans auraient alors été détruits.

La directive se refère, sans jamais la définir, à la notion d'image fidèle, inspirée du *concept anglo-saxon de « true and fair view »*, lorsqu'elle précise que le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe forment « *un tout* », dont l'objectif est de donner une image fidèle de l'entreprise. De plus, elle prévoit que, dans des cas exceptionnels, si l'une de ses dispositions contrevient à l'obtention d'un telle image, il y a lieu d'y déroger.

Tous ces éléments sont repris dans le projet de « loi comptable » et sont accompagnés d'une référence explicite aux notions de régularité et de sincérité des *comptes ; la régularité conduit* à respecter les règles existantes et la sincérité consiste à les appliquer de bonne foi.

Arrêtons-nous un instant sur le fait que le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe forment « *un tout* ». L'annexe complète et explique certains éléments du bilan et du compte de profits et pertes. Mais attention ! *La valeur juridique d'une* information mentionnée dans l'annexe est la même que celle d'une information portée dans les deux autres documents. Nous voyons apparaître là quelque inquiétude du côté des commissaires aux comptes, qui auront à certifier le « tout ».

(Lire la suite page 20.)

(*) Membre du Conseil national de la comptabilité.

Une notion contestée

par HENRI MONTET (*)

LA IVe directive comporte deux innovations qu'on peut résumer ainsi :

1) La première introduit comme principe de justification des comptes la notion, jusqu'à présent inconnue en France, d'« image fidèle » dont on nous dit, dans l'exposé des motifs, qu'elle est « *internationalement admise* », ce qui suggère l'idée qu'il était urgent de l'importer ;

2) La seconde fusionne compte d'exploitation et compte de profits et pertes, et prévoit l'établissement d'un document nouveau appelé annexe explicative, de sorte qu'il existera désormais non plus trois documents de synthèse, mais seulement deux : bilan et compte de résultat, auxquels s'ajoute l'annexe explicative, document analytique.

L'« image fidèle » a suscité des discussions passionnées et confuses au sein de la corporation comptable, sans intéresser grand monde en dehors de cette dernière, et bien à tort. C'est pourquoi il paraît opportun de hasarder un avis sur la manière dont on pourrait peut-être comprendre le mystère de cette alliance de mots égarée dans les arcanes de la comptabilité.

Observons d'abord que cette notion, insolite dans un texte juridique, est introduite par le projet — sans être nulle part définie — dans six articles nouveaux du code de commerce et de la loi de 1966 sur les sociétés, avec de légères variantes, qui paraissent, à première vue, sans grande portée. De l'un à l'autre, on peut retenir le texte qui doit, en principe, devenir l'article 341-3 nouveau de la loi de 1966 : « *Le bilan, le compte de résultat et l'annexe explicative doivent comprendre autant de postes ou de rubriques qu'il est nécessaire pour donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise.* »

(Lire la suite page 20.)

(*) Ancien président du Conseil national de la comptabilité.

LA CRISE DU LOGEMENT LOCATIF ET LA LOI QUILLIOT

Les effets pervers et psychologiques d'un texte mal connu

LA crise du logement locatif n'a fait que s'accroître à Paris depuis que, au début de 1981, nous lui consacrions une longue enquête (*le Monde* des 27, 28, 29 et 30 janvier 1981). Comme on pouvait le prévoir, elle touche aussi, aujourd'hui, les grandes métropoles de province et, plus ponctuellement, certaines villes comme Toulouse et Grenoble. La limitation de la hausse des loyers, puis leur blocage pur et simple, dans *le cadre général du blocage* total des revenus et des prix, ont ajouté leurs effets à l'inquiétude des propriétaires suscitée par la mise en application de la loi sur les droits et obligations des locataires et des bailleurs (*Journal officiel* du 23 juin 1982). La loi Quilliot — dont les quatre-vingt-deux articles sont loin d'être encore bien connus des propriétaires comme des loca*taires — s'est vite retrouvée dési*gnée comme le grand responsable de la crise constatée par les candidats locataires las de courir à la recherche d'un logement au loyer raisonnable, fatigués de grimper à quarante des escaliers incommodes pour apprendre que l'appartement qu'ils ne visiteront pas est « *déjà loué* » (*le Monde* daté 19-20 septembre et du 30 octobre). Quelle est la responsabilité exacte de cette loi dans la crise aujourd'hui constatée ? Cela est difficile à apprécier, mais on peut, sans craindre de se tromper, affirmer que ses effets sont avant tout psychologiques. En effet, la pénurie de logements locatifs à loyers raisonnables dans les centres des villes ne date pas de juin dernier. Il y a des années maintenant que l'addition des spéculations immobilières et foncières a rendu inabordables aux familles de revenus *moyens les appartements bien* situés. Le coût élevé des transports (en temps, en argent et en fatigue) reste la pénalisation que supportent les ménages de faibles revenus, contraints d'habiter dans les lointaines banlieues. La vérité est que la raison primordiale de la crise, dans les endroits où elle est la plus forte, est l'absence de marché du logement.

Au-delà, on ne peut que constater les effets pervers et psychologiques *d'un texte encore mal connu*. Il existe sans aucun doute des petits propriétaires que le goût du lucre pousse à geler leur patrimoine pendant dix-huit mois afin de pouvoir, au-delà de ce temps de purgatoire, demander « ce qu'ils voudront » à leur nouveau locataire. Combien sont ceux qui, le premier mouvement d'humeur passé, ont calculé ce que ce « gel » va *leur coûter en manque à gagner,* tandis que leurs charges continueront à courir, et le temps qu'il leur faudra attendre pour que le nouveau « loyer libre » ait épongé ce manque à gagner ? Plus logiques sont ceux qui ne reprennent pas de locataires parce qu'ils veulent vendre vide leur bien.

Il *existe sans doute aussi des « institutionnels »* — notamment dans les assurances — qui jouent ce jeu absurde parce que leur surface financière le leur permet. Mais ces *institutionnels ne sont-ils pas*, pour la plupart, des groupes d'État ou nationalisés ? Et n'est-ce pas le rôle des pouvoirs publics que de les obliger à appliquer honnêtement la loi ?

Il est encore certain, aussi, que la loi, de par les droits qu'elle confère aux locataires, incite les propriétaires, ainsi que leurs gestionnaires, à *devenir plus sévères* sur le choix de leurs locataires. Non seulement ceux dont les revenus sont insuffisants n'ont aucune chance de trouver un logement, mais encore faut-il que les revenus substantiels soient stables, que l'âge des impétrants ne risque pas, en quelques années, de les transformer en bénéficiaires du droit au maintien dans les lieux... La liste s'allonge des obligations non écrites auxquelles il faut satisfaire pour être agréé comme locataire.

La loi Quilliot *est* encore trop jeune pour qu'on puisse la juger sur les réactions qu'elle a suscitées et qu'on veut croire épidermiques. Le législateur a voulu en faire une loi d'équilibre. Elle n'aura guère de chance de démontrer cette vertu que si elle cesse de subir les vagues et les tempêtes de « *circonstances économiques difficiles* ».

JOSÉE DOYÈRE.

LYON : les « régisseurs » et la pénurie

C'EST la démographie qui donne la seule clé incontestable de l'évolution du marché locatif dans l'agglomération lyonnaise. Entre les deux recensements de 1975 et 1982, la ville-centre a perdu trente-huit mille habitants (de quatre cent cinquante-six mille à quatre cent dix-huit mille). Cette donnée brutale relativise l'ampleur du phénomène récent du « retour au centre-ville » que les professionnels du logement croient discerner depuis quelques mois. La volonté de retour vers le centre, et plus particulièrement vers le locatif, est bien réelle. Beaucoup plus que les logements disponibles. La remise en état de l'habitat a été certes entreprise depuis plusieurs années mais les opérations engagées, ou à venir, — comme la ZAC « Paul Bert » sur la rive gauche du Rhône, — aboutissent à une « dédensification » et donc à une plus grande tension sur le marché locatif.

Autre phénomène très spectaculaire : le rejet par les habitants de certains immeubles d'habitation « vite et mal faits » *dans la première couronne* d'urbanisation autour de Lyon. Vénissieux a perdu neuf mille cinq cents habitants en sept ans, les tours de la ZUP des Minguettes sont murées en attendant une démolition progressive. Aspirant à plus de confort et à plus de sécurité, ses locataires aux revenus faibles ou moyens fournissent le gros des demandeurs du marché. Mais le retour au centre, du fait de prix prohibitifs, n'est pas possible pour eux. Ce sont les communes de la deuxième couronne de la périphérie de l'agglomération qui ont bénéficié d'un apport important de population. A l'ouest comme à l'est.

L'exemple de Corbas, qui a doublé sa population entre les deux recensements — de trois mille deux cents à six mille quatre cents habitants, — est très significatif. Les usagers locataires, et à un degré moindre les accédants à la propriété, compensent leurs plus longs déplacements domicile-travail par un coût de logement qui se situe dans des normes acceptables.

CLAUDE RÉGENT.

(Lire la suite page 21.)

COTE D'AZUR : entre 10 et 15 % d'appartements « figés »

S'IL est un département où la loi Quilliot a du mal à entrer dans les faits, c'est sans nul doute celui des Alpes-Maritimes. Pour de nombreuses raisons, en particulier foncières, le secteur locatif public y est tout d'abord peu développé. D'où un face-à-face généralisé entre locataires et propriétaires privés. Contrairement, d'autre part, à ce que l'on pourrait imaginer, le patrimoine immobilier locatif du secteur privé n'est pas concentré dans les mains de quelques riches particuliers ou de puissants groupes d'investisseurs. On le trouve en réalité éparpillé entre une multitude de petits et de moyens propriétaires disposant au mieux de deux ou trois logements. Autre caractéristique du département : les bailleurs y sont généralement âgés, qu'il s'agisse d'inactifs ayant acheté pour se procurer un revenu complémentaire à leur retraite *ou de* personnes ayant investi en vue de se retirer prochainement elles-mêmes sur la Côte d'Azur. « *Ce sont ceux*, explique Me Joseph Marro, président du syndicat des propriétaires de Nice et des Alpes-Maritimes et président de l'Union nationale de la propriété immobilière (UNPI), *qui sont les plus effrayés par le formalisme excessif et les dispositions contraignantes de la nouvelle loi.* » Comme partout, en fait, la réaction de ces propriétaires privés a souvent été de se réfugier dans l'attentisme.

Selon les responsables de la chambre syndicale de la Fédération nationale des agents immobiliers (FNAIM) des Alpes-Maritimes, pour 10 à 15 %, le parc locatif privé du département serait actuellement « figé », soit entre quatre mille cinq cents et six mille logements. Sur ce nombre, un tiers environ auraient été mis à la vente avec pour conséquence l'aggravation de la crise qui sévit sur le marché du logement neuf (dix mille appartements en stock à la date du 1er septembre).

GUY PORTE.

(Lire la suite page 21.)

L'EMPLOI DES SMICARDS

ON ne répétera jamais assez qu'il n'existe pas, entre le montant du salaire, d'une part, et le niveau de l'emploi, de l'autre, de relation scientifiquement déterminable quoi que puissent en dire les économistes néolibéraux qui s'appuient sur les analyses de type marginaliste (selon lesquelles, à productivité *égale, tout accroissement* du salaire détermine un déplacement de la courbe d'emploi assurant à nouveau l'égalité entre le produit marginal du travail et son coût). La raison principale de cette indétermination fondamentale est que toute hausse des salaires se traduit globalement, toutes choses égales par ailleurs, par *une diminution des profits, mais* que les entrepreneurs peuvent se contenter temporairement d'un bénéfice moindre s'ils espèrent, en maintenant ou, le cas échéant, en augmentant les effectifs, améliorer à terme leurs affaires.

Il en résulte que, en période *de récession et de rentabilité* médiocre, le système perd beaucoup de son élasticité. A toute augmentation de leurs charges salariales, les chefs d'entreprise sont, dans la mesure où ils le peuvent, tentés de réagir en procédant à de nouveaux licenciements ou en renonçant à des embauches précédemment envisagées. C'est pourquoi on est en droit de se demander si le premier ministre, en décidant de procéder comme promis, quoique avec un « léger retard », *à une revalorisation de 4 %* pour l'année 1982 du pouvoir d'achat des smicards, a bien mesuré les conséquences sur l'emploi de son désir de donner satisfaction à M. Edmond Maire, quitte à désavouer les appels à l'austérité lancés par son ministre de l'économie et des finances, M. Jacques Delors.

Une première question d'ordre pratique se pose à propos de la prochaine hausse du SMIC, prévue pour le 1er décembre et qui pourrait être de l'ordre de 2,2 % : les entreprises pourront-elles encore bénéficier à cette occasion de la législation en vigueur sur les allégements de charges ? La réponse est positive en ce qui concerne l'embauche des jeunes qui, à travers les contrats de préformation ou de stages professionnels, peut donner lieu à des réductions de charges allant jusqu'à 50 %.

En revanche, les dispositions de la loi s'appliquant aux charges relatives aux smicards adultes devraient normalement cesser d'être en vigueur. Fin juin 1981, le gouvernement avait décidé une diminution de 2,2 % des charges en question pour *tous les salariés* payés moins de 20,06 francs de l'heure. Or le SMIC est actuellement fixé à 19,64 francs, la prochaine hausse le portera à un niveau proche du seuil fixé par la loi.

Il convient aussi de tenir compte de deux autres considérations : dans le cadre de sa politique des revenus, le gouvernement demandera sans *aucun doute aux* patrons de répercuter le moins possible sur l'échelle des salaires la revalorisation du salaire minimal. La conséquence sera un écrasement supplémentaire de la hiérarchie des rémunérations ouvrières. On peut craindre qu'il en *résulte*, parmi les ouvriers qualifiés, un certain découragement déjà perceptible dans *beaucoup* d'entreprises.

Parmi les secteurs les plus directement concernés, figurent l'habillement et les textiles où le personnel payé au SMIC représente la moitié des effectifs totaux. Or de nombreuses entreprises qui relèvent de ces activités sont aujourd'hui menacées de faillite. *Un des moyens* d'assurer plus ou moins temporairement leur *survie* sera de leur accorder un *régime* de prix plus favorable. *Ainsi* risque-t-on de rentrer dans un système où les solutions seront de plus en plus recherchées dans une réglementation bureaucratique de plus en plus compliquée.

PAUL FABRA.



LA COMPTABILITÉ FRANÇAISE ET LA IVe DIRECTIVE EUROPÉENNE

Une notion contestée

(Suite de la page 19.)

On ne trouve nulle part, dans la loi ou l'exposé des motifs, la moindre indication ou suggestion sur ce que peut être cette ésotérique « image fidèle », mais, puisque le rédacteur nous fait confiance pour reconnaître à celle-ci la qualité d'une idée claire et distincte, admettons qu'il a sans doute voulu dire :

— Que le bilan doit être assez détaillé pour permettre de se représenter correctement la situation du patrimoine ;

— Que le compte de résultat doit comporter tous les éléments qui, par addition et soustraction, concourent à la formation de ce même résultat et puissent permettre d'en vérifier l'exactitude ;

— Et que, enfin, bilan et compte de résultat, complétés par l'annexe explicative, doivent fournir toutes les informations nécessaires à la description de la situation financière de l'entreprise et à la formation du jugement qu'on pourra porter sur elle.

Le résultat : une approximation

Pour mesurer la portée de ces prescriptions, il faut d'abord rappeler que ce qu'on appelle le résultat de l'exercice (c'est-à-dire le bénéfice ou la perte) ne peut être exact au sens mathématique du mot, pour des raisons qu'il serait trop long d'expliciter ici, mais qui tiennent à des particularités propres à la technique de calcul comptable et, notamment, à la présence subreptice de fausses valeurs dans les comptes. Le résultat ne peut être qu'une approximation. Sur ce point tout le monde est d'accord, encore que personne ne se soit jamais beaucoup soucié de mesurer les limites des écarts probables. Cette indétermination affecte nécessairement certains comptes du bilan et du compte de résultat.

La législation tire de ce fait une conséquence normale en n'exigeant pas que l'exactitude du résultat soit garantie. Elle demande seulement que les calculs qui ont permis de l'obtenir soient sincères et réguliers.

La régularité concerne les opérations qui relèvent de calculs simples et, en quelque sorte, mécaniques, appliqués à des données comptables recueillies à leur entrée dans le patrimoine de l'entreprise.

La sincérité vise les remaniements et ajustements des comptes, et notamment les évaluations — qui ont un caractère subjectif et ne peuvent être de ce fait ni bien réglementées ni sérieusement contrôlées. Force est donc de s'en remettre à la probité de l'opérateur.

On pourrait donner à ces deux exigences une expression plus familière en disant que toute comptabilité doit être tenue selon les règles de l'art et de bonne foi.

La question se pose ici de savoir comment ces deux règles traditionnelles s'accommodent du nouveau principe de fidélité.

On pourrait penser que régularité et sincérité sont réunies dans l'unité englobante de l'« image fidèle » qui serait alors une simple commodité d'expression. Mais il est clair que ce n'est pas ainsi qu'il faut l'entendre. En effet, nous dit l'exposé des motifs, cette notion *« inspirée des conceptions anglo-saxonnes de la « true and fair view » et internationalement admises constitue une novation certaine par rapport aux notions traditionnelles françaises de régularité et sincérité auxquelles, cependant, elle ne se substitue pas »*.

Remarquons, au passage, que l'expression anglaise *« true and fair view »* est communément tenue pour équivalente au principe français de « régularité » et de « sincérité » et n'a donc pas l'originalité que semble lui reconnaître l'auteur du texte qu'on vient de lire.

Il reste que les qualités de régularité et de sincérité ne pourront plus, désormais, satisfaire à toutes les exigences de la *loi*, puisqu'il faudra, en outre, que le principe d'« image fidèle » soit respecté, comme le prescrit, à son tour, l'article 228 nouveau, qui impose aux commissaires aux comptes l'obligation de certifier que *« les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent, dans le respect du principe de prudence, une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée, ainsi que de la situation financière et du patrimoine à l'expiration de cette période »*. Passons sur le fait que le principe de prudence, incidemment invoqué, contredit celui de fidélité.

Ainsi donc, supposée admise la précellence du principe de fidélité comme critère du résultat, je voudrais d'abord rappeler ceci qui me semble essentiel : le résultat est défini par la loi. Son calcul est réglementé jusque dans les moindres détails, parce qu'il doit être incontestable au regard des parties habilitées à se partager la somme qu'il représente : les associés, le fisc et l'entreprise. Il est vrai qu'il comporte une certaine indétermination, parce qu'il est dans la nature des choses qu'il en soit ainsi, mais c'est justement la nécessité de choisir entre plusieurs solutions présumées arbitraires que la loi opte pour l'une d'entre elles. Outre le fait que les écarts probables ne peuvent être bien importants, on doit convenir que les règles de calcul admises sont aussi rationnelles que possible. Et, par surcroît, ce résultat est contrôlé par le commissaire aux comptes et par le fisc. Dira-t-on qu'il existe un résultat légal et — si l'on peut dire — un résultat fidèle ? Qui en jugerait ? Et qui contestera qu'il soit licite de dire *« ce chiffre est exact parce qu'il est légal »* ?

En conséquence, il serait absurde de considérer que cette idée d'« image fidèle » permet en quoi que ce soit d'apprécier la qualité du résultat, ni du bilan, ni du compte de résultat. Il paraît cependant possible de lui faire un sort si l'on veut bien admettre qu'on peut s'y référer pour apprécier la situation financière, laquelle s'insère curieusement dans le texte, entre le bilan et le compte de résultat.

Il faut, à cet égard, remarquer : 1) que le bilan et le compte de résultat ont un statut juridique bien défini, ce qui n'est pas le cas de la notion de situation financière ; 2) que le texte du projet de loi précise que les trois documents de base doivent comporter autant de postes ou de rubriques nécessaires pour atteindre l'idéal de l'« image fidèle » : 3) ce qui suppose, si l'on veut bien admettre une certaine maladresse d'expression, que les documents comptables publiés doivent être assez détaillés pour permettre, à qui voudra le faire, de porter un jugement exact sur la situation financière de l'entreprise et constater que l'idée qu'il s'en fait en représente l'« image fidèle ».

Mais qu'est-ce que la situation financière ? Si l'on se rapporte à l'opinion commune, on peut dire que cela doit s'entendre à la fois des données rassemblées à l'effet de porter un jugement sur cette situation et du jugement lui-même. D'un double point de vue :

— Statique : il s'agit de la solvabilité de l'entreprise, donc de l'état de son patrimoine, ce qui renvoie au bilan, sous réserve qu'il soit réévalué, élément par élément et dans les conditions requises par la déclaration d'impôt sur la fortune ;

— Dynamique : il s'agit alors de la capacité de l'entreprise à poursuivre son activité, et c'est le compte de résultat qui fournit les renseignements nécessaires, sous réserve qu'ils seront assez détaillés pour cela.

A vrai dire, on ne voit pas très bien où l'on arrêtera les détails indispensables à l'étude de la situation financière. Il n'est pas exagéré de penser qu'il faudrait recourir à la comptabilité tout entière, et dans tous les cas actualiser les valeurs latentes.

L'annexe explicative a justement été créée pour pourvoir à la nécessité de disposer d'autres renseignements, car, nous dit l'article 341 nouveau : *« Elle complète et commente l'information donnée par le bilan et le compte de résultat. »* L'article 341-2 précise que les mentions à y inscrire seront *« fixées par décret »*. La loi n'a pas encore été votée, le décret n'est pas publié, mais par une anticipation providentielle on trouve tous les renseignements que doit contenir cette annexe dans le nouveau plan comptable approuvé par arrêté conjoint des ministres de l'économie et du budget, le 27 avril 1982 !

On y trouvera, nous dit-on, *« toute information susceptible d'influencer le jugement pouvant porter sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise »*. Bonne initiative, certes, mais, à l'examen, on découvre avec quelque inquiétude vingt-huit rubriques, dont certaines requièrent de vrais rapports et d'autres l'élaboration de tableaux fort complexes. On a fait bonne mesure au culte de l'« image fidèle ». Mais elle ne fait pas pour autant bonne figure, car devant cet amas disparate et désordonné de renseignements on en vient à se demander si tous sont utiles, à qui ils sont destinés et quelle idée organisatrice a commandé le choix qu'on en a fait.

Le chef d'entreprise y verra sans doute une nouvelle aggravation de ses charges, mais il craindra surtout d'alimenter ainsi de dangereuses polémiques. Qui prétendra qu'il a tout à fait tort ? Si l'on veut le convaincre, il faudrait au moins, peut-être, revoir d'un peu plus près cet étonnant catalogue et l'organiser rationnellement. Il faudrait avant tout et d'urgence reprendre la rédaction de la loi afin qu'il soit exclu que l'« image fidèle » puisse apparaître comme principe régulateur de la validité des comptes. Quitte à admettre — si, comme il est vraisemblable, les accords communautaires l'autorisent — qu'elle soit considérée comme une règle d'interprétation de l'ensemble des informations comptables.

Précautions d'autant plus nécessaires que de nouvelles exigences administratives se profilent à l'horizon, et celles-là plus inquiétantes encore, car elles instituent une sorte d'obligation de prévoir les difficultés futures de l'entreprise (1) !

Puisse l'« image fidèle » évoquer, pour le législateur, le souvenir de Jean Cocteau, qui disait : *« Les miroirs feraient bien de réfléchir un peu avant de renvoyer les images. »* Les miroitiers aussi.

HENRI MONTET.

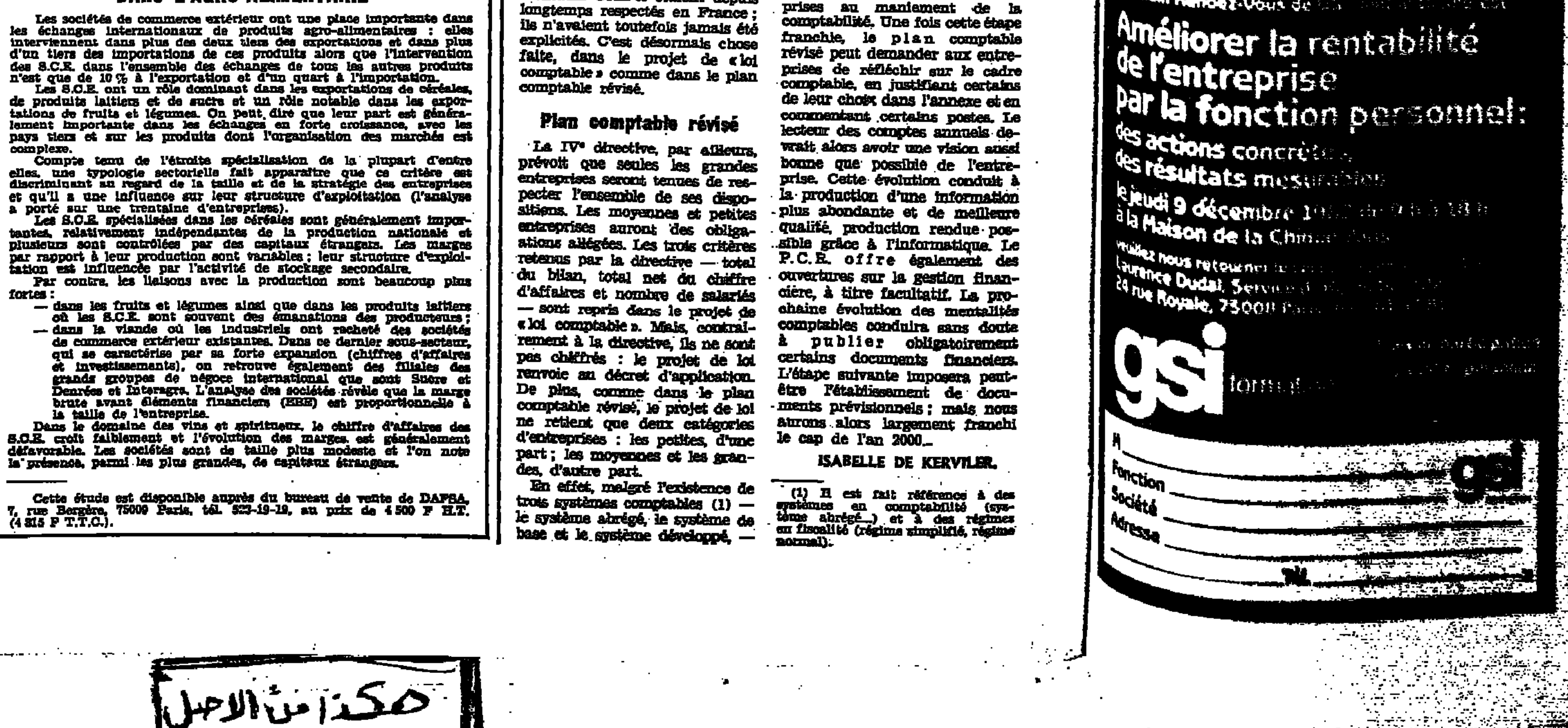
(1) Voir *le Monde* du 1er octobre 1982.

TERMINOLOGIE

PLAN COMPTABLE 1957	PLAN COMPTABLE RÉVISÉ	IVe DIRECTIVE EUROPÉENNE
Documents de fin d'année	Documents de synthèse ou comptes annuels	Comptes annuels
Bilan	Bilan	Bilan
Compte d'exploitation générale (C.E.G.) Compte de pertes et profits (C.P.P.)	Compte de résultat	Compte de profits et pertes
	Annexe (= document nouveau)	Annexe

CALENDRIER

25 juillet 1978	Adoption de la IVe directive.
27 avril 1982	Arrêté approuvant le plan comptable révisé.
Dernier trimestre 1982	Adoption du projet de « loi comptable ».
1er janvier 1984	Date limite de mise en application du plan comptable révisé.



Une nouvelle étape pour obtenir un meilleur outil de gestion

(Suite de la page 19.)

L'objectif à atteindre, nous l'avons dit, est l'obtention d'une image fidèle. Or il en est de la fidélité en comptabilité comme en amour : chacun en a sa propre conception. Certains ont cru voir là la possibilité de s'affranchir de toutes les règles comptables contraignantes. Était particulièrement visée la règle de prudence ; celle-ci conduit à prendre en considération — dans le résultat — toutes les moins-values, qu'elles soient réalisées ou simplement probables, mais uniquement les plus-values réalisées. Le résultat ainsi obtenu reflète la réalité de façon pessimiste. Mais la directive mentionne que *« le principe de prudence doit en tout cas être observé »* ; l'image fidèle n'est donc pas la porte ouverte à toutes les libertés.

Les dérogations exceptionnelles

L'opinion inverse avait également cours. L'image fidèle n'apportait rien de neuf ; des comptes réguliers et sincères suffisaient. C'était faire fi, à notre avis, de deux nouveautés introduites par la directive et reprises dans le projet de « loi comptable » ; nous voulons parler de l'annexe et des dérogations exceptionnelles aux principes comptables. Dorénavant l'élaboration d'un bilan et d'un compte de résultat réguliers et sincères ne suffit plus ; ces documents sont nécessaires mais non suffisants pour obtenir une image fidèle de l'entreprise. Pour avoir une vue aussi bonne que possible de la réalité, il faut donner — en plus de ces deux documents — des informations complémentaires dans l'annexe. Seule la lecture de l'ensemble de ces trois documents permet d'appréhender correctement — c'est-à-dire fidèlement — la réalité.

Si nous nous plaçons dans le cadre de la IVe directive, la règle englobe la production de l'annexe ; dès lors, il est exact que le simple respect de la régularité (mais il s'agit d'une « régularité élargie » au regard des obligations antérieures) conduit à établir l'annexe. Ceux qui estiment que l'image fidèle n'a rien introduit de nouveau par rapport à la régularité n'ont pas tout à fait tort. Ils oublient cependant une innovation importante : la possibilité de déroger, de façon exceptionnelle, à des prescriptions comptables. Cette possibilité n'était pas prévue jusqu'à maintenant, ce qui ne veut pas dire qu'elle n'ait pas déjà été utilisée par certains. C'est ainsi que, en cas d'opérations effectuées en plusieurs monnaies étrangères pour diviser le risque de change, l'application de la règle de prudence ne permet pas de rendre compte de l'aspect « couverture de change », opération qui impose une compensation entre les plus- et moins-values.

La possibilité de déroger est dorénavant admise mais de façon exceptionnelle ; en effet, dans la majorité des cas, le respect des principes comptables doit permettre d'atteindre l'image fidèle.

Cette remarque exige une précision, car elle a donné lieu à de nombreux contresens. La fidélité est recherchée dans le respect de certaines conventions. Ces dernières tracent un cadre, qu'il faut connaître et à l'intérieur duquel il faut se situer. Nous rejoignons là un domaine dans lequel la IVe directive marque un grand progrès : l'énoncé des principes comptables fondamentaux. Ceux-ci étaient depuis longtemps respectés en France ; ils n'avaient toutefois jamais été explicités. C'est désormais chose faite, dans le projet de « loi comptable » comme dans le plan comptable révisé.

Plan comptable révisé

La IVe directive, par ailleurs, prévoit que seules les grandes entreprises seront tenues de respecter l'ensemble de ses dispositions. Les moyennes et petites entreprises auront des obligations allégées. Les trois critères retenus par la directive — total du bilan, total net du chiffre d'affaires et nombre de salariés — sont repris dans le projet de « loi comptable ». Mais, contrairement à la directive, ils ne sont pas chiffrés : le projet de loi renvoie au décret d'application. De plus, comme dans le plan comptable révisé, le projet de loi ne retient que deux catégories d'entreprises : les petites, d'une part ; les moyennes et les grandes, d'autre part.

En effet, malgré l'existence de trois systèmes comptables (1) — le système abrégé, le système de base et le système développé, — le plan comptable révisé ne retient que deux catégories d'entreprises. Les deux premiers systèmes concernent les comptes annuels et sont obligatoires en vertu du code de commerce. Le système abrégé est réservé aux petites entreprises (celles qui seront définies par décret). Le système de base comprend les dispositions comptables minimales que doivent respecter les entreprises de moyenne ou grande dimension. Quant au système développé, il s'adresse aux entreprises de toute taille. Il comporte des outils de gestion, tels que le calcul de la valeur ajoutée ou l'élaboration d'un tableau de financement. Il est donc d'une nature toute différente, si nous le comparons aux deux premiers systèmes. En tant qu'outil de gestion, il est proposé aux entreprises à titre facultatif, mais sa présence, au sein du plan comptable révisé lui-même, illustre le nouvel état d'esprit ayant présidé à l'élaboration de ce plan.

Ce désir d'utiliser les documents comptables pour éclairer la gestion se dessine déjà dans le système abrégé et le système de base. En effet, le bilan et le compte de résultat — termes synonymes à ceux de « compte de profits et pertes », employés par la directive — reprennent les chiffres de l'exercice en cours et ceux de l'exercice précédent. Cette présentation devrait tout naturellement conduire les dirigeants à s'interroger sur l'évolution de leurs entreprises dans le temps. Quant aux critères de classement retenus dans le plan comptable révisé, ils sont plus économiques qu'en 1957 :

— les éléments du bilan sont classés, à l'actif, par destination (actif immobilisé et circulant), puis par nature (à l'intérieur, par exemple, de l'actif immobilisé : immobilisations incorporelles, corporelles et financières) ; au passif, par origine (capitaux propres, provisions et dettes), puis par nature (dettes financières et autres dettes) ;

— le compte de résultat distingue les opérations d'exploitation, les opérations financières et les opérations exceptionnelles.

Une information plus abondante

Enfin nous trouvons, dans l'annexe, l'analyse de certains flux (immobilisations, amortissements et prévisions) et le reclassement des dettes et des créances par échéance. Parmi les autres informations inscrites dans ce document, mentionnons celles concernant le classement d'un élément en opération d'exploitation ou opération exceptionnelle. Ces indications sont particulièrement importantes en France, du fait de l'imbrication qui existe dans notre pays entre règles fiscales et règles comptables. Nous ne sommes pas seuls à penser qu'il faut essayer de donner plus d'autonomie aux règles comptables. Mais, en attendant, il nous faut vivre avec des règles encore très empreintes de fiscalité. Le souci d'analyser, pour la faire ressortir, la « composante purement fiscale » de la comptabilité se fait jour dans l'annexe.

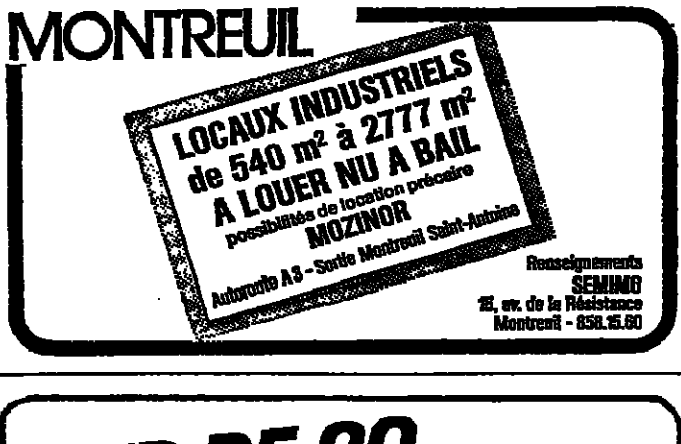
Ainsi, l'annexe n'est qu'un début d'analyse. En fait, l'ensemble du plan comptable révisé correspond à une nouvelle étape dans l'évolution des mentalités comptables, et le projet de « loi comptable » amorce la création d'un « droit comptable » autonome.

Le plan comptable 1957 avait pour objectif d'initier les entreprises au maniement de la comptabilité. Une fois cette étape franchie, le plan comptable révisé peut demander aux entreprises de réfléchir sur le cadre comptable, en justifiant certains de leur choix dans l'annexe et en commentant certains postes. Le lecteur des comptes annuels devrait alors avoir une vision aussi bonne que possible de l'entreprise. Cette évolution conduit à la production d'une information plus abondante et de meilleure qualité, production rendue possible grâce à l'informatique. Le P.C.R. offre également des ouvertures sur la gestion financière, à titre facultatif. La prochaine évolution des mentalités comptables conduira sans doute à publier obligatoirement certains documents financiers. L'étape suivante imposera peut-être l'établissement de documents prévisionnels ; mais nous aurons alors largement franchi le cap de l'an 2000.

ISABELLE DE KERVILER.

(1) Il est fait référence à des systèmes en comptabilité (système abrégé...) et à des régimes en fiscalité (régime simplifié, régime normal).







هكذا من الأصل

LA CRISE DU LOGEMENT LOCATIF ET LA LOI QUILLIOT

LYON : les « régisseurs » et la pénurie

(Suite de la page 19.)

Un appartement récent, type trois pièces cuisine, se loue 900 à 1 000 francs mensuels vers Meyzieu, le double ou plus dans les quartiers lyonnais prestigieux : de 1 800 à 2 300 francs pour un trois pièces neuf de 70 mètres carrés à la Croix-Rousse, dans la presqu'île ou dans le sixième arrondissement des Brotteaux... quand on trouve.

Le mode de gestion des logements locatifs est une autre singularité lyonnaise. Dans la très grande majorité des cas, entre locataires et propriétaires se situent les « régisseurs ». Sous ce vocable, il faut reconnaître des administrateurs de biens qui ont en charge, confiée par des propriétaires, la régie des biens immobiliers loués. Ces intermédiaires, qui n'ont pas très bonne réputation, puisqu'ils sont en première ligne en cas de litige, sont notamment chargés de s'assurer de la solvabilité des postulants locataires. Ils contrôlent environ les trois quarts du marché locatif privé. Dans un même immeuble — surtout ancien, — il n'est pas rare de rencontrer une dizaine de copropriétaires différents, qui ont pu confier la gestion de la location à un nombre équivalent de régies. Difficile dans ces conditions d'imaginer les modalités d'une représentation des locataires par des associations... Le système a cependant des avantages : pour le propriétaire qui, en contrepartie d'un versement de 6 à 8 % du loyer au régisseur, est débarrassé des contraintes administratives ; pour le locataire, qui a comme interlocuteur un professionnel qui gère, selon l'importance du cabinet, entre une centaine et un ou plusieurs milliers d'appartements. Les maisons individuelles sont également par tradition plus ouvertes au système du gré à gré. Mais elles comptent pour une part négligeable dans le parc locatif.

Dans cette situation particulière, comment à Lyon les régisseurs vivent-ils l'après-loi Quilliot ? « *C'est une grosse goutte qui a fait déborder le vase* », estime M. Roger Florini, vice-président des agents immobiliers du Rhône. Mais il reconnaît que « *il y a trois ou quatre ans que la profession a des problèmes* ». La question essentielle est bien celle de la pénurie des logements, tout particulièrement au niveau de la gamme — de prix et de confort — intermédiaire. Conséquence, selon M. Florini, dont le constat est repris par l'ensemble des professionnels : « *les locataires savent qu'il leur est très difficile de changer de logement, et les rotations pour raisons familiales ou professionnelles ont diminué de moitié* ». De plus, les appartements à louer sont occupés, selon ses estimations, à « 99,5 % », et bien des agences, spécialisées dans la mise à disposition du public de locations, ont dû fermer leurs portes faute d'offres. Quant aux rubriques « locations », elles sont réduites à la portion congrue dans les petites annonces des quotidiens locaux.

Dans un contexte fort perturbé, la loi Quilliot aurait entraîné, selon M. Gérard David, secrétaire général de la Fédération des locataires de Lyon, la manifestation de « *curieuses conceptions* » de certains propriétaires, « *qui seraient prêts à attendre dix-huit mois avec un appartement vide en payant des charges et des impôts et sans recette* ». Selon d'autres sources, ce type de réticence à la location, ou cette attente fondamentalement spéculative, n'aurait qu'un caractère exceptionnel. Plus nombreux, en revanche, seraient les propriétaires désireux au départ des locataires de mettre en vente leurs biens immobiliers. Mais le délai d'application de la loi est trop court pour permettre de mesurer sûrement ce phénomène. La première estimation fait état de 20 % de propriétaires « hésitants ».

Les réticences des propriétaires pour relouer leurs appartements ont, selon les régisseurs, une explication d'ordre financier : « *Les immeubles dits de rapport n'existent plus. Le taux de rendement immédiat de ce placement est de l'ordre de 3 à 4 %, ce qui, malgré la non-dépréciation du capital, est insuffisant.* » Un des plus importants promoteurs lyonnais, M. Deguilhem, regrette l'époque où l'épargne de petits investisseurs alimentait « *80 % du marché immobilier privé* ». « *Aujourd'hui*, assure-t-il, *ils ne l'alimentent qu'à 4 ou 5 %.* » Les statistiques de la direction départementale de l'équipement sont globalement plus rassurantes : « *Les demandes d'ouverture de chantier sont équivalentes de 1981 à 1982* », mais ce maintien général d'activité ne rend pas compte d'une évolution structurelle : le développement des programmes sociaux dont les H.L.M. dissimule une baisse des programmes privés.

Parmi les solutions avancées, notons celle, paradoxale, de M. Deguilhem : « *Il faut aider le logement de luxe, car par un effet de cascade cela libérera pour la location les appartements moyens, puis de bas de gamme.* » Au lieu de cela, il estime que, « *depuis au moins dix ans, l'épargne immobilière a été découragée : plus d'exemption de droits de succession, baisse de la déduction forfaitaire et impôt sur la fortune* ».

Notons, enfin, que tous nos interlocuteurs lyonnais souhaitent une « simplification » des règlements. « *On ne sait pas élaguer des textes* », dit-on à la FNAIM. « *Une législation plus claire et plus simple*, estime M. David, représentant des locataires, *éviterait bien des abus.* »

CLAUDE RÉGENT.

COTE D'AZUR : entre 10 et 15 % d'appartements figés

(Suite de la page 19.)

Une partie des ventes est probablement imputable aux conséquences de l'application de l'impôt sur les grandes fortunes (I.G.F.). Mais, selon la FNAIM, qui s'appuie sur des renseignements fournis par les notaires, « *l'I.G.F. n'est qu'un élément secondaire* ».

Le blocage est en tout état de cause une réalité tangible qui se vérifie à travers un déséquilibre croissant entre l'offre et la demande. « *A Nice*, témoigne un agent immobilier du centre-ville, M. Henri del Piano, directeur du cabinet Victoire, *le marché locatif était devenu très fluide et nous étions à deux doigts d'un ajustement. La loi Quilliot a tout remis en question. Mon portefeuille de gestion augmentait chaque année d'une vingtaine d'appartements. Cette année, j'en ai perdu une bonne dizaine. Je passe mon temps à répondre négativement aux demandes et à essuyer des reproches des candidats locataires mécontents* (1). »

A Cannes, où le parc locatif a toujours été, au contraire, restreint, la situation confine à la pénurie. A Antibes, elle n'est guère meilleure en dépit du lancement ces dernières années de programmes locatifs relativement importants mais qui sont aujourd'hui entièrement « *placés* ». Un bon indicateur du rétrécissement du marché dans le département est donné d'ailleurs par le volume des petites annonces immobilières que publie le quotidien *Nice-Matin*. Pour les offres de location, elles ont baissé de 30 à 50 % au cours des derniers mois. La tendance à la rétention s'applique, semble-t-il, à toutes les catégories de logement, mais dans une proportion qui est cependant moindre pour les studios. On explique à ce sujet que les propriétaires de petits appartements sont généralement moins aisés et ont plus besoin de leurs revenus locatifs et que, d'autre part, la mobilité du locataire dans ce type de location est habituellement assez grande. « *Quoi qu'il en soit*, remarque M. Luc Oliva, directeur de l'agence Montaigne à Cannes, *plus des trois quarts des relocations se font avec baux de trois ans, ce qui est symptomatique de l'intention des bailleurs de vendre plus facilement à l'expiration du contrat.* »

Les raisons de l'attitude adoptée par les propriétaires privés sur la Côte d'Azur ne sont en effet pas différentes de celles constatées ailleurs en France. Principale crainte : « l'enracinement » du locataire (abrité derrière la loi) qui réduit la disponibilité du bien possédé et à laquelle s'ajoute le problème des nouvelles règles de fixation des loyers, donc de la rentabilité du placement. Dans un département qui est sociologiquement conservateur, on se méfie beaucoup aussi des dispositions de la loi relatives à l'organisation des rapports collectifs de location. Au début du mois d'octobre, on n'hésitait pas, ainsi, dans une réunion publique de propriétaires à Cannes, à parler de « soviétisation ».

Prime aux fonctionnaires

Selon les intermédiaires professionnels de l'immobilier, les effets « *pervers* » des nouveaux textes — qu'ils avaient dénoncés à l'avance — seraient d'autre part nombreux, à commencer par la discrimination dont feraient preuve désormais les propriétaires à l'égard des candidats locataires. « *C'est bien simple !* s'exclame un agent immobilier niçois, M. Maxime Estève, *nous arrivons à un point où nous ne louons plus qu'à des fonctionnaires.* » La Fédération des locataires des Alpes-Maritimes, elle, confirme que les garanties exigées par les bailleurs deviennent de plus en plus exorbitantes, tant en ce qui concerne le secteur professionnel que le salaire — quatre fois le montant du loyer — ou que la caution morale et financière de tiers.

Les mesures prises dans la loi pour protéger les locataires âgés se retourneraient également contre ceux-ci dont la clientèle est presque systématiquement éliminée par les propriétaires, alors qu'elle était auparavant plutôt recherchée.

« *D'une certaine manière*, constatent M. Jacques Longuet et M. Laurent Codani, respectivement présidents régional et départemental de la FNAIM, *la méfiance des propriétaires a entraîné celle des locataires en place, qui hésitent à changer d'appartement, même lorsque l'évolution de leur situation de famille le justifierait. Jamais nous n'avions vu dans le département une telle stabilité, qui contribue évidemment à gripper davantage la machine...* » Selon certains témoignages, la pratique de la « reprise » ou du « pas-de-porte » aurait également réapparue, soit de la part du propriétaire, soit de celle du locataire.

« *Nous l'avons formellement condamnée*, déclare M. Codani. *Tout adhérent qui accepterait de s'en rendre complice serait immédiatement exclu de notre syndicat.* » D'après la Fédération des locataires des Alpes-Maritimes, un nombre important de congés pour vente seraient donnés illégalement. « *Dans la plupart des cas*, affirme la présidente de cet organisme, Mme Louisette Sorg, *le droit de préemption du locataire n'est pas respecté.* »

Les échappatoires

La surévaluation du prix du logement mis à la vente par le propriétaire pour se débarrasser du locataire semble cependant très peu courante : deux cas seulement signalés à la Fédération des locataires en quatre mois et concernant de petites transactions (notamment celles portant sur la vente d'une pièce-cuisine sans confort proposée au locataire au prix de 80 000 francs et conclue effectivement à 30 000 francs).

La vocation touristique du département a inspiré enfin à quelques propriétaires soucieux de se soustraire à l'application de la loi Quilliot l'idée d'une reconversion. « *Quelques-uns de nos clients*, indique un agent immobilier d'Antibes, M. Deleage, *nous ont demandé de meubler sommairement leur appartement pour le proposer désormais à la location saisonnière.* » Cette échappatoire, qui n'est d'ailleurs pas sans inconvénients — la gestion d'un meublé saisonnier est plus lourde, plus contraignante et moins rentable que celle d'un appartement vide, — ne sera jamais toutefois qu'un pis-aller.

Sur l'évolution de la situation, les avis divergent entre les pessimistes, pour lesquels la crise actuelle ne peut que perdurer, car « *le ressort du marché locatif est cassé* », et les réalistes, qui tablent sur le bon sens de tous les partenaires de l'acte de location. Les seconds soulignent notamment que la marge de manœuvre des propriétaires est, dans la majorité des cas, très étroite. Vendre rapidement, et dans des conditions économiques raisonnables, tient actuellement de l'exploit sur la Côte d'Azur, en raison du marasme qui affecte l'immobilier.

Vers une détente ?

La non-location représente, d'autre part, des charges importantes que peu de bailleurs peuvent supporter longtemps. L'effort exceptionnel qui a été consenti par les pouvoirs publics en faveur du logement social, notamment dans le domaine de la construction neuve (trois mille logements en 1982, soit deux fois plus qu'en 1981), devrait permettre aussi de détendre quelque peu le marché. « *L'alarmisme entretenu par certains retombera de lui-même quand le véritable contenu de la loi sera mieux connu et compris* », estime Mme Sorg.

Les responsables de la FNAIM, eux, se déclarent partisans du dialogue avec les associations de locataires, et se font fort, même, de « *créer une dynamique* » débouchant sur des aménagements de la loi. « *La Côte d'Azur*, soutiennent-ils, *a souvent servi de région-pilote en matière de location immobilière, par exemple pour la multipropriété. Toute loi est aménageable, surtout quand elle a atteint, comme c'est le cas, des objectifs en partie contraires à ceux qu'elle visait.* »

GUY PORTE.

(1) Le caractère complexe de la loi a incité un nombre non négligeable de propriétaires à confier à des intermédiaires professionnels la gestion de biens dont ils s'occupaient eux-mêmes antérieurement. Ce mouvement a généralement compensé dans les agences la raréfaction des offres de location.

BIBLIOGRAPHIE

« LA DEUXIÈME GAUCHE » D'HERVÉ HAMON ET PATRICK ROTMAN

Qu'est-ce qui fait courir la C.F.D.T. ?

A la seule vue de son titre, *la Deuxième Gauche*, et de son sous-titre, « *Histoire intellectuelle et politique de la C.F.D.T.* », le livre d'Hervé Hamon et de Patrick Rotman (1) risque de susciter l'irritation de nombreux syndicalistes, ceux qui ne sont pas cédétistes, et de nombreux dirigeants et ministres socialistes, ceux qui, contrairement à M. Delors ou à M. Rocard, ne se sentent pas particulièrement « mairistes »... Dans cette difficile période d'austérité où le côté donneur de leçon de la C.F.D.T. est toujours aussi mal reçu par la classe politique, où le P.S. veille toujours jalousement à ce que cette centrale ne sorte pas du terrain revendicatif *stricto sensu* dans lequel il semble vouloir la cantonner, l'apologie présumée d'une confédération « *matrice culturelle* » d'une deuxième gauche alliant « *la rigueur intellectuelle à l'imagination revendicative* » va réveiller de vieux débats, d'anciennes, mais toujours présentes, préventions.

Si ce livre habilement charpenté ne saurait pourtant être réduit à une simple apologie de la C.F.D.T., ses deux auteurs sont indéniablement animés d'un parti pris de bienveillance sympathique envers une centrale dont ils cherchent à comprendre comment elle pourrait être réellement la seule alternative dans la classe ouvrière à la doctrine communiste, selon une formule — et une ambition — de M. Edmond Maire. Cette quête curieuse devient au fil des chapitres une démonstration, au demeurant rigoureuse : la C.F.D.T. est en passe d'avoir les capacités de ses ambitions. Le résultat est réussi : Patrick Rotman et Hervé Hamon, au prix d'une enquête très minutieuse, ont écrit un ouvrage brillant et passionnant. On se laisse très vite emporter par le rythme d'un livre qui, conçu comme un roman, fourmille d'anecdotes, de confessions et de documents inédits, et à travers l'histoire de la C.F.D.T. on cherche à comprendre le sens d'une démarche. A l'arrivée, on a le sentiment de l'avoir compris.

Le principal reproche que l'on peut faire à *la Deuxième Gauche* tient finalement au choix qui a animé ses auteurs au départ. Délibérément, en effet, ils ont délaissé les militants, cette « *peuplade multiple et indisciplinée* », pour s'intéresser au cercle des dirigeants, ces « *penseurs professionnels talonnés par l'action* ». Un tel choix peut, certes, se concevoir et ne met pas en cause la qualité du travail entrepris. Mais il est entaché d'un double inconvénient. Sur le plan de l'histoire tout d'abord : les auteurs expliquent que, avant la scission de 1964, la bataille entre la majorité et la minorité ou encore la mue effectuée « *du bénitier à l'ordinateur* » s'est jouée surtout dans l'entreprise. Mais au fil du récit on ne sent pas vivre cette base. Sur le plan du fonctionnement actuel de la « *maison Maire* » ensuite : H. Hamon et P. Rotman soulignent que « *la C.F.D.T. mère de l'autogestion est une formation qui bouge par le sommet* ». La remarque est pertinente, mais la manière de réagir, *et parfois d'agir*, des militants et de la masse des adhérents est loin d'être indifférente au jeu politico-social de la C.F.D.T. dans le contexte actuel. Pas plus qu'une autre, elle n'est à l'abri du malaise militant...

Une indispensable contribution

Il n'en demeure pas moins que ce livre est une indispensable contribution au débat social. Il comble opportunément un vide. Bien. Articulé autour de trois parties — Paul, Eugène, Edmond — l'ouvrage présente de nombreux portraits des hommes qui ont marqué et marquent encore la C.F.D.T. Le combat de Reconstruction revit ainsi sous les traits de M. Paul Vignaux, ce « *catholique fervent* », cet historien de la philosophie médiévale à l'origine de la création du SGEN qui apparait comme « *l'instituteur de la C.F.D.T.* » et le père spirituel de M. Maire. Son ambition était de « *réduire le syndicalisme chrétien d'une question de principe à une donnée de fait* » et de faire émerger une « *alternative fondamentale* » à la C.G.T. Aujourd'hui M. Vignaux, le « *boss* », estime qu'elle existe.

Apparemment, les auteurs ont été moins fascinés par M. Eugène Descamps que par M. Maire ou M. Vignaux. L'homme de la déconfessionnalisation de 1964 est croqué comme « *une grande gueule généreuse* » qui « *compense en générosité ce que son tempérament recèle d'impérieux* » et est « *toujours avide d'embrasser ses frères ouvriers d'une même étreinte* ». Son bilan est jugé « *impressionnant* ». Mais l'image qu'on donne de lui semble indiquer qu'après 1964 il a davantage subi certaines évolutions de sa centrale qu'il ne les a imprimées. Jusqu'au communiqué confédéral du 16 mai 1968 qui reprend le terme, « *Gégène* » apparaît réticent face à l'autogestion et même tenté par une « *pause réparatrice* » après le saut de 1964. Le portrait de M. Edmond Maire, qui avait intitulé son premier tract en 1954 chez Péchiney : « *Nous sommes socialistes et révolutionnaires* », n'en est que plus contrasté.

M. Maire est d'abord vu comme « *l'apparatchik distant, entier, peu enclin aux démonstrations publiques et aux envolées oratoires* ». L'image est vite corrigée et c'est le rayonnement intellectuel de l'actuel secrétaire général, son ascendant sur les militants qui transparaissent. Différences de tempérament mais aussi nuances de conceptions qui expliquent sans doute les réticences de M. Descamps, le bouillant métallo, à proposer d'emblée le froid chimiste comme successeur. Les auteurs sont cependant étonnamment discrets sur la précaution prise par le bureau national de faire « chaperonner » le successeur par un président en la personne de l'homme de confiance de « *Gégène* », M. Laurent Lucas. Un simple appel de note la mentionne...

Si l'on chausse des lunettes politiques, on retiendra principalement la « *précoce séduction* » exercée par Pierre Mendès France sur des minoritaires soucieux de dégager la C.F.T.C. du M.R.P., les relations chaotiques et teintées de méfiance réciproque entre les cédétistes et les socialistes, l'attraction estudiantine de 1968 et la brouille avec les gauchistes, le refus de la logique du programme commun ou encore bien sûr les convergences entre le « mairisme » et le « rocardisme »... L'engagement, contesté alors, de la C.F.D.T. dans les Assises du socialisme en 1974 amène aujourd'hui M. Maire à cet aveu significatif : « *Je rêvais à cette époque, et je n'étais pas le seul, d'un parti qui fût simultanément pour l'Etat et pour la société. Eh bien, François Mitterrand m'a fait faire aujourd'hui, en politique, un progrès considérable : je ne rêve plus.* »

Si l'on chausse des lunettes culturelles, on saisira, au fil de l'histoire de cette force sociale, sa tentative pour faire émerger une nouvelle culture ouvrière se distinguant fondamentalement du marxisme et prétendant « *réunifier le salariat* », de plus en plus éclaté, en ressoudant son « *identité culturelle* ». Mais l'aspect le plus remarquable du livre de P. Rotman et H. Hamon — son fil conducteur, — c'est la démonstration de la cohérence et de la continuité des choix essentiels de la centrale depuis l'épopée de Reconstruction au recentrage de 1978, en passant par l'option socialiste autogestionnaire de 1970. Déjà les minoritaires de la C.F.T.C. avaient esquissé un syndicalisme de proposition « *qui ne saurait se cantonner dans la présentation quotidienne des cahiers de doléances* ». Déjà, dans Reconstruction, Marcel Gonin, un autre inspirateur de M. Maire, prônait la « *redistribution équilibrée du revenu national* » en s'en remettant non à l'Etat mais au contrat.

Il n'en est pas moins vrai qu'on retrouve dans « *la stratégie commune* » esquissée par M. Maire à la Fédération de la chimie en 1965 — syndicat se dotant d'un projet, hiérarchisant ses revendications, élaborant un « contre-plan » révisable avec ses partenaires politiques, etc. — l'essentiel de la logique cédétiste de 1982. La filiation est tout aussi nette entre le « *contrôle ouvrier* » préconisé par M. Vignaux en 1948 et l'autogestion. Et le cri du cœur d'un militant au congrès de 1959 — « *Si Benoît Frachon veut l'unité d'action, c'est pour nous prendre. Soyons francs : nous aussi on veut les prendre !* » — résume bien des controverses actuelles sur l'unité avec la C.G.T. Le grand mérite du livre, c'est que l'histoire qu'il raconte est foncièrement actuelle. Et enrichissante.

MICHEL NOBLECOURT.

★ *La Deuxième Gauche, histoire intellectuelle et politique de la C.F.D.T.*, par Hervé Hamon et Patrick Rotman. Editions Ramsay. Collection « l'Epreuve des faits », 445 pages. 73 F.

« LA QUESTION MONÉTAIRE »

de Gérard Maarek

ON pouvait déplorer que, la France ayant eu, en la personne de Jacques Rueff (mort en 1978), l'un des plus puissants théoriciens (doublé d'un praticien) de la monnaie du vingtième siècle, les jeunes économistes français négligent ou ignorent à peu près complètement sa pensée pour s'intéresser quasi exclusivement aux travaux des néo-keynésiens ou des « monétaristes » américains et anglais, selon le cas. C'est pourquoi il convient de se féliciter de la publication par Gérard Maarek, de *la Question monétaire* (1), qui ouvre enfin la voie dans cette direction négligée. Dans les premiers écrits de Jacques Rueff (ceux des années 1926 à 1930) se trouvent déjà réfutés par avance les apriorismes de l'école de Chicago ; s'appuyant sur ces analyses, qui montrent *notamment* pourquoi la demande de monnaie n'est pas stable, Gérard Maarek présente une brillante critique du monétarisme.

Il reprend, pratiquement, sans la modifier, la thèse rueffienne de l'équilibre monétaire obtenu quand le montant des « encaisses effectives » et le montant des « encaisses désirées » coïncident, coïncidence que la politique de régulation de la Banque centrale est précisément chargée de maintenir à travers le temps.

On aurait aimé que l'auteur, fort de son expérience — il a travaillé au service des études de la Banque de France et est administrateur de l'INSEE, — indique par quelles réformes concrètes du marché monétaire (notamment) pourrait être, aujourd'hui, réalisé un programme d'assainissement selon les grandes lignes proposées. De même que beaucoup d'auteurs sur la monnaie, Maarek, comme s'il cherchait d'abord à se convaincre *lui-même, présente, au contraire*, un livre dont une première partie cherche à définir simplement la place de la monnaie dans l'ensemble des biens économiques (ce qu'il en dit est trop ou pas assez), le reste de l'ouvrage s'adressant plutôt à des étudiants connaissant sur le bout des doigts le fameux modèle walrasien de l'équilibre général (qui pour l'auteur est beaucoup plus qu'un modèle).

Seul, ou peu s'en faut, parmi ses contemporains, l'auteur semble ne pas douter un instant de la solidité de la construction ainsi rappelée, dans laquelle il cherche la justification du retour à l'orthodoxie monétaire. Le principal mérite de sa propre présentation de l'équilibre général est pourtant, à son insu, d'en faire ressortir l'irréalité, puisqu'il exclut de l'échange le profit. Mais se souvenant qu'il fut d'abord marxiste, Gérard Maarek se réfère aussi à la théorie de la valeur-travail (dans sa version communément admise, celle de l'auteur du *Capital*) qui, elle, au contraire, inclut par construction le profit dans l'échange. Si elle n'avait pas cherché, en quelque sorte, à faire le tour de la question en cent cinquante pages, cette *Question monétaire* aurait sans doute gagné en force persuasive, étant donnée la qualité des arguments utilisés, dès qu'il s'agit du fonctionnement du marché monétaire proprement dit. En conclusion, l'auteur propose succinctement le programme d'une réforme qui tranche heureusement avec le « gradualisme » et les préjugés ambiants (il se prononce notamment en faveur d'une restauration de l'or dans son rôle d'étalon).

P. F.

★ *Economica*, 156 pages, 55 F.

« LA VIOLENCE DE LA MONNAIE »

de Michel Aglietta et André Orléan

ICI, l'ambition d'embrasser la matière monétaire dans sa totalité historique, théorique et, bien sûr, politique, atteint au sublime. Voulez-vous essayer de comprendre la nature, les fonctions (au nombre de trois, comme chacun sait) de la monnaie, les crises qui affectent les systèmes monétaires et qu'ils transmettent au système général des échanges, ne cherchez pas à analyser les données monétaires elles-mêmes. Vous resteriez immanquablement à la surface des choses. Lisez, relisez Marx et imprégnez-vous de la pertinence de ce chef-d'œuvre de l'esprit humain que représente son analyse des *différentes formes de la valeur*. Les classiques avaient fait un distinguo entre le concept de valeur d'usage et celui de valeur d'échange. Cette distinction d'ordre logique est, par l'auteur du *Capital*, promue au rang de contradiction. Cela change tout. Voilà donc pour le point de départ dialectique.

Mais pour mettre en mouvement les processus de l'échange, pour expliquer la création de la monnaie sans laquelle l'échange ne pourrait être « médiatisé » ni finalement exister, il faut un ressort. Aucun économiste ne l'avait encore découvert, bien que Marx, qui a tout pressenti, en ait eu l'intuition. A la pensée de Marx, nos contemporains ont rapproché, selon les cas et les préférences, celle de Freud ou celle de Nietzsche, sans s'émouvoir outre mesure de la contradiction (au sens non dialectique du terme). Michel Aglietta et André Orléan procèdent à un amalgame encore plus inattendu. Voulez-vous pénétrer au cœur des phénomènes monétaires, donc économiques : lisez, relisez René Girard.

Dans sa théorie de la rivalité mimétique, vous découvrirez la véritable nature de l'acte d'échange : celui-ci n'est rendu possible que parce que, à la relation conflictuelle originelle entre les deux coéchangistes se substitue une double relation entre chacun d'eux d'une part et l'institut d'émission d'autre part. Ces différentes lectures ne sont pas encore tout à fait suffisantes pour donner au style le mouvement approprié. La fréquentation de quelques autres philosophes modernes qui ne parlent jamais de monnaie est utile. Althusser n'est pas loin ni Michel Foucault (dans la phrase suivante, par exemple : « *Portant d'abord une signification négative, c'est-à-dire la négation de l'immédiateté de la mort, le travail...* ») Moyennant ces viatiques, nos auteurs, qui ne manquent pas de talent propre, se lancent dans une prodigieuse équipée verbale, ils n'hésitent pas à écrire que « *la dynamique mimétique* », empruntée à la pensée de Girard (nous ne mettons ici nullement en cause l'œuvre de cet auteur, mobilisée ici à des fins qui, selon toutes apparences, ne sont pas les siennes), leur permet d'opérer une révolution dans l'espace monétaire qui n'est pas sans rappeler celle d'Einstein dans le domaine physique.

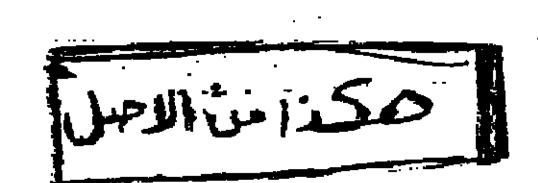
Un marché opaque

Engels avait écrit tout un livre pour réfuter la thèse de Proudhon, selon laquelle la propriété c'est le vol. Et Marx, à la suite d'Aristote, voyait dans l'échange une relation d'égalité. Nos auteurs, qui se réclament — librement il est vrai — de la pensée de Marx, voient à la base de la société marchande la capture.

Leurs conclusions sur plusieurs points d'importance ne sont pas toujours éloignées de celles des penseurs et des économistes modernes. Comme Keynes, par exemple, ils estiment que la monnaie n'a pas de valeur. Leur explication, différente bien sûr de celle de Keynes, est que cette institution, la monnaie, est par elle-même incapable d'ordonner les relations d'équivalences éparses entre les couples de marchandises. Cela ne contribue pas à rendre moins opaque l'économie de marché vaguement entourée, on s'en doute bien, de tous les maléfices. Abordant l'hyperinflation allemande des années 1922-1923, ils en attribuent la cause, tout au moins au cours de la première phase du processus, au « *durcissement des luttes pour la répartition du revenu* ». Plutôt que d'interroger l'économie politique, cette pseudo-science « *chargée de produire de la méconnaissance* », et de « *masquer la conflictualité sociale* », nos auteurs préfèrent à leur manière illustrer la théorie de la lutte des classes et prouver leur objectivité en ne prenant parti pour aucun groupe social en particulier.

PAUL FABRA.

* Un vol. de 324 p. Presses universitaires de France. 138 F.



Le Monde

Une semaine avec Champagne-Ardenne

Grande, très grande année : les Champenois n'avaient jamais fait de telles vendanges

Les plus belles bulles du siècle

« LES vendanges du siècle... » « Une pluie d'or sur le vignoble... » Les titres à sensation ont déferlé et, en dehors de la région, un peu à l'intérieur aussi, on a pu éprouver le sentiment que, au seuil de l'hiver 1982-1983, la Champagne était un véritable îlot de prospérité dans cette période de crise.

C'est vrai : les vignerons des coteaux crayeux qui montent à l'assaut de la « montagne » de Reims et ourlent les rives de la Marne, aussi bien que les grandes maisons dont les chais orgueilleux affichent la puissance, avenue de Champagne, à Épernay ou dans les hauts quartiers de Reims, ne peuvent dissimuler leur jubilation. Plus justement, il faudrait parler d'un immense soulagement, avec la certitude d'avoir frôlé une véritable catastrophe.

Trois récoltes déficitaires s'étaient succédé en quatre ans (1978, 1980 et 1981) ; *« accident naturel unique »*, assurent les professionnels. Tout s'était ligué pour faire chuter les rendements dans ce vignoble fragile, aux limites du froid, volontiers sujet aux maladies : les gelées printanières, le froid et l'humidité qui font « couler » la fleur de la vigne, l'oïdium, le mildiou, la pourriture grise, jusqu'aux vents violents qui, en juillet 1981, firent choir au pied des ceps les grains de raisin fraîchement formés. Du coup, les stocks, ce pilier de la viticulture champenoise, où un vieillissement de plusieurs années, dans des kilomètres de caves profondes, assure la « prise de mousse » et la qualité du vin, avaient dangereusement fondu. De 575 millions de bouteilles avant la récolte de 1978, la plus faible depuis 1957, ils étaient tombés à 385 millions de bouteilles à la fin de l'été 1982, pour 148 millions de bouteilles vendues les douze mois précédents, soit 2,6 fois les expéditions contre 3,5 fois à l'été 1977 (la bonne règle exige trois bouteilles en cave pour une expédition).

La Champagne avait perdu, au niveau de ses stocks, une année de vente. Pour ne pas compromettre la qualité, en abrégeant le vieillissement, les producteurs s'étaient résignés à contingenter leurs clients français et étrangers après le record de 186 millions de bouteilles établis en 1978. Une mauvaise récolte supplémentaire et c'était l'asphyxie. Aussi, à l'aube de 1982, grande était l'appréhension en Champagne.

Louanges soient rendues à saint Vincent, patron des vignerons ! Cette année, les conditions climatologiques idéales n'ont cessé de régner : le résultat a été une récolte « historique », avec les plus gros rendements jamais enregistrés, depuis cent cinquante ans que l'on tient les statistiques : plus de 16 000 kilos de raisins à l'hectare, contre 13 900 en 1970, précédent record, avec des pointes à 20 000 et même à 30 000 kilos. De mémoire de vigneron, jamais on n'avait vu un tel ruissellement de grappes sur les ceps. Même en limitant à 13 000 kilos le rendement en appellation « champagne », une marée de près de 300 millions de bouteilles a déferlé sur la région.

Un autre résultat est que cette récolte « miracle » représente plus de 5 milliards de francs, dont près de la moitié va être versée directement aux vignerons par le négoce (les maisons de champagne). Assurant 66 % des expéditions, ces derniers ne possèdent que 12 % du vignoble.

Pour les 14 000 exploitants, sur 21 000 hectares (85 % ont plus d'un hectare, 21 % plus de deux, 23 % plus de trois et 22 % plus de cinq), à 19,03 F maximum le kilo de raisin et 17 F en moyenne, soit 220 000 F à 250 000 F l'hectare, l'impression est d'avoir tiré le « Jackpot ». Du coup, assurent les mauvaises langues, les agences Mercedes du coin, déjà parmi les plus florissantes de France, vont réaliser des affaires d'or.

Voilà pour l'apparence. La réalité est un peu différente. D'abord, soulignent les vignerons, notamment le président de leur syndicat, M. Marc Brugnon, successeur de M. Henri Geoffroy, et M. Gérard Autréau, le secrétaire général, il faut compenser le manque à gagner des maigres années 1980 (5 200 kilos à l'hectare) et 1981 (4 400 kilos à l'hectare). Les frais de culture sont très élevés en Champagne : il faut parfois faire douze à treize traitements pendant une campagne, et la surface cultivable par un seul homme ne dépasse guère 2 hectares, au lieu de 6 en Bourgogne. Leur coût annuel représente 3 000 à 4 000 kilos à l'hectare (essentiellement des salaires) et, depuis deux ans, du retard a été pris dans le renouvellement d'un matériel cher, que ce soit pour la culture ou pour la vinification assurée par les vignerons eux-mêmes (récoltants-manipulants). Et puis, dit-on, *« Qu'est-ce qu'on va payer comme impôts l'année prochaine ! »* Personne ne plaindra vraiment les « millionnaires » du champagne, mais, du fait de la progressivité du barème, la morsure du fisc est d'autant plus ressentie que l'imposition avait été légère les années précédentes, que le forfait accordé jusqu'à 500 000 francs de chiffre d'affaires, en vigueur depuis 1972, se trouve très souvent dépassé cette année, et qu'aucun étalement n'est prévu pour le vigneron qui vend son raisin.

Quant au négoce (les 120 ou 130 maisons qui assurent 66 % des expéditions de bouteilles, et, parmi elles, les douze principales qui font les deux tiers de l'ensemble), tout en exprimant aussi son soulagement d'avoir pu, pour une grande part, reconstitué ses stocks, il affiche son mécontentement d'avoir, à son avis, payé trop cher le raisin en 1982. Le 10 septembre dernier, au siège du Comité interprofessionnel des vins de Champagne (C.I.V.C.), à Epernay, où tous les ans, à pareille époque, six représentants du négoce et six du vignoble, s'affrontent pour fixer le prix du kilo, la bataille a été chaude. Les « maisons » voulaient 18 F et les récoltants 20 F. Il fallut que les pouvoirs publics, arbitres et conciliateurs, menacent, discrètement, de recourir à la voie réglementaire pour aboutir à un compromis : 19,03 F. Ce prix est un léger recul sur celui de 1981 (20 F) mais il vient, purement et simplement, de doubler en quatre ans, venant de 9,41 F en 1978, après une pointe à 23,50 F en 1980. L'explication est simple : la rareté du produit, du fait des mauvaises récoltes répétées a fait bondir les cours, entre un négoce pris à la gorge et des vignerons forts de leur pouvoir, soucieux aussi de ne pas trop amputer leurs marges.

Comme il faut 1,3 kilo de raisin pour remplir une bouteille, le champagne est devenu cher : après avoir suivi le coût de la vie pendant vingt ans, et être même passé au-dessus après la crise de 1974-1975, il est carrément passé au-dessus. *« C'est vrai »* reconnaissent les représentants du négoce, les vignerons et les récoltants-manipulants. *« Le cru de Champagne, naguère produit de luxe, puis démocratisé, et devenu élément de confort, est en passe de redevenir produit de luxe »*, au risque de décourager les acheteurs et de les détourner vers les substituts, notamment les mousseux, en très forte expansion et dont la concurrence s'affirme, notamment aux États-Unis.

Déjà, les premiers signes d'une réduction de la demande se manifestent en France, où par exemple, les cadeaux d'entreprise, à l'approche des fêtes, se font plus rares, et à l'étranger, avec, pour les neuf premiers mois de l'année, un recul des ventes de 19 % pour les États-Unis (premier client avec la Grande-Bretagne), 45 % pour l'Italie (troisième client), 20 % pour l'Allemagne (quatrième) et 22 % pour la Suisse (sixième).

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 24.)

Le patron d'un « trois étoiles » donne le bon usage du « vin roi »

(Lire en page 25 l'article de Robert J. Courtine.)

Les Américains aussi savent cultiver des vignes qui pétillent

Brut de Californie

A UNE centaine de kilomètres à l'est et au nord de San-Francisco, là où la Californie ressemble, alternativement, à la Toscane, à l'Écosse, à la Provence et à la Forêt-Noire, s'étend, dans les vallées de la Napa et de Sonoma, la « Champagne » américaine.

Le vignoble californien a été planté à la fin du siècle dernier par des immigrants venus d'Europe – en majorité Allemands, Italiens et Austro-Hongrois. Après des débuts prometteurs, dont les belles maisons de maîtres de style victorien, les celliers opulents, restent les témoins, la vigne a été durement malmenée par le phylloxera et quasivement achevée par la prohibition. Il faudra attendre la fin de la grande crise des années 30 et la seconde guerre mondiale pour voir renaître les domaines. Mais depuis vingt ans, la véritable révolution culturelle qu'a été la découverte du vin par l'Amérique moyenne a ouvert une ère de prospérité sans pareille pour le vignoble californien, dont le « champagne » est la dernière conquête.

On dit d'ailleurs, plus couramment, *sparkling wine*, vin pétillant, notre « mousseux ». Les États-Unis ne reconnaissant pas l'accord de Madrid sur les appellations contrôlées, rien ne leur interdit d'appeler un vin « champagne », ce dont certains producteurs ne se privent pas. D'autres, par considération pour la production française – et peut-être une forme subtile de snobisme, – se contentent de mentionner, en toutes petites lettres au bas de leurs étiquettes, que la production a été obtenue par « la méthode champenoise », avec, parfois, la supervision d'un maître de cave de la Champagne française. C'est le cas, notamment, pour les marques filiales de crus français, comme Moët-Chandon ou Piper-Sonoma.

Le domaine Chandon, près de Yountville, est l'un des fleurons de la vallée de la Napa. Né en 1973, d'une initiative de Moët-Hennessy, il a pour directeur M. John Wright, l'un de ces Américains qui, par une passion souvent découverte alors qu'ils étaient militaires en Europe, ont abandonné une brillante carrière dans les affaires pour se lancer dans la viticulture. Le vignoble californien est plein de ces personnages pittoresques, bons vivants et cultivés, farfelus et diablement organisés, poètes et redoutables hommes d'affaires...

M. John Wright est venu au vin après un diplôme de chimie, une période militaire du côté des côteaux de Moselle, une carrière de directeur de marketing... et quelques modestes succès comme petit producteur très privé dans la Napa. C'est son étude de marché sur l'avenir du vignoble américain qui le fit rencontrer les responsables de Moët-Hennessy.

Le résultat a été, après un investissement de 35 millions de dollars, un domaine de 750 hectares, réparti en trois lots, dont 250 hectares sont actuellement en production, 200 employés, et des ventes qui sont passées de 240 000 bouteilles en 1977 à 2 millions cette année et, sans doute, 5 millions en 1984. Chiffre d'affaires 1982 : 18 millions de dollars. Projection 1984 : 35 millions de dollars.

Supervisé par le chef de caves de Moët, M. Edmond Maudière, le « chandon » est fait à base de pinot noir et de chardonnay, avec une touche de pinot blanc. Selon John Wright, le procédé est rigoureusement le même que celui qui est employé à Reims. Seule est évitée la fermentation malolactique qui réduit l'acidité du vin, car le terroir californien a un degré d'acidité plus bas.

Le domaine est rentable depuis 1980. John Wright ne fait quasiment pas de publicité, mais, comme la plupart de ses confrères, il propose des visites de caves. En 1980, il a adjoint aux caves un restaurant dirigé par un jeune chef champenois, Philippe Jeanty, qui y fait une nouvelle cuisine délectable. Il faut réserver sa table plusieurs jours à l'avance si on veut avoir la chance de s'asseoir sous la belle voûte de bois brut et béton, réalisée par un architecte de San-Francisco, à l'image des vénérables caves du vieux pays : quelque quatre-vingt mille repas y ont été servis l'année dernière.

NICOLE BERNHEIM.

(Lire la suite page 24.)

Pas facile de partir sur les traces de « l'homme aux semelles de vent »

Au pays de Rimbaud le maudit

« M. ARTHUR RIMBAUD est né d'une famille de bonne bourgeoisie à Charleville (Ardennes) où il fit d'excellentes études quelque peu révoltées. A seize ans, il avait écrit les plus beaux vers du monde... »

C'est Paul Verlaine, attaché lui aussi à la terre ardennaise où il chercha plus d'une fois un répit à ses tourments, qui campait si joliment et brièvement en 1886 dans sa préface à la première édition des *Illuminations*, celui qu'aujourd'hui ce département honore avec un mélange de fierté et d'agacement.

A cette époque, la « chère grande âme » en était bien revenue de l'illusion parnassienne et des tumultes parisiens, londoniens et bruxellois de sa bohème d'adolescent. Devenu négociant appliqué, consciencieux, il gérait pour d'autres des comptoirs dans les terres brûlantes de la Corne africaine, aspirant à une réussite ordinaire sinon à une fortune pour laquelle il ne négligeait pas le commerce des armes. Cinq ans plus tard, en 1891, il allait mourir.

En dehors des siens vers lesquels il reviendra sans cesse, Charleville comme les Ardennes l'ignorent. Quelles raisons aurait-on ici de le connaître, de le saluer ? La maison blanche et basse de la rue Napoléon, devenue déjà rue Thiers où il est né, le 20 octobre 1854, est à l'image des demeures qui l'entourent. A 300 mètres de là, la place Ducale, où depuis une statue de Charles de Gonzague, fondateur de la ville, a remplacé la petite fontaine d'autrefois, a oublié ses promenades et ses discussions de bistrots avec Ernest Delahaye, le condisciple, ou Georges Izambard, le jeune professeur conseiller et confident. Le quai de la Madeleine ne songe pas du tout à devenir quai Arthur-Rimbaud. Il faudra attendre encore un bon demi-siècle pour qu'une plaque vienne dire au mur de l'immeuble si triste et banal qu'un poète habita là avec mère, frère et sœur. Un poète ? Bien plus un gamin fugueur et mal embouché, rêvant de départ, dans les flux et les reflux du désastre de 1870 vécu aux premières loges. Et puis, il faudrait quand même bien du mérite pour célébrer l'affreux jojo qui, à seize ans, disait tout tranquillement de sa ville natale qu'elle est *« supérieurement idiote entre les petites villes de province »*, malmenait avec la même lucidité *« les épiciers retraités qui revêtent l'uniforme »*, ironisait férocement sur *« les notaires, les vitriers, les percepteurs, les menuisiers et tous les ventres qui, chassepot au cœur, font du patrouillotisme aux portes de Mézières »*.

C'est qu'il était ainsi le bon sujet de la pension Rossat, puis du collège municipal, collectionneur de premiers prix, virtuose de la composition latine, mais en même temps *« décomposé d'ennui dans la platitude, dans la mauvaiseté, dans la grisaille »*.

Comment, aujourd'hui, s'y retrouver ? Comment mesurer sa réalité, faire la part entre la satisfaction bien réelle qu'éprouve à le revendiquer une ville ainsi étrillée par ses soins et l'agacement qu'il suscite dès que l'on veut faire parler de lui, comme si les Ardennes n'avaient pas d'autres sujets, d'autres soucis ? Au fond, pour qui connaît un peu l'âme ardennaise marquée par trois guerres, par toutes les infortunes dues à la géographie, et à la proximité d'une frontière si longtemps menaçante, Arthur Rimbaud avait et pour beaucoup gardé les défauts d'un précurseur sinon du « voyant » qu'il voulut être.

L'Ardenne, si elle s'incarne dans cette famille, c'est par la mère rigoriste qui n'entend pas que le gamin badine, qui tient aux vieux principes ! Mais voici justement qu'une fois jetée la gourme le gamin insupportable, devenu adulte, rompt avec sa jeunesse, et une fois écrite sa *Saison en enfer*, se désintéresse de tout ce qu'il a pu écrire, s'emploie à devenir un explorateur avec tout ce que le mot, dans les vingt dernières années du dix-neuvième siècle, a d'honorable. Au reste, la plaque apposée en 1954, année du centenaire, sur la maison natale salue bel et bien le poète et l'explorateur. Un peu comme si l'orthodoxie du second devait, consciemment ou non, racheter les folies et les impertinences du premier.

De plus, la lecture rimbaldienne n'est pas facile. Est-ce à dire que l'œuvre ne permet pas de retrouver la terre sur laquelle pour bonne partie elle fut écrite ? « L'homme aux semelles de vent » a trop parcouru ces lieux, trop écorché ses bottines aux cailloux de ce qu'étaient alors les chemins pour ne pas en demeurer imprégné. Et de leurs côtés, les lieux ici et là ont leur importance sans qu'il soit besoin de les solliciter.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

(Lire la suite page 26.)

« LA QUESTION MONÉTAIRE »

« LA VIOLENCE DE LA MON

C.V.?

Les plus belles bulles du siècle

Vendanges au prix fort

Au printemps 1978, le prix moyen du champagne, sur une base 100 au premier trimestre 1970, s'inscrivait à 9 % en dessous de celui de la hausse des prix, séquelle de la crise 1974-1975. A mi-1982, il est passé à 25 % au-dessus, le renversement de tendance s'étant produit au deuxième trimestre 1979, après une augmentation de 18 % du prix du raisin en 1978, suivie par un bond de 23 % en 1979 et d'une « explosion » de 103 % en 1980, grâce à une « prime » de rareté de 10 F.

Ajoutons que la formule permettant de fixer le prix du kilo de raisin est diabolique lorsqu'une spirale ascendante s'amorce : 36 % du prix moyen de la bouteille au cours des six premiers mois de l'année.

l'heure actuelle, ce prix moyen est d'environ 60 F, s'étageant entre 45 F environ pour le brut non millésimé d'un petit propriétaire récoltant, 80 F environ pour un brut de grande maison et 100 F, ou bien plus, pour les millésimés ou cuvées spéciales desdites grandes maisons.

(Suite de la page 23.)

Certes, comme cela a été dit, les livraisons ont dû être réduites en raison de la baisse des stocks, mais, à l'heure actuelle, quelle est dans cette réduction la part de freinage volontaire et celle du fléchissement de la demande ?

Sans doute, pour l'Italie, peut-on incriminer l'instauration d'une T.V.A. à 38 % pour les mousseux d'importation et une campagne de dénigrement dans le cadre de la « guerre du vin ». Mais, pour les autres pays, c'est bien de crise qu'il s'agit, aux États-Unis, en Allemagne et même en Suisse. Bien plus, pour la première fois depuis la guerre, mis à part l'« accident » de 1974-1975 (chute de 30 % des ventes pendant un an au lendemain du premier choc pétrolier), le marché français, le plus important avec plus des deux tiers des ventes, risque d'être sévèrement touché. Le pouvoir d'achat des cadres moyens et supérieurs, principaux consommateurs, à toutes chances de fléchir l'année prochaine, et peut-être la suivante.

Si une telle et redoutable conjonction se produisait, quelle devrait être la politique de l'interprofession champenoise, disposant de cette manne récueillie sur la treille ? Ralentir ou même stopper la hausse des prix préconisent, en chœur, récoltants et négociants. Mais comment ? Les frais de culture et de vinification continuent à augmenter (9,7 % de hausse sur les salaires en 1982) et, de toute façon, les prix des bouteilles vendues pendant les prochaines années incorporent déjà des prix de raisin historiquement très élevés. A cette occasion, M. Ducellier, président du négoce, trouve « *peu intelligente* » l'obstination des vignerons à réclamer un raisin aussi cher : « *Il fallait*, dit-il, *accentuer la décélération dès 1982.* » En face, on lui rétorque qu'« *il était indispensable de maintenir les cours pour se donner les moyens, avec une bonne récolte, de tenir les prix en francs courants en 1983 et 1984, soit une baisse en francs constants* ».

Au-delà de cette querelle, que se produirait-il si la récolte 1983 était normalement bonne comme cela est possible ? On verrait réapparaître des problèmes de surproduction et de déclassement bien oubliés depuis la mini-crise de 1975. En attendant, la décrue vient tout de même de commencer pour le consommateur : Moët-et-Chandon, premier production de la région, avec 14 % des ventes, vient de donner le « la » en annonçant, pour le premier janvier 1983, une hausse de 6 à 8 % (soit un « petit 7 % », après les 14 % appliqués en 1982). De quoi satisfaire M. Delors, même si les prix du champagne ne sont pas bloqués.

Quant à la suite, tout dépendra du marché, et effectivement il y a de fortes chances pour qu'une décélération se produise. Même si le champagne, assis sur sa craie, ses caves et le savoir-faire de la profession, est inimitable, le marché a ses lois et les Champenois vont devoir, bon gré, mal gré, en tenir compte.

FRANÇOIS RENARD.

Brut de Californie

(Suite de la page 23.)

Les étiquettes des bouteilles portent le seul nom « Chandon-Napa Valley », avec la mention « brut », « blanc de noirs », « blanc nature » ou « panache », parfois illustrées d'une vignette arts déco qui rappellent l'origine de la maison mère. La bouteille de « brut » et de « blanc de noirs » est vendue 12,50 dollars (90 F). Toute la production est distribuée aux États-Unis, mais, pour l'avenir, John Wright garde un œil sur le marché asiatique, en particulier le Japon, Hongkong et Singapour.

John Wright n'a aucun complexe à l'égard du champagne français (ne surtout jamais ajouter : « le vrai »...). Il dit, avec un sourire en coin : « *Ici, ce n'est pas de la craie* (comme dans la Marne), *c'est un terrain volcanique, mais, du nord au sud de la vallée, il y a autant de différences de climats qu'entre Châlons-sur-Marne et Alger. Les raisins ont des goûts aussi différents que dans les vignobles d'Europe.* »

Un peu plus loin dans la vallée, passé la petite ville de Sainte-Héléna qui a gardé un charme du siècle passé, M. Hanns Kornel, lui, ne cultive pas la vigne, mais il fait du champagne. Originaire de Mayence, il est arrivé aux États-Unis en 1940, après avoir été miraculeusement libéré d'un camp de concentration. M. Kornel a racheté, il y a vingt-cinq ans, une exploitation qui date de 1860 et a créé une prospère affaire familiale. Il achète son raisin aux producteurs de la région, mais il fabrique son vin selon la méthode champenoise qu'il avait apprise dans sa jeunesse en Allemagne, et à partir de riesling, de pinot blanc, de sauvignon. Il vend 1 200 000 bouteilles par an, dont il exporte une bonne partie en Allemagne, aux Pays-Bas et en Suisse.

Soixante-quinze pour cent de ses ventes sont en brut (vendu 10,75 dollars la bouteille (78 F), avec une belle étiquette vert et or frappée du mot « champagne »). Il a aussi un « Sehr Trocken » (brut de brut) à 13,75 dollars (90 F). Mais qui ne représente encore que 5 % de sa production. Lui non plus n'a pas de complexe à l'égard de la production française. Il trouve d'ailleurs qu'elle n'est « *plus ce qu'elle était* », parce que les « *Français se sont endormis sur leurs lauriers* ».

Pour arriver au domaine Korbel, dans la vallée de Sonoma, on n'en croit pas ses yeux : des kilomètres de routes de montagne, au plus profond de la forêt des séquoias dont la voûte noire, et vaguement inquiétante, oblitère la lumière du jour. Et, soudain, une éclaircie qui laisse apparaître une grande demeure de maître en brique et solides solives, construite dans le style des maisons de vignerons allemands.

A la Maison Blanche

Les Korbel étaient des Tchèques, immigrés au milieu du siècle dernier aux États-Unis. Après un itinairaire classique qui les mena de New-York à Chicago, ils se retrouvèrent à San-Francisco, où ils achetèrent un morceau de forêt de séquoias dans l'intention de fabriquer des boîtes à cigares. Entreprise réussie ; mais que faire du terrain défriché ? Les Korbel essayèrent le tabac : il faisait trop froid. Des arbres fruitiers réussirent quelques années, jusqu'au moment où une épidémie de parasites les tua. En désespoir de cause, on planta de la vigne...qui prospéra. Mais les Korbel, devenus d'opulents hommes d'affaires de San-Francisco, laissèrent, par la suite, stagner leur vignoble qui devait être racheté en 1954 par la famille Heck, originaire d'Alsace.

Le jeune président de Korbel, M. Gary Heck — tenue western — est, lui aussi, un fervent de la méthode champenoise. Il est aussi très fier de l'antiquité de sa maison et aime faire visiter la salle « historique » où trônent, à côté des photos de la famille Korbel dans ses diverses activités sur le domaine, de vieux pressoirs à main et les étiquettes en style « pop » 1900 du premier « Korbel sec ».

Korbel est, aujourd'hui, le plus gros producteur de mousseux américain : il occupe 175 personnes sur un domaine de 1 500 hectares, dont 320 de vignes qui ne suffisent d'ailleurs pas à une production annuelle de quelque 7 millions de bouteilles vendues aux Etats-unis et sur les bases militaires américaines à travers le monde. Le brut constitue 60 % de la production, le naturel 20 %, mais le « ruban bleu » de Korbel est un blanc de blancs qui est arrivé il y a quelques mois sur le marché au prix de 17 dollars (12 F). Les ventes de 1982 représenteront un chiffre d'affaires de 54 millions de dollars.

Avec son bureau directorial lambrissé, sa « maison d'hôtes » à piscine, ses 4 500 000 dollars de nouveaux bâtiments et de machines neuves (presque toutes d'origine européenne), le domaine Korbel respire la prospérité. Pourtant, M. Gary Heck ne cache pas une certaine inquiétude : seul de tous nos interlocuteurs, il n'est pas sûr que le marché se développe assez vite pour absorber cette production galopante : « *Il commence à y avoir beaucoup de monde dans le champagne*, dit-il, *nous faisons un million de cartons, nous en ferons cinq millions en 1985.* » Les consommateurs suivront-ils ?

Ses prix commencent à 8,50 dollars la bouteille. Il s'inquiète des mousseux italiens et espagnols qui ont envahi le marché ces dernières années avec une gamme qui commence à 4 dollars. « *Les Américains*, dit-il, *commencent seulement à faire la différence entre les meilleurs produits et les autres. Il y a, certes, une clientèle au goût éduqué, mais elle est si minoritaire que le marché est surtout constitué de gens pour lesquels le « champagne »* — c'est ainsi que le Korbel s'intitule — *ne se boit que dans des circonstances exceptionnelles, et au verre.* »

Une préoccupation que Jack et Jamie Davies n'ont guère : propriétaires du domaine Schramsberg, ils font une production « de luxe » : 480 000 bouteilles par an dont ils vendent la moitié à des prix qui vont de 15 à 25 dollars la bouteille. « *Le « Schramsberg » est*, disent les Davies, *le mousseux de la Maison Blanche.* » (Ils ne parlent jamais de « champagne ».) Des photos de MM. Nixon, Kissinger et Chou En Lai échangeant des toasts à Pékin, de M. Ford avec la reine Elizabeth, flûte en main, témoignent des grandes destinées de la maison.

Les Davies sont, eux aussi, venus au mousseux par lassitude de la vie professionnelle traditionnelle, avec ses horaires, ses pompes et ses basses œuvres. En 1965, ils ont acheté l'ancien domaine d'un producteur allemand, M. Schram.

Diplômé de Harvard et de Stanford, Jack Davies menait la vie harassante d'un cadre supérieur de l'industrie, connaisseur de bons vins, lorsqu'il décida de se lancer dans un « créneau » d'avenir : le mousseux fabriqué par la méthode champenoise. Il acheta le domaine et s'en fut perfectionner ses connaissances aux cours d'œnologie de l'université de Californie, à Davis. « *Maintenant, je sais tout faire*, dit-il : *aussi bien planter la vigne que faire le vin et le laisser vieillir.* »

Le domaine Schramsberg qui, à peu près seul de son espèce, ne reçoit que sur rendez-vous et cache si bien son entrée qu'on peut passer dix fois devant avant de la découvrir, possède pourtant l'une des seules vraies « caves » de la région : le long tunnel de roches volcaniques creusé par M. Schram et que Jack Davies vient d'agrandir considérablement. Pourtant, il n'a l'intention d'augmenter sa production que très lentement. Il commence à exporter un peu en Angleterre, en Allemagne et en Suisse. Ce qui l'intéresse, c'est de développer le goût des Américains pour le bon mousseux. Il pense qu'il faut leur enseigner que le « champagne » est aussi un vin qu'on peut boire au repas (certains vins blancs ou rouges de Californie sont plus chers que les meilleurs bouteilles de mousseux, voire de champagne français).

13 dollars : 90 francs

Jack Davies est très excité par sa nouvelle aventure : il vient de signer un contrat avec Rémy Martin pour produire un nouveau « brandy » californien (le nom de « cognac » ne sera pas plus prononcé que celui de « champagne »). Production de départ : 300 000 bouteilles par an. Date de mise sur le marché : 1985.

Le mousseux de luxe est-il rentable ? Jack et Jamie Davies disent qu'ils ne gagneront pas vraiment d'argent avant plusieurs années. Mais dans leur belle maison à colonnes, au fond d'un bois d'eucalyptus géants et de chênes verts, entouré d'un grillage « *pour empêcher les daims de venir manger les fleurs* », ils se disent très heureux, avec les amitiés formées parmi leurs voisins vignerons, les soirées à San-Francisco à une heure et demie de route, les voyages à l'étranger : la France tous les ans et, l'année dernière, la Chine pour donner quelques conseils techniques aux responsables de la viticulture chinoise...

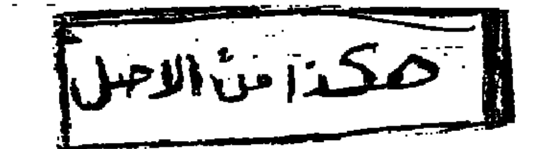
Il y a trois ans, Piper-Heidsieck a formé, avec Renfield, l'une des premières sociétés de distribution de spiritueux de New-York, et M. Rodney Strong, l'un des maîtres de cave américains les plus respectés, responsable des vastes vignobles de la vallée de Sonoma, une société qu'ils ont tout naturellement baptisée « Piper-Sonoma ». Rodney Strong n'a pas toujours été « dans le vin », puisqu'il a commencé sa carrière comme danseur avec les ballets de Martha Graham est s'est produit, notamment, au Lido de Paris. Mais, descendant d'une famille de viticulteurs de la vallée du Rhin, il a abandonné la danse après quinze ans de travaux forcés, est, lui aussi, passé par la faculté d'œnologie de Davis, et a créé, en 1959, dans la petite ville de Windsor, les vignobles de la Sonoma qui couvrent, aujourd'hui, 800 hectares.

En 1980, avec les conseils du chef de caves de Piper-Heidsieck, M. Michel Lacroix, Piper-Sonoma a commencé sa production de mousseux : 30 000 cartons qui sont devenus 90 000 (plus d'un million de bouteilles), pour l'instant destinés au marché américain.

Les bâtiments de la partie « mousseux » de Piper-Sonoma viennent d'ouvrir : une impressionnante structure de béton qui se dresse comme une nef au-dessus du vignoble et qui a coûté près de neuf millions de dollars. Avec sa salle de banquets, sa salle de projection, sa galerie d'art et son jardin offert à la dégustation, l'ensemble témoigne d'un goût certain de standing confirmé par le premier prix du « brut » : 12,95 dollars la bouteille (90 F).

Rodney Strong, qui connaît bien la France, pense que le « *goût américain est en marche : passer du coca-cola sucré au vin sec, convaincre les ouvriers du pétrole au Texas que le mousseux de bonne qualité vaut bien le bourbon, ne se fait pas en un jour* ». Mais il est plus que confiant : « *La côte est et la côte ouest « marchent » déjà très bien, quant au Middle-West, c'est un géant endormi, mais quand il se réveillera...* »

NICOLE BERNHEIM.



PROPOS AUTOUR D'UNE GRANDE TABLE

Du bon usage du « vin roi »

LE champagne est le vin de toutes les occasions, le slogan est connu. Le champagne est, en famille, le vin pétillant des fêtes (ici souvent remplacé par son rival moins coûteux, le mousseux). Il faudrait connaître les statistiques précises, mais on sait que, globalement (un mot à la mode), l'exportation domine la consommation interne. Et que, dans cette consommation française, la restauration est largement partie prenante. Un récent rapport du Syndicat parisien des restaurateurs de métier précise que la baisse de fréquentation de la clientèle (surtout constatée aux déjeuners) se traduit évidemment par une consommation moindre. Mais aussi la clientèle restante a réduit ses dépenses en « extra » de 25 % par rapport à l'an dernier.

Le champagne est-il à compter dans le principal de ces « extra » ? Et comment le consommateur français, étranger, aborde-t-il le vin blond ? Son goût a-t-il évolué ? C'est ce que je suis allé demander à Jean-Claude Vrinat.

Jeune encore et de formation à la fois commerciale et restauratrice, Jean-Claude Vrinat, qui a pris en main, voici déjà vingt ans, la belle maison paternelle qu'est le restaurant Taillevent (rue Lamennais, un des « 3 étoiles » du *Michelin* mais aussi un 4 toques avec 19/20 (le maximum) chez Gault-Millau et « 4 étoiles » (le maximum également) au *Bottin gourmand*, peut se prévaloir d'une des plus belles cartes de vins de France.

C'est donc à un connaisseur, à un professionnel de qualité que je suis allé demander d'esquisser les éléments de réponse à cette question : le champagne et la clientèle des restaurants. Mon interlocuteur est formel : le champagne occupe, au rayon des vins, une place à part :

« Pour beaucoup de Français, le champagne est synonyme de fête ; ce symbole est encore plus marqué chez les étrangers. Quelle que soit l'évolution de notre société, il semble bien que cette image soit assurée d'une certaine pérennité : ce qui était vrai il y a vingt ans l'est encore maintenant.

» Le champagne occupe une place à part : quand on prononce le mot vin, viennent à l'esprit le Bordelais, la Bourgogne et les autre vignobles, bien souvent à l'exclusion de la région d'Épernay et de Reims. Le « vin-roi » n'a pas vu son trône vaciller : le champagne est bien français, produit exclusivement sur le sol français, les imitations « étrangères » passant pour de pâles ersatz.

» On a, ces dernières années, mis en doute la suprématie des vins français ; au cours de deux dégustations restées célèbres (une à New-York, l'autre à Paris), un vin californien s'était même permis de coiffer sur le poteau un corton-charlemagne (je me méfie de ce genre d'exercice, car bien souvent les bouteilles choisies n'offrent aucune garantie quant à la qualité de leur « élevage. »

Mais vin de fête n'impose-t-il pas une image de douceur ? Et pour l'étranger plus encore. *Sweet ?* Jean-Claude Vrinat est formel : *« Si l'image du champagne n'a pas été altérée, sa consommation et le goût du public ont beaucoup changé, même en ce qui concerne les Anglo-Saxons amateurs, hier, de vins doux. »*. Et « M. Taillevent » précise :

« Il est de plus en plus rare de voir le champagne consommé tout au long du repas : il est devenu l'apéritif idéal pour « mettre en bouche » ceux que l'on a conviés à célébrer un moment exceptionnel ; la coutume de le servir au dessert est en voie de disparition.

» Oubliés les secs ou demi-secs indispensables sur une carte des vins digne de ce nom (existe-t-il encore des marques qui proposent de telles étiquettes) ! Abandonnés les millésimes anciens, délices de nos grands-parents qui aimaient voir cette couleur jaune or, aux reflets de sauternes, aux bulles incertaines !

Le consommateur s'est tourné vers le brut, puis vers le champagne non dosé, désigné parfois sous le nom d'ultra-brut : cette évolution semble tout à fait justifiée, l'excès de sucre dénaturant les saveurs et les parfums (au même titre d'ailleurs que le tabac).

La signature des « petits »

– Ces millésimes anciens, dont vous parlez, seront-ils, pour nos successeurs, remplacés par les grands millésimes d'aujourd'hui ?

« Certains détracteurs des progrès réalisés par l'œnologie (l'empirisme a fait place à une véritable science expérimentale que Claude Bernard ne renierait pas) prétendent que les millésimes récents ne vivront pas aussi longtemps que leurs glorieux aînés. Certaines dégustations semblent prouver le contraire ; d'autre part, quelques grandes marques n'hésitent pas, pour des raisons de prestige, à mettre, à la disposition d'amateurs éclairés, des millésimes anciens (champagne Gosset 1973, Bollinger récemment dégorgé) : engageraient-elles leur réputation sans être sûres de leur fait ?

» Ce qui a changé est surtout la qualité des caves mises à la disposition des citadins ; ce sont plutôt des réduits où les vibrations, les changements de température, les courants d'air et parfois la lumière règnent en maître. Peut-on, dans ces conditions, parler du veillissement des vins ?

– Les prix n'incitent-ils pas le client à chercher des champagnes de petits propriétaires, espérant les payer moins cher ?

« Les grandes marques offrent volontairement des bouteilles aux caractères très suivis, que l'on retrouve quelle que soit la qualité du millésime ; le secret vient de l'assemblage. Un amateur de Krug, vin bien différent du René Lalou de Mumm, apprécie les champagnes charpentés, vineux, où l'élevage en fûts de chêne a laissé son empreinte ; quelle que soit l'année, il retrouvera cette forte personnalité.

» Le petit propriétaire n'offre certes pas cette même continuité : son produit est plus sensible aux aléas climatiques : il offre la joie de la découverte, récompensant des heures passées à la recherche d'une adresse que personne ne connaît mais que tout le monde se communique sous le manteau.

» Existe-t-il un risque avec les produits des petits propriétaires ? Je ne le pense pas car les progrès de la science du vin, les conseils prodigués par les « stations œnologiques », évitent aux vignerons les faux pas ; d'autre part, celui qui signe une bouteille a la pudeur de respecter son nom. La présence des marques et des petits propriétaires est indispensable sur une carte des vins, ces deux catégories se complétant parfaitement.

– Malheureusement le champagne coûte cher. Cette augmentation régulière est-elle justifiée ?

– *Pendant très longtemps, les prix du champagne ont suivi l'inflation du coût de la vie ; certaines années, je pense à 1975, 1976 et 1977, ces prix sont même restés stables. Malgré l'augmentation sans précédent de la consommation (celle-ci a sextuplé en vingt ans), aucune folie spéculative n'a perturbé le marché champenois comme cela s'est produit dans le Bordelais, vignoble remis à la raison par un « scandale » qui semblait venir bien à propos.*

» Malheureusement, deux phénomènes sont venus troubler la Champagne : le prix du kilo de raisin fixé par le C.I.V.B. a doublé d'une année sur l'autre, la nature aggravant cette décision par deux récoltes successives largement déficitaires. De ce fait, si le coût de la vie a augmenté ces deux dernières années de 25 % (cette estimation est très modeste), le prix du champagne a, lui, subi 45 % de hausse.

» Les cuvées prestigieuses des grandes marques ne sont certes pas encore aussi chères que les grands crus bourguignons ou les premiers crus bordelais, mais elles semblaient bien en prendre le chemin avant les abondantes vendanges de 1982. Souhaitons que les Champenois favorisés quantitativement (le sont-ils qualitativement ?) sachent raison garder. »

La cuisine au champagne est pleine d'intérêt. Claude Deligne, chef du Taillevent, aime utiliser les « vins tranquilles ». Ils donnent aux sauces un caractère aérien tandis que leur acidité crée un contraste, souligne et équilibre à la fois un poisson riche en saveur, exaltant son goût d'iode comme celui de certains crustacés, accompagne aussi parfaitement une viande blanche. Les marinades au bouzy ou au vertus sont « décisives ». Mais, constate Jean-Claude Vrinat :

« Depuis quelques années, le législateur a fait disparaître du vocabulaire l'expression « vin nature » ou « vin tranquille » pour le remplacer par celui de « coteaux champenois ». Quel était le but de cette décision ? Je n'en sais rien et j'avoue n'avoir jamais eu la tentation d'en chercher l'explication. « Vin nature » et « vin tranquille » étant plus évocateurs que « coteaux champenois », la poésie et la tradition ont fait les frais d'une décision pour le moins contestable. »

Et comme je parle avec émotion du bouzy, mon vin préféré sur les portugaises vertes et grasses, il ajoute :

« Les vins rouges champenois, qui sont restés longtemps des vins consommés localement, ont envahi les tables parisiennes et provinciales ; malheureusement la mode, au mauvais sens du terme, a fait beaucoup de ravages : nombreux sont ceux qui n'ont su résister au chant des sirènes.

» Ce qui était une bouteille confidentielle destinée à ceux qui fuyaient les beaujolais trop souvent chaptalisés (ils ne le sont pas tous heureusement), qui aimaient accompagner d'un vin rouge frais les coquillages ou certains poissons à chair grasse, tel le saumon (les ignorants parleront d'une faute de goût), est devenu un produit sans caractère, dont les qualités discrètes s'avèrent être des défauts insupportables. »

Jamais au dessert

Pour finir, Jean-Claude Vrinat, qui donne ces conseils de dégustation du champagne : *« Avant le repas, oui avec enthousiasme. Pendant le repas, peut-être avec circonspection. Au dessert, jamais. Après le repas si le cœur vous en dit ! »*, estime que l'on doit remercier les Champenois de nous avoir transmis intacte une tradition instaurée au dix-septième siècle.

Et il conclut :

« Il serait très prétentieux de vouloir donner des conseils à nos amis champenois. Jusqu'à présent, il se sont montrés dignes de leur illustre prédécesseur Dom Pérignon ; qu'ils continuent à garder la tête froide : la qualité saura les préserver des tentatives étrangères destinées à faire vaciller leur trône.

« Le consommateur a toujours admis qu'un juste prix vienne récompenser des années d'efforts ; il ne comprendrait pas que le but du lucre et la spéculation soient devenus les seuls maîtres d'une région bénie des dieux. »

ROBERT J. COURTINE.

UNE CIBLE POUR L'EXPORTATION

La nouvelle vague des buveurs américains

LE goût du « vin pétillant » grandit rapidement aux États-Unis : la consommation de mousseux local et de champagne importé est passée de trois millions de cartons en 1966 à quatorze millions trois cent mille aujourd'hui, dont 80 % de production domestique. Projections pour 1986 : vingt millions six cent mille.

La production de mousseux californien par la méthode champenoise ne constitue que 10 % du total. Elle était de sept cent cinquante mille cartons en 1981 et doublera d'ici à 1985.

Les investissements français pour la production de vin mousseux en Californie comprennent, outre Moët-Hennessy et Piper-Heidsieck, un accord entre Laurent Perrier et Almaden, qui est, dans la vallée de San-José, le huitième producteur de vin des États-Unis. Plusieurs autres marques de champagne français ont des projets du même genre.

La cote du champagne français ne se dément pas auprès des Américains : déboucher une bouteille de Moët (50 % du marché), de Mumm (16,5 %) ou de Piper (7 %) reste le *nec plus ultra* du savoir-vivre « élégant », voire « romantique », comme disent les magazines féminins et les innombrables revues de luxe destinées aux « hostesses », ces maîtresses de maison qui font de leur art de recevoir le principal atout de la carrière de leur mari.

Avec six cent soixante-quatre mille cartons (près de huit millions de bouteilles) consommés annuellement, les États-Unis sont devenus le premier client mondial du champagne français. Venus tard aux vins secs, les Américains paraissent, maintenant, surtout amateurs de brut (deux tiers des importations), un goût qu'ils sont en train d'inculquer aux fabricants de mousseux californiens.

Mais les champagnes français risquent de rencontrer une concurrence grandissante dans ces mousseux dont la qualité ne cesse de s'améliorer. Et si le « snobisme » du champagne français subsiste chez les Américains d'un certain âge, la curiosité, doublée d'un certain chauvinisme, fait croître l'intérêt des nouvelles générations pour la production « domestique ». *« Notre clientèle,* nous disait un importateur, *est celle des gens « arrivés », mais la jeune bourgeoisie des affaires et des professions libérales s'intéresse de plus en plus au californien. »*

Les prix pourraient, ultérieurement, faire la différence. Les Américains veulent bien payer cher, mais ils en veulent pour leur argent, et certains d'entre eux ne sont peut-être plus très convaincus qu'un « blanc de blanc » Korbel à 20 dollars est nécessairement moins « élégant » qu'un Moët à 29 dollars. Sur un total de quatorze millions de cartons de mousseux et de champagne vendus annuellement aux États-Unis, moins d'un million concernent les crus à plus de 11 dollars la bouteille.

Un tassement des ventes a été observé au premier semestre 1982 (– 17,8 % par rapport à l'année précédente), alors qu'elles avaient augmenté de 13,5 % entre 1980 et 1981. Pour l'instant, les responsables français préfèrent penser qu'il s'agit d'une *« variation conjoncturelle liée au déficit des dernières récoltes »*. Mais, dans le même temps, les ventes de vins et de mousseux français progressaient fortement.

Cette tendance inquiète les importateurs de champagne, qui voient, dans la progression ultra-rapide de la consommation des vins aux États-Unis, l'ouverture d'un vaste marché pour des produits moins « luxueux ». Certains d'entre eux n'hésitent pas à condamner la politique française des appellations contrôlées, à leur goût trop stricte pour le champagne. D'autant que cette dernière barrière du « bon ton » risque d'être battue en brèche si les pourparlers qui s'ouvrent en janvier 1983 entre les producteurs californiens et l'Institut des vins de San-Francisco pour attribuer des « appellations » aux crus locaux aboutissent.

Le développement des ventes de champagne français aux États-Unis est aussi une affaire « culturelle » : tous nos interlocuteurs ont souligné qu'il importait de faire passer le champagne du statut de produit de grand luxe destiné à célébrer quelque événement tout à fait exceptionnel à celui d'un vin de table.

« A la limite, ce n'est pas une question de prix, nous disait l'un d'eux, *car nombre de bouteilles de bons vins de Californie valent plus cher que les 18 dollars d'un honnête champagne. Mais peu d'Américains – sauf certains de ceux qui ont vécu en Europe – considèrent le champagne comme autre chose qu'un apéritif ou un ingrédient de cocktail. »*

James Bond a certes fait beaucoup pour Dom Pérignon (50 dollars la bouteille), mais il incarne précisément un style de turpitudes devant lesquelles la toujours solide morale américaine renâcle. Du moins, en public. L'image publicitaire du buveur américain de champagne français reste à inventer.

N. B.

Du 6 au 9 septembre 1914 : deux millions d'hommes engagés dans la bataille

Le terminus des taxis de la Marne

TANT de cimetières, où, sur d'interminables alignements de croix blanches identiques, flottent les trois couleurs, tant de monuments pour rappeler tant de souvenirs attestent du terrible destin de la Champagne. Le hasard l'a placée — parce que, logistiquement parlant, il n'en a jamais existé de plus favorable — sur l'unique route qu'emprunteront toujours, les uns après les autres, cruel recommencement de l'histoire, tous les envahisseurs venus de l'Est... Et le sort ne l'a gratifiée d'aucune de ces défenses naturelles qui, ailleurs, font les stratèges avisés y réfléchir à deux fois avant de lâcher la bride à leurs cavaleries.

Comme les Ardennes, ses voisines immédiates, bien fragiles, elles aussi, en dépit de leurs forts à glacis, de leurs casemates bétonnées et de leurs forêts de barbelés plantées par des Vauban et des Maginot, la Marne, dont le nom se confond avec celui de cette Champagne toute de subtiles pétillances, a cruellement pâti de cette particularité peu enviable : être le chemin privilégié de l'ennemi ; terre vouée au fracas des armes.

Soixante-huit ans ont passé depuis le jour funeste de 1914 où fut décidée la première guerre mondiale.

« On sera rentrés pour Noël... C'est l'affaire de deux ou trois mois ! » Nul doute que ces neuf hommes-là, qui dorment côte à côte, soldats égarés parmi les civils, dans le petit cimetière champêtre de Mondement, à l'ombre d'un clocher d'ardoise posé sur un toit de tuiles brunes, avaient dit aux leurs quelque chose d'approchant, sinon ces mots mêmes, comme le faisaient au même moment des dizaines et des dizaines de milliers d'autres rappelés. Après les dernières embrassades, mouillées des larmes de ceux qui restaient sur le quai, ils étaient montés en chantant dans des wagons sur les flancs desquels on avait écrit *« A Berlin ! »* d'une craie assurée. Et le train s'était mis en marche...

Comment auraient-ils pu savoir, aux tout premiers jours d'août 1914, l'adjudant-chef Désiré Parpaillon, son supérieur, le sous-lieutenant Louis Boulin, l'adjudant Bidache — dont le prénom s'est volatilisé dans le fracas de la mitraille, — le sergent Jean Alé, les fantassins Joseph Pavageau et France Poitiers, et les zouaves Louis Magnin, Marin Viard et Joseph Xatard, que la mort les attendait si tôt, à peine un mois après qu'on eut placardé sur tous les murs du pays l'avis de la mobilisation générale ?

Pouvaient-ils supposer que les « Boches » allaient, en l'espace de vingt jours, mettre la France en très grand danger, au point d'approcher Paris à moins de 25 kilomètres, après avoir contraint au repli les bleu horizon du général de Lanrezac et les « tommies » à casques plats du maréchal britannique French ? Et que cette guerre « de deux ou trois mois » allait durer plus de quatre ans, en s'ouvrant sur l'un des épisodes les plus meurtriers et les plus critiques de toute son histoire ?

Non. Personne n'y croyait. L'été avait été superbe, les moissons s'achevaient, et la vie était belle, même si, de temps à autre, des rumeurs alarmantes circulaient, çà et là, vite oubliées et bien rarement prises au sérieux. Comme le dit M. Robert Rennepont, maire de Dormans, soixante-quatorze ans : *« La guerre ? On en parlait un jour, mais le lendemain on n'y pensait déjà plus... Quand on a entendu sonner le tocsin — je m'en souviens comme si c'était hier, j'étais aux champs, avec les aînés, — il a bien fallu se rendre à l'évidence, mais on n'en croyait pas nos oreilles. Jamais, en tout cas, nous n'aurions pu penser que cela commencerait si brutalement... »*

Le 24 août, la retraite des armées françaises a débuté, sur l'ordre du grand quartier général, après que la VIe armée du général Maunoury vient d'échapper à une tentative d'encerclement opérée, aux alentours de Charleroi, par von Bülow. Le 27, Lille et Mézières tombent, Longwy capitule, et, le lendemain, von Klück franchit la Somme et marche sur Péronne. La IVe armée allemande du duc de Wurtemberg a désormais pris solidement pied dans les Ardennes, tandis que la VIe, avec à sa tête le kronprinz Ruprecht de Bavière, et la VIIe, commandée par von Heeringen, contrôlent en totalité la Lorraine. Le 27 août, fort de tels succès, von Moltke, leur chef d'état-major général, peut ordonner aux armées allemandes de *« marcher sur Paris »*, répondant en cela au souhait formulé la veille par son maître, le kaiser Guillaume.

Les ordres de Joffre

Le 2 septembre, l'ennemi occupe toute la Champagne septentrionale, de Verdun à Château-Thierry. Encore trois jours, et il atteint une ligne de front reliant entre elles Esternay, Champaubert, Vertus, Châlons, Bussy-le-Repos, Possesse et Triaucourt. La situation est d'une gravité extrême. Le 4 septembre, à son quartier général installé à Bar-sur-Aube, le généralissime Joseph Joffre, soixante-deux ans, joue ce formidable coup de poker qui deviendra dans les manuels « la bataille de la Marne ». Sa décision est prise : la fin de la retraite est fixée au surlendemain, 6 septembre, et, le même jour, on passera sans attendre à la contre-offensive. Joffre donne l'ordre à toutes les forces disponibles de la VIe armée de se tenir prêtes à franchir l'Ourcq, entre Lizy-sur-Ourcq et May-en-Multien, pour s'en prendre aux arrières de l'armée von Klück.

Le surlendemain, dans un ordre du jour resté fameux, il dira, sans ambiguïté, à la fois la gravité de la situation et ce que la patrie attend de ses fils : *« Au moment où s'engage une bataille décisive dont dépend le salut du pays, il importe de rappeler à tous que le moment n'est plus de regarder en arrière. (...) Toute troupe qui ne peut plus avancer devra coûte que coûte garder le terrain conquis et se faire tuer sur place plutôt que de reculer. Dans les circonstances actuelles, aucune défaillance ne peut être tolérée. »*

Langage d'un autre temps, que pas un officier, un sous-officier, un gradé ou un homme de troupe n'a songé, c'est plus que probable, à critiquer. Comme nous le disait ce vieux briscard au revers tapissé de rubans flétris : *« On y croyait, on en voulait, et on ne discutait pas ! Les ordres, c'était les ordres... Le lieutenant levait le bras, il criait « en avant mes enfants ! » et on y allait, sachant que, cette fois encore, des copains n'en reviendraient pas, à moins que ce soit nous... »*

Tout le monde « y croit », militaire de métier ou pas, tel ce lieutenant de réserve du 276e d'infanterie, qui porte pince-nez et barbiche, et mourra, le 5 septembre, d'une balle en plein front, après avoir encore crié à ses hommes : *« Tirez toujours ! »*, quelque part parmi les blés en javelles, le long de la route d'Iverny. Il avait quarante et un ans, s'appelait Charles Péguy.

C'est du 6 à l'aube au 9 au soir que va avoir lieu la bataille de la Marne. Elle mettra aux prises, sur un front long de près de 300 km, quelque 2 millions d'hommes. Au soir du premier jour, rien n'est encore joué, même si, pour la première fois depuis les débuts des hostilités, l'avance ennemie est momentanément stoppée. Ayant reçu de Joffre l'ordre de fournir aux Anglais le soutien d'une division, le général Gallieni, dans son QG parisien du lycée Victor-Duruy — il est gouverneur de la capitale, — fait ses comptes d'effectifs.

Une seule solution, acheminer vers le front les quatre mille hommes de la 7e division d'infanterie, cantonnée à Pantin, qui sont revenus quelques jours plus tôt de Lorraine pour renforcer la garnison de Paris. Mais on manque de wagons et, à l'époque, l'armée dispose de bien peu de véhicules automobiles. Qu'importe, Gallieni fait réquisitionner tous les taxis parisiens. Chacun d'entre eux fera deux fois le trajet aller-retour et transportera jusqu'à Nanteuil-le-Haudoin, à 50 kilomètres de Notre-Dame, dans la nuit du 7 au 8 septembre, cinq hommes et leur barda à chaque voyage. Quelque quatre mille hommes au total, et, pour sept cents « auto-taxis », comme on disait alors, l'entrée dans l'histoire, sous l'appellation de « taxis de la Marne ».

La bataille prend un tour décisif le 8 septembre. Une tentative de von Klück de déborder l'armée française échoue, tandis qu'au sud de la Marne les troupes britanniques et notre V^e armée forcent la cavalerie allemande à tourner bride, puis s'engagent dans la brèche ainsi ouverte entre Klück et Bülow. Mais les Saxons du général Hausen attaquent vigoureusement en bordure du marais de Saint-Gond, contraignant Foch à abandonner Fère-Champenoise. On se bat partout, avec une même fureur.

Cinq jours de combat

9 septembre. Les Anglais franchissent la Marne, pendant que Franchet d'Esperty déloge les Allemands du secteur-clé d'Etrépilly qu'ils tenaient depuis plusieurs jours. Les IIe, V^e et VIe armées allemandes amorcent un repli, suivies peu après par la Ire armée. La 42e division française vient renforcer à point nommé la IXe armée de Foch, fortement malmenée sur son aile droite. S'ensuivront de terribles combats aux termes desquels Mondement et Fère-Champenoise seront reprises, tandis que l'ennemi recule partout, de l'Ourcq à la Meuse.

Cette fois, c'est fini, mais à quel prix ! *« Après cinq jours et quatre nuits de combats, décimés, harassés, affamés, nous nous couchons sur le terre nue, n'ayant plus au fond de nos âmes que la résolution de nous faire tuer le lendemain matin pour accomplir l'ordre reçu : tenir à tout prix »*, écrit dans son carnet de route un officier de la 14e division (1). Pendant les deux premiers mois de la guerre, on comptera dans les rangs français trois cent vingt-neuf mille tués, disparus, prisonniers, morts dans les hôpitaux (1), soit plus du sixième du total des pertes que coûteront les quatre années du conflit.

Aujourd'hui, à trente pas du cimetière où repose, avec ses huit camarades d'infortune, l'adjudant Parpaillon, des touristes font halte au pied du monument érigé — ironie du sort — en 1939, en mémoire de la Marne. Trente-deux mètres de béton rose qui regardent la plaine et ces marais de Saint-Gond dans lesquels il n'est pas rare que la charrue exhume encore un fusil rongé par le temps, un casque changé en dentelle, un squelette brisé. Sur la haute masse monolithique dédiée *« à tous ceux qui, sur notre terre, du plus lointain des âges, dressèrent la borne contre l'envahisseur »*, on peut lire le texte suivant : *« A la voix de Joffre, l'armée française en pleine retraite s'arrêta et fit face à l'ennemi. Alors se déchaîna la bataille de la Marne et sur un front de 70 lieues, de Verdun aux portes de Paris. Après plusieurs jours de lutte héroïque, l'ennemi de toutes parts battait en retraite, et sur toute l'étendue du front la victoire passait. »*

Mais qui, aujourd'hui, soixante-huit ans après, s'en souvient encore ? *« Nous, les « anciens »*, répondra M. Rennepont. *Nous sommes dans une région qui a trop souffert pour que ceux qui y vivent puissent être indifférents. Le souvenir se transmet de père en fils. Jamais nous n'oublierons : c'est gravé dans notre terre, dans nos murs, dans nos mémoires. »* Les jeunes, pourtant, que nous avons interrogés, semblaient moins convaincus : *« 14-18 ? C'est de l'histoire ancienne... Foch et Joffre, connais pas ! Il y a eu une guerre, ils se sont battus, et après ? Tout ce que nous voulons, nous, c'est que des choses comme ça ne recommencent jamais, voilà tout.*

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(1) Cité par Georges Blod, *la Marne*. Presses de la Cité (1980).

A signaler, le Guide des champs de bataille en France, par Patrice Boussel (Pierre Horay, éditeur, 1981), où sont recensées toutes les batailles qui ont eu le sol pour théâtre.

Au pays de Rimbaud le maudit

(Suite de la page 23.)

L'Ardenne de Rimbaud n'est pas, il est vrai, tout le département des Ardennes. Son univers ne touche ni au Sédanais vers l'est, ni au Rethélois et aux confins champenois de l'ouest. Mais de Roche, le hameau où la famille maternelle des Cuif avait ses fermes et ses terres, à la vallée de la Meuse, qui fut la route des premières évasions en passant, bien sûr, par Charleville et ses lieux phares, il y a de sud en nord ce que l'on pourrait appeler un axe rimbaldien qui ménage des émotions pour peu qu'on ait bien lu ou relu. L'enfant Rimbaud, sans même le savoir, véhicule son Ardenne de poème en poème. *« Le trou de verdure où chante une rivière »* du *Dormeur du Val*, c'est l'un des multiples vallons qui se succèdent autant du côté de Roche que dans les méandres de « la Vallée ». *« Par les soirs bleus d'été, j'irai dans les sentiers... »*

C'est vrai que les soirs sont bleus avec la complicité des forêts et bleu aussi le *« frais cresson »* du lavoir de Roche. Etait-il à Roche ou dans le rez-de-chaussée du quai de la Madeleine le *« large buffet sculpté »*, ses *« grandes portes noires »* et son *« fouillis de vieilles vieilleries »* ? Ce qui est sûr, c'est qu'on peut encore en voir dans les fermes, comme dans les vieilles maisons de Charleville ou d'Attigny. Le *« petit poucet rêveur »* égrenant dans sa course des rimes, on peut l'imaginer au choix dans les sentiers du mont Olympe, sur les berges de la Meuse. Mais les *« ombres fantastiques »* au milieu desquelles il rime peuvent tout aussi bien être les longs chemins qui, par Nouzonville, Monthermé, Revin, Fumay, Vireux et Givet furent la route des premiers départs.

Une industrie y naissait qui, aujourd'hui, se meurt. Aussi bien, importe-t-il peu que le square de la gare à Charleville ne soit plus exactement ce qu'était le square de la musique, qu'il n'y ait plus au milieu du jardin l'orchestre militaire. Libre à chacun de juger si l'endroit est *« taillé en mesquines pelouses »*. Peut-être bien qu'ici manque l'émotion, qu'il faut un peu trop chercher le buste, le bronze au nez effronté qui tourne le dos au kiosque archaïque, et devant lequel on passe.

L'émotion ? C'est du côté de Roche qu'on la trouve et l'éprouve. Non point dans le hameau lui-même, où la ferme des Cuif n'a pas résisté aux destructions successives de 1914 puis de 1940. Le grenier où fut écrit *Une saison en enfer* n'existe plus ni même la moindre ruine. Il convient même d'oublier ici ces plaques apposées trop ostensiblement sur un lavoir, une bicoque que Rimbaud ne connut pas. Dès lors, ils suffit de regarder.

Présence de Verlaine

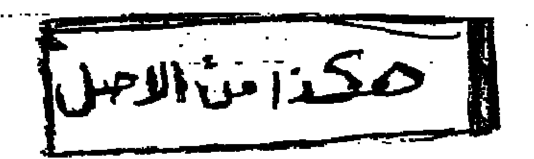
Roche ne fut pas pour lui une terre d'élection, bien plutôt la retraite obligée. Arthur laissait aux autres les travaux de fenaison mais c'est à Roche qu'il revient après le drame de Bruxelles, la blessure à la main, l'emprisonnement de Verlaine. C'est à Roche encore qu'il espérera se remettre en 1891 de l'amputation de sa jambe à Marseille et d'où il repartira, l'hiver approchant, pour mourir. Roche c'est un paysage qui hésite entre les platitudes champenoises et les reliefs de l'Argonne qui commencent dès Vouziers, et s'accentuent vers Le Chesne. Au temps de Rimbaud, Roche était aimable. Mais peut-être que le tableau de Paterne Berrichon, beau-frère posthume, a idéalisé les lieux. Aujourd'hui, le paysage de Roche, de ses labours noirs, de ses maïs, de ses pâtures mouillées, se découvre admirablement des hauteurs de Voncq, le Vangus des Romains. C'est de là aussi que l'on découvre la petite gare où Rimbaud débarquait, embarquait. De Voncq, les trains s'en allaient vers Amagne. C'est là que l'on changeait pour Reims, pour Paris. Voncq a compté dans la vie de Rimbaud autant sinon plus que Charleville. Ce fut son dernier souvenir des Ardennes.

Par un destin singulier, c'est à quelques kilomètres de là, à Coulommes, que l'on retrouve la trace de Verlaine. Il n'y revit jamais Rimbaud. Il l'avait remplacé par Lucien Letinois, dont c'était le hameau natal, et qui était son élève au collège Notre-Dame à Rethel. Par là aussi il faut imaginer. Le collège Notre-Dame a brûlé en 1940 et du Réthel où se plaisait Verlaine, les cafés aidant, il ne reste guère que l'église Saint-Nicolas, sauvée des obus et des flammes. A Juniville, entre Rethel et Coulommes, il y a une rue Verlaine. Elle rappelle que le poète de *Sagesse* vécut là encore toujours en recherche d'apaisement.

Ce Rethélois lui plaisait. Il y fut comme en son ordinaire entre les tourments et le bonheur. *« Lavoirs étonnants, maisons d'école dignes d'une grande ville, routes qu'envieraient les vieux Romains, ces ingénieurs... Tel est Juniville, avec sa petite rivière bien nommée, la Retourne, qui l'enveloppe de ses mille replis et son bois de peupliers plein de ruisselets d'air pur et de doux ramages. »* Vingt kilomètres à l'ouest, le pèlerinage — si c'en était un — s'arrêtera à Vouziers. Verlaine, qui y fut aussi en prison — une prison, assure-t-il, dont les barreaux étaient en bois, — a vu là, *« une ville perchée, sorte de Leon en miniature »*. Il dit avoir sué vaillamment pour en atteindre les hauteurs. Il savait que Hippolyte Taine y était né. Les Ardennais le savent toujours. Pourtant, entre leurs deux historiens graves — Michelet, dont les origines maternelles sont à Renwez, et « Monsieur Taine » — et leurs poètes turbulents, ils préfèrent encore les poètes turbulents.

Et il n'est finalement plus étonnant qu'à longueur d'année, cinéastes de tous horizons soient « à la recherche » ou « sur les traces » d'Arthur Rimbaud, entre Roche et la place ducale. Pas étonnant que le Centre culturel Arthur-Rimbaud ait plus de cent correspondants dans plus de cinquante pays. Pas étonnant que le musée Rimbaud au Vieux Moulin reçoive quinze mille visiteurs par an et bien autant la tombe du cimetière de Charleville. Même si *« ce brave Arthur nous encombre un peu »*, il y aura toujours foule à la « Librairie Rimbaud » lorsqu'un Pierre Petitfils viendra y signer sa dernière étude.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.



هكذا من الأصل

Ardenne

Quel est l'avenir de cette région si longtemps exposée aux fureurs de l'histoire ?

Une terre d'invasions sur ses lignes d'attaque

DE la pointe de Givet au sud du plateau de Langres, la Champagne-Ardenne s'étire sur 350 kilomètres entre les confins de la Brie et ceux de l'Argonne. C'est déjà une terre de l'Est que l'on traverse en allant de Paris vers la Lorraine ou de la Belgique vers la Bourgogne..

Dans la mémoire collective, qui rejoint souvent l'imagerie populaire, la Champagne-Ardenne fait souvent figure de pays rude et martyr, victime de sa position géographique. Tout se passe comme si ce pays, déjà handicapé par un climat peu généreux, souffrait encore de son rôle de marche frontière. Les souvenirs des appelés affectés dans les camps militaires de Mailly, de Mourmelon, de Suippes, continuent-ils de se mêler aux réminiscences des leçons d'histoire pour faire de la Champagne-Ardenne une terre constamment menacée, souvent envahie, où se disputerait toujours l'avenir de la France : champs Catalauniques, bataille des Ardennes, capitulation de Sedan, victoires de la Marne ?

Terre rude sur le chemin de l'envahisseur, pourquoi la Champagne-Ardenne aurait-elle attiré et retenu les investissements industriels stratégiques ? Qui plus est, avec des moyens de communication peu développés pour limiter la progression de l'ennemi vers la capitale de la France. Et, la plus simple des déductions aidant, condamnant la région à une vocation agricole (encore récemment symbolisée par l'image de la Champagne pouilleuse), on ne s'étonne pas que la Champagne-Ardenne se traduise « en creux », sur les cartes démographiques du Nord-Est, avec quelque cinquante habitants au kilomètre carré.

Ceux qui ont donné de notre région cette image déformée et ternie auraient dû songer que la fréquence des guerres et des invasions n'a pas interdit les périodes de prospérité rayonnante comme celle des foires de Champagne, que la région est le berceau de réussites certaines comme le vin de Champagne et le succursalisme, que la Haute-Marne fut longtemps le premier département métallurgique de France, etc. Mais l'inertie n'est pas propre aux forces physiques, et l'on entend encore affirmer que notre région demeure essentiellement agricole, alors que l'agriculture proprement dite emploie moins de 15 % de la population active et que les deux tiers de ses habitants y sont urbanisés..

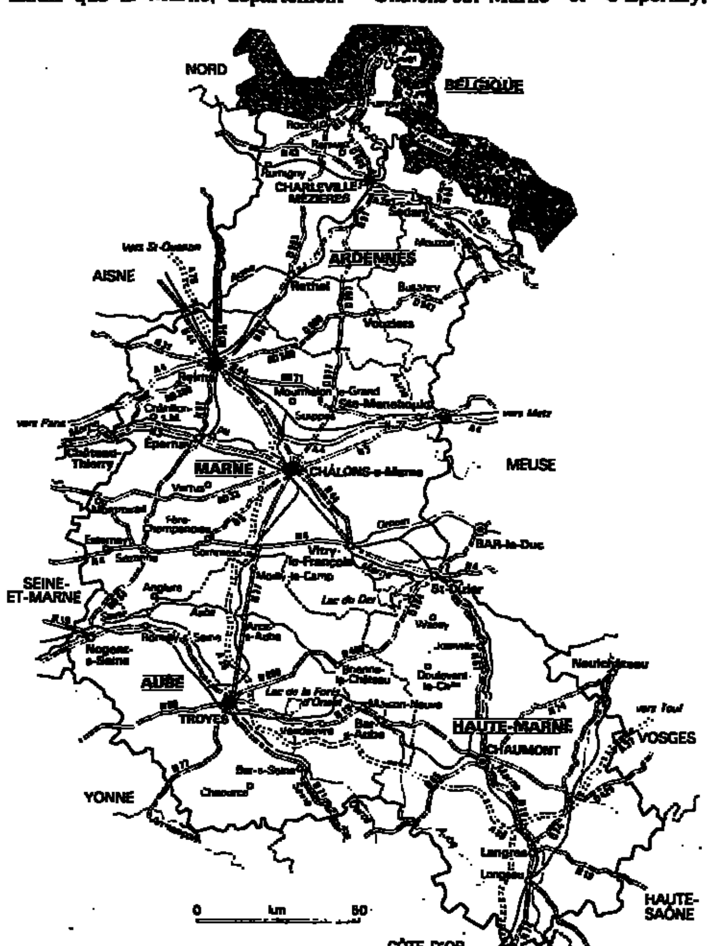
C'est aussitôt après la deuxième guerre mondiale qu'un dynamisme certain, des mutations profondes, commencent à progressivement changer l'image de la région. L'ennemi héréditaire ne campant plus sur le Rhin, la situation géographique de la Champagne, jusqu'alors vice rédhibitoire au développement, devient pour elle un atout dans l'Europe active et peuplée du Nord-Ouest ; elle a soixante millions de clients dans un rayon de 300 kilomètres et son rôle militaire cède le pas à des aspirations industrielles et commerciales. Après avoir souffert de la domination et de la capacité d'attraction de la région parisienne, la Champagne-Ardenne commence alors à bénéficier du report d'une partie de la puissance et de la croissance de celle-ci. Notre région devient académie et les années 60 voient renaître une université, progressivement, des directions régionales (INSEE, douanes, P.T.T., etc.) ouvrent la voie à la mise en place de l'établissement public régional. Elle fixe des investissements privés extérieurs : I.H.F. à Saint-Dizier, Michelin, Kléber-Colombes à Troyes, Chausson, Schlumberger, Bohringer à Reims, Citroën à Charleville, etc. Les petites villes comme Vitry-le-François, Sedan, Epernay, et les bourgs comme Sézanne, Bar-sur-Aube, Sainte-Ménehould, sortent peu à peu de leur léthargie. La Champagne-Ardenne gagne deux cent mille âmes en un quart de siècle et dépasse un million trois cent mille habitants. L'hémorragie démographique est stoppée grâce aux villes qui se piquent de tours et de barres dans les nouveaux quartiers périphériques (Verbeau à Châlons-sur-Marne, Vert-Bois à Saint-Dizier, Orgeval, Europe, Châtillons, Croix-Rouge, Val-de-Murigny à Reims, pour ne citer que quelques exemples). Certes, les campagnes vieillissent et se dépeuplent, l'exode rural se prolonge, mais la malédiction est rompue. L'agriculture devient l'une des plus dynamiques de France, grâce à son organisation syndicale, mutualiste et coopérative exemplaire.

Agriculture de pointe

Le vignoble, avec le Comité interprofessionnel du vin de Champagne (C.I.V.C.), donne le premier exemple de l'organisation interprofessionnelle, qui débouche, en 1959, sur la signature d'un contrat indexant le prix du raisin sur celui de la bouteille de champagne. Forte de son organisation, l'agriculture sait reconquérir l'espace et valoriser un potentiel jusqu'alors négligé. Quelque 150 000 hectares de friches et de pins sont livrés aux céréales, à la betterave, à la luzerne... L'aire d'appellation d'origine du vignoble champenois est progressivement plantée au rythme des expéditions, en France et à l'étranger, du nombre de bouteilles du précieux vin. La surface viticole passe, en trois décennies, de 8 000 à 25 000 hectares. L'agriculture champenoise devient un champ d'initiative permanente, créant sucreries, malteries, féculeries, abattoirs. Elle dispute les premières places aux terres limoneuses de Beauce et de Picardie.

Tantôt perçue comme une région martyre et handicapée, tantôt présentée comme une région dynamique en pleine mutation, où s'établit donc la réalité champenoise ? Il y aurait en Champagne-Ardenne deux départements défavorisés : les Ardennes et la Haute-Marne, l'Aube préservant un équilibre fragile, tandis que la Marne, département plus dynamique, serait la locomotive régionale. Cette affirmation mérite d'être prudemment nuancée, tant l'appareil statistique départemental est propice à des observations simplificatrices. Sans doute, l'Ardenne proprement dite, la vallée de la Meuse, sont-elles en plein marasme, mais il est vrai que l'Ardenne crayeuse, au sud de Rethel, est dans une situation moins catastrophique que le pays de Vitry-le-François, situé dans la Marne. Les disparités internes n'épousent pas les limites départementales et le principal contraste oppose, en réalité, le cœur de la Champagne-Ardenne à sa périphérie.

Au centre, c'est la Champagne crayeuse, région céréalière dominée par la côte de l'Ile-de-France, tapissée du vignoble. C'est aussi la partie où s'organisent des réseaux de villes autour de Reims, de Troyes, de Châlons-sur-Marne et d'Epernay, c'est là que l'exode rural avait, depuis plus d'un siècle, abandonné les terres qui ont pu être reconquises par les exploitants agricoles sans risque pour ceux-ci de crouler sous le poids des investissements fonciers ; c'est là que les villes offraient des infrastructures et que se trouvait la main-d'œuvre nécessaire au redémarrage ; enfin, située à moins de 200 kilomètres de Paris, elle était la plus proche et la plus apte à profiter de la déconcentration parisienne.



La région Champagne-Ardenne comprend quatre départements : les Ardennes (302 000 habitants en 1982, chef-lieu Charleville-Mézières) ; l'Aube (289 000 habitants chef-lieu Troyes) ; la Marne (544 800 habitants, chef-lieu Châlons-sur-Marne) ; la Haute-Marne (210 000 habitants, chef-lieu Chaumont). Sa capitale est Châlons-sur-Marne, sa superficie de 25 600 kilomètres carrés.

Il y a bien un contraste fondamental avec la périphérie, moins urbanisée, pays de l'herbe, du bois et du fer et où se sont accumulées les difficultés dès que fut rompu l'équilibre des activités traditionnelles. Jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle, la polyculture vivrière, l'exploitation de la forêt, la présence de minerai superficiel, permettaient de conjuguer plusieurs activités : on y était fréquemment ouvrier en même temps que paysan, mais la concurrence de la métallurgie au coke et la spécialisation des régions agricoles ont perturbé ce fragile équilibre. L'exploitation forestière a subi les fluctuations de tout marché inorganisé, les petites exploitations agricoles, orientées vers l'élevage, productrices de lait et de viande, n'ont bénéficié ni de l'assurance des débouchés ni de la garantie des prix. La métallurgie, supplantée par celle du Nord et de la Lorraine, a connu un déclin continu. Les villes (Langres, Chaumont, Saint-Dizier, Sedan) n'étaient pas à la mesure de l'exode rural, qui, au mieux, n'y trouvait qu'une étape avant de gagner Troyes, Châlons-sur-Marne, Reims, voire, plus loin, des régions plus attractives car, dans l'ensemble, la région Champagne-Ardenne s'est toujours montrée incapable de retenir ses enfants et a subi un solde migratoire négatif (1).

L'espoir industriel

Cette incapacité à retenir sa population montre bien les limites du développement champenois dans le troisième quart du vingtième siècle. On peut se réjouir de l'incontestable réussite agricole en Champagne-Ardenne, mais l'évolution des techniques n'en fera pas une grande source de créations d'emplois. Le secteur para-agricole et les industries agro-alimentaires ne conduiront au mieux qu'à un équilibre. Un espoir était né de la diversification industrielle, qui pouvait prendre le relais des industries traditionnelles. Si la bonneterie auboise a, par exemple, mieux résisté que la métallurgie, la crainte de voir bouleverser les catégories sociales et le niveau des salaires a souvent fait refuser, lorsqu'elles se présentaient, les grandes implantations motrices. Aussi la région Champagne-Ardenne se présente-t-elle avec un agrégat d'établissements, dirigés de l'extérieur, faiblement qualifiés pour la plupart et en dehors des secteurs de pointe.

Les problèmes actuels qui se posent à Saint-Dizier avec Tréfilunion, à Vireux avec la Chiers, à Vitry-le-François avec Leroy démontrent bien que la diversification n'est pas une garantie de stabilité économique suffisante si les établissements ne sont pas, en outre, importants à l'échelle des groupes auxquels ils sont intégrés. Ces faiblesses structurelles de l'industrie champenoise expliquent aisément les retards du secteur tertiaire, handicapé par l'absence, ou la rareté, de grandes entreprises, de sièges sociaux, de centres de recherche à la base d'un tertiaire novateur. Les techniques « classiques » du développement, comme les équipements de liaison, les zones industrielles, une politique du logement, ont montré leurs propres limites en l'absence du vecteur primordial que constitue l'industrie de pointe. Il n'est jusqu'aux équipements de loisirs (plans d'eau) qui ne produisent pas les effets locaux attendus d'eux, les retombées touristiques en sont insuffisantes et démontrent que, là encore, il s'agit d'un secteur dominé.

Enfin, cause ou conséquence de ses contrastes internes, la Champagne-Ardenne est une région mal structurée, multicéphale, où chaque préfecture joue, à sa manière, son rôle de capitale. Châlons-sur-Marne se distingue quelque peu avec la préfecture régionale et un rayonnement administratif par conséquent plus grand. La polarisation économique se réalise autour de Troyes, qui domine son département, et de Reims, qui étend son influence sur la Marne, les Ardennes, le pays de Saint-Dizier et le sud de l'Aisne.

Ce rayonnement rémois vers la Picardie, particulièrement sensible à la lecture du journal régional *l'Union*, les relations avec les équipements universitaires ou hospitaliers, ne viennent pas atténuer les forces centrifuges qui affectent la Champagne-Ardenne. Les influences parallèles de Metz et de Nancy sur les franges orientales de la région de Dijon, sur le sud de la Haute-Marne, de Paris surtout (ainsi qu'en témoigne le comportement des Aubois qui vont chercher à Paris et non à Reims ce qu'ils ne trouvent pas à Troyes) ne font que contribuer à disloquer la Champagne.

Structurer notre région, c'est dans cette voie que nous devons nous orienter pour sortir de la crise. La Champagne-Ardenne doit en outre savoir dominer les préventions du monde rural face à la ville et dépasser les querelles urbaines. Elle doit enfin faire un effort de formation pour attirer les investisseurs dans les secteurs de pointe qui lui font cruellement défaut.

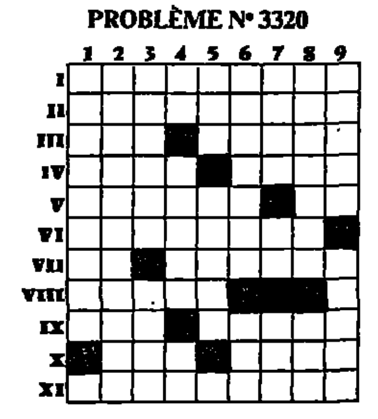
GEORGES COLIN,
professeur agrégé de géographie,
député socialiste de la Marne.

(1) Exception faite de la période 1962-1968, où l'on enregistre un solde positif de sept mille cinq cents habitants, correspondant à l'arrivée des rapatriés d'Afrique du Nord.

INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3320



HORIZONTALEMENT

I. Son remplaçant avait la dent plus dure. – II. Touchée par le progrès. – III. On va toujours à l'essentiel avec lui. Sont meilleures lorsqu'elles passent sans cachet. – IV. N'est pas très bien classé dans l'échelle des valeurs. Brûlait d'un amour ardent. – V. On y tourne en intérieur en répétant les pièces. Symbole. – VI. Intervient en période de frictions. – VII. Essence. On y arrive mieux avec un bon métier. – VIII. En France. – IX. Sa conduite est parfois bruyante. Réclame un peu d'attention. – X. Un souffle poétique gonfle ses voiles. Titre. – XI. Impression originale.

VERTICALEMENT

1. Comme une rime. – 2. N'est pas favorable à la séparation de corps. – 3. Nid à poussière. Prendre un nouveau timbre. – 4. Article arabe. Ne supporte pas le moindre faux pas. Chef de famille. – 5. Esprit fort. Lancée sur les ondes. – 6. Flamboyantes. Toujours accueilli avec le sourire. – 7. Il vaut mieux l'écouter qu'essayer de le chasser. Lettres suprêmes. Fait la joie du palais chez sa gracieuse Majesté. – 8. Qualité qui saute aux yeux. Belle pièce. – 9. Besoin qu'on ne peut toujours satisfaire immédiatement. Comme un hommé effacé.

Solution du problème n° 3319

Horizontalement

I. Petitesse. Ive. – II. Épidémie. Ingres. – III. Nicot. Introït. – IV. Il. Lames. Creil. – V. Tôle. Asexuées. – VI. Ego. Er. Vénéneux. – VII. Nubilité. S.P. – VIII. Ce. Clou. Abris. – IX. Irréel. Cil. Coco. – X. Il. Egale. Huer. – XI. Repue. Ere. Ria. – XII. Indri. Sprint. – XIII. Fil. Timbre-Poste. – XIV. – Le. Pareo. Mat. Eu. – XV. Ardu. Enurésie.

Verticalement

1. Pénitencier. Fla. – 2. Epiloguer. Evier. – 3. Tic. Lob. Rip. – 4. Idole. Icelui. – 5. Téta. Elle. Enta. – 6. EM. Mariole. Dire. – 7. Sites. Tu. Germen. – 8. Se. Sève. Caribou. – 9. Xe. Ailé. – 10. Incunable. Sème. – 11. Entrée. Appas. – 12. Greenwich. Rôti. – 13. Iroise. Souris. – 14. Veil (Simone). Ut. Ceinte. – 15. Est. Explorateur.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 17 NOVEMBRE

« Oudry », 12 h 30, Grand Palais (Mlle Oswald).

« Les Gobelins », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins (Mme Duhesme).

« Hôtel de Sully », 15 h, 62, rue Saint-Antoine (Mlle Oswald).

« Notre-Dame », 15 h, façade, portail central (Mlle Schmitt).

« Art catalan en Espagne », 16 h 30, 62, rue Saint-Antoine (Mme Chapuis, Caisse nationale des monuments historiques).

« Fantin-Latour », 15 h, Grand Palais (Approche de l'art).

« Hôtel de Lauzun », 15 h, 17, quai d'Anjou (Arts et curiosités de Paris).

« L'Hôtel de Ville », 14 h 30, devant la poste (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Delacroix », 11 h, musée du Louvre, porte Jaujard (Mme Caneri).

« Saint-Julien le Pauvre », 14 h 45, façade de l'église (M. de La Roche).

« Oudry », 15 h 30, Grand Palais (Mlle Leblanc).

« L'Ecole Boulle », 14 h 30, 57, rue de Reuilly (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

14 h 30 et 20 h 30 : 26, rue Bergère, M. M. Louis : « Découverte d'une pensée religieuse » (L'Homme et la Connaissance).

15 h : Musée de l'homme, Mme Egler : Dada ? vous avez dit Dada ? ».

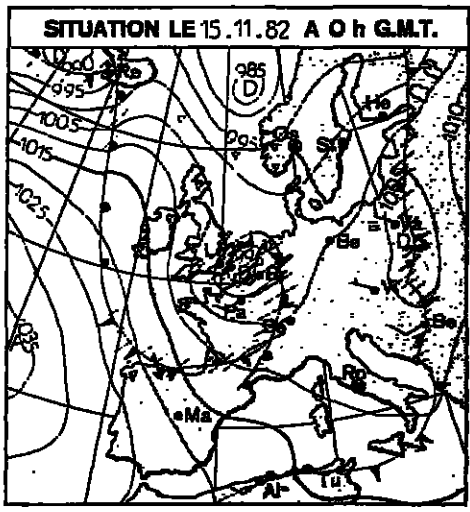
15 h : Musée des monuments français, Mme O. Boucher : « La côte Ouest, de Priène à Labranda ».

16 h 30 : 62, rue Saint-Antoine, Mme Chapuis : « Art catalan en Espagne ».

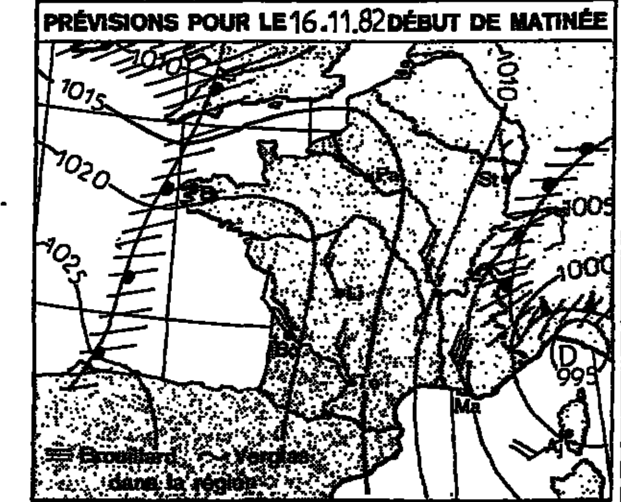
20 h 30 : MAC de Montreuil, 39, rue Arago, Mme E. Huss : « Autogestion dans la pédagogie ».

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 15.11.82 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 16.11.82 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le lundi 15 novembre à 0 heure et le mardi 16 novembre à minuit :

Lundi matin, la France est le domaine d'une dépression pluvieuse qui se déplace vers le sud-est à petite vitesse et maintiendra en général des conditions assez médiocres jusqu'à mardi soir par vents du nord à nord-ouest.

Mardi matin, une zone pluvieuse abordera les côtes de la Manche : poussées par des vents de nord à nord-ouest modérés, ces pluies s'étendront vers le sud et gagneront en soirée l'Aquitaine, le Massif Central, les Vosges et le Jura. En montagne, ces pluies évolueront en neige au-dessus de 500 à 600 mètres, ce qui intensifiera les difficultés de circulation routière dans ces régions.

Sur les régions méridionales, le temps restera bouché en montagne, où des averses de neige continueront à se produire ; dans la basse vallée du Rhône et le Languedoc, balayés par le mistral et la tramontane, de belles éclaircies se manifesteront.

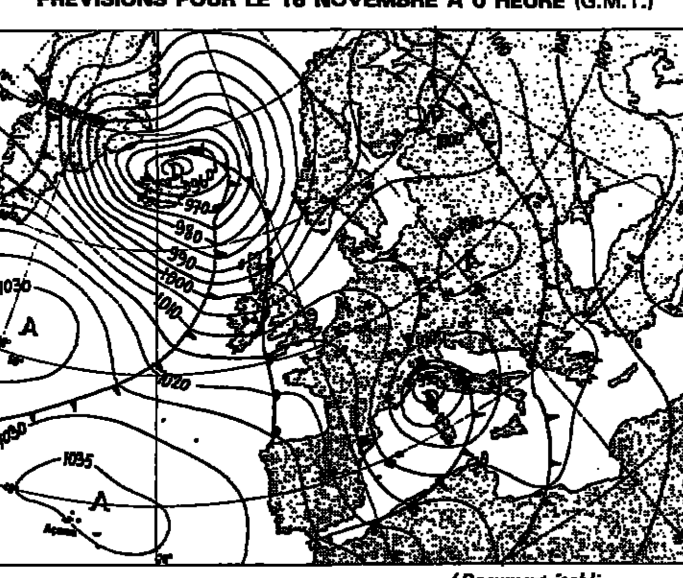
Les températures seront légèrement inférieures aux moyennes saisonnières avec des minimums de 0 à 2 degrés du Centre-Est, Nord-Est au Centre et Nord, de 3 à 4 degrés dans l'Ouest et le Midi, et des maximums de 8 à 10 degrés dans l'Ouest et le Midi, de 4 à 6 degrés dans les régions de l'intérieur en plaine.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 15 novembre 1982, à 7 heures, de 1 002,9 millibars, soit 752,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 14 novembre ; le second le minimum de la nuit du 14 au 15 novembre) : Ajaccio, 16 et 9 degrés ; Biarritz, 12 et 7 ; Bordeaux, 12 et 4 ; Bourges, 9 et 2 ; Brest, 10 et 5 ; Caen, 8 et 4 ; Cherbourg, 9 et 4 ; Clermont-Ferrand, 10 et 2 ; Dijon, 8 et 2 ; Grenoble, 12 et 4 ; Lille, 7 et 3 ; Lyon, 10 et 14 ; Marseille-Marignane, 12 et 6 ; Nancy, 7 et 2 ; Nantes, 10 et 5 ; Nice-Côte d'Azur, 18 et 8 ; Paris-Le Bourget, 8 et 2 ; Pau, 11 et 5 ; Perpignan, 16 et 9 ; Rennes, 10 et 4 ; Strasbourg, 9 et 4 ; Tours, 8 et 3 ; Toulouse, 12 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 11 degrés ; Amsterdam, 8 et 4 ; Athènes, 20 et 18 ; Berlin, 9 et 0 ; Bonn, 9 et 4 ; Bruxelles, 8 et 4 ; Le Caire, 21 et 13 ; Iles Canaries, 22 et 20 ; Copenhague, 7 et 3 ; Dakar, 31 et 24 ; Djerba, 20 et 16 ; Genève, 8 et 4 ; Jérusalem, 14 et 7 ; Lisbonne, 15 et 11 ; Londres, 7 et 3 ; Luxembourg, 5 et 2 ; Madrid, 13 et 7 ; Moscou, 2 et 1 ; Nairobi, 24 et 16 ; New-York, 8 et 4 ; Palma-de-Majorque, 16 et 5 ; Rome, 18 et 7 ; Stockholm, 6 et – 2 ; Tozeur, 21 et 14 ; Tunis, 19 et 12.

PRÉVISIONS POUR LE 16 NOVEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 14 novembre :

UNE LOI

- Relative à la négociation collective et au règlement des conflits collectifs du travail.

DES ARRÊTÉS

- Relatif à l'organisation de la section informatique du Conseil national des services publics départementaux et communaux.
- Fixant la liste des diplômes, certificats ou titres de vétérinaires prévue à l'article premier de la loi du 20 octobre 1982 relative à l'exercice des activités de vétérinaire.

LÉGION D'HONNEUR

Le Monde **publie la fin des nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur (*le Monde* du 13 novembre 1982).**

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Gabriel Bigot ; Louis Billoré ; Eugène Binio ; Mme Fortuné Blanc ; MM. Joseph Blanc ; Marcel Blanchard ; Aimé Bled ; Pierre Boiron ; Octavien Boissinot ; Maurice Bon ; Joseph Bonell ; Mme Marie Bonhomme ; MM. Paul Bonjean ; Théodore Bonnal ; Jean Bonnamy ; Jacques Bonnardot ; Clément Bonneau ; Pierre Bonnefont ; Léon Bonnefoy ; Emile Bonnet ; Gervais Bonnet ; Joseph Bonnet ; Claude Boucaud ; Camille Bouchaud ; Jean Boudet ; Albert Boué ; Paul Bouhelier ; Justin Boulle ; Jean Bouquet ; Maxime Bourrée ; Louis Bourrière ; Jean Boyer ; Jean Brand ; Jean-Louis Brenot ; Gabriel Briat ; Elie Brichet ; René Bridoux ; Frédéric Brioude ; Camille Brizard ; Charles Brochet ; Louis Brun ; Maurice Brunon ; Pétrus Bruyas ; François Buanec ; Bernard Buat ; Raymond Buisson ; Emile Bulteau ; Louis Burle ; Joseph Burrut ; André Cagnart ; Lucien Calande ; Léon Calvy ; Lucien Camus ; Paul Cante ; Marcel Caqué ; René Cardenti ; Louis Cardinal ; Demet-Joséph Cariou ; Léon Caronnet ; Jean-Pierre Cartier ; Auguste Cartron ; Pierre Casanova ; Joseph Cazals ; Jean Cazeau ; Paul Cazes ; Fernand César ; Elie Chaix ; Léon Challot ; Gaëtan Chameret ; Jean Chaminade ; Félix Chanrion ; Charles Chappuis ; Maurice Chapuis ; Jules Charbonneau ; Louis Charbonnier ; Eugène Charles ; Alexis Charpentier ; Marius Chassignolle ; Raymond Chastenet ; Jean Chateau ; Jules Chaumont ; René Chauveau ; Maurice Chérel ; Alfred Chérier ; Louis Choloux ; Aimé Chorier ; Albert Chuquet ; Louis Ciron ; Louis Clady ; Eugène Clédassou ; Pierre Clerc ; Paul Clève ; Félix Clevenot ; Emile Cloarec ; Joseph Coat ; Kléber Cochet ; Fourrier Collé ; Armand Collet ; Joseph Colléter ; Alfred Communal ; Gabriel Comte ; Joseph Connes ; Georges Conot ; Jean Conraux ; Lucien Coquillat ; Camille Corbeau.

MM. Claude Cornet ; Daniel Corti ; Alfred Costard ; Raymond Coste ; Jean Cottebrune ; Charles Couix ; Marc Coulaudon ; Jean Coupat ; Marius Courtin ; Fernand Courtois ; Marie, Maurice Courtois ; André Couvegnes ; Paul Crenier ; Arthur Croisé ; Honoré Crop ; Albert Cuenot ; Joseph Curetti ; Charles Daban ; Jean Daniaud ; Alcide Darras ; Julien David ; André Davin ; François Davignon ; Marcel Debaenst ; Henri Debierre ; André Debon ; Auguste Decker ; Justin Dedieu ; Léon Deforge ; Charles Defrène ; Jean degryse ; Joseph Delattre ; Albert Delautre ; André Delbrel ; Alphonse Deleau ; Ulysse Delhoume ; Albert Deligne ; Albert Demanet ; Léon Demange ; André Deméocq ; Ernest Demeussy ; Léon Denarie ; Auguste Deprez ; Hervé Dervoët ; Gabriel Desanlis ; Martial Desbordes ; Emile Desplan ; Charles Destable ; Léon Devarenne ; Maurice Dève ; Aubin Deygas ; Roger Dichard ; Juste Didier ; Léon Didierjean ; Joseph Dieppois ; Eugène Docq ; Lucien Draveny ; Pierre Dubart ; Marcel Dubois ; Jean-Marie Dubourdieu ; Charles Ducholet ; Mathieu Ducourneau ; Emile Ducoutieux ; Etienne Dupin ; Paul Dupontreue ; Joseph Dupuys ; Louis Dupuy ; René Durand ; Florimond Durosier ; Alfred Dusan ; Jean Dutel ; Louis Duval ; Marcel Dye.

MM. Daniel Elie ; Léopold Ermelier ; François Escande ; Julien Espinasse ; Baptiste Eyherachar ; Jean Eymard ; Charles Faibie ; Henri Falet ; Frédéric Fargier ; Georges Fauquet ; Imbert Féral ; Robert Férat ; Germain Féraud ; Auguste Ferrand ; Henri Ferron ; Emile Fiancette ; Eugène Fichet ; Georges Flamans; Gabriel Flandrin ; Jean Flandrin ; Marcel Flandry ; Clovis Forget ; Ernest Foucher ; Baptiste Foucrier ; Arthur Fouqué ; Joseph Four ; Marcel Fourcart ; Charles Fraissaix ; Eugène Franck ; Pierre François ; Henri Frénisy ; François Furie ; Félix Gabriac ; Lucien Gallet ; Louis Gamas ; Christian Gannerie ; Gabriel Gaffreau ; Auguste Garrouste ; Marcel Gasnier ; Alexandre Gautier ; Henri Gazeaud ; Pierre Gervais ; François Giacobetti ; Lucien Gicquel ; Armand Gigou ; François Guilleron ; Antonin Girard ; Pierre Girard ; Clément Girault ; Emile Girbal ; Ernest Godard ; Clément Goillot ; Louis Gonin ; Eugène Goudey ; Emile Goujon ; Marie Grandjacquot ; Mathieu Granger ; Augustin Graulier ; Albert Gravier ; Marcel Grenier ; Roger Grenier ; Emile Grevalche ; Marie Grosjean ; Léopold Grosmaire ; Jean-Marie Guergadie ; Gustave Guillot ; François Guillon ; Louis Guiraud ; Adrien Guittard ; Raymond Guittard ; François Guitton.

MM. Baptistin Habouzit ; Marcel Hallay ; Gustave Harang ; Henri-Pierre Housseau ; Robert Houvet ; Gustave Hutin ; Georges Jabinet ; Jean Jacquet ; Annet Jarzaguet ; Maurice Jeandel ; René Joly ; Léon Juglé ; Benjamin Labit ; Joseph Labroche ; Jean Lacoste ; Raymond Lacour ; Gustave Ladan-Bocksiry ; Marcel Lafond ; Lucien Lambergeon ; Alexandre Lambert ; Antoine Lancon ; Joseph Langlet ; Maximin Lansac ; Adolphe Largillier ; Léon Launay ; Pierre Lavaurs ; Pierre Lavergne ; Jean Lavocat ; Louis Lecardeur ; Yves Le Carvès ; André Lecomte ; Albert Lecup ; Léon Lefèvre ; Raymond Lefort ; Lodulphe Lefrançois ; Louis Léger ; Etienne Legrand ; Joseph Lejong ; Victor Lemaire ; René Lemiere ; Georges Lemonnier ; Paul Léonard ; Julien Lepetit ; Henri Le Port ; Aldéric Le Rat ; Joseph Le Roux ; Jean-Baptiste Le Sauder ; André Lescadieu ; Gustave Lesueur ; Emile Letellier ; Alexandre Le Teurs ; André Levillain ; Louis Lévrier ; Eugène Liebart ; Amans Ligonnière ; Louis Loirat ; Eugène Longat ; Jean Lonjon ; Marcel Lorge ; Adrien Lot-Devot ; Alfred Lotton ; Isidore Loudet ; Fernand Loyez ; Pierre Madignier ; Charles Magne ; Joseph Maisonnat ; Camille Malaval ; Paul Malfregeot ; Joseph Malinge ; Marcel Mallet ; Georges Mameluch ; Denis Manière ; René Marais ; Jacques Mariani ; Jules Marquis ; Pierre Martin ; Paulin Mas ; Jean-Baptiste Massas ; Joseph Massebeuf ; Marcel Masset ; Michel Masson ; Casimir Massonnet ; Emile Massonnier ; Henri Mathieu ; Jean-Louis Maumus ; Marcellin Mazars ; Pierre Mazoyer ; Francis Médecet ; Laurent Meffre ; Lucien Meignant ; Louis Ménager ; Louis Menand ; Lucien Mennefille ; Hubert Mercier de Lépinay ; Lucien Mercier-Lachapelle ; Louis Meunier ; René Mignot ; Albert Moineaux ; Henri Montagut ; Frédéric Montal ; Jules Montémont ; Gabriel Moreau ; Henri Morel ; Eugène Morin ; Joseph Mottin ; Claude Moucadel ; Emmanuel Nadaud ; Emile Naud ; Jean Naudin ; Marius Nemoz ; Joseph Nest ; Albert Nieul ; Jules Noirot ; Fernand Nordemann ; Célestin Nospelle.

MM. François Olivier ; Louis Olivier ; Léon Oudin ; Joseph Ouillet ; Germain Oulivet ; Jean Panel ; Jean Paolini ; Jean Parcheminou ; René Parmentier ; Victor Parmentier ; Albert Passenaud ; Pierre Patat ; Auguste Patois ; François Panchard ; Luce Paymal ; Camille Pellegrin ; Jean Pelose ; André Pépin ; Lucien Pérard ; Jean Perrier ; Bernard Pesme ; Emile Petitjean ; François Peyrard ; François Peyrat ; Jean Peyronnaud ; Louis Pigeaud ; Auguste Pinel ; Roger Pinon ; Léon Pitiot ; Marius Pivot ; Jacques Pizay ; Marie Poisot ; Robert Poisson ; Jean Pomes ; Henri Porcherie ; Henri Portier ; Joseph Pottier ; Joseph Poujetoux ; Léon Prêtat ; Alfred Prieu ; François Priou ; Lionel Proust ;

MM. Louis Pravost ; Marcel Quet ; Jean Quezron ; Moïse Rabœuf ; Gustave Radet ; Charles Raimond ; Marie Rallet ; Henri Raymond ; Paul Rémy ; Fernand Renault ; Charles Rendu ; Arthur Rey ; René Ricard ; Joseph Rieu-Boussut ; Maurice Richard ; Lucien Risse ; Charles Robé ; Marie Robert ; Léon Robquin ; Auguste Roch ; Georges Rognon ; Albert Rossignol ; Edouard Rossigno ; Jean Rouanne ; Vitorin Roure ; Marcel Rousselot ; Ludovic Sabiron ; Antoine Sable ; Georges Saint-Hilaire ; Christobal Salvador ; Louis Salvan ; Pierre Sarrazin ; Pierre Saulnier ; Pierre Saunière ; Marcel Sausset ; Adolphe Scagliola ; Francis Seince ; Marcel Serpollet ; Jean Seurre ; Marius de Séverac ; Robert Soudin ; Marius Souillard ; Jean Soupizon ; Auguste Suhard ; Louis Surget ; Léon Tanzia ; Albert Terrasson ; Lucien Terrier ; Antonin Teuvez ; Pierre Tillet ; Emile Touchard ; François Tricard ; Paul Trinquet ; Félix Tronchère ; François Tuelle ; Georges Vagneux ; Armand Vallier ; Emile Vannarien ; Charles Vannier ; Emile Vauclard ; Gaston Vérin ; André Véron ; Marcel Vidal ; Marcel Vieux ; Jean Vigneron ; Georges Vigroux ; Léon Viguié ; Armand Vigy ; Louis Villefranque ; Louis Vincent ; Louis Vinchon ; Gustave Viviant ; Antoine Volatier ; Charles Wikiéra.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	324 F	519 F	715 F	910 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	584 F	1 039 F	1 495 F	1 950 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	364 F	600 F	835 F	1 070 F
II. – SUISSE, TUNISIE	436 F	744 F	1 052 F	1 360 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

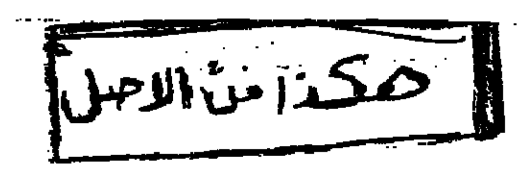
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.





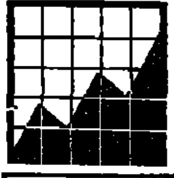
هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col *	Le mm/col T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Directeur des services comptables

C'est une intéressante direction que nous vous proposons de prendre dans cette Société, au C.A. de trois milliards de francs, créée il y a plus de soixante ans et qui a pour activité principale la distribution de produits énergétiques.

Tous les mouvements financiers engendrés par son activité qui s'exerce principalement au travers d'une cinquantaine d'agences dispersées sur le territoire national relèveront au plan comptable de votre responsabilité. L'organisation en place, basée sur un système décentralisé, a prouvé son efficacité, elle sera encore améliorée par l'arrivée prochaine d'un réseau de mini-ordinateurs (Mini 6 HB) relié à l'ordinateur central. Mais il est capital de veiller à ce que, constamment et à tous les niveaux, les principes soient maintenus et les procédures respectées. Des états fiables, parvenant en temps donné aux exploitants comme à la direction générale, sont une clé essentielle de la bonne marche de cette entreprise en progression constante malgré la conjoncture.

Ce rôle, vous serez en mesure de l'exercer parce que, le niveau expertise atteint, vous avez assumé la responsabilité de la comptabilité, durant plusieurs années, de sociétés au C.A. de plus de cinq cents millions de francs.

Venir diriger les cinquante personnes qui relèveront de votre autorité et animer la centaine qui, dans les agences, dépendront de vous fonctionnellement ne vous pose aucun problème. Votre compétence en matière de techniques comptables et fiscales et quelques connaissances sur les opérations de change vous feront reconnaître immédiatement par tous ceux qui, dans la maison, auront vu, avec regret, partir en retraite votre prédécesseur.

Ce dernier disait aux consultants de CLEAS venus l'interroger pour assurer ce recrutement et auxquels vous écrirez sous référence 202 M, combien vous ne pourriez manquer d'apprécier l'importance de ce poste et sa place déterminante du fait de son implantation à Strasbourg, la direction générale étant à Paris. Egalement combien les vôtres se plairont en Alsace.

CLEAS

6, place de la République Dominicaine - 75017 PARIS. Tél : 267.35.11

Directeur d'usine

en Alsace **240 000**

Nous sommes la filiale française de production d'une importante société allemande d'outillages pour l'industrie et recherchons notre directeur.

Il devra être à même de diriger l'usine, 250 personnes, en tenant compte des impératifs de flexibilité et de qualité demandés par notre clientèle.

Cette fonction, assumée non loin d'une grande ville d'Alsace, sera confiée à un candidat de 36/40 ans, ingénieur de formation (AM, INSA...) ayant une réussite prouvée dans la gestion autonome d'une unité de fabrication.

Au-delà de sa compétence dans les domaines de l'automatique et de la robotique, son caractère «trempé» et *la confiance que l'on peut mettre en lui seront décisifs.*

Son sens et son goût du contact facilitent son insertion au sein d'une équipe performante. Allemand vivement souhaité.

Bernard Brunel vous remercie de lui écrire sous référence 9559M, 1 rue de Berri, 75008 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

Tél. 562.90.90

Membre de Syntec

SOURCES



Directeur régional — 220.000 F

Produits grande consommation - Une importante société, filiale d'un groupe international puissant, largement leader sur son marché, connaissant un taux de croissance supérieur à 25% par an, jouissant de longue date d'une excellente notoriété, recherche un Directeur Régional. Basé au siège, il sera entièrement responsable d'une grande région (environ 1/5 de la France) et animera une équipe composée de chefs de ventes régionaux et d'une douzaine de vendeurs. Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 28 ans, diplômé d'études supérieures, parfaitement formé aux techniques modernes de vente et de management et connaissant bien la grande distribution alimentaire. La rémunération, de l'ordre de 220.000 francs par an, sera essentiellement fonction de l'expérience. Le poste est basé en banlieue sud et suppose des déplacements fréquents. Ecrire à J.A. DENNINGER. Réf. A/2308M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.

8, rue Bellini - 75782 PARIS Cedex 16 - Tél. 505.14.30

- Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

UN OPERATIONNEL PATRON DES FONCTIONNELS

Les services financier, informatique et logistique, ont leur directeur. Notre Président cherche leur patron :

Il sera responsable, devant lui, de l'élaboration et du suivi de la politique de la société sur le plan administratif : à ce titre, il assurera le rôle d'interface avec les divisions utilisatrices des services communs qu'il anime.

En liaison avec les responsables des autres filiales européennes, il contribue aux décisions stratégiques du groupe aux Etats-Unis et à l'harmonisation des applications sur le terrain.

La société française, implantée à l'Ouest de Paris est filiale d'un groupe international en pleine expansion, fortement innovateur sur le plan technologique.

Nous souhaitons rencontrer un véritable entrepreneur dont le rayonnement personnel indiscutable lui permettra de s'affirmer rapidement et de relever avec succès les nombreux défis que comporte ce poste. Vous avez une solide expérience des questions légales, financières et administratives de l'entreprise d'une part, et du management des hommes d'autre part.

Ingénieur diplômé, vous avez une formation complémentaire de type MBA, INSEAD ou ISA et bien entendu, une parfaite maîtrise de la langue anglaise. Votre évolution se fera au niveau du groupe vers des divisions opérationnelles. Nous rejoindre aujourd'hui c'est aussi prendre un siège au comité de direction générale.

Votre dossier de candidature (CV avec photo) sera traité confidentiellement. Adressez-le, en précisant sur l'enveloppe la réf 5523, à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris

média system

Directeur logistique

Pharmacien responsable

Les Laboratoires **DIFACOOPER-BOCASAN,** filiale d'un grand groupe américain, ont acquis un renom sur le marché français grâce à leurs produits d'hygiène bucco-dentaire très performants.

Dans le cadre de notre **rapide expansion** (C.A. 81 : 18 M., 82 : 25 M., prévision 83 : 35 M.), nous recherchons notre **Directeur de la logistique, pharmacien responsable.**

Avec l'aide d'un collaborateur, vous préparerez et prendrez en charge : la transformation des prévisions marketing en planning achats, appros, fabrication..., les procédures de contrôle, les dossiers techniques, les expéditions à nos clients.

De plus, vous assurerez, au sein de l'entreprise, la fonction de pharmacien responsable.

Un **candidat de valeur pourra élargir ses responsabilités** en participant aux processus de recherche — développement du groupe présidés par la filiale française.

Dans ce poste à responsabilités pour lequel remportera le **résultat et non les moyens,** vous devrez faire preuve de **souplesse, d'ouverture d'esprit** et **d'allant.** Votre **bon sens** et votre faculté de **« leader-ship »** seront également appréciés.

Vous serez, de plus, **Pharmacien responsable** (1 an de contrôle ou 6 mois de contrôle + D.E.A. de contrôle de médicaments) et bénéficierez d'une **expérience d'un an minimum** qui vous aura permis d'acquérir la **connaissance des problèmes logistiques.** L'**anglais technique** lu et parlé est **indispensable.**

Veuillez adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous pli personnel et sous réf. 15/M à M. B. KRAEUTLER, Président des Laboratoires **DIFACOOPER-BOCASAN** - Z.A. des Marais - 1, av. de la Marne - 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS, qui étudiera confidentiellement votre candidature.

DIFACOOPER-BOCASAN

MÉDIA PA

Paris

Ce Laboratoire Pharmaceutique, filiale d'un des tout premiers groupes français, est en plein développement et recherche un nouveau collaborateur.

DIRECTEUR MARKETING

Rattaché au P.D.G. de la Société, il est chargé de l'élaboration et de la mise en place du plan marketing à court et long terme : il analyse les données du marché, propose des objectifs, une stratégie et évalue les moyens à mettre *en oeuvre.* Il fournit des moyens à la force de vente (argumentaires, matériel de visite, informations). Il assure la coordination des actions concernant les différents produits.

Nous souhaitons rencontrer un candidat de formation scientifique : Il est médecin de préférence ou possède une maîtrise ou un doctorat en sciences biologiques...

Agé d'une trentaine d'années, il justifie d'une expérience marketing (5 ans min.) avec un lancement de produits réussi. Dynamique, désirant s'investir dans sa vie professionnelle, il peut à court terme devenir le «bras droit» du patron.

Pour recevoir informations complémentaires écrire sous réf. M12717A à :

EGOR BIOMEDICAL
8, rue de Berri 75008 Paris.

egor

PARIS LYON TOULOUSE MILANO PERUGIA LONDON NEW YORK MONTREAL

média-system

Maison de la Culture de Conflans-en-Jarnisy (Meurthe-et-Moselle)

recherche

DIRECTEUR DE MAISON DE LA CULTURE

pour la direction d'une Maison de la Culture située dans une agglomération de 20.000 habitants.

DÉFINITION DE POSTE :
- conception, organisation, suivi et développement des activités culturelles et de loisirs
- programmation d'une salle de spectacle
- formation-animation des comités d'adhérents
- collaboration à l'animation d'une radio locale.

FORMATION SOUHAITÉE : études supérieures de bon niveau : doctorat ou maîtrise en sciences humaines (psychologie, psychosociologie, sciences de l'éducation) ou équivalent ; expérience professionnelle souhaitée.

QUALITÉS DEMANDÉES : grande rigueur dans l'analyse et la solution des problèmes, homme d'action travailleur et entreprenant, excellente aptitude à la relation pédagogique et à l'animation.

RÉMUNÉRATION PROPOSÉE : très élevée, en fonction de la compétence.

Envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae avec photo à :
MAISON DE LA CULTURE
2, rue des Docteurs-Grandjean,
54800 CONFLANS-EN-JARNISY.

DIRECTEUR COMMERCIAL

MARSEILLE **240.000 Frs + Voiture**

Filiale d'un important groupe français, COMASUD est une importante société spécialisée dans le négoce des matériaux de construction. Sa zone d'influence couvre une grande partie du Sud-Est.

Afin de collaborer très étroitement avec lui, pour atteindre des objectifs ambitieux de développement et de rentabilité, le PDG recherche un candidat qui aura en charge l'animation, la coordination et l'organisation de 13 dépôts (C.A. 180 MF), ainsi que la mise en place des structures et des procédures adaptées aux objectifs.

Cette responsabilité implique une expérience réussie dans un domaine similaire mais surtout une forte capacité à maîtriser un poste complexe et diversifié sur le plan des implantations, de la clientèle (professionnels, grand public, revendeurs), de la direction d'équipes et de la gestion.

Nous souhaitons privilégier les candidats d'environ 35 ans dotés d'un fort potentiel, actifs, soucieux de travailler en équipe avec une large autonomie et de relever un défi passionnant.



Merci d'adresser C.V. manuscrit + photo sous réf. 1028/82 à ***IS CONSEIL***
34, cours Gouffé — 13286 MARSEILLE Cédex 6

IS CONSEIL *PARIS- LYON- MARSEILLE*

DIRECTEUR — Formation Ingénieur

Secteur "LOGEMENTS" — **Département Pas-de-Calais (62)**

Importante société de Bâtiment et Travaux Publics (C.A. 3 milliards) veut confier la direction de son secteur "logements" Pas-de-Calais (collectifs, parfois individuels, constructions scolaires et universitaires) à un homme capable d'assumer des responsabilités complètes **d'entrepreneur :** soumissions, contrats, exécution des travaux, gestion de personnel.

Dépendant hiérarchiquement du Directeur Régional, il participera à la détermination des objectifs et des moyens à mettre en œuvre pour les réaliser.

Pour réussir dans le poste, il devra avoir une formation supérieure d'ingénieur, 32 ans minimum, plusieurs années d'expérience de direction de travaux. Le sens du commandement et de l'animation d'une équipe, l'esprit d'entreprise, l'aisance dans les démarches commerciales, font partie des qualités requises pour réussir.

Résidence **Métropole Nord.**

Merci d'adresser C.V. avec photo et prétentions sous la référence 2844 M à Danielle JALBERT.

CORT

65, avenue Kléber 75116 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

Inter 17, 47, rue Saussure, Paris-17e, rech. pour maison de jeunes 1 Directeur adjoint, 1er semestre 1983. Poss. poste direction à partir été 83. Exp. exigée : gestion équip. socio-éducat., act. cult., vie associative. Env. C.V. + lettre man. à M. le Prés. Inter 17.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

directeur de production

Sud-Ouest **métallurgie**

Une entreprise métallurgique spécialisée en estampage, forge et traitement thermique recherche un **directeur de production** pour lui confier la responsabilité de ses ateliers et des différents services de production (méthodes - ordonnancement - lancement - entretien - outillage - bureau d'études).

Ingénieur Arts et Métiers, il devra avoir une solide expérience de la fonction acquise dans une entreprise à activités similaires, une forte personnalité, le sens du commandement et le souci de l'amélioration de la productivité.

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite, sous la référence 3735/M à P. Audhuy, Sema-Sélection : **54 bis, rue d'Alsace 31000 TOULOUSE**

sema, selection Paris Lille Lyon Marseille Toulouse



emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

La plus importante banque commerciale du Grand-Duché de Luxembourg (somme de bilan: 25.000 mil F.F.; fonds propres: 514 mil F.F.; 52 agences; 1500 employés)

recherche

UN ADMINISTRATEUR DE BASE DE DONNEES

de formation supérieure

et d'au moins 5 ans d'expérience, informatique de préférence dans le domaine bancaire; anglais indispensable.

Seraient des atouts supplémentaires: une expérience du SGBD ADABAS, la connaissance de l'allemand, et la pratique du système d'exploitation BS2000.

L'intéressé, sous la responsabilité du Directeur de l'Organisation, aura pour mission d'administrer avec ses collaborateurs l'ensemble des données informatisées de la banque.

Prière d'adresser une demande accompagnée d'un curriculum vitae avec copie de vos diplômes et une photographie récente à l'adresse suivante:



Service du personnel
BP 2205
L-2953 Luxembourg

Importante Société de Distribution Leader sur son marché

recherche

AUDITEUR INTERNE CONFIRMÉ

pour conception et application des procédures de l'entreprise.

De formation supérieure (ESSEC, E.S.C. etc...) il aura déjà acquis une expérience de 3 à 5 ans dans un cabinet d'Audit au niveau sénior.

Ce poste à responsabilités et évolutif est basé à FORT-DE-FRANCE (Martinique) avec quelques déplacements à Paris.

Il devra s'intégrer à une équipe de Direction très dynamique.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et salaire actuel à N. 2483 - PUBLICITÉS RÉUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris

---

SOCIETE DE SERVICES ET CONSEIL EN INFORMATIQUE
partenaire d'un groupe industriel de taille internationale
recherche pour le

MOYEN ORIENT
INGENIEURS INFORMATICIENS

- **Postes de Directeurs Techniques,**
- **Haut niveau, chargés de l'encadrement technique d'équipes importantes, ils devront avoir le souci constant d'entretenir de bonnes relations avec les contractants,**
- **Excellente maîtrise de l'anglais,**
- **Il est souhaitable que les candidats aient une expérience réussie du management des hommes,**
- **Séjour de longue durée ; salaire attractif et avantages.**

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prét. à N. 2511 - PUBLICITES REUNIES 112, Bd Voltaire - 75011 Paris

---



Nous construisons un barrage en Afrique du Nord ...

Conducteur de travaux
de haut niveau

Vous êtes ingénieur diplômé et votre solide expérience dans le domaine

des carrières et du terrassement

fait de vous un spécialiste de ce domaine.

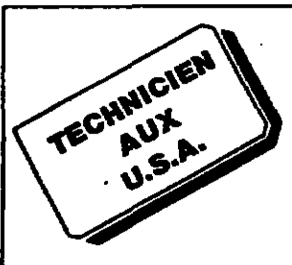
Le poste de conducteur de travaux principal que nous vous proposons fera largement appel à vos capacités humaines et techniques, et vous amènera à prendre la responsabilité de l'ensemble des travaux de terrassement et de minage nécessaires à la construction de ce barrage.

Deux adjoints vous seconderont dans cette mission, qui s'inscrira dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée.
Le séjour en famille vous sera bien évidemment garanti.

Merci d'adresser votre dossier de candidature avec CV, photo et prétentions, sous réf. LM 3024,
345, avenue Georges Clemenceau 92022 Nanterre Cédex.

médie-system

Mettez votre avenir en chantier.



Une société américaine de machines outils, recherche en France, pour les U.S.A., un

technicien de projet

Capable de prendre les appels d'offres des clients et de mener à bien les études (études de gammes et d'automatisme, chiffrage budgétaire) pour faire des propositions de machines.

De plus, il pourra effectuer des dessins d'équipements et programmer des M.O. à C.N.

Ce poste s'adresse à un technicien confirmé, ayant effectué le même type d'activité dans le domaine machines-outils depuis au moins 5 ans.

Une bonne connaissance de l'anglais serait un atout supplémentaire.

Une formation de quelques mois en France est envisagée.

Le salaire et les conditions sont très intéressants.

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 48075 M à :
BLEU Publicité - 17, rue Lebel, 94307 VINCENNES CEDEX
(qui transmettra)



DIRECTIONS

STOCKAGE ET MANUTENTION

P.M.E. certes, mais une des premières entreprises sur le marché français : l'utilité de nos produits, la fiabilité de nos études, la rapidité de notre réponse sont nos principaux atouts. Pour consolider nos acquis et promouvoir de nouvelles implantations en France et à l'étranger, nous recherchons un :

DIRECTEUR COMMERCIAL

Carte blanche lui sera donnée pour définir sa stratégie et mener son action ; mais il nous faut un homme complet : il devra gérer son service au siège (Centre-Ouest) et agir lui-même sur le terrain pour les contacts de haut niveau. Vous avez 30-40 ans, un diplôme E.S.C., une bonne expérience de direction commerciale, vous parlez anglais ou allemand, alors écrivez sous la référence MO 824 à notre cabinet :

Gilles DELALANDRE
CONSEIL EN RECRUTEMENT
45, rue Traversière - 37000 - TOURS

We are an international company, located in Brussels, from where we are involved in developing a full range of data-processing services for use worldwide.
Within the framework of our future development programme, we are looking for a

new product development and marketing manager (m/f)

(Ref. 653)

with extensive experience in international banking operations

Basing himself on his knowledge of the banking market and user needs, as well as on the requirements of systems already in use, the successful candidate will be responsible for defining and designing new products and services and for coordinating market penetration.

In order to achieve these objectives, the person selected will be in frequent contact with high-level officials in banks throughout the world. This will require adaptability in terms of face-to-face contacts with different nationalities and will involve a fair amount of travel.

We are looking for someone of graduate calibre to fill this position (polytechnician, civil or commercial engineer, MBA, etc.), aged 35 to 45, with at least 5 years specific banking experience in as many different departments as possible.

A fluent command of English is vital, with other languages, such as German or Spanish, a definite advantage.

The salary we offer is commensurate with the seniority of this position and, for the right candidate, this is an outstanding career opportunity with an energetic company involved in the field of high technology.

Please submit your detailed resume and photo to our consultants Jerry RUBIN - chaussee de La Hulpe 185 - 1170 Brussels.
All applications will be answered. Absolute discretion is guaranteed.





Institut Européen d'Administration Publique
European Institute of Public Administration

l'Institut Europeen d'Administration Publique à Maastricht (Pays-Bas)
est un institut interdisciplinaire et multinational pour la formation et le perfectionnement des fonctionnaires des Etats membres de la Communauté européenne et de la Communauté européenne elle-même et pour la recherche dans le domaine de l'administration publique européenne et comparée.
Les langues de travail sont le français et l'anglais.

l'Institut recherche

UN MAITRE ASSISTANT/ MAITRE DE CONFERENCES EN ECONOMIE (m/f)

Conditions requises
- avoir la nationalité d'un Etat membre de la C.E.
- être titulaire d'un doctorat ou avoir effectué des travaux équivalents de recherche, de préférence dans le domaine:
  - des finances publiques
  - de l'économie internationale ou
  - de l'intégration économique européenne
- avoir une bonne connaissance des deux langues de travail
- être capable de s'intégrer dans une équipe internationale
- être intéressé par ou avoir l'expérience de la formation et de l'enseignement
- être âgé entre 25 et 35 ans.

Les fonctions
- participer aux programmes de perfectionnement des fonctionnaires des Etats membres et des institutions de la Communauté Européenne
- mener une recherche globale qui prépare la documentation de base pour cours et séminaires
- participer à des projets de recherche de l'Institut
- aider à gérer les projets de recherche.

Salaire
Le salaire sera fonction des connaissances et de l'expérience du candidat. D'intéressants avantages secondaires sont offerts.

Les candidatures devront être adressées à l'Institut Européen d'Administration Publique, O.L. Vrouweplein 21, 6211 HE Maastricht, avant le 17 decembre 1982.

Société Française Agro-Alimentaire
(produits de grande diffusion)
recherche pour poursuivre
un developpement déjà significatif
a l'etranger (30 % de son CA)

Le Directeur de ses Opérations Etrangères
(Export et/ou fabrications sur place)

Il aura a élaborer, puis a mettre en œuvre les stratégies appropriées, à établir les concertations nécessaires avec les Usines, les Services Recherche Developpement et Marketing et devra coordonner et contrôler les organisations nationales dont certaines peuvent être filialisées.
Le candidat, non obligatoirement français, devra s'exprimer parfaitement en français, en anglais et en allemand. Il aura une pratique confirmée des méthodes de commercialisations dans les pays europeens (RFA, Italie, Angleterre au minimum) et de tous les canaux de distribution.
La base de la Société se trouve dans une grande métropole du Sud Est ; le titulaire du poste sera intéressé aux résultats de ses actions.

Envoyer CV, et indication de rémunération souhaitee sous référence N° 248519 M
Régie Presse : 95 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

DOWELL SCHLUMBERGER is a world leader in well stimulation and well test analysis, operating in over 40 countries worldwide. We are looking for two young graduates to work initially in DUBAI (UAE).

The posts are :

• GEOLOGIST
• STIMULATION SPECIALIST

The ideal candidates will have :
- a relevant degree from a recognised university
- one to two years work experience since graduation
- an excellent knowledge of spoken and written Arabic.

Expatriate salary according to experience plus fringe benefits.

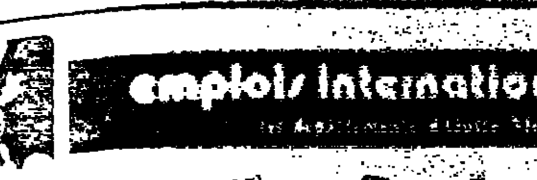
Please answer with CV to Dowell Schlumberger, Recruiting Department - 20, rue Jean Jaurès - 92800 PUTEAUX
Tel : (1) 776 43 04.

Dessein

DS



emplois régionaux



La Commission des Communautés Européennes

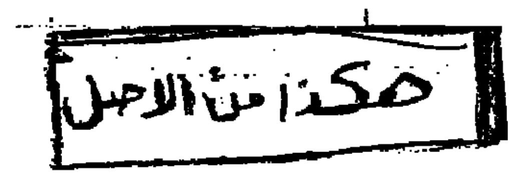
INTERPRÈTES DE CONFÉRENCE

CABINET AUDIT CONSEIL
Membre d'Arthur Young International

AUDITEUR CONFIRMÉ

COMPTER EN AFRIQUE

emplois internationaux



Nous construisons un barrage en Afrique du Nord

Conducteur de travaux de haut niveau

technicien de projet

مكبرا من الأصل

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

GROUPE BANCAIRE ALSACE

recherche

- INFORMATICIENS PROJETS.
- INGÉNIEURS SYSTÈME MVS, IMS/VS.
- ANALYSTES-PROGRAMMEURS AVEC EXPÉRIENCE.
- INGÉNIEURS INFORMATICIENS CONFIRMÉS.
- INFORMATICIENS DÉBUTANTS (MIAGE, INGÉNIEURS).

Veuillez transmettre candidature avec C.V. détaillé.

Ecrire sous nº 7.270, *Le Monde* Publicité service ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.



emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)



La Commission des Communautés Européennes soucieuse d'obtenir le concours d'

INTERPRÈTES DE CONFÉRENCE

répondant à ses exigences, organise des stages de formation accélérée.

Le candidat au stage doit: □ être titulaire d'un diplôme d'études universitaires complètes; □ être âgé de 30 ans au plus; □ être de langue française; □ connaître très bien le grec moderne ainsi qu'une au moins des langues suivantes: allemand, anglais, *danois*, *italien*, *néerlandais*; □ faire preuve, lors d'un test, de dispositions à l'exercice de la profession *d'interprète de conférence*.

Le stage a pour but de donner aux élèves-interprètes les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice de la profession d'interprète de conférence.

Des informations plus détaillées peuvent être obtenues à l'adresse suivante:

Stage de formation accélérée d'interprètes de conférence, Service commun Interprétation-conférences, Commission des Communautés Européennes, rue de la Loi 200, 1049 BRUXELLES BELGIQUE.

CABINET AUDIT CONSEIL

Membre d'Arthur Young International

recherche pour son Centre de **DAKAR**

AUDITEUR CONFIRMÉ

Il aura la responsabilité d'un département pour lequel il assumera gestion et développement.
Il dirigera des missions auprès d'entreprises de dimensions variées et généralement très importantes.

Sa formation sera complétée par des séminaires de perfectionnement nationaux et internationaux.

Sa réussite, dans le cadre d'une large délégation, lui ouvrira la voie de nouvelles responsabilités débouchant sur l'association.
Expérience antérieure en Cabinet d'Audit et Expertise Comptable exigées (à la rigueur mémorialiste).

Merci d'envoyer lettre, CV et photo en précisant rémunération souhaitée à Vicky OBERDOEFFER, HELIOS. 7, rue de Chaillot, 75116 PARIS.
Poste à pourvoir d'urgence

Discrétion assurée.

HAVAS CONTACT

COMPTER EN AFRIQUE

ESC option finances-comptabilité ou DECS. vous avez de 3 à 5 ans d'expérience soit en cabinet soit dans une direction financière et parlez l'anglais. Maitrisant les problèmes comptables et administratifs, vous souhaitez donner une dimension internationale à votre carrière. Nous vous proposons de devenir au sein d'une de nos filiales africaines :
RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER
Rattaché directement au directeur de filiale, vous serez outre son conseil en matière financière, juridique et administrative, responsable de la comptabilité.
SODEXHO (CA : 2,5 milliards de F. 30 % de croissance, par an, une présence dans 35 pays) est l'un des leaders mondiaux de la gestion hôtelière sur les grands chantiers sur les 5 continents.

Adressez-nous vite votre CV, sous réf. RAF2-M,
nous parlerons de DOUALA, LAGOS...
SODEXHO Service Central Recrutement
BP 36 - 78391 BOIS D'ARCY CEDEX

SODEXHO

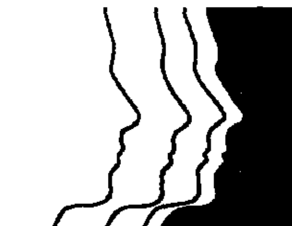
Recherchons pour PAYS FRANCOPHONE D'AFRIQUE

CHEF DE SERVICE ENTRETIEN

POUR ENTREPOT FRIGORIFIQUE puissance 2.500.000/FH NH3 et FREON.
Poste à pourvoir immédiatem.
Ecrire s/réf. 8.939 à PIERRE LICHAU, S.A. B.P. 220-75063 PARIS Cedex 02 qui transm.

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



Un grand avenir pour des ingénieurs dans une entreprise performante
Nancy

NORDON et Cie.
Nous avons acquis une réputation mondiale; particulièrement dans notre activité de tuyauterie à très hautes températures et pressions.

NOUS RECHERCHONS :
Avant tout, des ingénieurs A TRES HAUT POTENTIEL, capables de prendre, à terme rapproché, des RESPONSABILITES DE PREMIER ORDRE dans notre société.

SI VOUS AVEZ :	NOUS VOUS PROPOSONS :
Un diplôme d'ECP; des Mines ou équivalent. Une première expérience dans un secteur proche du nôtre. Envie de dépasser le stade de la production et de vous intéresser à tous les départements de l'entreprise (technique, commercial, gestion...).	Dans un premier temps, la fonction d'**INGENIEUR DE PROJET.** Vous serez chargé de développer de A à Z des projets puis des groupes de projets. Votre réussite vous amènera rapidement à des fonctions beaucoup plus importantes. (Réf. 210011 M)
SI VOUS AVEZ : Un diplôme d'ingénieur AM ou équivalent. Environ 35 ans et l'expérience des méthodes dans un secteur proche du nôtre.	NOUS VOUS PROPOSONS : Dans un premier temps, la fonction de **CHEF DU BUREAU DES METHODES.** (Réf. 210012 M)
SI VOUS AVEZ : Une bonne formation technique. *Une expérience et une solide connaissance en soudure.*	NOUS VOUS PROPOSONS : La fonction d'**INGENIEUR SOUDEUR.** (Réf. 210010 M)

Merci d'adresser votre C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence choisie (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC
BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac 75007 PARIS — Tel. 544.38.29.

jeunes diplômés, pour évoluer rapidement... commencez par la vente.

Cette Société Française - 5000 personnes, C.A. 1,5 Milliard de francs - est le nº 1 de sa profession. Elle appartient à un très grand Groupe International. Elle vous propose d'être Ingénieur de Vente dans ses agences de **DIJON, LILLE, LYON, NICE, MARSEILLE, REIMS,...**

Responsables de votre clientèle, vous aurez à promouvoir et commercialiser des équipements destinés aux immeubles et bâtiments, auprès de responsables du secteur public et du secteur privé. Ces postes seront confiés à des Jeunes diplômés d'études supérieures - Ecole d'Ingénieur ou de Commerce - débutants ou ayant *une brève expérience de la vente. La Société propose un stage d'intégration et de formation. La rémunération* est d'environ 100.000 F+ (et participation aux résultats). La langue anglaise est nécessaire. La dimension du Groupe permet une évolution de carrière.

Une note d'information sera envoyée aux candidats pré-sélectionnés.

Ecrire sous référence 242 LM - en précisant la région souhaitée - 11, rue La Boétie - 75008 PARIS.

Membre de SYNTEC.

Soderhu

SOCIÉTÉ FRANÇAISE RECHERCHE

RESPONSABLE COMMERCIAL

FRANCE-EXPORT
Lieu : NORMANDIE
Formation *Ecole de Commerce* ou équivalent. Anglais courant. Age min. 30 ans. Expérience min. 5 ans vente domaine textile France et Export. Rémunération selon expérience.
Env. C.V. photo s/réf. 3.326 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09, qui transm.

GROUPE FRANÇAIS RECHERCHE

CONTROLEUR DE GESTION

Lieu : NORD
Formation Ecole de Commerce, *âge min. 35 ans. Expérience* min. 10 ans dont 5 ans dans une fonction similaire. Groupe avec plusieurs filiales. Rémunération selon expérience.
Env. C.V. photo s/réf. 3.325 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09, qui transm.

EXPERT COMPTABLE COMMISSAIRE AUX COMPTES 80 KM OUEST DE PARIS *recherche pour le seconder*

UN ASSISTANT PRINCIPAL

CHEF DE GROUPE
ou

UN EXPERT COMPTABLE

DIPLOMÉ

Justifiant une expérience professionnelle de plusieurs années et de sérieuses références.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous nº 036.762 M RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ORGANISME DE FORMATION A MARSEILLE cherche

FORMATEUR

- Droit, comptabilité, gestion.
- Connaissance de la vie associative.

Envoyer curriculum vitae sous nº T 036.767 M, REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Ingénieur planning-ordonnancement en Provence

Vous êtes ingénieur A. & M. ou équivalent avec une expérience de plusieurs années dans l'engineering, la construction navale ou d'usines clés en mains, l'offshore.

La planification avec application informatique, vous connaissez. Et vous pratiquez l'anglais.

Une entreprise industrielle de dimension internationale, disposant d'un outil de production performant, située dans le sud de la France, vous propose de prendre en charge la planification d'ensemble de commandes importantes.

Vous appuyant sur une équipe de techniciens compétents, avec coordination au niveau études/approvisionnements/production vous mènerez les programmes généraux et l'ordonnancement production à moyen terme.

Le cabinet de recrutement CLEAS est chargé de réunir les candidatures. Ecrire sous réf. 196 M.

CLEAS
6, place de la République Dominicaine - 75017 PARIS. Tél : 267.35.11

CONCEPTION DE MACHINES SPÉCIALES

Première entreprise française d'ingénierie, spécialisée dans le secteur électronucléaire, nous recherchons, pour notre établissement de **LYON** deux

INGÉNIEURS D'ENCADREMENT

Les candidats souhaités sont des Ingénieurs mécaniciens diplômés, possédant une solide expérience en machines spéciales (notamment pour échangeurs de grande dimension ou matériel chaudronné).

Leurs compétences techniques et leurs capacités d'encadrement et d'animation doivent leur permettre de prendre la responsabilité d'équipes de 8 à 10 Ingénieurs et Techniciens intervenant de la conception à la mise en oeuvre de machines spéciales.

Un dossier de candidature est à adresser sous référence 75113/LM à notre conseil



HAVAS CONTACT



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

مكنز من الأصل

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

LA SOCIÉTÉ DES AUTOROUTES PARIS-RHIN-RHONE

recherche

POUR SON FUTUR CENTRE RÉGIONAL DE CHAUMONT (52)

UN RESPONSABLE ADMINISTRATION ET PERSONNEL

chargé, notamment, sous l'autorité du directeur régional et en relation avec les services centraux, du recrutement et de la gestion du personnel (150 agents), de la comptabilité générale et des services généraux.

Il sera assisté dans ses tâches par une équipe de collaborateurs

Ce poste convient à un(e) candidat(e) possédant obligatoirement une très bonne expérience de la législation du travail et ayant déjà une première expérience professionnelle en comptabilité (niveau DECS).

POSITION CADRE

participation périodique à des astreintes (consignations à domicile).

Affectation provisoire à Dijon pendant la période de formation (3 à 4 mois).

Rémunération annuelle : 118.000 F, voiture de fonction.

Adresser C.V. à : Société des autoroutes Paris-Rhin-Rhône, service des Relations humaines, B.P. 52, 21019 Dijon Grésilles.



Chef de service production et entretien — 190.000 F

Produits métallurgiques - Cette société, filiale d'un important groupe français, fabrique et commercialise des produits métallurgiques de haute technicité et réalise plus de la moitié de son chiffre d'affaires à l'export. Elle recherche son chef de service production et entretien. Dépendant du directeur de l'usine, et dans le cadre d'une large autonomie, il gèrera deux ateliers de fabrication dotés de matériels performants et sera responsable de l'ensemble de l'organisation et de la gestion de la production. Son action portera sur l'optimisation des moyens et l'amélioration de la productivité. De plus, il aura en charge le service entretien de l'usine qui utilise des méthodes modernes de gestion (entretien préventif). Ce poste s'adresse à un candidat âgé d'au moins 30 ans, de formation ingénieur (AM ou équivalent) et ayant acquis 4/5 ans d'expérience minimum soit comme responsable de fabrication, soit comme responsable d'un service entretien. Des connaissances en métallurgie seraient un atout supplémentaire. De réelles perspectives de carrière sont ouvertes au sein du groupe pour un élément de valeur. La rémunération, liée à l'acquis professionnel du candidat retenu, pourra atteindre 190.000 francs. Ecrire à M. LE GOUEFF. Réf. A/3679M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
78, Boulevard du 11 Novembre - 69100 VILLEURBANNE
Tél. (7) 893.90.63

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Chef de fabrication — 170.000 F

Produits industriels - Cette société, filiale d'un groupe de tout premier plan au niveau mondial, fabrique et commercialise une gamme de produits destinés à l'industrie de pointe (aéronautique et nucléaire notamment). Elle recherche, pour une usine située dans le centre de la France, un chef de fabrication. Dépendant du directeur général, il aura pour mission l'optimisation des méthodes de fabrication et prendra en charge la gestion complète des ateliers de production : prix de revient, qualité, gestion des stocks, personnel. Il assurera également, en liaison avec les clients, la définition des besoins spécifiques. Le poste s'adresse à un candidat âgé de 30 ans minimum, de formation supérieure à dominante mécanique. Il aura acquis au moins cinq ans d'expérience dans un poste de responsabilité en production et aura fait preuve de qualités d'organisation et d'animation. Des connaissances en métallurgie seraient un atout supplémentaire. L'anglais est souhaité. De réelles perspectives de carrière sont ouvertes à l'intérieur du groupe. La rémunération, liée à l'expérience et au potentiel du candidat retenu, pourra atteindre voire dépasser, 170.000 francs. Ecrire à M. LE GOUEFF. Réf. A/3682M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
78, boulevard du 11 Novembre - 69100 VILLEURBANNE
Tél. (7) 893.90.63

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse



Ingénieur débutant — Rhône-alpes

Adjoint au responsable de production - Cette société filiale d'un groupe important, est spécialisée dans la fabrication et la vente de produits destinés au traitement des métaux. Elle recherche, pour renforcer sa structure, un ingénieur débutant. Dépendant du responsable de production, il le secondera dans tous les domaines de la fabrication (organisation, gestion de la qualité, prix...) et prendre en charge, dans le cadre d'une politique de communication, l'animation de groupes de travail (cercle de qualité) et en assurera le suivi sur le terrain. Il travaillera en collaboration avec les services recherche et développement et participera aux relations avec la clientèle. Ce poste s'adresse à un ingénieur diplômé (AM, ENSI ou équivalent), possédant des connaissances en métallurgie ou électrométallurgie et motivé pour débuter sa carrière dans le domaine de la production. Les qualités de contact et d'animation seront prépondérantes pour la réussite dans cette fonction. De réelles opportunités de carrière seront ouvertes, pour un élément de valeur, dans un groupe en progression constante. La rémunération sera de l'ordre de 120.000 francs. Ecrire à M. LE GOUEFF. Réf. A/3678M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
78, boulevard du 11 Novembre - 69100 VILLEURBANNE
Tél. (7) 893.90.63

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse



Ingénieur études — Nantes

C.P.I.O. — Caoutchoucs et Plastiques

Assistance industrie automobile allemande - La CPIO, filiale de la Régie Renault (2.200 personnes, 3 usines, 530 millions de chiffre d'affaires) est spécialisée dans l'étude, la conception et la fabrication de pièces techniques en caoutchouc et plastique destinées à l'industrie automobile. Son centre technique de recherche et de développement crée un poste d'ingénieur d'études plus particulièrement axé sur le marché allemand. Il assistera le responsable commercial basé dans ce pays en assurant les relations techniques avec les bureaux d'études des constructeurs. Il aura à concevoir et mettre au point les produits tout en apportant des solutions techniques et des conseils sur les problèmes posés. Ce poste basé à Nantes s'adresse à un jeune ingénieur mécanicien, possédant un minimum de deux à trois ans d'expérience acquise au sein d'un bureau d'études dans le secteur de l'industrie automobile. Il aura de bonnes connaissances en mécanique vibratoire et acoustique ainsi que des bases sérieuses en allemand pouvant être éventuellement perfectionnées. Une formation aux techniques de la société est prévue. Le salaire annuel de départ sera fonction des compétences acquises. Des possibilités d'évolution existent aussi bien dans la société que dans le groupe Renault. Ecrire à J.B. FOURNIER. Réf. A/1180M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
1, rue Duguesclin - 44000 NANTES - Tél. (40) 48.48.82

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Nous recherchons pour

Le CENTRE de COMPTABILITÉ et D'ÉCONOMIE RURALE du LOIRET

Conseiller en Gestion

25 ans minimum

Formation exigée : Ingénieur agricole ou équivalent.

Nous offrons :

- *Situation très évolutive ;*
- *Promotion Chef de Bureau dans les trois années à venir.*

Adr. C.V., lettre manus. et photo indispensable au

C.P.L. 41, rue de la Bretonnerie, 45000 ORLEANS, chargé de la Sélection.

Filiale important groupe industriel français - (fabrication de circuits imprimés professionnels) recherche pour son Usine d'ORLÉANS

TECHNICIEN

(BTS, DUT mécanique, électromécanique, électronique).

Ayant une bonne expérience dans un service Méthodes ou B.E. (CAO-DAO).
Sa personnalité lui permet d'animer une équipe, de 20 personnes, chargée de la réalisation des gammes et outillages de fabrication.
Adresser C.V., prétentions et photo à N° 51341 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra - 75040 cedex 01, qui transmettra.

NOUS SOMMES

UNE SOCIÉTÉ D'IMPLANTATION NATIONALE ET NOUS RECHERCHONS POUR UN DE NOS ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS SITUÉ DANS LE NORD-OUEST

NOTRE CHEF DU PERSONNEL

AGÉ D'AU MOINS 35 ANS. IL DEVRA AVOIR UNE EXPÉRIENCE INDISPENSABLE A TOUS LES NIVEAUX DE CE POSTE.
CEPENDANT SA FONCTION PRINCIPALE SERA D'ASSISTER ÉNERGIQUEMENT LA DIRECTION DE NOTRE USINE DANS LE DOMAINE SOCIAL CAR IL EST POUR NOUS L'INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ DES PARTENAIRES SOCIAUX. BIEN ENTENDU SON ROLE NE SE LIMITERA PAS UNIQUEMENT AUX RELATIONS SOCIALE DE NOTRE ÉTABLISSEMENT, IL SERA RESPONSABLE EN OUTRE DE L'ÉTABLISSEMENT DU BILAN SOCIAL. IL PRÉSIDERA LE COMITÉ D'HYGIÈNE ET SÉCURITÉ. SI VOUS ÊTES CETTE PERSONNE NOUS SOMMES PRÊT A VOUS OFFRIR SELON VOTRE EXPÉRIENCE UN SALAIRE ANNUEL DE 150.000 A 180.000 F. ÉCR. A EUROSUD N° 1327, 2, R. BRETEUIL, 13001 MARSEILLE.



Spécialiste téléphonie et péri-téléphonie — Toulouse

Un important groupe industriel, fortement implanté à Toulouse, recherche pour faire face à la modernisation de ses systèmes de télécommunication intra-établissement, un spécialiste en téléphonie et péri-téléphonie. Intégré au "département installations industrielles", sa mission sera double : résoudre, d'une part, l'ensemble des problèmes liés à la mise en place d'un nouveau central téléphonique de grande capacité (2.500 postes - 100 lignes groupées) en assurant notamment les relations avec les PTT, les utilisateurs et les équipes de maintenance. Imaginer, d'autre part, dans le cadre de nouvelles technologies de pointe, type bureautique ou télématique, les axes possibles d'amélioration de l'ensemble du système de télécommunications à partir de moyens déjà existants (télé-imprimeurs, télex, télécopieurs, etc.) et participer à leurs mises en œuvre. Cette fonction s'adresse à un candidat possédant de solides connaissances en électronique (BTS, DUT ou équivalent), valorisées impérativement par une première expérience dans le domaine de la téléphonie. Elle requiert des qualités personnelles de rigueur et de créativité. La rémunération annuelle de ce poste basé à Toulouse, de l'ordre de 120.000 francs sera fonction du niveau de compétence atteint. Ecrire à M. FABRE. Réf. A/T7002M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
Résidence Pont de Riquet - 71 Bis, Allées Jean Jaurès
31000 TOULOUSE - Tél. (61) 63.70.63

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

SOCIÉTÉ DE BIENS D'ÉQUIPEMENT DESTINÉS AUX INDUSTRIES DE L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE ET DE LA PÉTROCHIMIE

recherche

pour ses services technico-commerciaux situés en Dordogne

INGÉNIEURS

DIPLOMÉS AM, INSA OU ÉQUIVALENT

Ils seront chargés :
- soit de définir et traiter les questions d'applications du matériel.
- soit d'analyser et de gérer le cahier des charges d'affaires complexes (soumises aux codes ASME, ASTM.) et de rédiger des spécifications particulières.

Anglais exigé.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions
Service du Personnel
Société AMRI
"Les Tours Mercuriales"
40, rue Jean-Jaurès - 93176 BAGNOLET

bleu

SOCIÉTÉ NATIONALE DES POUDRES ET EXPLOSIFS

recherche

– Ingénieur A.M., INSA, ou ENI, débutant ou 2 ans expérience, pour service PROCÉDÉS MÉTHODES. Activités : recherche opérationnelle – aménagement des postes de travail et circuits de fabrication – procédés nouveaux. Connaissances en sécurité réglementaires.

– Ingénieur E.N.S.I.E.T.A., Spécialité : pyrotechnicien ou mécanicien, pour Service Sécurité. Chargé de l'analyse sous l'angle sécurité des conditions réelles d'exploitation des installations pyrotechniques.

Ecrire avec C.V. au Chef du Personnel S.N.P.E., Usine de PONT-DE-BUIS, 29117 PONT-DE-BUIS.

RESPONS. ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Entreprise P.M.E. de nég. et fab. matériel électrique RÉGION BRETAGNE recherche

DIRECTEUR ADMINISTRATIF et FINANCIER

ayant min. 5 ans d'expér. Mission : Responsabilité des relations avec administ., banques locales et comptabilité. Gestion trésorerie, Assurances, Personnel.
Adr. cand. avec C.V., photo + prétentions à : E.R.E., B.P. 44, 35602 REDON CEDEX.

TECHNIQUE ET PRODUCTION — BORDEAUX

Le Directeur des Services Techniques et de Production d'une société (CA 100 MF), propriétaire et négociant de vins d'appellation recherche son successeur.

Assisté d'1 chef de production et d'1 œnologue, il est responsable des programmes de production dans le respect des critères de quantité, qualité, coût et délais. Opérant dans le cadre d'un budget et d'objectifs définis annuellement, il lui incombe la conception et l'organisation des moyens techniques et humains de production et de leur évolution.

Ingénieur (35 ans environ), une formation complémentaire (stages) en œnologie et une première expérience réussie devraient vous permettre d'envisager une collaboration. Votre rémunération sera fonction de vos apports.

Adressez lettre manusc. + CV, en précisant coordonnées tél. sous réf TP au

CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105 av. Victor Hugo 75116 Paris

CSNCB — Desseim

Important groupe de Stés concession. Auto et P.L. Rhône-Alpes offre situation d'avenir à JEUNE CADRE âgé au minimum de 30 ans de formation sup. (Ecole de commerce ou de Gestion complète D.E.C.S.), pour comptabilité générale et analytique sur informatique, gestion financière et contrôle de gestion groupe. expérience confirmée exigée. Adr. C.V. avec réf. précises à : S.C.L.A.S. 15, av. des Sports. 01004 BOURG-EN BRESSE.

ORGANISME DE RESTAURATION IMMOBILIÈRE recherche

CHARGÉ D'ÉTUDE

pour OPAH en milieu rural
2 ans d'expérience souhaités.
Début : 72000 F.

A.R.I.M. Poitou-Charentes
B.P. 200
17006 La Rochelle Cedex.
Tél. (46) 41-77-57.

D.O.O.

116, Champs-Elysées offre opportunités en BRETAGNE à

INGÉNIEURS LOGICIEL

Connaissances appréciées :

- Commutation temporelle ;
- MT 35, E10S, SATELLITE, ETC. ;
- langages évolués ;
- INTEL 8086.

Renseign. téléphoniques : 563-17-27, poste 254.

TECHNICIEN SUPERIEUR USINE ou INGENIEUR DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

La filiale française d'un important groupe alimentaire international, recherche pour sa principale usine située en Provence (500 personnes - 60.000 tonnes)

UN TECHNICIEN SUPERIEUR USINE (IUT)
très expérimenté
ou UN JEUNE INGENIEUR GENIE ALIMENTAIRE

ayant déjà quelques années de pratique dans une usine alimentaire ou de biens de grande consommation, capable d'organiser et de coordonner les étapes successives de projets d'investissements industriels, ayant pour objectifs :
— l'amélioration de la productivité de l'usine (process et conditionnement) et des conditions de travail
— les économies d'énergie.

Ce poste nouvellement créé est rattaché directement au Directeur de l'Usine. Il est appelé à un développement intéressant pour un candidat ayant l'initiative et le dynamisme nécessaire.

Adresser C.V., lettre manuscrite + PHOTO récente à No 51.921 Contesse Publicite 20, av. Opera 75040 Paris Cedex 01, q.tr.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur

Nous offrons aux grandes et petites entreprises une large gamme de garanties contre tous les risques à l'exportation. Notre rythme de croissance très important nous conduit à nous orienter résolument vers la modernisation et l'expansion de notre informatique : développement des systèmes centraux et mise en place d'une informatique répartie (DSA, TDS/IDS2, emploi d'outils généraux...). Le réseau doit comprendre des DPS 7, des MINI 6 et quelques centaines d'écrans. Dans le cadre de cette évolution, nous cherchons à Paris plusieurs **informaticiens :**

un responsable des études réf. M6390

Rattaché au Directeur Informatique, vous créez cette fonction de Responsable des Etudes. A ce titre, votre concours est primordial dans le développement des applications que vous dirigez et coordonnez. Vous renforcez la structure de l'équipe que vous animez : elle doit comprendre, à terme, plus de 25 informaticiens.

Agé de 35 ans minimum et, de préférence, diplômé d'une grande Ecole d'Ingénieurs, vous avez une solide expérience de la conduite de projets Temps réel. La connaissance de l'anglais serait appréciée.

deux chefs de projet réf. M6391

Rattachés au Responsable des Etudes, vous prenez en charge la conception et la réalisation d'applications en animant une équipe de trois à six Analystes et Analystes-Programmeurs. En plus de ces activités, des missions d'intérêt général pourraient vous être confiées selon vos goûts et vos compétences. Vous avez aussi la possibilité d'acquérir une formation complémentaire.

De préférence titulaires d'un diplôme d'Ingénieur ou d'une M.I.A.G., vous avez déjà eu la responsabilité d'applications de gestion, si possible Temps réel avec Bases de Données sur matériel CII-HB. La connaissance de l'anglais est souhaitée.

un futur chef de projet réf. M6392

Sous la responsabilité d'un Chef de Projet, vous participez au développement des applications, essentiellement au niveau des analyses fonctionnelles et organiques. Nous comptons sur vos compétences pour évoluer et nous vous dispensons toute la formation complémentaire nécessaire pour y parvenir.

Vous avez, si possible, un diplôme d'Ingénieur ou une M.I.A.G. et, nécessairement, une première expérience en analyse-programmation.

Nous vous remercions d'écrire, en précisant la référence, à Hélène REFREGIER qui étudiera confidentiellement votre candidature.



49, av. de l'Opéra
75002 Paris

SAE

RECHERCHE

UN RESPONSABLE DU PERSONNEL EXPATRIE

- **La mission :** au sein d'une équipe opérationnelle, il sera chargé de la gestion administrative du personnel : établissement des contrats - couverture sociale - formalités de départ - suivi avec les familles et recrutement ouvriers et ETAM.
- **L'homme :** il est de formation supérieure en Droit du Travail ou équivalent. Une expérience de quelques années en gestion de personnel en entreprise est nécessaire, ainsi qu'une pratique correcte de la langue anglaise.

Ce poste à responsabilités requiert des qualités d'autonomie, d'organisation et de diplomatie. De courtes missions à l'étranger sont à prévoir.

Adresser votre C.V. sous référence RPEX à la Direction du personnel
S. A. E. 32, avenue de New York 75784 Paris Cedex 16

COFAP

CGEE ALSTHOM
EQUIPEMENTS ET ENTREPRISES ELECTRIQUES

Pour renforcer le développement de nos activités, tant en France que dans nos filiales à l'étranger, et pour assister nos Chefs de Départements dans leurs tâches administratives :

- budgets et analytique, devises et trésorerie,
- investissements, assurances et brevets,
- gestion administrative des personnels,

en liaison avec les services fonctionnels des Divisions et du Siège, nous recherchons plusieurs

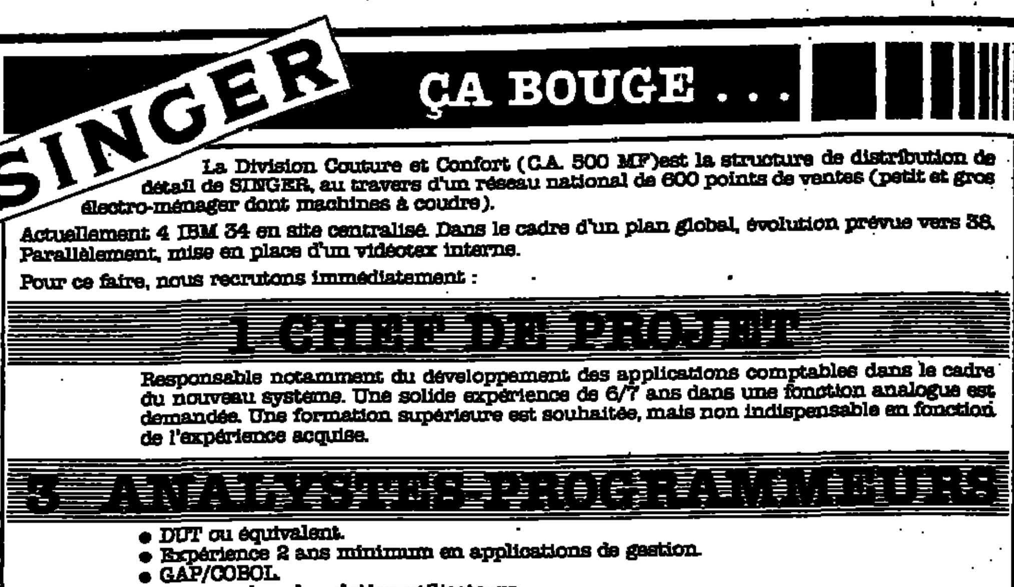
INGENIEURS DE GESTION

Comptabilité + personnel + finance

Les candidats seront diplômés d'une grande école (d'Ingénieurs ou de Gestion) et mobiles, leurs affectations pouvant évoluer à l'échelle du monde entier. Ils auront acquis une première expérience de 5 à 10 ans comme Responsables de Gestion et parleront couramment au moins une langue étrangère (Anglais ou Espagnol ou Portugais).

Pour un premier contact, merci d'adresser CV, lettre et prétentions sous référence 1402M à

SOURCES
16 rue J.J. Rousseau, 75001 Paris qui nous transmettra.


SINGER

ÇA BOUGE...

La Division Couture et Confort (C.A. 500 MF) est la structure de distribution de détail de SINGER, au travers d'un réseau national de 600 points de ventes (petit et gros électro-ménager dont machines à coudre).

Actuellement 4 IBM 34 en site centralisé. Dans le cadre d'un plan global, évolution prévue vers 38. Parallèlement, mise en place d'un vidéotex interne.

Pour ce faire, nous recrutons immédiatement :

1 CHEF DE PROJET

Responsable notamment du développement des applications comptables dans le cadre du nouveau système. Une solide expérience de 6/7 ans dans une fonction analogue est demandée. Une formation supérieure est souhaitée, mais non indispensable en fonction de l'expérience acquise.

3 ANALYSTES-PROGRAMMEURS

- DUT ou équivalent.
- Expérience 2 ans minimum en applications de gestion.
- GAP/COBOL.
- Aisance dans la relation utilisateurs.
- Pour l'un de ces postes, possibilité de contrat à durée déterminée.

Lieu de travail : Porte Maillot.

Salaires attractifs en fonction de la valeur intrinsèque des candidats.

Votre candidature est attendue (lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, salaire actuel et souhaité) par Monsieur Bozen - SINGER S.A., 41/43, rue Pergolèse, 75116 Paris

bleu

Groupe de Distribution Textile
par succursales en fort développement interne et externe,
recrute

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

maîtrisant : DOS-VSE, CICS, COBOL et PL1. Réf. 2163 M

Il sera chargé d'études concernant de nouveaux programmes touchant aussi bien aux entrepôts qu'à nos points de vente ou à notre gestion comptable.
Il sera âgé d'une trentaine d'années. Le statut prévu pour ce poste est celui de cadre.

ADJOINT AU CHEF DE LA COMPTABILITE

Réf. 2164 M

Titulaire du DECS complet, il travaillera dans la société la plus importante de notre groupe qui réalise 650 M. de chiffre d'affaires et emploie 1300 personnes.
Il faut avoir une expérience de quelques années en comptabilité générale dans une société travaillant sur matériel informatique. Le statut prévu pour ce poste est celui de cadre.

Ces deux premiers postes sont à pourvoir dans la banlieue Nord de Paris.

ANIMATRICES DE VENTE

Réf. 2166 M

Elles seront chargées de superviser une dizaine de magasins portant l'une ou l'autre des enseignes sous lesquelles nous vendons nos produits.
Elles devront :
— superviser le recrutement des vendeuses et participer à leur formation,
— animer les points de vente sur le plan gestion,
— s'attacher à ce que la présentation des produits soit attrayante et fréquemment renouvelée,
— être à l'écoute de la clientèle afin de pouvoir suggérer aux services achats des améliorations concernant les assortiments.

Les candidates devront être âgées d'au moins 25 ans et avoir dirigé un ou plusieurs magasins textiles de petite surface.

Ce poste demande de fréquents déplacements.

ASSISTANTE D'ACHAT confection féminine

Réf. 2171 M

Il faut :
— une expérience d'au moins 3 ans dans les achats textiles de confection femme,
— un sens du stylisme pour faire adapter à nos besoins, les modèles proposés par nos fabricants,
— certaines connaissances de la fabrication afin de pouvoir discuter les coûts avec les fournisseurs,
— un bon contact humain et une excellente présentation,
— parler couramment au moins une langue étrangère.

ASSISTANTE D'ACHAT mobilier-décoration

Réf. 2172 M

Il faut :
— Avoir fait des études d'architecture intérieure ou de décoration, de façon à pouvoir dessiner des produits nouveaux ou faire adapter les modèles présentés par les fournisseurs aux besoins de notre clientèle,
— une excellente présentation,
— ne pas être complètement brouillée avec les chiffres.

Ces deux derniers postes sont à pourvoir dans le centre de Paris.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous la référence du poste choisi à
PIERRE LICHAU S.A.,
BP 220 — 75063 Paris Cédex 02 *qui transmettra.*

Chef de produit

de haut niveau

Un Groupe français très important, leader dans plusieurs marchés d'hygiène et de cosmétique en circuit sélectif, vient de commencer les travaux de recherche et de mise en œuvre en vue de son introduction à court terme dans la grande distribution.

Pour assister le Directeur du Département en charge de ce projet, ce Groupe recherche un **Chef de produit de haut niveau.**

Le candidat retenu devra en effet :
- avoir une expérience d'au moins 3 ans du marketing de produits de grande consommation en grande distribution **(GMS + GMMP),**
- avoir acquis cette expérience dans un Groupe connu pour la valeur de sa formation marketing et pour ses succès dans la grande distribution,
- pouvoir prouver son apport personnel dans la réussite du ou des produits qu'il aura gérés,
- avoir effectué un stage de vente de plusieurs mois dans la distribution moderne.

Il sera offert au candidat retenu, outre un travail passionnant de recherche et de mise en œuvre d'un plan d'importance primordiale :
- une grande délégation de responsabilité au sein d'une équipe réduite dans le cadre d'un groupe de premier plan,
- un niveau de salaire compétitif,
- un poste évolutif.

Ce poste, situé à Paris, suppose de nombreux déplacements de courte durée.

Veuillez adresser C.V. + photo + lettre manuscrite + salaire demandé sous référence 2198/M à



qui respectera vos éventuelles indications de transmission.

Communiqué

OFFRES D'EMPLOIS

Responsable Logisti…
PARIS

Technicien électronique
exportation

PS Conseil

S'INFORMER, PUIS FORMER, ENS…
L'ATTACHE DE F…
Printemps
JEUNE DIPLOME GRANDE ECOLE

ingénieur, chef de
chaudronnerie
SERVICE INSPECTION



jacques tixier s.a.
7 rue de logelbach. 75017 paris

Responsable Logistique
PARIS

La filiale d'un important groupe Allemand spécialisée dans le domaine de la bureautique renforce ses structures et crée la fonction de responsable logistique

Sous l'autorité du Directeur Général, celui-ci se verra confier la responsabilité d'une équipe d'une trentaine de personnes. Sa mission sera d'assurer la coordination et l'optimisation des fonctions approvisionnement, stocks, gestion des commandes et distribution.

Agé d'au moins 32 ans, l'homme recherché a acquis une solide expérience de la fonction. Il est, en particulier, familiarisé avec la gestion informatisée des stocks et **la langue Allemande.**

Ses qualités de manager, sa disponibilité et son souci constant d'apporter des améliorations à «l'outil» existant seront ses principaux atouts.

Yves KERNEVEZ traitera confidentiellement votre dossier de candidature sous réf **LM 1122**

KM

Mutte, Kernevez & Ass. s.c.m.
27, rue du Général Foy 75008 PARIS

LTP

du bon côté de l'avenir

Vivons-le ensemble. Nous offrons à des femmes et à des hommes talentueux et enthousiastes, des situations dans les domaines suivants :

Des ingénieurs de conception de circuits intégrés VLSI : mémoires, réseaux prédiffusés, microprocesseurs, circuits Telecom, en technologie MOS et bipolaire.

Des informaticiens pour conception de logiciels de CAO.

Des ingénieurs de test.

Des ingénieurs responsables de lignes de production.

Des ingénieurs de qualité et fiabilité.

Des ingénieurs et techniciens de maintenance électronique.

Des ingénieurs d'applications.

Des ingénieurs de ventes (France et étranger).

Des ingénieurs produit.

La plupart de ces postes sont en France, et certains à l'étranger.

Pour en savoir plus sur les postes proposés, écrivez rapidement à Pierre-Yves Siraudin Matra Harris Semiconducteurs BP 942 - 44075 Nantes Cedex.

MHS
MATRA HARRIS SEMICONDUCTEURS

le nouveau monde des micromondes

dp industries

Technicien électronique exportation

Une jeune société spécialisée dans la conception et la distribution de systèmes destinés à améliorer l'exploitation et la gestion des super et hyper-marchés, recherche, pour assurer son développement, un jeune technicien électronique à l'exportation. Rattaché au responsable du service technique et très autonome sur le terrain, il aura pour mission de soutenir les distributeurs d'un nouveau produit à fort potentiel dans dix pays européens. Ce poste conviendrait à un jeune candidat de formation technique (niveau BTS électronique) disposant d'une première expérience réussie dans un service technique ou après-vente, si possible à l'export. Une grande disponibilité est nécessaire. Un excellent niveau d'anglais est indispensable, la pratique de l'allemand serait appréciée. La rémunération sera essentiellement fonction de l'expérience du candidat. Ecrire à B. COULANGE - PS CONSEIL - 8, rue Bellini, 75782 PARIS Cedex 16 - Réf. A/220M

PS Conseil



Recherche de cadres — Paris

Pour faire face à son développement, le département "Personnel" de PA CONSEILLER DE DIRECTION S.A., filiale française de PA INTERNATIONAL MANAGEMENT CONSULTANTS (1.000 consultants dans le monde), recherche, pour Paris, un consultant de haut niveau. Après une période d'intégration, il prendra progressivement en charge la gestion puis le développement d'un portefeuille clients, et assurera l'intégralité des missions de recrutement dont il sera responsable, en faisant appel aux techniques d'approche les plus diverses (campagne d'annonces, recherche directe...). Ce poste ne peut convenir qu'à un diplômé d'enseignement supérieur, âgé de 30 ans minimum, et justifiant d'une expérience du recrutement de cadres et/ou de la gestion du personnel, acquise soit en cabinet soit en entreprise. Le salaire annuel sera fonction des compétences offertes. Ecrire à J. MOUNIER. Réf. A/062M

Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
8, rue Bellini - 75782 PARIS Cedex 16 - Tél. 505.14.30

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse



Jeune responsable produit — Electronique

Procédé de marquage - Cette société française (chiffre d'affaires 220 millions de francs, 350 personnes), leader sur son marché, possède une gamme élargie et, notamment, un système de marquage unique alliant électronique et informatique. Elle recherche, pour assister le directeur du département, un jeune responsable produit. Après une période de formation, il aura la responsabilité d'une ligne de produits pour laquelle il devra définir les orientations commerciales, marketing et techniques pour permettre une bonne adaptation au marché de ce procédé. Il sera, entre autres, chargé du lancement d'un système de reconnaissance de caractère par vidéo-ordinateur. Ce poste conviendrait à un candidat âgé de 26 ans au moins, de formation électronique (BTS, DUT ou équivalent), possédant une bonne connaissance de l'anglais. Au cours de son expérience professionnelle, il aura abordé, si possible, les fonctions technique, commerciale ainsi que de gestion de produits industriels. La rémunération annuelle sera fonction de l'expérience du candidat. Une voiture de fonction est fournie. Le poste à pourvoir à Paris implique de fréquents mais courts déplacements en province. Ecrire à Ph. LESAGE. Réf. A/2270M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats.
Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
8, rue Bellini - 75782 PARIS Cedex 16 - Tél. 505.14.30

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

S'INFORMER, PUIS FORMER, ENSUITE...

Une fonction originale, vivante, une fonction tremplin pour

L'ATTACHE DE FORMATION

que le Groupe

Printemps prisunic

offre à un

JEUNE DIPLOME GRANDE ECOLE OU A UN UNIVERSITAIRE

ayant de bonnes connaissances en comptabilité, gestion et informatique.
Pendant quelques mois, vous vous familiariserez avec notre Groupe, analysant notre approche logistique, étudiant les divers fonctionnements de nos magasins, de notre centrale d'achat.
Puis, à partir des besoins que vous aurez définis, vous concevrez - dans un esprit créatif et d'une façon autonome - des stages de formation que vous animerez personnellement - à tous les niveaux du Groupe - sur toute la France.
Votre salaire sera de l'ordre de 110.000 F AN + remboursement intégral de vos frais.
Adressez votre lettre de candidature avec C.V. et photo sous réf. AF à la Direction Centrale des Relations Humaines du Groupe Printemps-Prisunic 61, rue Caumartin 75009 PARIS.

Un marché en expansion
Un groupe qui va de l'avant

legrand

Nous sommes les leaders européens de l'appareillage électrique d'installations.
Nous réalisons un C.A. de 2,5 milliards de francs dont 30% à l'étranger
Nous employons 11 000 personnes.

Nous offrons une carrière commerciale à de jeunes diplômés : ESC, Universitaires, IUT, BTS...

Débutants ou ayant 1 à 2 ans d'expérience de vente de matériel électrique

Formés à nos produits et à nos méthodes de vente, vous êtes armés pour vendre et promouvoir les ventes. Au contact permanent des utilisateurs : professionnels de l'installation et industries, des distributeurs : grossistes et grand public; des prescripteurs : bureaux d'études ou d'ingénierie et architectes. Intégrés dans une équipe régionale sympathique, vous avez un métier passionnant et préparez votre avenir. Notre réseau de vente est une pépinière pour nos futurs responsables commerciaux.

Nous vous demandons d'être motivés pour la vente, disponibles pour des déplacements, mobiles géographiquement.

CP

Le groupe Legrand est prêt à vous accueillir, nous avons plusieurs postes à pourvoir dans des villes universitaires.

Nous vous remercions d'adresser votre C V + lettre manuscrite en indiquant vos prétentions, sous réf. 22 M 250, à notre Conseil C.P.A. - 69 rue de Monceau 75008 Paris.

média-system

ingénieur, chef de section chaudronnerie

SERVICE INSPECTION — 180 000 F +

TECHNIP

TECHNIP, l'un des leaders dans l'ingénierie en France et à l'étranger, cherche pour son service Inspection à Paris, un ingénieur, Chef de section chaudronnerie.

C'est un ingénieur Arts & Métiers ou équivalent, de 35 ans minimum, ayant l'expérience de la fabrication chaudronnerie et de bonnes connaissances en métallurgie et soudage.

Il dirige 20 à 30 inspecteurs et assure les relations permanentes avec les fournisseurs et les clients, pour contrôler les qualifications du matériel.

Il se déplace 70 % de son temps, en France et à l'étranger.

Il a une bonne connaissance de l'anglais.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à notre conseil, sous la réf. 272 LM.

jacques tixier s.a.
7 rue de logelbach, 75017 paris



membre de syntec

HAVAS CONTACT

futur chef bureau d'études

Machines spéciales et d'essai — aéronautique

Cette PMI dynamique (200 personnes) en régulière croissance, et leader sur les marchés français et international, construit des matériels d'essai pour l'aéronautique et l'industrie. Elle recherche un ingénieur, futur chef de bureau d'études.

Relevant du Directeur Technique, il devra à court terme être capable de diriger un bureau d'études de 15 personnes dont cinq ingénieurs, de constituer les équipes à affecter aux différents projets et de participer à la conception, au devis, à la réalisation et à la mise au point des prototypes en atelier.

Agé d'une trentaine d'années, diplômé d'une École d'ingénieur à dominante mécanique, il a des connaissances en hydraulique, électronique, automatisme et systèmes d'asservissements. Une expérience minimum de cinq ans dans un bureau d'études de prototype ou de petites séries est exigée. Le poste requiert un praticien dynamique ayant des qualités d'organisateur, d'animateur et l'esprit d'équipe. Réelles possibilités d'évolution et de diversification d'expériences. Poste basé en proche banlieue sud de Paris.

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite sous la référence 11069 M à H Bouet, Sema-Sélection Centre Metra - 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris Lille Lyon Marseille Toulouse

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



La communication est actuellement l'enjeu d'une révolution que le groupe CIT-ALCATEL entend bien continuer à dominer.
Dans le cadre de nouveaux marchés internationaux le C.T.V. — Centre Technique de Vélizy — a pour vocation l'étude et le développement de systèmes de commutation électronique temporelle. Il participe aux études de systèmes de télématique du 1er producteur mondial de centraux temporels.

CENTRE TECHNIQUE DE VÉLIZY

Ingénieurs application

Marchés étrangers
Ils seront chargés d'études d'adaptation à l'exportation de centraux de commutation électronique temporelle.
• De formation électronicienne, ils sont attirés par la mobilité : de courts déplacements sont en effet à prévoir.

Réf. GLT/GY

Ingénieur informaticien C.A.O.

Développement logiciel
Il devra s'intégrer dans une équipe dynamique de développement logiciel C.A.O., circuit imprimé utilisant des écrans graphiques.
La connaissance de langages de haut niveau est souhaitée.

Réf. GLT/CAO

Ingénieur étude et mise au point

Cartes logiques et analogiques
Il sera chargé de l'étude et de la mise au point de programmes de test de cartes logiques et analogiques utilisant des Microprocesseurs en langage FORTRAN IV et spécifique sur moyens de test pilotés par calculateurs.
Bases d'informatiques et circuits logiques souhaitées.

Réf. GLT/LEC

Ingénieurs système

Mise en place réseau
Connaissant de préférence les micro-ordinateurs, et après formation, ils participent à la mise en place d'un réseau composé actuellement de 5 systèmes moyens (IBM, CII-HB, DEC). Ils assurent la gestion d'un système d'exploitation en centre de calcul, préparent les évolutions et conseillent les utilisateurs du systèmes.
Les candidats peuvent être débutants.

Réf. GLT/HAUT

Ingénieur distribution d'énergie

Systèmes électroniques de télécommunications
Il sera chargé d'études de définition et d'intégration de sous-ensembles et d'ensembles destinées à l'alimentation et à la distribution d'énergie de systèmes électroniques de télécommunications.
Il élaborera des spécifications techniques, gestion informatisée de chaînes d'alimentation, suivi de conception et de réalisation et essais de validations techniques et industrielles d'équipements d'énergie.
Lecture de l'anglais exigée.

Réf. GLT/NOU

Tous ces postes concernent des candidats de formation universitaire ou grande école scientifique ayant, de préférence, une bonne connaissance de l'anglais.
Les candidatures de techniciens électroniciens souhaitant collaborer avec ces ingénieurs et dans ces départements, seront examinées avec une grande attention.
Envoyer C.V. à CIT-ALCATEL - Centre Technique de Vélizy - BP 57 - 78140 VÉLIZY.

PARTICIPEZ AVEC NOUS, AUJOURD'HUI A LA COMMUNICATION DE DEMAIN.

GENERAL MOTORS FRANCE

RECHERCHE

Usine de Gennevilliers

GM

Delco Moraine

pour son Département INFORMATIQUE

Ingénieur chef de projet

— Responsable des Développements informatiques en gestion industrielle.
— Devra travailler en étroite collaboration avec les services techniques et les services opérationnels utilisateurs.
— Chargé de la supervision des équipes de développement pour l'étude, la réalisation et le suivi des applications.
— 5 ans d'expérience de conduite de projets et d'applications inter-actives.
— Diplôme d'Ingénieur - MIAGE.
— Expérience technique sur matériel IBM 4341 sous CICS et DL1.
— Anglais indispensable.

pour son Département INFORMATIQUE

Ingénieur système d'information

— Chargé de l'Analyse et de la proposition de solutions techniques répondant à des besoins d'amélioration du système d'information.
— Maîtrise des outils informatiques & de leurs applications pratiques en milieu industriel exigé.
— Diplôme d'Ingénieur + IAE ou ICG ou Business School exigé.
— 3 à 5 ans d'expérience dans la conception de systèmes de gestion intégrés.
— Anglais indispensable.

Adressez C.V. et prétentions — Service des ressources humaines — GENERAL MOTORS FRANCE 56-68, avenue Louis-Roche - 92231 Gennevilliers Cedex sous réf. YM.

Jeunes diplômés débutants ou 1ère exp.

Le goût de la performance...

Jeunes diplômés, que vous possédiez ou non une première expérience, vous avez déjà prouvé vos **talents d'organisateur** dans une association, votre « punch » et votre efficacité dans une équipe sportive par exemple. Et c'est peut-être votre meilleur gage de réussite.

Vous avez aussi l'**esprit commerçant,** de l'**ambition,** le **goût d'entreprendre** et de décider, la **volonté de définir et réaliser des objectifs humains, de diriger une équipe** et la faire s'épanouir.

Nous allons nous entendre !

Importante Société de distribution, nous vous proposons la responsabilité d'un des rayons de notre magasin de **PLAISIR** (Paris-Ouest) avec la **définition de votre politique commerciale et de vos objectifs,** la **responsabilité de votre personnel,** une **rémunération motivante** et des possibilités d'évolution liées à vos résultats économiques et humains.

Si ce challenge vous intéresse, adressez lettre manuscrite, C.V. et photo sous référence M/167 à notre Conseil Maurice FARCY - **PHI INTERSERVICE** - 57, place de la République - 69002 LYON. (Les candidats seront reçus à Paris.)

MEDIA PA



Désireux de renforcer son potentiel scientifique et technologique

L'Institut de Recherches International SERVIER

*L'une des toutes premières organisations de recherche du médicament, souhaite accueillir des **chercheurs et animateurs** de talent dans les domaines suivants :*

- ***Chimie de synthèse***
- ***Pharmacologie***
- ***Développement clinique (Médecins et Pharmaciens)***
- ***Visas Europe (Pharmaciens).***

Envoyer lettre manuscrite, C.V. + photo à Bernard LEGER, Direction des Relations Humaines 22 rue Garnier 92200 Neuilly-sur-Seine.



recherche

INGENIEURS GRANDES ECOLES

ESE - ENST - ENSEEIHT - ECP - ENSERG

dans le domaine des télécommunications

INGENIEURS ELECTRONICIENS

débutants ou quelques années d'expérience en étude de circuits analogiques ou logiques, utilisation des technologies LSI et des microprocesseurs.

INGENIEURS LOGICIEL TEMPS REEL

débutants ou quelques années d'expérience dans la programmation de systèmes à microprocesseurs.

pour participer à ses études dans le domaine de la télématique et des réseaux locaux pour téléphonie et données.

pour son service des contrats

INGENIEUR TECHNICO CIAL

ayant une première expérience minimale de 5 ans dans la gestion des contrats avec les administrations civiles et militaires françaises et étrangères.
La maîtrise de l'anglais est indispensable, celle de l'allemand est appréciée.

Pour ces postes, la nationalité française est exigée. Bonne connaissance de l'anglais. Avantages sociaux.

Merci d'adresser votre candidature (CV et prétentions) à **LCT** - BP 40 - 78141 VELIZY-VILLACOUBLAY cedex.

La filiale française d'un groupe international

recherche pour Paris

INGÉNIEUR SPÉCIALISTE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

170/220.000 F.

Télégraphie, transmission de données, petits systèmes informatiques

Il animera une équipe de vente et sera responsable des objectifs fixés et de la gestion de son budget.

ANGLAIS LU ET PARLÉ

Adresser lettre manuscrite, C.V. à :
M. Philippe JAY, Conseiller en Recrutement.



ASSOCIATION POUR L'EMPLOI DES CADRES
8, rue Duret, B.P. 803.16 - 75783 Paris cedex 16.

MEDIA PA

OFFRES D'EMPL...

NOUS SOMMES UNE SOCIÉTÉ ...

DIVISION ELECTRONIQUE

FORMATEUR DE HAUT NIVE...

RESPONSABLE APRES-VENT...

INGENIEUR DE MAINTENAN...

INGENIEURS LOGICIEL

SOCIÉTÉ DE SERVICES

responsable marketing

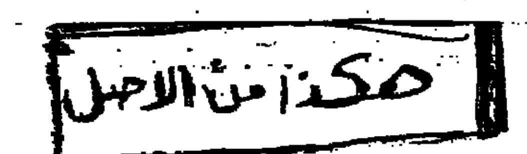


LABORATOIRES DELALANDE

Chef de ventes expo...

Ingénieur génie ...

OC conseil



مكبرا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS

L'Institut de Recherches International SERVIER

- Chimie de synthèse
- Pharmacologie
- Développement clinique (Médecins et Pharmaciens)
- Visas Europe (Pharmaciens)

LCT

INGENIEURS GRANDES ECO...

INGENIEURS ELECTRONICIENS

INGENIEURS LOGICIEL TEMPS R...

INGENIEURS TECHNICO-CO...

NOUS SOMMES UNE SOCIETE FRANÇAISE
Solidement implantée en France et aux U.S.A.
Notre C.A. de 130 MF progresse constamment depuis 16 ans
nous recherchons pour notre
DIVISION ELECTRONIQUE

FORMATEUR DE HAUT NIVEAU

Pour prendre en charge la mise en place et l'organisation de notre service formation, élément important dans notre politique APRES-VENTE.
Nous recherchons un Ingénieur Electronicien ou équivalent ayant un goût prononcé pour la pédagogie.
Des déplacements en France et à l'étranger sont à prévoir. (Référence 9021 A)

RESPONSABLE APRES-VENTE

Pour créer et développer l'activité après-vente comprenant : intervention sur site, gestion des rechanges, fourniture de documentations techniques et formation des clients.
Ce poste s'adresse à un bon gestionnaire, ayant l'expérience de l'après-vente de systèmes informatiques à l'échelle mondiale.
Il offre l'opportunité à un candidat de valeur de prendre, à court terme, de larges responsabilités. (Référence 9021 B)

INGENIEUR DE MAINTENANCE

Pour assurer la maintenance de plusieurs systèmes d'informatique graphique.
Nous recherchons un Ingénieur Electronicien (ou équivalent) pouvant faire preuve de disponibilité.
(Référence 9021 C)

INGENIEURS LOGICIEL

Débutants ou première expérience.
Connaissance en informatique temps réel avec notions en microprocesseur appréciées. *(Référence 9021 D)*

Lieu de travail : PARIS-OUEST

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. correspondante à : JEAN RÉGNIER Publicité, 39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transmettra.

J.R.P.

---

du bon côté de l'avenir

Vivons-le ensemble. Apportez-nous votre talent, votre compétence et votre enthousiasme. Nous vous offrons un territoire sans limites pour les exprimer.

Un manager assurance produit.

Le manager département microprocesseurs.

Le manager département télécommunications.

Un responsable de la fabrication

Le manager marketing et ventes aux USA.

3 managers de modules de fabrication.

La plupart de ces postes sont en France, et certains à l'étranger.

Pour en savoir plus sur les postes proposés, écrivez rapidement à Pierre-Yves Siraudin Matra Harris Semiconducteurs BP 942 - 44075 Nantes Cedex

MHS MATRA-HARRIS SEMICONDUCTEURS

le nouveau monde des micromondes

dp industries

PARIS
SOCIÉTÉ DE SERVICES

Nous prenons entièrement en charge, depuis de nombreuses années, la promotion et l'organisation de grands salons professionnels réputés, pour le compte de syndicats de branches.
Soucieux de faire mieux encore, nous souhaitons confier à un diplômé de l'enseignement supérieur ayant une expérience d'au moins cinq ans en société de services, le poste de

responsable marketing

Créatif et réaliste, gestionnaire et homme de terrain, vous imaginerez et développerez des services originaux, en relation étroite avec les milieux industriels concernés, les administrations de tutelle, les médias nationaux et internationaux...
Vous serez assisté par une petite équipe de cadres chevronnés. Bien entendu, vous parlez couramment anglais.



Nous avons confié la recherche à IPPA, 57, rue d'Amsterdam, 75008 Paris, à qui nous vous prions d'adresser confidentiellement C.V., photo et rémunération sous réf. 5112 M.

Vous chercherez un emploi en 1983 ? Nous vous le proposons maintenant.

1983 sera pour vous un grand tournant, car vous rechercherez votre premier emploi. Soit parce que vous accomplissez actuellement votre Service National et que vous serez libéré en cours d'année 83. Soit parce que, dégagé des obligations du Service National, vous terminez vos études l'an prochain.

Grâce à une formule originale d'insertion des jeunes diplômé(e)s, IBM France peut vous offrir, à Paris ou en province, un poste d'

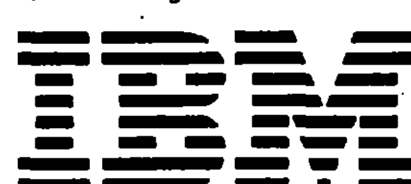
INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

à la date de votre disponibilité, si vous êtes alors titulaire du diplôme d'une

GRANDE ECOLE D'INGENIEURS OU DE COMMERCE.

Le travail que nous vous proposerons est varié et enrichissant. Il vous permettra d'acquérir une connaissance irremplaçable des entreprises, auprès de qui vous jouerez un rôle réel de conseil. Ensuite, la taille et les structures de notre Compagnie vous permettront différentes évolutions de carrière.

Dès à présent vous pouvez donc nous contacter - IBM France (référence CHP/M)
2, rue de Marengo - 75001 PARIS. Une réponse rapide vous est garantie.



Organisation et Publicité



LABORATOIRES DELALANDE
recherchent un

Chef de ventes export

Il assurera l'entière responsabilité de la gestion commerciale d'un secteur géographique correspondant à la moitié de la zone export de la Société : Etablissement et Contrôle du Budget - Animation des Délégués Technico-Commerciaux ou des Agents - Contacts personnels avec les clients les plus importants - Suivi des problèmes d'administration des ventes et de logistique.

Ce poste conviendrait à un diplômé de l'Enseignement Supérieur, 30 ans minimum, ayant acquis par une expérience de terrain, une bonne connaissance des circuits commerciaux à l'Exportation.

Il implique une grande disponibilité pour les voyages et une parfaite pratique de la langue anglaise. La connaissance de l'espagnol serait appréciée.

Adresser C.V., photo + lettre manuscrite à la Direction Commerciale Export des LABORATOIRES DELALANDE, TOUR AVENIR OUEST, 64 rue du 8 Mai 1945 92025 Nanterre Cédex.

média-system





ASSOCIEZ-VOUS A LA REUSSITE DE NOTRE PROJET BUREAUTIQUE

INGENIEURS EXPERIMENTES
DANS LA CONCEPTION, REALISATION DE SYSTEMES
MULTITACHES SUR MINI-ORDINATEURS.

Dans notre spécialité nous sommes déjà à la pointe du progrès technologique.
La qualité de nos produits vient de ce que nous prenons le temps d'appliquer une méthode.

Nous proposons :
- un travail dans de petites équipes,
- une société dont la moyenne d'âge est de 32 ans,
- une progression exceptionnelle de 30 % l'an depuis 3 ans.

Lieu de travail : MASSY, 5 minutes de la gare RER.

Merci d'adresser rapidement votre candidature complète (lettre manuscrite, C.V. et prétentions) sous référence 8917 M à Michèle CORBINEAU, Direction des Relations du Travail
TRANSAC ALCATEL - B.P. 92 - 91301 MASSY

Ingénieur génie civil

Assurer progressivement la responsabilité complète de la réalisation de petites affaires de génie civil aux plans humain (personnel), technique (devis, réalisation, matériel...) et commercial sous le contrôle de la direction du service «Génie Civil» de l'agence régionale Ile-de-France.

C'est la mission que vous propose un des tout premiers entrepreneurs français de dimension internationale.

Vous êtes diplômé d'une grande école d'ingénieurs et justifiez d'une expérience de 7 ans minimum acquise en entreprise de travaux. Déjà rompu aux exigences du métier d'Entrepreneur, vous souhaitez persister dans cette voie et saisir cette véritable opportunité d'évolution.

Merci d'adresser CV complet, lettre manuscrite sous réf. 118 A à OC Conseil, 91 rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, à qui nous avons confié cette recherche.

OC conseil
Ressources humaines

média-system

Jeune diplômé HEC, ESSEC, SCIENCES PO... ou Grande Ecole Scientifique :

votre coup d'essai sera un coup de maître

le Groupe



vous propose d'être son

ATTACHE DE DIRECTION GENERALE

et d'assister le Directeur Central des Etudes et du Developpement du Holding dans ses activites.
L'exercice de vos responsabilites necessite un esprit synthetique, precis, rigoureux, qualites qui se concretiseront dans une redaction aisee.
Votre réussite dans cette fonction vous conduira a une grande carriere dans le Groupe.
Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. detaillé et photo) sous réf. ADG à la Direction Centrale des Relations Humaines du Groupe Printemps-Prisunic - 61, rue Caumartin - 75009 PARIS.

média-system

Techniques et politiques de personnel un développeur

Une bonne maîtrise des techniques favorisant le développement des ressources humaines de l'entreprise, c'est votre atout. Vous l'avez vérifié dans les deux types de poste que vous avez occupés, depuis que vous avez débuté dans la vie professionnelle, il y a une dizaine d'années. En position tour à tour hiérarchique, en tant que responsable de personnel, ou d'état major à la direction centrale du personnel d'un grand groupe, vous avez étudié ou résolu directement des problèmes concernant la gestion des effectifs et des carrières, les rémunérations et l'expression des salariés.

Vous avez compris aussi que les techniques de gestion de personnel seules ne peuvent suffire. Sans une compréhension profonde de l'environnement économique de l'entreprise et une bonne intelligence des rapports sociaux, vous avez senti qu'elles sont vaines. Aussi êtes-vous bien en phase avec les problématiques sociales actuelles.

Vous voyez maintenant le moment venu d'élargir votre champ d'action et de prendre plus de responsabilités tout en restant sur ce créneau des ressources humaines. C'est pourquoi vous passeriez volontiers au conseil. Une approche plus conceptuelle, des terrains d'application plus variés, un niveau d'interlocuteurs plus élevé aussi. Et vous ne seriez pas fâché de tester votre impact personnel. Un expert ne doit-il pas, toujours et encore, démontrer l'intérêt de ses apports à ses clients et aux consultants de son équipe ?

Mais peut-être avez-vous déjà une expérience de ce métier de conseil. Tant mieux, votre insertion dans notre groupe n'en sera que plus rapide. Votre candidature nous sera communiquée par le cabinet CLEAS. Ecrivez-leur sous référence 199 M en précisant les organismes auxquels vous ne souhaitez pas voir transmis votre dossier.

CLEAS

6, place de la République Dominicaine - 75017 PARIS — Tél : 267 35 11

CONTROLEUR DE GESTION
d'une grande Entreprise de Travaux
170/190.000 F an

Nous comptons parmi les leaders français dans notre secteur (TRAVAUX ELECTRIQUES ET INDUSTRIELS).

Un contrôle de gestion rigoureux fait partie de nos impératifs quotidiens.

En plus de la conception et du suivi de l'information chiffrée, cette fonction comporte des interventions permanentes auprès des Agences Régionales et Centres de Travaux pour :
- détecter les anomalies
- attirer l'attention des acteurs concernés
- mettre au point avec eux des actions correctrices.

Vous avez la trentaine, une formation d'INGENIEUR (ou éventuellement ESC), une expérience acquise de préférence dans une entreprise de travaux.
Vous avez comme nous une CONCEPTION TRES OPERATIONNELLE DU CONTROLE DE GESTION.

Envoyez votre CV sous réf. 2M 995 aux consultants de GFC chargés de cette recherche.
Le siège du poste est situé en BANLIEUE PARISIENNE OUEST.
Discrétion absolue et réponse assurée.
Membre de la Chambre Syndicale Nationale des Conseils en Recrutement.

350, rue de Vaugirard 75015 Paris

GFC

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL - 30 000 personnes
recherche pour sa

DIRECTION FINANCIERE

CADRE 4 à 5 ANS D'EXPERIENCE

paris

Réf. 03-83 A

Après une période de formation dans les différents établissements, il se verra confier la consolidation des comptes du Groupe ainsi que des opérations complexes faisant intervenir comptabilité, droit, fiscalité et calculs financiers.

De formation comptable (école de gestion ou équivalent, possédant le DECS), il aura de solides connaissances juridiques (niveau maîtrise de droit), et fiscales, et il aura acquis une expérience soit dans un cabinet d'expertise, ou de Commissariat aux Comptes, soit dans un poste équivalent.

CADRE DEBUTANT

province

2 HEURES DE PARIS

Réf. 04-83 A

De formation HEC, ESSEC, ou école supérieure de commerce. Il lui sera proposé une expérience en comptabilité analytique, analyse interne, et contrôle budgétaire dans un des établissements de la Société.

Ce groupe industriel français privé, ayant une forte activité à l'exportation, offre de réelles opportunités d'évolution, en particulier ces deux postes sont envisagés comme des tremplins permettant l'accès à des responsabilités plus étoffées.

Adresser lettre manuscrite + CV + photo en précisant la référence du poste choisi à
No 51956 à Contesse Publicité - 20, avenue de l'Opéra - 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.



DECS Comptable ou Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce - (option finances - comptabilité)

La Direction Centrale des Comptabilités du Groupe

Printemps prisunic

recrute un jeune

ASSISTANT CHARGE D'ORGANISATION COMPTABLE

Dependant du Directeur Central des Comptabilites, ce jeune cadre viendra renforcer le Departement Methodes Comptables, chargé de l'élaboration des nouvelles procédures comptables et de leur mise en place dans les societes du Groupe.

De bonnes connaissances en informatique seraient appreciees.

Nous vous remercions d'adresser votre lettre de candidature avec C.V. et photo sous ref. ACO à la Direction Centrale des Relations Humaines du Groupe Printemps Prisunic - 61, rue Caumartin - 75009 PARIS.



Les prestations de haute technicité de notre Division Conseil couvrent tous les aspects s'étendant de l'architecture et de la conception de Systèmes au développement de Logiciels complexes. Domaines d'application : Télécommunications, Bureautique, Télématique, Systèmes industriels, Génie Logiciel.

Nous recherchons des ingénieurs informaticiens

Responsables de projet logiciel

Profil souhaité :
- Ingénieurs et Universitaires de haut niveau, avec spécialisation informatique de type industriel.
- 4 à 8 ans d'expérience acquise dans un environnement Recherche ou Développement (Constructeur - SSCI - Institut spécialisé).
- Aptitudes à exercer des **missions de Conseil** dans un environnement d'utilisateurs compétents et légitimement exigeants.

Vous trouverez à TECSI :
- Une société de dimension humaine dans un grand groupe industriel.
- Une ambiance naturellement motivante.
- Une compétence reconnue.
- Des ingénieurs de haut niveau, y compris des experts internationaux.

Les candidatures sont à adresser à TECSI-SOFTWARE, 29 rue des Pyramides 75001 Paris.

média-system

Techniques avancées, produits diversifiés et direction centrale du personnel !

Si vous avez décidé de poursuivre votre carrière dans la fonction Personnel, au sein d'une société en expansion de haute technicité, nous aurons intérêt à nous rencontrer. Jugez-en : 800 cadres, un centre de recherches, 8 établissements en province, 50 % du CA à l'exportation, des filiales.

Votre prédécesseur a commencé la mise en place d'une gestion de carrière des cadres. Il était également responsable de leurs formations. Depuis, il a été nommé en usine. A, vous donc de travailler auprès du directeur du personnel de la société, en liaison avec les chefs d'établissements, leur chef du personnel et leur responsable emploi-formation. Une insertion, sans problème psychologique, mais dans un milieu très spécifique, à la fois de techniques d'avant-garde et de traditions. Aussi, devez-vous «faire votre poste». C'est-à-dire, vous faire reconnaître par les uns et les autres, au siège parisien comme dans les usines, auprès des scientifiques comme des représentants du personnel. Vous ne manquerez ni de moyens, ni d'autonomie mais votre rayonnement sera évidemment votre affaire.

Pour réussir, outre les qualités individuelles de bon sens, de contact et aussi de persévérance, il vous faut une formation supérieure vous rendant apte à un minimum de dialogue avec des «super techniciens». Une expérience professionnelle dans l'industrie d'une dizaine d'années dans la fonction personnel est indispensable. Elle devra vous avoir amené à vous intéresser à des fabrications sophistiquées, à entretenir des relations intéressantes avec des ingénieurs «pointus» et des représentants syndicaux «influents». Même si vous ne répondez pas à toutes les exigences du portrait-robot du candidat idéal, écrivez donc aux conseils SIRCA sous la référence 534812M. Confidentialité assurée.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

sources

COMPAGNIE INTERNATIONALE D'ASSURANCES
recherche un

COMPTABLE BTS DUT

Pour son département Comptabilité Générale.

Une expérience de 2 à 3 ans en assurances est souhaitable mais non indispensable.

La connaissance de l'anglais serait appréciée.

Merci d'adresser votre dossier de candidature avec lettre manuscrite, prétentions, curriculum vitae et photo sous référence 4272 à DESSEIN - 69, rue de Provence 75009 PARIS, qui transmettra.

Dessein

WABCO
Freinage de Véhicules S.A.

Spécialiste dans le domaine du freinage de véhicules industriels, leader sur le marché international.
Notre niveau de développement nous conduit à rechercher pour notre département organisation et systèmes.

2 organisateurs.

en production Réf. 113 A

Prendre en charge, progressivement des missions complètes d'analyse de systèmes : fabrication, approvisionnement, stocks, ordonnancement, lancement : mettre en oeuvre des solutions adaptées pour lesquelles vous pourrez vous appuyer sur un système informatique temps réel et sur l'introduction de systèmes autonomes (minis, micros...)

C'est la mission qui vous est proposée.

Vous êtes ingénieur de formation et bénéficiez comme conseil ou en entreprise industrielle d'une première expérience significative assortie de résultats concrets de la maîtrise des flux industriels. Vous maîtrisez parfaitement l'anglais.

de l'organisation administrative à la bureautique. Réf. 113 B

Assumer progressivement l'ensemble des travaux d'organisation administrative : étude de besoins, proposition de solutions aux responsables des services utilisateurs, sélection et mise en oeuvre des matériels adaptés, conduire l'introduction progressive de la bureautique dans l'entreprise.

C'est la mission qui vous est proposée.

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur scientifique et justifiez d'une expérience significative en organisation administrative. Vous maîtrisez parfaitement l'anglais.

OC conseil
Ressources humaines

Ces 2 postes sont à pourvoir à Claye-Souilly (77).
Merci d'envoyer CV complet, lettre manuscrite sous référence choisie à OC Conseil.
91 rue du Faubourg Saint Honoré 75008 Paris, à qui nous avons confié cette recherche.

ORGANISME PROFESSIONNEL
RECHERCHE
JEUNE ASSISTANT

DÉBUTANT ACCEPTÉ

CENTRE DE TRAITEM
DE L'INFORMATIO

INGÉNIEUR INFORMATI

ETRE UN "VRAI" VENDEU

INSTRUMENTATION LOGIQUE/INSTRUMENT
4 INGÉNIEURS TECHNICO-

TITN

THOMSON-CSF

Ingénieurs logiciels co

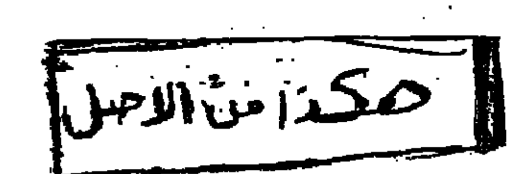
jeune ingénieur p

GRANADA

Responsable du p



Bernard Julhiet
Psycom



OFFRES D'EMPLOIS

CONTROLEUR DE GESTION
d'une grande Entreprise de Tra...

Responsables de projet logiciel

COMPTABLE
BTS
DUT

هكذا من الأمل

ORGANISME PROFESSIONNEL
RECHERCHE
JEUNE ASSISTANT

PROFIL SOUHAITÉ : D.U.T.
- G.E.A. (Gestion des Entreprises et des Administrations). Département : Finances, Comptabilité.
- INFORMATIQUE.

EXIGÉ : Candidat masculin, libéré des obligations militaires.

DÉBUTANT ACCEPTÉ

(toute lettre recevra de nos services une réponse).

Envoyer curriculum vitae et lettre manuscrite + photo au :
C.I.P.A. LIN à l'attention de Monsieur VOLLE,
28, rue de Châteaudun, 75442 PARIS CEDEX 09.

CENTRE DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION

spécialisé dans le domaine médical

recherche

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Expérience souhaitée 2 ans, connaissance Mini 6-DTF appréciée pour développement d'applications transactionnelles s/bases de données sur CII-H.B. 66 et Mini 6.

Envoyer C.V. à CITI 2, 45, rue des Saints-Pères, 75270 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

«le chemin de toute performance passe par l'homme»

Cette démarche a toujours guidé EUREQUIP dans ses missions d'assistance et de conseil aux entreprises et administrations de nombreux pays. Vingt années d'expérience, de multiples projets menés à bien dans des secteurs tels que les industries pétrolières et gazières, le nucléaire, les mines, l'agro-alimentaire, les télécommunications, l'informatique, l'électronique, les transports..., c'est tout un capital que nous souhaitons mettre à la disposition de

JEUNES DIPLOMÉS GRANDE ÉCOLE

afin qu'ils puissent développer une carrière à la mesure de leurs aspirations.

Les candidats retenus possèdent nécessairement une première expérience de l'entreprise. Après une période de formation, ils intégreront rapidement des équipes d'un haut niveau professionnel et interviendront, suivant leurs compétences et affinités, sur les projets les plus divers en France et/ou à l'étranger.

La dimension de notre groupe, 190 ingénieurs consultants, nous permet d'attacher beaucoup d'importance à l'homme...

Le dynamisme de nos équipes et les perspectives de développement permettent des évolutions très ouvertes.

Merci d'adresser votre candidature aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP, sous la référence 8245 M qui examineront votre dossier avec la plus grande discrétion.

EUREQUIP

PARIS - LONDRES - HOUSTON

Département Recrutement
15, avenue d'Eylau - 75116 PARIS
Tél: 553.84.73

HAVAS CONTACT

ETRE UN "VRAI" VENDEUR, OU LE DEVENIR?

MB Electronique, l'un des leaders dans le domaine de l'instrumentation électronique (plus de 40% de développement par an depuis 10 ans) recherche pour ses départements :

INSTRUMENTATION LOGIQUE/INSTRUMENTATION ET SYSTEMES DE MESURE

4 INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

MB Electronique vous proposera de prendre en charge la vente de matériels de leaders mondiaux dans leurs domaines, tels que Biomation, Data I/O, Fluke, etc ...
Il s'agira toujours de produits hautement sophistiqués, faisant appel aux technologies les plus avancées. MB Electronique assurera l'éventuel complément de formation nécessaire. La vente de ces matériels à une clientèle *de haut niveau constituera un attrait supplémentaire* pour entreprendre un travail en profondeur et voir les postes proposés évoluer vers de plus larges responsabilités. La rémunération sera élevée en fonction de l'activité, et une voiture de société sera fournie.

Si vous êtes un «vrai» vendeur ou si vous souhaitez le devenir, si vous avez au moins 25 ans, une bonne expérience de l'instrumentation électronique, vous réussirez avec nous. Adressez votre dossier (lettre manuscrite, CV et prétentions éventuelles) à :

MB ELECTRONIQUE
606, r. Fourny, ZI Centre, BP31, 78530 Buc
Tél. : (3) 956 81 31 - Télex : MB 695414

Grand quotidien national
recherche pour une « mission ponctuelle »
un (e) chef de publicité
6 mois **70.000 F**

Publicitaire de métier, ayant une expérience commerciale de 3 à 5 ans en tant que Chef de Publicité dans un support, nous lui confierons pour 6 mois la responsabilité d'une partie de notre clientèle. Son talent de négociateur commercial, son sens du marché et sa connaissance éprouvée du milieu des annonceurs et des agences la rendront immédiatement opérationnel dans sa mission de fidélisation et de développement.
M. Taillandier vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous référence 8.887 M.
55, avenue Bugeaud, 75116 PARIS.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec.



TITN *Société d'engineering*
et de systèmes informatiques,
filiale **THOMSON-CSF Informatique**
plus de 500 personnes dont 300 Ingénieurs

recherche pour plusieurs projets de télécommunications réseaux locaux et système de messagerie sur mini-calculateurs et micro-processeurs.

Ingénieurs logiciels confirmés

- spécialiste **télécommunications,**
- minimum 4 ans d'expérience,
- bonne connaissance des modèles d'architecture de réseaux et des normes **C.C.I.T.T.,**
- connaissances systèmes bureautiques ou commutation de messages appréciées.

Adressez sous référence PiD, C.V. et prétentions à **T.I.T.N.** - Rue Denis-Papin - Z.I. de la Vigne aux Loups - 91380 CHILLY-MAZARIN.

MÉDIA PA



Wir sind ein führendes Unternehmen der kunststoffverarbeitenden Industrie in Europa. Unsere Hauptproduktlinien sind Verpackungsbecher für die Molkereiindustrie und Trinkbecher, insbesondere für Getränkeautomaten. Im französischen Markt waren wir bisher nicht vertreten. Dies wollen wir ändern.

Daher suchen wir einen

Generalagenten

(Alter zwischen 30 bis 40 Jahre)

der unsere Interessen wahrnehmen wird. Diesem Mitarbeiter der ersten Stunde bietet sich die Gelegenheit, in einer zweiten Ausbaustufe eine Verkaufsniederlassung aufzubauen, wie wir es in anderen europäischen Ländern, z.B. England und Holland, bereits mit großem Erfolg durchgeführt haben.

Der Bewerber sollte eine gute kaufmännische Ausbildung haben, einige Jahre Erfahrung im Vertrieb aufweisen und neben der Beherrschung der deutschen Sprache auch Englischkenntnisse besitzen.

Interessierte Bewerber, denen wir im persönlichen Gespräch weitere Einzelheiten mitteilen, wenden sich bitte an:

Bellaplast GmbH
– Personalabteilung –
Karl-Bosch-Str. 10
D-6200 Wiesbaden 1

Située dans le centre de Paris, SITB est une Société de Services et de Conseil en INFORMATIQUE DE GESTION. Tout en ayant su conserver une taille humaine, elle est dans le peloton de tête des SSCI françaises et occupe une position très forte sur son créneau : le Secteur BANQUES FINANCES.

JEUNES DIPLÔMÉS

(INSA, ENSI, Sup de Co...)

Nous avons décidé d'investir dans vos capacités
en vous assurant une formation complète et rémunérée aux techniques de base de l'informatique, d'une durée de 2 mois environ.

A l'issue de ce stage, votre participation à des projets vous permettra d'acquérir une haute qualification technique dans des domaines de pointe (Bureautique, Réseaux, Télétraitement...).
Ayant fait vos preuves, vous pourrez alors vous orienter :
- soit vers des responsabilités de conception et de mise en œuvre de systèmes informatiques complexes.
- soit vers des carrières commerciales et de conseil (Domaine Banques-Finances).
Quelle que soit votre spécialité, votre expérience professionnelle, nous examinerons votre candidature avec la plus grande attention.
Nous attachons en effet autant d'importance à votre dynamisme et à votre désir de réussir dans cette nouvelle voie qu'à la couleur de votre diplôme.
Lieu de travail permanent Paris Centre.
Début du stage : janvier 83.
Adresser lettre manuscrite, CV et photo sous réf. JD 1182 M à Madame PERONNIN, SITB 38, rue des Jeûneurs 75002 Paris.

média-system

Nous sommes une Société d'ingéniérie importante bénéficiant d'une incontestable notoriété internationale et maintenant depuis de nombreuses années une position de leader sur son marché.

Afin de poursuivre notre développement, nous recherchons un

jeune ingénieur projets

Proche banlieue Ouest. Basé à notre Siège et intégré au service chargé d'élaborer les projets pour des installations en milieu industriel, il devra réaliser l'étude technique des demandes, définir les solutions appropriées et rédiger à chaque fois une offre compétitive aux plans technique et commercial.

Le poste à pourvoir s'adresse à un jeune ingénieur (diplômé d'une école du type ENSIA ou ENSM) débutant ou avec déjà une première expérience, ayant un bon niveau en Anglais.

Le candidat devra faire preuve d'une certaine mobilité, avoir le goût et l'aptitude pour exercer un rôle technico-commercial dans un contexte d'affaires internationales.

Ecrire en envoyant C.V. et prétentions, sous réf. 802/M à
PIERRE LICHAU S.A., BP 220 — 75063 PARIS Cédex 02
qui transmettra.

GRANADA

Filiale d'un groupe multinational important, nous sommes en France l'un des leaders de la location de téléviseurs et magnétoscopes au grand public et aux collectivités. Nous recherchons un

Responsable du personnel

capable d'assumer la fonction dans tous ses aspects : gestion administrative du personnel (environ 300 personnes), relations sociales, recrutement, information, communication, etc, en liaison avec le directeur administratif et financier et le directeur général.

Nous voyons à ce poste un(e) candidat(e) ayant une formation supérieure et environ 5 ans d'expérience de la fonction personnel. Une bonne maîtrise des données administratives et juridiques de la fonction est indispensable, ainsi que de réelles qualités de communication.

Nicole Marichez vous remercie de lui écrire sous référence *4679M, 1 rue de Berri, 75008 Paris.*

Bernard Julhiet Psycom
Tél. 562.90.90

Membre de Syntec

SOURCES

Société d'ingénierie à vocation internationale concevant et vendant des ensembles industriels intégrés, nous sommes un des leaders mondiaux dans notre domaine.

Depuis peu, nous élargissons notre activité à

la Céramique fine.

Nous souhaitons en trouver

le futur Patron.

Idéalement, ce responsable a au moins 37 ans.
De formation ingénieur, il parle Anglais couramment, et assimilera rapidement les données techniques de base de son métier.

Autant que technicien, il doit être également un négociateur de haut niveau, capable de mener une petite équipe de techniciens maison et de convaincre une clientèle étrangère exigeante.

C'est un "challenge" passionnant pour un candidat qui aime l'esprit d'entreprise.
Notre groupe lui donnera les moyens de son ambition

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 11.053 à :

Emplois et Entreprises
18 RUE VOLNEY 75002 PARIS



CADRES COMMERCIAUX

Si vous êtes diplômé HEC - ESSEC - ESC ou d'un niveau équivalent.

Si vous avez réussi une expérience de la négociation commerciale à haut niveau - 5 ans au moins -.

Si vous voulez DEVELOPPER vos QUALITES de GESTIONNAIRE et d'ANIMATEUR.

Nous vous proposons d'apporter votre concours à notre Direction Commerciale France, afin d'assumer d'ici 1 à 3 ans LA RESPONSABILITE D'UNE DIRECTION REGIONALE organisée comme une PME - Gestion des Affaires, des Biens et des Personnes.

Merci d'écrire sous la référence DCF en indiquant vos prétentions à CGR, Direction du Personnel et des Affaires Sociales - BP. 50
75755 Paris cedex 15.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

CIBA—GEIGY

DIVISION MATIERES PLASTIQUES ET ADDITIFS

recherche un

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Basé au siège à Rueil Malmaison, ce collaborateur aura à promouvoir et vendre plusieurs lignes de produits à usage industriel auprès d'une clientèle de producteurs et / ou transformateurs de matières plastiques.
Il devra effectuer de courts mais fréquents déplacements sur l'ensemble du territoire national.
Le profil souhaité est celui d'un scientifique (chimie ou autre . . .) avec une formation complémentaire du type IAE, ICG . . .
Une expérience de la vente en milieu industriel serait appréciée mais nous recherchons avant tout une personnalité dynamique et entreprenante, capable de mener des négociations de long terme, et dotée d'un bon équilibre général car ce poste est évolutif.

Nous vous remercions d'adresser votre lettre, CV, photo et prétentions à
Mme MONTEIL Département du Personnel
2 et 4 rue Lionel Terray — 92506 RUEIL MALMAISON

chef de personnel

ÉLARGISSEZ VOTRE EXPÉRIENCE AU NIVEAU D'UNE DIRECTION CENTRALE

HENKEL-FRANCE, Groupe chimique de près de 2000 personnes, vous offre cette possibilité à son siège social à Paris. Adjoint du Directeur des Relations Humaines, vous participez à la définition de la politique du personnel et bénéficiez d'une large délégation pour sa mise en œuvre. Vous accomplissez des missions importantes au niveau du Groupe dans les domaines de l'administration, des relations et du développement social. Vous assumez également la responsabilité complète de la formation et assurez le suivi de la gestion des Cadres en vous appuyant sur les compétences de l'équipe en place.

Vous avez 35 ans minimum, une formation supérieure et une large expérience de la fonction personnel. La connaissance de l'anglais ou de l'allemand serait appréciée.

Nous vous remercions d'écrire, sous référence M422, à Hélène REFREGIER qui étudiera confidentiellement votre candidature.



49, av. de l'Opéra
75002 Paris

BANQUE INDOSUEZ

recherche

JEUNE CONTROLEUR DE GESTION

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (MBA apprécié) et vous avez une parfaite maîtrise de l'anglais.

Vous avez quelques années d'expérience acquise :
— soit dans un service de contrôle de gestion d'une banque ou d'une industrie de service,
— soit dans le département organisation-conseil d'un cabinet d'audit.

Le poste est à pourvoir dans le service de planification et de contrôle de gestion où vous participerez à l'élaboration et au suivi des budgets de la banque.

Après cette première affectation, vous aurez de larges possibilités d'évolution dans la banque et son groupe.

Adressez lettre de candidature manuscrite, C.V. et photo
sous réf. 21.42 C.B. à
BANQUE INDOSUEZ
Service Recrutement - Carrières - Formation
44 rue Courcelles 75008 PARIS.

Personnel: des opportunités

Prendre en charge, dès aujourd'hui ou à terme, la totalité de la fonction personnel d'un établissement décentralisé en Région Parisienne ou en Province (100 à 500 personnes): assumer la fonction aux plans gestion des ressources humaines, administration du personnel et relations sociales; intégrer la dimension politique du poste tout en assurant la permanence des travaux quotidiens.

Telle est la mission que vous propose un des tout premiers groupes de travaux français de dimension internationale.

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur et vous avez depuis quelques années orienté votre carrière vers la gestion et l'administration du personnel. Cette expérience, par sa durée et sa nature, vous permet aujourd'hui de prétendre à une véritable autonomie. Vous souhaitez par ailleurs rejoindre un groupe qui allie à sa dimension et à ses moyens, une réelle détermination dans la gestion de ses ressources humaines.

OC conseil
Ressources humaines

Merci d'adresser CV complet, lettre manuscrite, sous réf. 118 B, à OC Conseil, 91 rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, à qui nous avons confié cette recherche.

média-system

TITN

Société d'ingénierie informatique
Filiale **THOMSON CSF INFORMATIQUE**

Plus de 500 personnes dont 300 ingénieurs et cadres, spécialistes des systèmes informatiques avancés recrute pour **sa division logiciel**

Ingénieurs logiciel

de formation Grande Ecole ou Université (DEA, DESS) confirmés ou débutants, pour participer à tous niveaux à des projets dans les domaines du logiciel de base, des systèmes Temps Réel, de la télématique, des bases de données et de la bureautique, utilisant des mini-ordinateurs et des micro-processeurs.
Adressez sous réf. Si 1 C.V. et prétentions à T.I.T.N. - rue Denis-Papin - Z.I. de la Vigne aux Loups - 91380 CHILLY-MAZARIN.

MEDIA BA

ÉTABLISSEMENT FINANCIER
de dimension nationale

Crédit et location
aux particuliers et entreprises

recherche

INSPECTEURS COMMERCIAUX

pour DÉVELOPPER et animer les régions suivantes :
- RÉGION PARISIENNE + départ. 28, 41, 45 :
- RHONE-ALPES :
- BASSE-NORMANDIE :
- AUVERGNE-LIMOUSIN.

Les candidats devront allier à un dynamisme commercial la rigueur d'un gestionnaire, le sens de la disponibilité et de la mobilité.
Première expérience ou niveau d'études supér. apprécié.
(Salaire fixe + indemnités de déplacement).

Envoyer lettre manuscrite avec C.V., photo, nº 7.285 *le Monde*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

GROUPE SYSECA

(nouvelle dénomination des Sociétés ÉRIA - ÉCA AUTOMATION)
SOCIÉTÉ DE SERVICES ET CONSEIL EN INFORMATIQUE
(630 personnes - C.A. 170 M.F.)
partenaire d'un groupe industriel de taille internationale
dans le cadre de l'expansion de son activité SYSTEMES DE COMMUNICATION

recherche des :

INGENIEURS INFORMATICIENS CONFIRMES

- ayant au moins 6 ans d'expérience professionnelle,

Postes à pourvoir : avant vente
suivi d'affaires
conduite de projets

Domaines : télécommunications,
réseaux de données
télématique
microinformatique

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 2012 à
GROUPE SYSECA - Service du Personnel
315, Bureaux de la Colline
92213 St Cloud Cedex

IMPORTANTE SOCIETE

recherche

CADRE DE PERSONNEL

Débutant ou ayant une première expérience.

Formation souhaitée supérieure, éventuellement technique.

Directement rattaché au Chef du Personnel, il participera aux tâches de gestion et d'administration.

D'excellentes qualités de contact, une grande disponibilité et le goût des statistiques seront les critères de choix.

A terme de larges possibilités d'évolution de carrière sont offertes dans le groupe.

Lieu de travail : BANLIEUE NORD OUEST.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V. avec photo et prétentions ss No 51915, Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris cedex 01 qui transmettra. Il sera répondu à toutes les candidatures.

IMPORTANT CABINET D'AUDIT ET D'EXPERTISE COMPTABLE

recherche

COLLABORATEURS

Débutants ou ayant 1 an d'expérience D.E.C.S. et langues étrangères appréciés.

Envoyer C.V. et prétentions à :
G.D.V. et Cie
114, avenue Charles-de Gaulle
92522. NEUILLY.

SOCIETE DU SECTEUR TERTIAIRE
(1000 personnes)
située dans le quartier ETOILE

recherche

ANALYSTE OU ANALYSTE PROGRAMMEUR

possédant un niveau DUT, MIAGE ou équivalent, il rejoindra une petite équipe qui conçoit, réalise, met en place et maintient des applications de gestion sur un mini conversationnel PDP 11. Deux années minimum d'utilisation de ce matériel ainsi que du BASIC-plus - 2 sont indispensables.

Envoyer CV, prétentions sous Nº 8323 à
PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 PARIS
qui transmettra

Important Établissement Bancaire recrute pour son service du Contentieux à Paris

JURISTE DROIT PRIVÉ

L'intéressé sera plus spécialement chargé, au sein d'une équipe de spécialistes, des opérations de recouvrement concernant notamment des dossiers complexes. Ses attributions couvriront la totalité du traitement de ces dossiers jusqu'à leur solution.

De bonnes connaissances dans la matière des mesures conservatoires, des voies d'exécution, des procédures collectives de règlement judiciaire et de liquidation de biens sont nécessaires.

Une expérience de plusieurs années acquise chez un avocat ou syndic ou dans un service contentieux d'entreprise est indispensable.

Adresser candidature avec C.V. mentionnant les prétentions sous réf. 48882 M à BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel 94307 VINCENNES CEDEX - Qui transmettra

PERKIN ELMER S.A.
Division Data Systems - Leader dans la mini-informatique

recherche

1) SON RESPONSABLE ADMINISTRATION DES VENTES

Assisté de deux personnes, devra assurer le suivi des dossiers de commandes, des relations avec l'usine américaine, transitaires, douanes, et transporteurs, facturation et établissement de tableaux de bord pour la Direction.

Profil :
Anglais courant, formation École de Commerce (EDC), expérience de plusieurs années dans poste similaire.

2) ASSISTANTE DU RESPONSABLE DE L'ADMINISTRATION DES VENTES

Profil :
Anglais courant, bonne dactylo, plusieurs années d'expérience dans poste similaire.

Envoyer C.V. et prétentions à l'attention de M. LANGEVIN.

PERKIN-ELMER 83-85, Av. A.-Briand 94110 ARCUEIL

bleu

Nous sommes un fournisseur privilégié de l'industrie des boissons. Nous renforçons notre équipe de vente.

Ingénieur de vente débutant

Ensia ou équivalent

• Une période de formation d'un an environ vous permettra de vous familiariser avec les produits et techniques du groupe.
Vous prendrez ensuite la responsabilité d'un marché.

La connaissance de l'anglais est indispensable. Ce poste basé en banlieue Ouest de Paris, nécessite de fréquents déplacements en France.

Merci d'adresser votre CV et prétentions, en précisant sur l'enveloppe la réf. 5725, à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris qui transmettra.

média-system

Filiale française d'un important groupe allemand commercialisant *des biens d'équipement en liaison avec la distribution automobile,* située banlieue sud de Paris, recherche

un chef de service logistique

Priorité sera donnée à un spécialiste de la gestion des stocks et des appro :
- ayant une formation spécifique et une bonne connaissance des liaisons avec l'informatique ;
- le goût des contacts humains et de l'organisation ;
- une expérience réussie dans un poste similaire et une bonne connaissance de la langue allemande sont indispensables.

Nous offrons un poste stable et de nombreux avantages sociaux.

Les candidats intéressés peuvent adresser leur C.V. et désidérata sous référence M 2111



EUROLEAD
68, rue de Rennes - 75006 Paris
Discrétion absolue

Société industrielle française du secteur biens de consommation, en expansion continue, recherche son

Chef du Service Juridique et Fiscal

Adjoint au Directeur Administratif et Financier

Docteur en Droit, diplômé IEP...

Il aura une expérience de plusieurs années en entreprise ou en cabinet d'audit avec de bonnes connaissances financières et comptables.
Poste basé en proche banlieue parisienne.
Age minimum : 29 ans.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération souhaitée sous réf. 432 M.



18, Avenue Matignon - 75008 PARIS.

Desseln

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

JURISTE DROIT PRIVÉ

SON RESPONSABLE ADMINISTRATION DES VENTES

ASSISTANTE DU RESPONSABLE ADMINISTRATION DES VENTES

PERKIN ELMER

Ingénieur de vente débutant

un chef de service logistique



Chef du Service Juridique et Fiscal

EKA

DIRIGER "VOTRE" RESEAU?

Fluke, leader mondial pour les multimètres numériques, recherche pour développer en France l'implantation de ses multimètres de grande diffusion :

L'ANIMATEUR DE SON RESEAU

Un travail en profondeur au sein de MB Electronique aboutira à la restructuration et au développement d'un large réseau de distributeurs couvrant toute la France, réseau qui pourra progressivement s'ouvrir à d'autres produits.

Ce poste, nécessitant de sérieuses qualités humaines, donnera lieu à une forte rémunération, après une expérience probante. La société fournit une voiture. Si vous voulez diriger «votre» réseau, envoyez votre dossier (lettre manuscrite, CV et prétentions) à :

MB ELECTRONIQUE

606, r. Fourny, ZI Centre, BP 31, 78530 Buc
Tél. : (3) 956 81 31 - Télex : MB 695414

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE SERVICE

proche Gares Est et Nord

recherche

COLLABORATRICE JURIDIQUE

Possédant maîtrise droit, mention droit social, pour seconder responsable service paye et personnel.

Disponible rapidement.

Expérience souhaitée 1 an minimum.

Merci d'adresser C.V. manuscrit et prétentions sous réf. 50104 M à : BLEU Publicité - 17, rue du Dr Lebel 94307 VINCENNES CEDEX (qui transmettra)

RADIALL

composants électroniques passifs recherche pour ses bureaux d'études

INGÉNIEUR DÉBUTANT

ou quelques années d'expérience.

- Formation micromécanique, électromécanique ou électrotechnique.
- Connaissances électroniques + BASIC.
- Anglais lu et écrit indispensable, parlé souhaité.
- Evolution intéressante pour candidat de valeur.

Envoyer C.V., 101, rue Philibert-Hoffmann 93116 ROSNY-SOUS-BOIS.

SOCIÉTÉ FINANCIERE PRIVÉE EN PLEINE EXPANSION

Equipe très introduite sur le

marché obligataire

et disposant de moyens techniques performants, recherche :

son Responsable Commercial

Possédant une réelle connaissance du marché obligataire et de ses techniques.

Il (elle) devra ANIMER et CONSEILLER une clientèle d'investisseurs.

Dynamisme et aptitude aux contacts commerciaux sont indispensables.

Envoyer lettre manuscrite, CV détaillé avec prétentions et photo sous référence 8764 sur enveloppe à : JEAN REGNIER Publicité, 39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transmettra.

J.R.P.

Importante société réalisant des ensembles industriels complexes dans des techniques de pointe recherche

Ingénieur électricien

débutant ou ayant une première expérience
ENSEEG, ENSEEIHT, ENSEM, SUPELEC

Il viendra renforcer une équipe d'une dizaine d'ingénieurs. Sa fonction l'amènera à prendre en charge des études de conception approfondies en électrotechnique et électromagnétisme nécessitant l'utilisation de programmes informatiques aux éléments finis.
Ultérieurement, il sera amené à suivre la réalisation et les essais de machines électriques spéciales.
Les possibilités de carrière sont variées compte tenu de la taille de la société.
Lieu de travail : Paris proche banlieue Sud-Ouest.
Adresser CV, photo, sous réf. 5733, à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

SAXBY
Département automatismes
recherche

Ingénieurs Grandes Ecoles





pour leur confier la responsabilité d'installations complètes en France ou à l'étranger dans le cadre de budgets importants.
Une expérience de quelques années est indispensable, dans les automatismes industriels, l'électronique et l'informatique.
Rémunération très ouverte en fonction de l'expérience des candidats.
Poste d'avenir pour des candidats de valeur.

Adresser CV détaillé, photo et prétentions à SAXBY, 40 rue de l'Orillon 75526 Paris Cédex 11.

SAXBY

média system

GROUPE SYSECA

(nouvelle dénomination des Sociétés ERIA - ECA AUTOMATION)

SOCIETE DE SERVICES ET CONSEIL EN INFORMATIQUE
(600 personnes, C.A. 140 M.F.)
partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

Dans le cadre de notre stratégie d'expansion, nous offrons des postes :

d'INGENIEURS INFORMATICIENS

Formation : Grandes Ecoles, Doctorat, DEA, Maîtrise...
De 0 à 5 ans d'expérience,
désirant exercer leur activité dans les domaines suivants :

- SYSTEMES TEMPS REEL
- *INFORMATIQUE INDUSTRIELLE*
- LOGICIEL DE BASE
- SYSTEMES DE GESTION
- SYSTEMES DE COMMUNICATION
- SYSTEMES DE GESTION DE BASE DE DONNEES

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 1950 à GROUPE SYSECA - Service du Personnel 315, Bureaux de la Colline 92213 SAINT CLOUD Cedex

Publicités Hédonia

BUE

BANQUE DE L'UNION EUROPEENNE

recherche, un

INGENIEUR EN ORGANISATION

CONFIRME

ayant déjà acquis une expérience d'au moins 3 ans, de préférence dans le secteur bancaire.

Il sera chargé de définir et de mettre en place des structures et des processus administratifs.

Il participera à la conception et à la mise en œuvre de systèmes d'informations.

Le candidat retenu sera motivé par le travail *d'équipe, les contacts et l'animation.*

Des connaissances informatiques dans le domaine du traitement interactif sont souhaitables.

Envoyer CV manuscrit, photo et prétentions BANQUE DE L'UNION EUROPEENNE Recrutement Cadres - 4, rue Gaillon BP. 89 - 75060 Paris Cedex 02.

---

chargé de clientèle allemande

Vous possédez une formation solide : **école de commerce**, université, vous êtes **parfaitement bilingue allemand.**

Au sein d'une petite équipe, vous devrez maintenir et développer nos affaires avec les sociétés allemandes, en matière d'assurances industrielles.

Il s'agit d'un poste **salarié**, basé à Paris; déplacements à prévoir.

Allianz assurances — vous prie d'adresser CV et prétentions à M. Marichez – Allianz – BP 24 75761 Paris Cedex 16

CAMPENON BERNARD

TECHNICIEN SYSTEME

Sous la responsabilité de l'Ingénieur Système et dans un contexte d'informatique répartie, il participe à l'installation matérielle et logicielle de configuration informatique au Siège, comme en Province. Il anime la formation des utilisateurs. Il assure le dialogue technique avec les constructeurs.

Ce poste requiert au moins, une formation D.U.T. informatique complétée par une première expérience (mini informatique — informatique répartie). Rémunération stimulante proposée.

Envoyer C.V., photo et rémunération actuelle, sous la référence 329/M à M. BOLON CAMPENON BERNARD 92/98 Bd. Victor Hugo 92115 CLICHY.

---

audit senior supervisor

IMPORTANT CABINET INTERNATIONAL D'AUDIT recherche pour son bureau de Paris Seniors confirmés ou Supervisors.

Nous vous offrons :

- une formation de qualité aux techniques d'Audit les plus avancées,
- de réelles perspectives de carrière et des possibilités de promotion rapide en fonction de vos performances.

Le poste nécessite :

- un diplôme d'enseignement supérieur,
- un bon niveau d'anglais,
- le niveau certificats supérieurs de l'Expertise Comptable,
- 3 à 5 ans d'expérience dans un Cabinet d'Expertise Comptable.

Des déplacements sont à prévoir.
Disponibles début Janvier 1983.

Les candidatures seront traitées confidentiellement.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions, sous référence 7434-M à I.C.A., 3 rue d'Hauteville 75010 Paris, qui transmettra (en mentionnant le nom des cabinets auxquels il ne faut pas communiquer la candidature).

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS

Société leader dans la fabrication et la distribution de biens d'équipement recherche son

responsable logistique

Mission :

- animation des services Approvisionnement, traitement des commandes et magasins (30 personnes),
- définition et développement des "outils" de distribution,
- mise en place, en collaboration avec l'informatique, d'un nouveau système de gestion des stocks et des commandes,
- traitement des commandes relatives à des marchés particuliers,
- liaison avec les agences commerciales régionales et les autres services de la société.

Profil :
Pour ce poste-clé directement rattaché à la Direction Générale, le candidat retenu devra :

- être un parfait gestionnaire, un meneur d'hommes et un excellent négociateur,
- être âgé de 35 ans environ, de formation Arts et Métiers ou équivalent,
- avoir l'expérience d'un poste similaire et bien connaître les rouages de l'entreprise,
- posséder de solides connaissances en gestion informatisée et la pratique courante de l'anglais.

La rémunération aux environs de 150.000 F sera fonction de l'expérience acquise.

Lieu de travail : SURESNES.

Envoyer lettre + C.V. + photo + rémunération actuelle à notre Conseil sous référence M 1
MICHEL CHAZAL
CONSEIL D'ENTREPRISE
46, rue Dutot - 75015 Paris
qui garantit réponse et discrétion.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TRANSIT

recherche

1 AUDITEUR INTERNE

Profil :

- 30 ans, formation supérieure (École de Commerce ou de gestion) complétée éventuellement par un DECS.
- Expérience de l'audit souhaitée, acquise dans une entreprise à vocation internationale ou dans un cabinet Anglo-Saxon, pour prendre en charge les missions d'audit dans les différentes sociétés du groupe.
- Larges perspectives d'évolution.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 48971 M à BLEU Publicité 17, rue du Docteur Lebel 94307 VINCENNES CEDEX (qui transmettra)

IER

PREMIER FABRICANT FRANÇAIS ET LEADER EUROPEEN D'IMPRIMANTES INFORMATIQUES SPÉCIALISÉES

recherche d'urgence

un ingénieur

FORMATION ÉLECTROMÉCANIQUE

parlant couramment anglais pour une mission de 12-18 mois, consistant à faire homologuer ses produits selon les normes U.S.A. et CANADA.

Conviendrait à Jeune Ingénieur sursitaire, ou à Ingénieur cinquantaine en recherche d'emploi.

Voyages à l'étranger à prévoir.

Adresser Curriculum-Vitae et prétentions à Direction Générale — I.E.R. 12, r. Sébastopol, 92400 Courbevoie.

PRB

Responsable d'un cabinet de conseil juridique et fiscal à Paris 8e, bénéficiant d'une large clientèle française de PME, je recherche aujourd'hui mon plus proche collaborateur

CONSEIL JURIDIQUE

titulaire d'une Maîtrise, DESS ou DEA de Droit des Affaires, il a si possible une qualification en Droit Fiscal. Il dispose d'au moins 3 ans d'expérience à un poste similaire.
Précis et organisé, il a le sens des contacts pour s'adapter à l'équipe en place et à la clientèle.
Rémunération de l'ordre de 150 000 F et + selon expérience.

Veuillez adresser votre candidature (lettre manuscrite + C.V. + photo si possible) sous référence LM 1611 au :

Cabinet PANISSOD-SUHNER
109, rue de Turenne - 75003 Paris
que j'ai chargé de ce recrutement et qui garantit toute discrétion.

Informaticien

Organisme professionnel d'assurances recherche son *informaticien* pour la gestion des différents fichiers, l'étude de l'encodage des informations et le traitement des données statistiques.
Matériel : Système VSPC fonctionnant sur ordinateur 3032.

Pour réussir dans cette fonction, il devra justifier d'une maîtrise, d'un 3e cycle universitaire ou grande école, ainsi que d'une expérience professionnelle réussie dans la branche informatique (5 ans minimum) avec si possible, la connaissance du 3033.
Si ce poste vous intéresse adressez candidature manuscrite et C.V. sous référence 2356/M à

ID IMPACT DEVELOPPEMENT, Monceau Commercial Building, 38, rue de Lisbonne, 75008 PARIS

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Publival

Bureau d'étude

recherche

UN ARCHITECTE ET/OU INGÉNIEUR

POUR SON SERVICE HABITAT ANCIEN

Il aura un rôle d'assistance auprès de maîtres d'ouvrage dans le domaine technique (diagnostic, conception, marchés) et une mission de réflexion et d'étude plus générale en relation avec l'administration.

Expérience 3 ans minimum chez un maître d'ouvrage, maître d'œuvre ou BET indispensable.

Écrire sous nº T 036647 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

---

telsa ti informatique

Une équipe d'ingénieurs spécialisés temps réel désirant se développer dans les domaines suivants :

- CONTROLE DE PROCESSUS
- TELE-INFORMATIQUE
- LOGICIEL DE BASE
- CFAO

recherche

INGENIEURS

confirmés ou ayant 2 ou 3 ans d'expérience, pour participer à l'expansion de la Société.
Adr. C.V. et prétentions à : TELSA INFORMATIQUE, 9, boulevard Jean-Jaurès, 92100 BOULOGNE.

Publival

SOCIETE D'ETUDES INDUSTRIELLES
proximité Place de la République - Paris,
recherche

REDACTEURS TECHNIQUES ELECTRONICIENS

— Ingénieurs
— Techniciens *confirmés* (BTS souhaité) pour analyse de systèmes de technologie avancée et établissement de documentation technique.

PLUSIEURS POSTES A POURVOIR

Adresser CV et prétentions à STUDEC 102, rue Amelot - 75011 Paris

---

Importante société informatique

recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

débutants ou ayant une 1re expérience en MICROPROCESSEURS pour département recherche développement.

Adresser votre dossier de candidature à S.E.S.A. 30, quai de Dion-Bouton, 92806 PUTEAUX.

Préciser réf. sur enveloppe : 54 LM.

OFFRES D'EMPLOIS

Filiale d'un groupe américain
recherche
POUR SA NOUVELLE AGENCE D'ÉVRY
JEUNE INGÉNIEUR

NOUS PROPOSONS :
– Une carrière Technico-Commerciale dans le domaine de l'Automatisation Industrielle.

NOUS DEMANDONS :
– Posséder une première expérience de la micro-informatique ;
– Anglais courant souhaitable.

Merci d'adresser C.V. + prétentions + photo à :
IPC MERTENS FRANCE
1, place du Marché, 91000 ÉVRY.

SOCIÉTÉ CHIMIQUE
FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS
(350 personnes proche banlieue Nord Paris)
recherche
1 JEUNE INGÉNIEUR TRAVAUX

Rattaché au Directeur Technique, il aura à intervenir dans les domaines : entretien et maintenance régulation fluides, optimisation d'installations.

Ce poste est susceptible d'évoluer à terme de quelques annees vers la responsabilité directe et entière de la fonction
ENTRETIEN/TRAVAUX

Nous recherchons un jeune ingénieur (Arts et métiers, I.D.N., I.N.S.A., Génie Mécanique ou Electrique, Ecole Supérieure d'Electricité) qui possédera des compétences techniques solides et sera motivé pour les diversifier et les mettre en œuvre dans un tissu industriel à forte valeur ajoutée technique.

Rénumération à discuter en fonction de la formation et de l'expérience des candidats (es).

Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous nº T 036741 M. RÉGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

ORA CONSEIL

SOCIÉTÉ DE CONSEIL MULTIDISCIPLINAIRE RECHERCHE

CONSULTANTS HAUT NIVEAU

dans les branches INFORMATIQUE, COMMERCIAL/MARKETING, PRODUCTIQUE INDUSTRIELLE/GESTION DE PRODUCTION, FINANCES/GESTION

L'important développement voulu par ORA CONSEIL nécessite, dans chaque domaine, des experts de formation supérieure ayant atteint une maîtrise professionnelle reconnue et désireux de mettre leur expérience au service des moyennes et grandes entreprises et des groupes. Leur rémunération se situera entre 200 000 et 360 000 F/an ; un intéressement peut être envisagé.

Adresser lettre et C.V. sous la référence PR à :
ORA CONSEIL, 23, rue Jean-Giraudoux, 75116 Paris.

Filiale d'un groupe allemand
DEMI-PRODUITS EN MÉTAUX NON-FERREUX
cherche
1 TECHNICO COMMERCIAL BILINGUE ALLEMAND
POUR LA VENTE D'UNE DE SES LIGNES DE PRODUITS
DANS LA PARTIE NORD DE LA FRANCE
CHERCHONS :
un homme dynamique ayant un sens aigu des initiatives disponible pour fréquents déplacements.
PROPOSONS :
– Rémunération élevée ;
– Statut cadre ;
– Voiture de fonction.
Ecrire avec C.V. et photo sous n T 036.689 M RGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2.

IPSOS, Société d'Études et de Sondages
recherche
UN(E) ASSISTANT(E) de CHARGÉ D'ÉTUDES POUR SON DÉPARTEMENT MEDIA

Le profil souhaité est celui d'un(e) jeune diplômé(e) ayant le goût de l'analyse des données chiffrées, l'esprit de synthèse ainsi qu'un fort intérêt pour les traitements informatiques, notamment en matière de media planning.

Adresser C.V. détaillé à Catherine POTTIN, IPSOS, 39, rue Censier, 75005 PARIS.

Importante organisation professionnelle
recherche
Collaborateur juridique et fiscal DE HAUT NIVEAU
Destiné à prendre rapidement la direction du poste.
Ecrire avec CV à nº M 49845 BLEU 17, rue Lebel 94307 Vincennes cedex qui transmettra.
(Discrétion assurée, il sera répondu à toutes les demandes.)

STE D'INGENIERIE INFORMATIQUE recrute INGÉNIEURS CCIAUX PARIS et/ou TOULOUSE, chaque poste englobe la responsabilité d'une ou plusieurs activités sectorielles : prospection, suivi de la clientèle, promotion produits, analyse demande, négociation haut niveau. Les candidatures attendues sont celles d'ingénieurs grandes écoles ayant 2 à 5 ans d'expérience info. ou diplômes E.S.C. (opt. info.) Les candidatures de débutants sont également considérées avec attention. Mobilité intel. et géographique requise pour ce type de fonction.
Adresser lettre manusc. + C.V. + photo à :
Nicole de CLIPPELEIR INFO'ROP, 68, av. Général-de-Gaulle, 94000 CRÉTEIL.

ASSOCIATION PARIS recherche
FORMATEUR (TRICE) DE FORMATEURS
Stage Insertion Jeunes 240 H. expér. stages milieu F. J. T. souh.
Ecrire avec C.V. détaillé
Ecrire sous le nº T. 036.763 M. RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CENTRE MUSICAL
recherche
PROFESSEURS DE PIANO
Dynamiques et disponibles.
Envoyer C.V. détaillé + photo
Ecrire sous le nº T. 036.250 M. RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE NATIONALE recherche pour Région Parisienne
COLLABORATEURS
Expérience Audit souhaitée
Env. C.V. avec prétentions à : FIDEX ILE DE FRANCE 2 bis, rue de Villiers 92309 Levallois

---

ORGANISME FORMATION
recherche
PROFESSEURS
en informatique, dépanneur T.V., HIFI.
Adresser C.V. ASPROFORC 153, Bd. Haussmann 75008 Paris.

ORGANISME DE FORMATION DE FORMAT. POUR IMMIGRÉS
DÉLÉGUÉ (E) RÉGIONAL (E)
Pl. temps, disp. dépl. nbreux. Salaire mensuel brut 8.674 F.
Envoyer C.V., candidature pour le 22 novembre à : CLAP, 33 ter, rue de Fontenelle, 76000 Rouen. T. (35) 88-57-37.

Recherchons
ANIMATEUR (TRICE)
SOCIO-CULTUREL PERMANENT
Expérimenté (e) pour l'animation d'un équipement de quartiers en banlieue Est.
Env. C.V. au Centre Socio-Culturel des Dalhias, 14, avenue des Dalhias, 93220 GAGNY. Tél. : 388-51-81.

VILLE DE BOBIGNY (93) recherche
ASSISTANTS SOCIAUX
Polyvalents de Secteur titulaires du Diplôme d'État pour implantation Circonscription Service Social Municipal.
Adresser candidat. et C.V. à :
MONSIEUR LE MAIRE

MONDIAL INFORMATIQUE
STE D'INGÉNIERIE recherche
INFORMATICIENS
PARIS/TOULOUSE
INGÉNIEURS D'ÉTUDES
1º Expér. mini-micro (réseaux-traitement de signaux apprécié).
2º Expér. CII – HB : DPS 7/8. Mini 6.
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
Expér. CII – HB 66 – COBOL – Base de données. (IDS et DM IV appréciés).
Env. C.V. + prét. à MONDIAL INFORMATIQUE, 64, bd de Stalingrad, 94400 VITRY.

POUR IMPORTANTES STES
INGÉNIEURS INFORMATICIENS
LOGICIEL
Expér. temps réel-assembleur ou expér. TELEPHONIE.
Responsabilité projets/service
SALAIRES MOTIVANTS
Tél. pour R.-V. INTER-COMPUTER. 806-50-00.

Vous qui êtes insatisfait de votre job actuel, la
SOCIÉTÉ MODERNE D'ÉLECTRONIQUE
(PMI en forte expansion, bientôt 9 ans d'activité) vous propose des postes
D'INGÉNIEURS-ÉLECTRONICIENS
pour des ETUDES soit microprocesseurs (matériel et logiciel) soit analogiques (domaines variés).
Vous êtes débutant ou confirmé et une jeune équipe ayant des moyens et des idées, afin de développer des produits nouveaux, vous attire.
Lieu de travail, Paris-13e.
Adress. votre C.V. détaillé à Service du personnel, S.M.E., 88, rue Didot, villa Mallebay, 75014 PARIS.

ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS recherche délégués (ées) région Paris, 25 ans minim. Bonne culture générale. Dynamiques. Formation assurée. Rémunération importante. Tél. pour R.-V. 538-68-57.

F. aide-comptable 2e échelon, possédant BEP, dactylo Salaire début : 5.000 brut. Envoyer C.V. à : S.A. STROREZ, 79, rue Mercadet, 75018 Paris.

S.I.B.F.
B.P. 21
91150 ÉTAMPES
recherche
UN (E) ASSISTANT (E) TECHNIQUE
Formation souhaitée : B.T.S. assistant (e) d'ingénieur
Allemand et Anglais lus pour :
Études de propriétés industrielles, recherche et suivi de brevets.
Le poste exige une grande rigueur et un esprit méthodique.
Env. dossier de candidature avec photo en précisant rémunération actuelle et montant du salaire à l'adresse ci-dessus à l'attention de THIERRY LOGEAIS

STÉ D'ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES ÉLECTROMÉCANIQUES RECHERCHE pour son unité de Paris
1 CHEF DE BUREAU D'ÉTUDES
40 personnes dont 6 cadres de formation ingénieur.
30-35 ans. Niveau SUP. AERO, A.M... Conception de produits nouveaux. Réalisation et mise au point de prototypes. Amélioration de produits existants.
Ecrire CV s/réf. 3328 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui transm.

Société D'INGÉNIERIE INFORMATIQUE recrute INGÉNIEURS-INFORMATICIENS SUR CII – HB et ANALYSTES-PROG. SUR DPS et mini 6 pour PARIS et/ou TOULOUSE. L'Entreprise souhaite rencontrer des candidats à fort potentiel niv. mini licence/école ing. option info., 2 ans expér. prof. au moins. Mobilité intel. et géographique également requise.
Adresser lettre manuscrite + photo à :
Nicole de CLIPPELEIR INFO'ROP, 68, av. Général-de-Gaulle, 94000 CRÉTEIL.

ERIN
recherche
pour réalisation de logiciel en informatique industrielle (mini et micro ordinateurs)
DES INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES UNIVERSITAIRES
– Option : informatique, automatique, électronique.
– Débutants à 3 ans d'expérience.
Les candidats retenus seront convoqués dans les 15 jours.
Ecrire avec C.V. à AXIAL PUB s/réf. 1.082, 27, rue Taitbout, 75009 PARIS qui transmettra.

capitaux propositions commerciales

Homme 32 a. ch. associé(e) connais. édition, revues, créat. maison édition. Ecr. Nº 51127 PUBLICITÉ ROGER BLEY 101, r. Réaumur, 75002 Paris q.t.

Commerçant dynamique cherche PARTICIPANTS pour boutique luxe Paris-8e. Ecrire sous le nº 036.807 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Comptable agréé recherche cause maladie son suppléant salarié ou honoré, succession possible. YTO SA, 6, rue des Ormes, 94120 Fontenay-sous-Bois.

cours et leçons

JAPOCOURS
Le cours de Japonais débutant à partir du 25 novembre. Possibilité leçons particulières F.P.C. Renseignem. : tél. 530-14-64.

formation professionnelle

CADRES NON INFORMATICIENS
Votre entreprise utilise UN IBM ou IBM 34
Nous vous initions à l'information en vous faisant écrire sur votre IBM le programme de gestion qui vous tient à cœur. DEXMA (3) 416-65-13.

information divers

TROUVER UN EMPLOI
LE CENTRE D'INFORMATIONS DE L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
- Les 3 types de C.V.
- Bonnes réponses aux tests.
- Graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes détaillées, etc.

Pour informat., écrire CIDEM M, 5, sq. Mondovi, 78 Le Chesnay

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Demander une documentation sur notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon, 75429 PARIS CEDEX 09.

secrétaires

BANQUE INTERNATIONALE
8e
recherche
SECRÉTAIRE DE DIRECTION TRILINGUE
pour son département international
Elle aura 5 années d'expérience professionnelle, de préférence dans la banque.
ELLE DEVRA CONNAITRE :
– La sténographie, dactylographie ;
– La documentation ;
– L'anglais et l'espagnol parfaitement.
Esprit d'initiative, capacité d'adaptation et rigueur seraient très appréciés au sein d'une petite équipe dynamique.
Envoyer C.V., prétentions et photo sous nº 036.714 M RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

POUR BANLIEUE NORD-OUEST
1e USINE DE PRODUITS CHIMIQUES
recherche
SECRÉTAIRE POUR SON DIRECTEUR
Niveau BAC G1 ou B.T.S.
3 à 5 ans d'expér. souhaités.
Répondre sous réf. Nº 1430
2e POUR SON SIÈGE SOCIAL
recherche
SECRÉTAIRE ASSISTANTE DE RESPONSABLE CCIAL
Niveau BAC G1 ou B.T.S.
ANGLAIS COURANT.
3 à 5 ans d'expér. souhaités.
Répondre sous réf. Nº 1431.
Env. lettre manuscrite + CV + photo (ret.) + prét. à CENTRE DE PSYCHOLOGIE ET D'EFFICIENCE 17, rue des Acacias, Paris-17e.

Expert judiciaire
cherche
SECRÉTAIRE COMPTABLE
Sténo indispensable.
Minimum 15 ans d'expérience.
Plusieurs années passées dans un cabinet d'audit seraient considérées comme un avantage.
Elle sera chargée :
– d'organiser les rendez-vous d'expertises ;
– de tenir la correspondance et le classement ;
– de suivre les dossiers ;
– de dactylographier les rapports ;
– d'effectuer des travaux simples mais précis, d'ordre comptable et financier ;
– une grande précision et un goût prononcé pour l'ordre et la méthode sont indispensables.
Le travail est varié.
Le salaire fonction des compétences.
Lieu de travail : MONTPARNASSE
Adresser C.V. détaillé sous le nº T 036.709 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

traduction demande

TRADUCTRICE All. Angl. ayant travaillé longtemps en All., gde exp. en trad. techniques, éco et médicales cherche emploi salarié (possib. interprétation). Ecr. s/nº 7273 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DEMANDES D'EMPLOIS

CADRE SUPÉRIEUR BANQUE (44 ans)
créateur et animateur d'un service décentralisé gérant un encours de 6 milliards de F. (100.000 dossiers)
expérimenté en :
- GESTION : concepts, direct. projectifs, comptabilité, contrôle budgétaire, recrouvrement de créances.
- INFORMATIQUE : analyses fonctionnelles, rédaction cahiers des charges, interface.
- MANAGEMENT : encadrement de 70 personnes, organisation du travail, recrutement, formation et gestion du personnel, conception et mise en œuvre traitement de textes.

Forte personnalité, dynamique et volontariste.
Sens de l'analyse et de la synthèse
recherche poste à responsabilités tous secteurs d'activité.
Michel BOUTELOUP, 77630 Arbonne-la-Forêt.

Cadre fme 10 ans expér. chef serv. comm. international cherche place stable. Profil du poste : Admin. achats/ventes, relations bancaires, transit/transport. Ecr. s/nº 3858 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Franco-Américaine, 28 ans, B.A. États-Unis, SC. PO, Tril. Angl. Fr. Esp. Solide expérience PRESSE édit. RELAT. et ORG. INTERNATION., ch. situat. Ecr. s/nº 3.860 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F., 25 ans, maîtrise ès Sciences Eco., a effectué un Mémoire de D.E.A. en écon. des rel. humaines sur l'ét. d'une populat. démunie en période de crise, recherche stage rémunéré dans organisation d'aide sociale pour thèse même discipl., si possible, sinon étud. toutes propositions d'emploi temps partiel, sur région Marseille et Bouche-du-Rhône dans les deux cas. Ecr. s/nº 7.225 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Diplômé maîtrise droit des affaires. Cherche emploi ou collaboration entreprise ou conseil juridique. Dégagé O.M. CHABASON, 38, av. Junot, Paris-18e.

J.H. 32 ans, sciences-Po. Economie. Parlant angl. connais. Allem. Grande expérience animation. Formation. Cherche activité administrative gestion ou analogue secteur sportif. MUNICIPALITÉ ou ASSOCIATION. T. 874-43-26 ou 271-38-43.

CADRE spécialisé. Distribution textile, cherche emploi. Ecrire sous le nº 9.559 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

FEMME 35 ans, Etudes Sup., fonction personnel, expérience information, formation analyse de poste, études sur conditions de travail, ch. poste fonction personnel (rég. Paris). Préférence communication, formation, relations sociales et aimerait en particulier participer à la mise en place d'une nouvelle politique de communication en rapport avec le développement de l'expression des salariés sur leurs conditions de travail. Ecrire sous le nº T036789 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r Réaumur, 75002 Paris.

Dame 60 ans, 17 ans exp. S.F.P. ch. empl. régisseur costumière, ou habil. 241-23-67.

EXPORT
H. 30 ans, format. supérieure, représ. sur sect. Moyen-Orient, Afr. d'agence voyages, rech. poste inspect. des ventes export. Ecr. s/nº 3.853 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Contrôleur de gestion, 39 ans, dipl. E.S.C., 13 ans d'expér. dans industrie, ch. poste similaire région industr. Libre rapid. Ecr. s/nº 3.859 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Secrét. sténodactylo expér. bonne connais. angl., espag. Dipl. universit. Libre de suite. Cherche poste Paris. Ecrire sous le nº T 036.801 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

VENDEUR EXPORT
39 ans, dipl. Institut Commerce International. Anglais, Allemand parfaits. 15 ans d'expérience produits techn. Nég. à tous niveaux. 7 ans chef des ventes export dans P.M.I. Europe, USA, Pays de l'Est et Outre-Mer. Gestion du service animation des représentations.
Disponible immédiatement pour nouvelle mission.
Tél. : (1) 534-08-68 (répond.).

PUPITREUR, EXP. 6 ans : I.B.M. 3/10 - 3/12 : C.I.I. 61/40, connais. COBOL/GAP 2. Ch. emploi horaire : 6/12 h. ou 5/12 h., véhic. Ecrire sous le nº T 9.568 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

FEMME psychologue recrutement exp. libre suite étudie toutes propos. cabinet service personnel Paris. Ecrire sous le nº T036800 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F., 33 ans, DUEL lettres exp. secrétariat diplôme APERS (attachée de personnel et de relations sociales) cherche poste dans un service du personnel. Ecrire sous le nº T036768 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

TOGOLAIS 32 ans. Analyste programmeur débutant, COBOL, I.B.M. 370, DOS/VS, Basique, analyse. connais. en télécom., technique de commercialisation. Anglais et Allemand. Adaptation rapide. Etudie toutes propositions. Ecr. M. TRETOLI, 16, allée Soufflot, 92600 ASNIÈRES.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

FORUM PRÈS
Imm. en cours de rénovation. Surfaces à aménager.
DE 20 A 90 m²
Possibilité Duplex. Pptaire : 265-11-66.

2e arrdt

RUE MONTMARTRE
Pptaire vend LIV. DBLE + 3 CHBRES, 2 bains REFAIT NEUF, 4e étage, asc. 130 m². 950.000 F. 526-99-04.

3e arrdt

MARAIS
Pptaire vd dans imm. XVIe s., splendide surface de caractère à rénov. ou rénov. à votre goût 53 m². 500.000. 307-81-81.

5e arrdt

CENSIER s/square, état neuf, gd séj. + chbres en duplex. cuis. équip., bain. 577-47-74.

7e arrdt

CHAMP-DE-MARS (près) Living + chbre, 80 m², ét. élevé. Vue magn. 500-47-03.

10e arrdt

SQUARE ST-LAURENT Gd 5 p., stand. possib. prof. Lib. 1.092.000 F. 553-91-45.

12e arrdt

FAIDHERBE-CHALIGNY
Pptaire vend plusieurs 2 P. libres et occupés, immeuble pierre. BAS PRIX - 526-54-61.

13e arrdt

CAMPO-FORMIO Imm. pierre de t. Liv. + 2 chbres. Exc. état, calme et soleil. 640.000 F. 535-86-37.

15e arrdt

PORTE DE VERSAILLES Lux. 3/4 P. 90 m², vue dégag. Tél. H.B. 566-52-00.

Maison partic., constr. récente. Séj., 4 chbres, tt cft, jard. priv. Prof. lib. 250-18-84 mat.

16e arrdt

AUTEUIL. Duplex 102 m² + terrasse 60 m², tt cft, vue, soleil. 1.350.000. 325-66-07.

PRÈS TROCADÉRO
Dble récept. + 3/4 chb., balc., soleil. - 567-47-47 matin.

6 P FOCH, 240 m² 3.500.000 F. Tél. : 626-06-08 le matin.

17e arrdt

PORTE DES TERNES particulier vend 3 P. 85 m² Immeuble 1930 - Ascenseur sans vis-à-vis 800.000 F. Téléphone mardi, mercredi : 574-59-61.

PL. WAGRAM-MALESHERBES 5e SANS ASC. Très joli ATELIER. 'DUPLEX 90 m² environ, gd cft + gar. 31 m² dans l'imm. 940.000 F. 577-96-85.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT
SUR PARC, luxueux appt 6 P, 180 m². Visite mardi 16, mercredi 17 de 14 h. à 17 h. 53, RUE MANIN.

Mº CRIMÉE, Buttes-Chaumont, 3e ét. 2 p, 42m², c., bs, WC. 210.000 F. Prop. 224-18-42.

92 Hauts-de-Seine

A vendre BOULOGNE 3 p. tout confort, asc., tél., cave. Inf. 296-61-38 ou 277-33-11 ap. 20 h

Province

TOULON, A vendre F4, belle résid., bon stand., cave, gar., libre. Tél. : (56) 47-17-59.

A VENDRE SÈTE (MIDI) en bordure de plage appartement (1979), 2 pièces cuisine, salle de bains, w.-c., loggia, 50 m² habitables, garage, 140.000 DM libre de suite. S'adresser SCHROEDER IMMOBILIEN UNTER DEN LINDEN 12, D-2087-ELLERBEK, R.F.A.

appartements achats

Recherche 1 à 2 p., Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 873-20-67 même le soir.

Ach. STUDIO ou 2 P. même mauvais état, Paris, banlieue. 590-86-06 (de 7 h à 21 h).

locations non meublées offres

Paris

PROPRIETAIRES LOUER SANS FRAIS
VOS APPARTEMENTS PARIS - BANLIEUE RAPIDEMENT
Tél : 359 64 00

locations non meublées demandes

Paris

Cherche appartement, loyer maximum 2.000 F, dans 16e, 2e, 1er, ou 12e. Téléphone : 840-29-51 jusqu'à 23 h 30.

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE BANQUE recherche living + 2 Chbres sur arr. 7e, 8e, 15e, 16e ou Neuilly. Tél. 359-61-49, poste 282.

PROPRIÉTAIRES
Pour louer rapidement SANS FRAIS et SANS AGENCE vos appartements vides et meublés à Paris et en banlieue. Téléphone : 282-12-50.

Région parisienne

Pour Stés européennes, cherche villas, pavill. pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

J. employé de Bq. sérieuses réf. ch. studio à louer rég. Paris, loyer modéré. Tél. 660-78-20.

EMBASSY-SERVICE
8, av. Messine 75008 PARIS rech. pour client. étrangère et Diplomates. APPARTS HOTELS PART. et BUREAUX LOCATION ou ACHAT **562-78-99**

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standing 4 pièces et plus - 281-10-20.

Association cherche chambres pr étud., APLI 33, pl. Maubert 75005 PARIS. 326-77-51.

bureaux

Locations

2 ASSOCIATIONS ch. 160 m² env. BUREAUX. Paris. Libre déc. Tél. GRDR 705-16-29.

DOMICILIATION 8e
RM. RC. 200/300 F MOIS
Avec services complets.
TELEX - SECRÉTARIAT
CRÉATION DE SOCIÉTÉs
TOUTES DÉMARCHES
AGECO-294-95-28
(STATIONNEMENT AISÉ).

Domiciliations : 8e-2e.
SECRÉTARIAT, TÉL., TÉLEX. Loc. bureau, toutes démarches, pour constitution de sociétés.
ACTE S.A. 261-80-88+

EMBASSY-SERVICE
rech. pour IMPLANTATIONS FILIALES Stés ÉTRANGÈRES bureaux achat ou location. Quartier Affaires - 562-62-14.

66, CHAMPS-ÉLYSÉES
SECRÉTARIAT-SERVICE
Location de bureaux meublés
DOMICILIATIONS
B.E.B. - 723-50-00.

VOTRE BUREAU OU DEPUIS 150 F/MOIS 1 DOMICILIATION + SERVICES S.A.R.L. Artisans 296-36-74.

VOTRE SIÈGE SOCIAL S. A. R. L. - R. C. - R. M. Constitution de Sociétés. Démarches et tous services. Permanence téléphonique **355-17-50.**

locaux commerciaux

Ventes

Locaux scolaires disponibles au cœur du 8e arrond. pour utilisation partielle. Conviendrait à école de langues, formation profession. Ecr. ICLA, 38, rue des Mathurins, 75008 PARIS, qui transmettra.

hôtels particuliers

NEUILLY PRÈS BOIS
CHARMANTE MAISON 8 P., 2 BAINS, 250 m² GAR., JARDIN, SOLEIL ENVIRONNEMENT VERDURE SOGEVIM - 293-36-82.

VENTES-PROVINCE (34) LUNEL. Sur rue piétonne. VENDS ou LOUE anc. hôt. part. 130 m² + 200 m² dépend, (130 m² bât.). 2 rues, Conv. Gal. March. et Bureaux. Libre. Pour cond. et visite, tél. (68) 50-24-46 et (68) 34-37-38.

villas

MANOSQUE PRÈS
Villas neuv. à part. 323.000. Créd. PAP pos. - 285-71-82.

propriétés

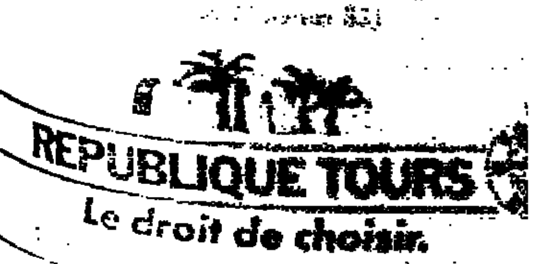
45 km Paris, forêt de Rambouillet : Demeure exceptionnelle 350 m² habitables, 70 m² réception, 32 m² salle à manger, cuisine 25 m² – huit chambres + bureau, 6 salles de bains, surfaces annexes – sous-sol 200 m², piscine chauffée 15 m sur 8 – 7 000 m² de parc paysagé, – essences rares, accès direct sur forêt. Prix : 2.280.000 F Tél. pour R-V. (3) 486-34-31.

UNIQUE. VUE EZE ET MER 5app. ds mas lux. et parc 15 j. à vie depuis 33.000 F. Propriét. saisonnière. T. (3) 071-32-96.

viagers

Mº FAIDHERBE-CHALIGNY 2 pièces, cuisine, occupée F. 86 ans. 62.000 comptant + 1.100 F/mois. CRUZ, 8, rue La Boétie. Tél. : 266-19-00.

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, Paris-XIe, tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.



Le Monde

économie

CONJONCTURE

« Il faut transformer une part significative de l'épargne liquide en ressources stables pour l'industrie »

déclare M. Chevènement

Plus de sept cents personnes — patrons, cadres supérieurs, fonctionnaires, chercheurs, universitaires — étaient attendues aux Journées de politique industrielle qui se tiennent les 15 et 16 novembre à la Maison de la chimie à Paris. Le ministre de la recherche et de l'industrie, M. Jean-Pierre Chevènement a ouvert ces Journées par un long discours sur la nouvelle politique industrielle de la France.

Une politique industrielle, a déclaré M. Chevènement, « *doit procéder d'une réflexion collective* ». C'est le but de ces journées de travail. Elles seront suivies de multiples manifestations tout au long du premier semestre de 1983, qui culmineront avec les Assises nationales de l'industrie française à la fin du mois de juin. « *Ces travaux nourriront la préparation du IXe Plan et permettront d'élaborer une loi sur le développement industriel de la France qui sera intégrée l'automne prochain dans la deuxième loi de plan.* »

« *De tous les atouts dont nous disposons pour assurer le redressement de l'industrie française, le plus important est sans conteste, aux yeux de M. Chevènement, la promotion d'un vrai dialogue social, l'avènement rendu possible d'une démocratie industrielle. Jamais, depuis la libération, les conditions n'ont été réunies comme aujourd'hui pour réduire la fracture sociale dont souffre le monde de l'industrie.* »

Pour le ministre de la recherche et de l'industrie, « *la révolution technologique ne peut se faire qu'avec les travailleurs* ». Il faut également valoriser la « *politique de produit* ». Un centre de promotion de la création industrielle va être créé en liaison avec le ministère de la culture et un colloque se tiendra au début de 1983 sur le thème « Industrie et beauté ».

M. Chevènement voudrait voir se développer quatre synergies nouvelles : recherche-industrie ; formation et développement industriel ; production et distribution ; banque et industrie. Sur ce dernier chapitre, le ministre souhaite « *transformer une part significative de l'épargne liquide en ressources stables pour l'industrie comme cela se fait pour la construction* ».

Un programme d'action pour l'automobile

La nouvelle politique industrielle, qui se trouve à l'intersection de « *deux logiques, l'une de planification, l'autre de marché* », doit insérer cinq choix stratégiques :

● « *La réduction de la dépendance énergétique* » avec notamment la poursuite du programme électronucléaire ,qui est un « *atout nouveau pour la réindustrialisation* » des secteurs de base et « *crée une véritable source nationale d'énergie* ».

● La modernisation des industries de base.

● L'accroissement de la compétitivité des industries de transformation, où plusieurs actions sectorielles sont en cours. De plus , « *un programme d'action pour aider l'industrie automobile nationale est en cours d'élaboration. Il visera à encourager l'investissement de productique, la mise au point de nouveaux modèles et la recherche sur des thèmes mobilisateurs (voitures 3 litres). Les solidarités entre les constructeurs et leurs sous-traitants seront renforcées.* »

● La vbvalorisation de l'agriculture. « *Une action d'ensemble doit s'appliquer aussi bien aux activités d'amont — les engrais, le machinisme agricole, les biens d'équipement pour l'ensemble de la filière agro-industrielle — qu'aux activités d'aval — industries agro-alimentaires, transformation du bois et du cuir.* »

● La promotion des nouvelles technologies, ce qui nécessite une « *vigoureuse impulsion publique* ». « *Les grands projets de développement technologique seront poursuivis : électronucléaire, aéronautique, espace, océan, informatique, industries de la communication.* »

Reprenant les thèmes qui lui sont chers, M. Chevènement devait conclure : « *Le plus grand danger pour la France, c'est l'absence d'ambition, car, si nous ne réussissons pas la grande mutation technologique et industrielle de notre pays dans les dix ans qui viennent, ce sera la fin de la France.* »

● *L'Union syndicale de la médecine générale (U.S.M.)* a tenu son quatrième congrès les 13 et 14 novembre au Cradet (Var). Les membres de l'U.S.M., réitérant « *leur refus d'être les gestionnaires de la politique d'austérité* », se sont néanmoins félicités de la création d'équipes médico-sociales pluridisciplinaires, prévue pasr M. Bérégovoy. Ils ont insisté sur la nécessité d'une aide à l'installation des jeunes médecins et souhaité une meilleure couverture sociale. S'interrogeant également sur le devenir des médecins hospitaliers, les congressistes ont préconisé la régionalisation comme solution. — *(Corresp.)*.

Le niveau des prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales) doit baisser en France

déclare M. Fabius

« *Depuis des années et des années, on assiste en France, comme d'ailleurs dans beaucoup d'autres pays, à un alourdissement des prélèvements obligatoires. Finalement, ni la droite ni — jusqu'à présent — la gauche ne sont bien placées pour donner des leçons sur ce terrain. Je le reconnais très honnêtement* », a déclaré M. Laurent Fabius dimanche 14 novembre au « Club de la presse » d'Europe 1.

« *Pas la droite puisque, lorsque M. Giscard d'Estaing a pris le pouvoir en 1974, le taux de prélèvement obligatoire par rapport à la richesse nationale était un peu inférieur à 35 % — 34,5 % je crois — et qu'il était en 1981 de plus de 42 %, c'est-à-dire que les prélèvements obligatoires ont augmenté d'un point chaque année. Nous-mêmes n'avons pas réussi jusqu'ici à stabiliser le niveau* ».

« *Pourtant, je crois que c'est un impératif absolu. En théorie, il n'y a pas de niveau maximum. On peut tout soutenir, en théorie. Dans la pratique, c'est autre chose. Si l'on dépasse un certain niveau de prélèvement obligatoire, on crée, d'un point de vue économique d'abord et d'un point de vue psychologique ensuite, une espèce de désintéressement de l'initiative. Et c'est quelque chose de très dangereux.* »

« *C'est pourquoi notre effort, maintenant, doit être tourné non seulement vers la stabilisation des prélèvements obligatoires, mais vers une réduction de leur niveau. C'est très difficile, surtout en période de faible croissance. Néanmoins, c'est nécessaire. Comment y arriver ? Par une conception un peu nouvelle de la dépense publique et de la dépense sociale.* »

A propos de la politique industrielle et des problèmes financiers, M. Fabius a déclaré : « *Un élément est passé inaperçu dans le discours de Pierre Mauroy, élément pourtant fort important : l'éventualité de la création d'un livret d'épargne industriel. Ce dont il s'agit, c'est de faire, dans les années qui viennent, le même effort pour l'industrie que celui que l'on a fait, et que l'on va continuer de faire, pour les collectivités locales et pour le logement pendant les trente dernières années. Si l'on veut vraiment que l'industrie soit la priorité nº 1, il faut les financements correspondants. Je crois que la création d'un livret industriel, un peu analogue au livret d'épargne tel qu'il existe actuellement, mais consacré aux investissements dans l'industrie, serait à la fois pour le public et pour les entrepreneurs une aide très puissante. Nous y travaillons en ce moment (...) au plan interministériel.* »

[M. Fabius confirme que l'idée d'un livret d'épargne industriel, initialement contenue dans le projet de loi sur le développement et la protection de l'épargne puis écartée, n'est pas abandonnée. Baptisés « *comptes d'épargne investissement* » par le président de la République lors de sa conférence du 9 juin dernier ou « *livrets d'épargne industriels* » selon la terminologie en vigueur Rue de Rivoli, ces nouveaux instruments d'épargne volontaire seraient essentiellement destinés aux entreprises. Calqués sur les principes des livrets d'épargne logement, ils accueilleraient des liquidités épargnées par les entreprises à des fins d'investissement et bénéficieraient alors d'avantages fiscaux.]

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	Dép. −	Rep. + ou	Dép. −	Rep. + ou	Dép. −
$ E.-U.	7,3060	7,3100	+ 170	+ 210	+ 345	+ 395	+ 920	+1040
$ can.	5,9755	5,9805	+ 60	+ 110	+ 150	+ 220	+ 430	+ 555
Yen (100)	2,7250	2,7280	+ 125	+ 150	+ 250	+ 280	+ 750	+ 810
DM	2,8215	2,8240	+ 130	+ 155	+ 260	+ 290	+ 790	+ 850
Florin	2,5940	2,5965	+ 130	+ 150	+ 270	+ 295	+ 760	+ 810
F.B. (100)	14,5605	14,5775	− 50	+ 100	− 75	+ 155	− 290	− 105
F.S.	3,2825	3,2860	+ 260	+ 290	+ 500	+ 540	+1365	+1450
L (1 000)	4,9075	4,9125	− 480	− 395	− 915	− 810	−2130	−1955
£	11,9300	11,9400	+ 320	+ 425	+ 700	+ 825	+2130	+2375

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 11/16	10 1/16	9 5/8	10	9 11/16	10 1/16	9 15/16	10 5/16
DM	6 5/8	7	6 7/8	7 1/4	7	7 3/8	6 7/8	7 1/8
Florin	6	6 3/4	6	6 3/4	6	6 3/4	6 1/8	6 3/4
F.B. (100)	11 3/4	13 1/4	12 1/8	13 1/4	12 1/4	13 3/8	12 3/8	13 1/2
F.S.	1 3/4	2 1/2	2 11/16	3 1/16	3 7/16	3 13/16	3 7/8	4 1/4
L (1 000)	20 1/2	24	23 1/4	24 3/4	23 1/4	24 5/8	21 5/8	22 3/4
£	9	9 5/8	9 1/16	9 11/16	9	9 5/8	8 13/16	9 7/16
F. français	13 1/4	14 1/4	15 3/4	16 3/4	16 5/8	17 5/8	18 1/2	19 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Les exportateurs français aux Etats-Unis ont peu profité de la hausse du dollar

Washington. — En 1980, le dollar valait en moyenne 4,23 francs. L'année suivante, la parité était de 5,44. On a dépassé 7,30 cette semaine... Un taux de change aussi exceptionnel aurait pu provoquer un véritable boom des ventes françaises en Amérique. Il n'en est rien, et tout le monde se demande pourquoi.

Les statistiques sont troublantes : de juillet à septembre, les exportations françaises aux Etats-Unis n'ont atteint que 8,03 milliards de francs, à peu près la même somme qu'au troisième trimestre de 1981 (8,01 milliards). Autant dire qu'en volume elles ont sensiblement reculé, puisque l'inflation s'est conjuguée avec la forte hausse du dollar. Sur neuf mois, c'est un peu mieux, avec une progression de 11,1 %. Mais là aussi, il y a recul, compte tenu de la hausse des prix, et, surtout, de la dépréciation du franc.

La France a augmenté sa part dans le marché américain, passant de 2,2 % au premier trimestre 1981 à 2,4 %, pour la première période de 1982. Faut-il pavoiser ? Les ventes britanniques sont deux fois plus importantes (4,8 %) et les ventes allemandes encore meilleures (5,1 %). Inutile de parler du Japon qui fait, à lui seul, plus de 14 % du marché local. Même Taiwan vend davantage que la France aux Etats-Unis.

Comment expliquer que le taux de change n'ait pas eu plus d'effet ? On peut trouver une demi-douzaine de raisons — conjoncturelles, structurelles et psychologiques. La récession qui sévit depuis l'été 1981 ne favorise évidemment pas la consommation. Et le franc n'est pas la seule monnaie à avoir baissé par rapport au dollar. Nos principaux concurrents bénéficient, eux aussi, du taux de change, sans oublier des pays tiers, comme l'Argentine ou le Brésil, dont la monnaie se porte plus mal encore et qui s'implantent aux Etats-Unis grace à de faibles coûts de production.

De notre correspondant

Une double incertitude affecte les exportateurs français. Incertitude quant à la situation économique de leur pays qui ne les encourage pas à prendre des risques et à engager les frais de prospection. Incertitude aussi quant au taux de change : baissera-t-on les prix, alors que le balancier risque d'aller dans l'autre sens ?

Certaines firmes sont soucieuses du « standard » de leurs produits. Elles préfèrent rester chères et jouer sur la marge (comme Peugeot) plutôt que de profiter du taux de change et miser sur le grand nombre (comme Renault). D'autres n'ont pas le choix, leur contrat étant libellé en francs, ce qui permet à des intermédiaires américains d'empocher la plus-value.

Faiblesse des réseaux commerciaux

L'Hexagone arrive en huitième position pour les investissements étrangers. Ses placements sont, à la fois, trop faibles et trop axés sur l'industrie. La France ne consacre que 4 % du total des investissements aux réseaux commerciaux, contre 28 % pour la Grande-Bretagne, 32 % pour l'Allemagne fédérale et 60 % pour le Japon.

Autre handicap : la nature des exportations. La France vend, bien sûr, des automobiles, des hélicoptères, des métros... Mais dans l'ensemble, ses marchandises incorporent assez peu de valeur ajoutée : les biens d'équipement ne représentent que 38 % du total, contre 46 % pour l'ensemble des pays de l'O.C.D.E. Cela entretient de vieux schémas. La France est assimilée au parfum, au vin et au fromage, alors que l'Allemagne et le Japon ont une image plus « sérieuse », donc plus fiable.

Les mauvaises performances tricolores s'expliquent enfin par des comportements et des sentiments erronés. L'Amérique est perçue par la plupart des P.M.E. françaises comme un marché trop grand et trop complexe. Elles ont peur d'y mettre le pied. Or, il n'existe pas un marché américain, expliquent les spécialistes de l'expansion économique, mais une bonne dizaine. Pris individuellement, chacun de ces marchés, grand comme la Hollande, est accessible à des entreprises moyennes. La concurrence des produits locaux n'est pas aussi forte qu'on le croit généralement : le sous-développement technique des Etats-Unis dans plusieurs secteurs, comme l'électro-ménager, offre d'énormes possibilités.

Mais à condition de « mettre le paquet », avec un produit original et une cible géographique précise. Si beaucoup de Français sont complexés par l'Amérique, d'autres ne la prennent pas assez au sérieux. Des industriels passent une semaine à New-York, prennent un agent et croient avoir prospecté le marché américain. Les Japonais, eux, n'hésitent pas à faire le « parcours du combattant » : les foires, les salons, les chambres de commerce de l'Amérique profonde, avec tout ce que cela suppose de restaurants sans étoile et de motels tristounets. La France est encore trop pauvre en pionniers.

R. S.

● *Un commando a arrosé de gazole* environ neuf cents carcasses de moutons d'origine britannique, après avoir pénétré par effraction, dans la nuit de vendredi à samedi 13 novembre, dans un entrepôt appartenant aux établissements Gulatier, un grossiste en viandes de Trégueux, dans la banlieue de Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord). Le commando s'est réclamé, par la suite, des éleveurs de moutons de l'Ouest, dénonçant les importations de moutons anglais. — *(Corresp.)*

AFFAIRES

AVEC LA CRÉATION DE VIDÉOGRAPHIE SYSTÈME

La télématique française regroupe ses forces pour s'attaquer au marché américain

Un important accord vient *d'être conclu entre* plusieurs sociétés et administrations afin de présenter un front commun pour la promotion aux États-Unis des matériels et technologies français dans le domaine de la vidéographie, du télétexte et vidéotex (Antiope, Télétel, etc.).

Il y a un peu plus de deux ans, la D.G.T., T.D.F., le quotidien économique *les Échos*, et quelques sociétés spécialisées créaient aux États-Unis la société Alphatel, pour promouvoir la télématique française sur le sol américain. Depuis, plusieurs initiatives similaires ont vu le jour à l'initiative d'administrations ou de firmes privées et nationalisées.

Ces actions en ordre dispersé, se concurrençant les unes les autres, risquaient de nuire non seulement aux intérêts des parties prenantes,mais aussi et surtout à ceux de la télématique française, les acheteurs potentiels américains assistant goguenards à ces querelles intestines.

Pour remettre un peu d'ordre et coordonner les efforts pour promouvoir les produits télématiques français aux États-Unis, M. André Rousselet, qui était encore directeur de cabinet de M. Mitterrand, avait *confié, au début de l'été,* une mission de conciliation à M. Abel Farnoux, le père de la filière électronique.

Après quatre mois de discussion, une solution a été finalement trouvée et acceptée par tous. Une société unique, Vidéographie Système (V.S.), va être créée en France. Son capital sera réparti? de la façon suivante : *Thomson-C.S.F.* (51 %), Cap-Gemini-Sogeti (13 %), Steria (13 %), la Compagnie française de câbles télégraphiques (8 %), Sofratev (8 %*les Échos* (5 %), la Compagnie continentale de signilisation (1 %) et Unitel (1 %). Des options ont été offertes à Matra et à la C.G.E. pour leur permettre, le cas échéant, de participer au capital.

V.S. créera une filiale américaine (Videographic Systems of America) dans laquelle seront regroupées les activités commerciales et techniques des sociétés déjà présentes aux États-Unis : Alphatel, Antiope and Telematic Corporation, Intelmatic et Vidéodial. M. Bernard Joseph a été nommé président de V.S. et de V.S.A., Mme Jacqueline Beytout, P.-D.G. des *Échos*, étant présidente d'honneur de V.S.

AGRICULTURE

AU « GRAND JURY » R.T.L.-LE MONDE

Tant qu'un certain nombre de dispositions ne seront pas prises, il ne sera pas possible d'envisager l'entrée de l'Espagne dans la C.E.E.

déclare Mme Cresson

Invitée de l'émission « Grand Jury » R.T.L.-le Monde, dimanche 14 novembre, Mme Edith Cresson, ministre de l'agriculture, après avoir souligné que *« la rigueur n'est pas une fin en soi »* mais *« un moyen d'action nécessaire dans une période difficile »*, a abordé le problème des relations franco-soviétiques :

« Ce sont les problèmes relatifs aux produits agro-alimentaires qui ont motivé mon voyage en U.R.S.S. (...) *J'ai obtenu un accord général portant sur l'achat de produits agricoles français, c'est-à-dire une intention de la part des Soviétiques de redresser, tout au moins dans le domaine agricole, la situation déficitaire de notre balance* (...) *Les Soviétiques m'ont assurée qu'ils réviseraient leur position quant à leurs achats français dans l'avenir afin d'améliorer les échanges avec notre pays* (...) *Quant au beurre, nos partenaires de la Communauté se disent qu'il n'y a pas de raison de vendre cette denrée à l'U.R.S.S. suivant le prix du marché mondial, lequel est inférieur au prix du marché communautaire* (...) *Je n'ai pas encore compris comment on pouvait vendre à l'U.R.S.S. de la technologie et pas du beurre. Il est vrai que le stockage coûte cher* (...).

S'agissant des prochaines négociations du GATT, qui auront lieu à Genève, Mme Cresson a déclaré : *« Il serait souhaitable que l'Europe parle d'une seule voix. Je pense qu'elle le fera, à l'intérieur de certaines limites.* (...) *Il faudrait rappeler aux Américains que, contrairement à ce qui se dit, la Communauté est le premier acheteur de produits agricoles du monde.* (...) *Par ailleurs, elle a connu une forte augmentation de ses importations américaines.* (...) *L'opinion publique américaine est trop peu informée de ces réalités* (...).

Quant à l'entrée de l'Espagne dans la Communauté européenne, le ministre de l'agriculture a précisé l'attitude du gouvernement français.

« Nous nous réjouissons de l'arrivée au pouvoir de nos camarades espagnols et nous pensons que cette arrivée constituera un facteur de progrès pour leur pays. (...) *S'agissant des problèmes économiques, qu'ils soient industriels ou agricoles, la position du gouvernement français ne changera pas.* (...) *Le problème de l'entrée de l'Espagne se pose d'abord à l'intérieur de la Communauté* (...) *Sauf s'il y avait de la part de nos partenaires une modification très rapide, je ne vois pas comment il pourrait y avoir une accélération des négociations. Il sera peut-être plus facile pour le gouvernement français de discuter avec le nouveau gouvernement espagnol mais, je le répète, ce n'est pas un problème franco-espagnol, c'est un problème entre l'ensemble de la Communauté et l'Espagne. Tant qu'un certain nombre de dispositions ne seront pas prises à l'intérieur de la Communauté vis-à-vis des productions méditerranéennes, il ne sera pas possible d'envisager l'entrée de l'Espagne. »*

Enfin, sans pouvoir préciser le chiffre, Mme Cresson a dit qu'*« il est certain que le revenu global de l'agriculture sera meilleur en 1982 qu'en 1981. Je m'en réjouis*, a-t-elle ajouté, *mais cela ne doit pas dissimuler qu'il y a d'importantes disparités entre les régions et entre les productions.* (...) *Cette hausse du revenu n'est pas répartie équitablement : ceux qui sont les plus armés, les plus compétitifs, qui ont les plus grandes exploitations, en tirent le plus d'avantages. On peut dire que le socialisme ça marche dans l'agriculture. Mais je voudrais réduire les grandes différences qui existent dans le monde agricole par diverses mesures telles que l'aide à l'installation des jeunes, un mode de financement plus satisfaisant, des offices par produit et, plus tard, la réforme foncière. »*

ÉTRANGER

Le Mexique met en œuvre un sévère programme d'austérité

De notre correspondant

Mexico. — Le gouvernement mexicain vient de parvenir à un accord avec le Fonds monétaire international (F.M.I.). Il s'agit de la traditionnelle « lettre d'intention » rendue publique par le ministre des finances, M. Jesus Silva Herzog, à la suite d'une longue négociation avec le F.M.I. *(le Monde* du 12 novembre). Mexico devrait obtenir un prêt de 3 840 millions de dollars au titre des facilités élargies. Des négociations sont aussi en cours portant sur un crédit complémentaire de 1 200 millions de dollars au titre du financement compensatoire.

L'accord est intervenu à temps pour éviter une suspension des paiements que l'on commençait à craindre. Il permet en effet au Mexique d'envisager une renégociation de sa dette extérieure avec ses principaux créanciers, qu'il avait convaincus au mois d'août de lui donner un délai de quatre-vingt-dix jours, lequel vient à expiration le 23 novembre. Les accords passés avec le F.M.I. sont considérés comme une sorte de garantie par la plupart des organismes financiers.

La dette totale publique et privée du Mexique s'élève à 78 milliards de dollars, 32,3 milliards de dollars étant dus avant la fin 1983. Dans les dernières semaines de 1982, le Mexique devrait normalement rembourser 8,5 milliards de dollars au titre de la dette à court terme, et 2,5 milliards de dollars au titre de la dette à moyen et long terme. Une échéance à laquelle il lui serait bien entendu impossible de faire face sans renégociation.

Le programme d'austérité, annoncé conformément à l'usage dans la « lettre d'intention », est brutal et sévère. Il prévoit une limitation de l'accroissement net de la dette extérieure à 5 milliards de dollars par an. Le déficit budgétaire, qui correspond aujourd'hui à 16,5 % du produit intérieur brut, devra être ramené dès la première année à 8,5 %, puis à 5,5 % en 1984 et à 3,5 % en 1985.

Les autorités mexicaines ont obtenu une sorte de reconnaissance de la nationalisation des banques décrétée le 1er septembre. Toutefois les formulations obscures utilisées pour qualifier le contrôle des changes indiquent que celui-ci devra sans doute être assoupli. Aucun détail n'est donné sur la façon dont les objectifs fixés seront atteints.

La « lettre d'intention » prévoit cependant d'une façon expresse que le futur président du Mexique, M. Miguel de La Madrid, qui entrera en fonctions le 1er décembre, pourra *« proposer les ajustements qu'il estimera nécessaires et prendre les mesures permettant la réalisation de ce programme »*. On sait que le successeur du président Lopez Portillo a constamment été tenu au courant des négociations avec le F.M.I. et que l'un de ses plus proches collaborateurs faisait même partie de la délégation mexicaine.

FRANCIS PISANI.

SOCIAL

Le pouvoir d'achat des fonctionnaires sera garanti en 1982 et 1983

(Suite de la première page.)

Contrairement à ce que demandait notamment la FEN, M. Le Pors n'a pas accepté de *« raccrochage »* des salaires sur les prix en cours d'année, si un dérapage est constaté par rapport aux prévisions gouvernementales. Mais le *« relevé de conclusions »* proposé a de bonnes chances de donner, dans une large mesure, satisfaction aux syndicats puisqu'il institue une clause de sauvegarde du pouvoir d'achat *en masse et en niveau*. Ainsi, si l'évolution des prix en 1983 dépasse 8 % en niveau, les traitements seront ajustés début 1984.

Pour l'évolution en masse, le ministre s'est déjà accordé une marge de manœuvre puisqu'il prévoit 9,05 % pour 1983 (alors que la moyenne des prix devrait être de 8,30 %), mais là aussi une clause de sauvegarde jouera en fin d'année. *Dans l'hypothèse où l'inflation* ne connaîtrait pas l'année prochaine la décélération escomptée par le gouvernement, les fonctionnaires subiront des pertes de pouvoir d'achat, mais seulement temporaires. Le rattrapage est au bout du tunnel, et il sera large puisque, a précisé le ministre à la FEN lundi, la clause de sauvegarde concernera non seulement 1983, mais aussi 1982...

M. Le Pors est donc parfaitement fondé à dire, comme il le fait dans *l'Humanité* du 15 novembre, que *« personne ne peut sérieusement contester l'effort réalisé pour sauvegarder effectivement le pouvoir d'achat des fonctionnaires »*. Il a également raison de souligner que *« de vraies négociations ont eu lieu, les choses ont bougé »*. De telles concessions peuvent même lui faire espérer les mêmes signatures que pour le *« relevé de conclusions »* du 29 septembre 1981, à savoir la FEN, F.O., La C.F.T.C. et les autonomes.

Mais force est de reconnaître que la rigueur salariale chère à M. *Delors a du plomb dans l'aile*. L'introduction d'une clause de sauvegarde, conçue de manière avantageuse, est une sérieuse entorse au dispositif gouvernemental initial. A quoi aura-t-il servi de rappeler l'illégalité de l'indexation des salaires sur les prix, si en fin de course on fait revenir l'échelle mobile... par la fenêtre ? On ne voit plus pourquoi, à la S.N.C.F., à la R.A.T.P. et chez Renault où on négocie de nouveau, mardi, de telles clauses de sauvegarde ne seraient pas également instituées.

L'effet de contagion de la fonction publique étant indéniable, le secteur privé aura d'autant plus de mal à être en retrait que, si les fonctionnaires *ont leur pouvoir d'achat* sauvegardé, on ne voit plus pourquoi il n'en serait plus de même pour des salariés plus exposés. L'arbitrage politique l'a donc emporté.

Même si cela ne garantit pas une signature de la C.F.D.T., M. Le Pors a également fait un geste sur les bas salaires. Les syndicats avaient demandé qu'une *« provision »*, un crédit indicatif, soit prévue par le relevé pour financer des mesures structurelles – qu'un groupe de travail doit élaborer – pour les bas salaires. Sur les 9,05 % d'évolution en masse pour 1983, 0,20 %, soit 600 millions de francs, seront consacrés à des mesures catégorielles, dont 100 millions pour les traitements du bas de l'échelle (C et D). Là aussi, le compromis a prévalu. Mais à quel prix ?

MICHEL NOBLECOURT.

LOGEMENT

DU 1er NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE

Le labyrinthe des hausses de loyer

La sortie du blocage total des loyers et le passage à une limitation de leur hausse ne posent guère de problèmes aux organismes gestionnaires, qu'ils soient publics (H.L.M., par exemple) ou privés (administrateurs de *biens à qui des propriétaires* confient la gestion de leur patrimoine) : rompus à l'ésotérisme juridique de la prose réglementaire et souvent équipés d'outils informatiques, c'est automatiquement qu'ils appliquent les deux décrets parus au *Journal officiel* du 31 octobre. Il en va tout autrement pour les petits propriétaires qui gèrent seuls leur bien et pour les locataires soucieux de vérifier, en recevant leur nouvelle quittance de loyer, que leur propriétaire ne s'est pas trompé sur le pourcentage de hausse à appliquer ou ne s'est laissé aller à aucun dérapage, ni à aucun rattrapage totalement exclus par la loi. Afin de répondre aux questions que se posent — et que nous posent — de nombreux lecteurs, tant propriétaires que locataires, nous tentons ci-dessous de faire le point, secteur par secteur.

● **LOGEMENTS SOUMIS A LA LOI DE 1948**

Toutes les catégories de logements (à l'exception des locaux de la catégorie IV, qui *« ne peuvent subir aucune majoration annuelle légale de loyer »*) sont passibles d'une augmentation de 8 % de leur loyer.

Rappelons que c'est ordinairement au 1er juillet que le *décret* annuel fixant les augmentations, catégorie par catégorie, est publié au *Journal officiel*.

● **LOGEMENTS H.L.M.**

Les loyers de ces logements sont habituellement augmentés deux fois par an, en janvier et en juillet. La règle générale à la sortie du blocage est une augmentation de 8,25 % pour l'ensemble de l'année, soit 80 % de la variation de l'indice du quatrième trimestre 1981. En cas de travaux (1), l'augmentation peut atteindre la totalité de la variation de cet indice, soit 10,32 %. Chaque organisme pratique néanmoins sa propre politique des loyers, et nombre de ceux-ci ont été relevés une, voire deux fois, depuis janvier 1982. Si avant le 10 juin l'augmentation a été de 5 %, le loyer pourra être majoré de 3,1 % au 1er novembre ; si elle a été de 7 %, le loyer pourra être majoré de 1,17 % ; si la hausse a atteint 10 %, aucune nouvelle augmentation ne peut être pratiquée.

Cette règle de hausse maximale annuelle de 8,25 % s'applique aux logements *« conventionnés »* (construits ou réhabilités avec aide de l'Etat, ce qui se traduit par une forte hausse de loyer, les locataires bénéficiant de l'A.P.L. — l'aide personnalisée au logement), qu'ils appartiennent on non au secteur H.L.M.

Reste le cas des logements où la hausse de loyer due au conventionnement aurait dû intervenir pendant la période de blocage ou avant la fin de l'année 1982. La majoration prévue par la convention (et variable selon les cas) sera appliquée en deux temps : moitié au 1er novembre et moitié au 1er février 1983.

● **LOGEMENTS DU SECTEUR PRIVÉ (ET DU SECTEUR *FINANCÉ PAR LE CRÉDIT FONCIER*).**

Trois cas sont à considérer : la révision du loyer, le renouvellement du contrat avec le même locataire, ou la signature d'un nouveau contrat (avec un nouveau locataire). Dans ces trois cas, la date de signature du contrat et l'indice trimestriel pris en compte jouent un rôle essentiel.

Dans les deux premiers cas, quelle que soit la date prévue pour la révision du loyer ou pour le renouvellement du contrat, entre le 11 juin et le 31 décembre 1982, la hausse du loyer ne pourra être supérieure à 80 % de l'évolution de l'indice pris comme référence. Si aucun indice n'est cité dans le contrat, c'est le dernier indice connu à la date de la révision ou du renouvellement qui doit être pris en considération. D'où l'importance de la date de publication de ces indices au *Journal officiel*.

Au cas où des travaux (1) auraient été réalisés par le propriétaire bailleur *depuis la dernière majoration*, la hausse du loyer peut atteindre 90 % de l'évolution de l'indice de référence, sans toutefois que la majoration supplémentaire puisse dépasser un montant égal à 10 % du coût des travaux exécutés.

Enfin, dans le cas d'un contrat révisable tous les trois ans, il convient de cumuler la totalité de la progression de l'indice sur les deux premières années et 80 % ou 90 % du dernier indice, selon les cas.

Pour ce qui est de la signature d'un contrat avec un nouveau locataire, la progression du loyer pourra être de 90 % de la progression annuelle de l'indice si la précédente augmentation de loyer du contrat précédent remonte à un an. Si cette dernière majoration remonte à moins d'un an, le nouveau loyer pourra être relevé par rapport à l'ancien de 90 % de la variation des deux derniers indices connus entre la précédente majoration de loyer et la signature du nouveau contrat.

Nous avons rassemblé, dans le tableau ci-joint, les chiffres essentiels servant au calcul des loyers révisables au 1er novembre.

Les seuls logements dont le loyer puisse être fixé librement sont les appartements *neufs ou ceux qui sont* vacants depuis plus de dix-huit mois. Toutes ces dispositions s'appliquent non seulement aux appartements à usage d'habitation ou à usage mixte (habitation et activité professionnelle), mais aussi aux garages, places *de stationnement*, jardins ou locaux accessoires loués par le même propriétaire ou même locataire, avec ou sans contrat séparé.

Des négociations sont entreprises au sein de la commission nationale des rapports locatifs dans la perspective de la conclusion d'accords de modération pour l'année 1983.

Rappelons enfin que l'article 22 de la loi Quilliot prévoit que *« le montant du dépôt de garantie ne peut faire l'objet d'une révision, ni au cours du contrat de location ni lors du renouvellement de ce contrat »*.

JOSÉE DOYÈRE.

(1) Par « travaux », le décret vise ceux qui tendent *« à améliorer le confort, la sécurité, l'équipement, la qualité thermique ou phonique »*.

LES VARIATIONS DE L'INDICE TRIMESTRIEL DU COUT DE LA CONSTRUCTION

Trimestre de référence	Indice de référence	Date de publication au « J.O. »	Indice correspondant de l'année précédente	Variation annuelle de l'indice	Majoration normale : 80 % de la variation	Majoration avec travaux ou pour un nouv. locataire : 90 % de la variation
4e trim. 1981 ...	673	2 avril 1982	610	10,32 %	8,25 %	9,28 %
1er trim. 1982 ...	697	1er juillet 1982	630	10,63 %	8,50 %	9,56 %
2e trim. 1982 ...	717	13 octobre 1982	636	12,73 %	10,18 %	11,45 %

RÉGIONS

L'enquête d'utilité publique pour l'accélérateur du CERN est terminée

L'enquête d'utilité publique relative à la construction de l'accélérateur géant de particules LEP (*le Monde* du 23 décembre 1981) par l'organisation européenne pour la recherche scientifique (CERN) s'est achevée le 5 novembre dans les communes du pays de Gex (*Ain*).

Le projet de creusement d'un tunnel de 26,6 kilomètres de circonférence, de quatre laboratoires souterrains d'observation et de huit puits d'accès, a déjà suscité bien des remous. Le percement d'une galerie préparatoire estimé « illégal » et sanctionné en première instance par le tribunal administratif de Lyon a été finalement autorisé par le Conseil d'État (*le Monde* du 29 juin 1981 et du 12 mars 1982).

Aujourd'hui, personne ne parait douter de la réalisation du projet.

De notre correspondant régional

Lyon. — Les opposants (écologistes et agriculteurs) ont apporté leur contribution, notamment par le biais d'expertises complémentaires. Quant aux registres ouverts dans les mairies concernées, ils n'ont reçu que fort peu de doléances. En revanche, treize maires désignés par l'Association des élus gessiens — qui rassemble les trente-huit communes du pays — ont rédigé une motion qui réclame une série de garanties à l'État.

« Ici se réalise vraiment l'un des plus beaux aspects de la science qui est d'unir les hommes. » Cette phrase a été prononcée par Jean-Paul II, le 15 juin dernier, lors de sa visite du CERN. « Unir les hommes » : l'expression du souverain pontife mérite d'être nuancée. Le souci d'universalité est, certes, évident, puisque deux mille trois cents physiciens venus du monde entier sont les utilisateurs privilégiés de ce laboratoire européen géant. Ils y étudient l'infiniment petit de la matière.

Mais l'union œcuménique a ses limites. Les responsables de l'Association gessienne de protection de la nature (AGEMA), par exemple, ne sont pas disposés à accepter la LEP sans réserve. *« Pour la première fois au monde,* disent-ils, *une installation nucléaire sera construite et fonctionnera non plus sur un terrain réservé et d'accès strictement contrôlé, mais dans une vaste zone ouverte et habitée. »* Ils s'interrogent aussi sur les dangers de radioactivité. *« Comment imaginer qu'aucune fissure ne puisse se produire dans le béton sur l'ensemble du tracé et pendant vingt ans ? »* De plus, les écologistes craignent qu'à la fin des expérimentations le tunnel ne devienne une poubelle pour déchets radioactifs.

« Des failles énormes »

Les cultivateurs, par la voix de M. Bernard Tardy, président du Groupement de défense des agriculteurs et des propriétaires fonciers, insistent sur les risques pour l'alimentation en eau. Le CERN est rassurant, mais personne n'a pu garantir qu'il n'y aurait aucun problème. Une garantie, il est vrai, délicate, puisque, selon un physicien membre de la commission d'enquête publique, *« à chaque ouvrage souterrain correspond une modification du régime des eaux. Mais on ne peut savoir dans quel sens... »*.

« Ici, il y a des failles énormes, disent les agriculteurs, *et le terrain est instable. »* Le CERN leur répond : *« Nous utiliserons des techniques éprouvées pour le forage du tunnel et des puits d'accès : parois moulées ou, éventuellement, congélation. Le tout sous contrôle de la direction départementale de l'agriculture et du service régional de l'aménagement des eaux. »*

M. Tardy estime aussi que les terrains occupés par les puits (20 hectares), ajoutées à l'emprise routière, aux déblais et à l'urbanisation induite pour le logement des travailleurs du chantier, vont entraîner une « diminution » des terres agricoles. *« Nous sommes,* constate-t-il, *de moins en moins en zone rurale et de plus en plus en zone urbaine. »*

Les risques à long terme (radioactivité, émission d'ozone ou d'oxyde d'ozone) sont, au dire de M. Robert Lévy-Mandel, directeur adjoint du CERN, parfaitement maîtrisés et *presque négligeables. Pour lui, il* est abusif de qualifier de nucléaire un site qui, en fait, étudie l'infiniment petit de l'atome. *« Autour des installations,* explique-t-il, *la radioactivité sera de 1 à 2 millirems par an, contre environ 100 millirems dus aux rayonnements cosmiques ou naturels. Quant aux émissions d'ozone et d'oxyde d'ozone, elles seront tout aussi insignifiantes. »*

Comme l'anneau a vu son orientation sensiblement modifiée — un glissement de 30 degrés vers le sud-ouest, — il sera essentiellement creusé dans la mollasse, un terrain bien connu des ingénieurs du CERN, puisque c'est celui de l'actuel accélérateur S.P.S., où se télescopent protons et antiprotons (*le Monde* du 11 mars 1981).

L'impact négatif sur l'environnement se mesure aussi en termes d'esthétique. C'est sur ce terrain que se situe l'opposition la plus farouche d'un élu, M. Jean Honorat, maire d'Echevenevex. Les bâtiments seront d'une hauteur de 15 mètres maximum. Les projections photographiques prises sous tous les angles à partir de l'habitat existant paraissent rassurantes. Mais il restera au CERN à tenter d'éviter l'aspect désolant des bâtiments standardisés, dont il a parsemé son territoire.

Seul point d'accord entre les opposants et le CERN : les nuisances de chantier. Le charroi de 1 million de mètres cubes de terrassement fera souffrir les routes et... les tympans des riverains. En pleine activité, les camions se succéderont sur le tronçon le plus sensible au rythme de deux par minute. *La* pollution sonore sera le prix à payer par les riverains pour une institution qui, par ailleurs, apporte de l'argent au pays.

3 500 emplois

En 1981, le CERN a induit en salaires directs ou indirects 300 millions de francs français, uniquement pour le pays de Gex. La même année, les commandes et les contrats ont été passés pour 37 % à des entreprises françaises (79 millions de francs suisses sur 211 millions). L'emploi de trois mille cinq cents salariés permanents, dont 52 % de Français, est une contribution appréciée sur le marché régional du travail.

Les élus du pays de Gex ont remis à la commission un rapport de près de cent pages, juste avant la clôture de l'enquête publique. Ils demandent des compléments d'information sur six points. Ils souhaitent que le LEP soit déclaré *« installation nucléaire de base »*, ce qui entraînerait, selon M. François Meylan, maire de Vesonnex, un contrôle des activités du CERN par un organisme extérieur *« dépendant de l'État français »*.

Sur la question controversée du régime des eaux, les maires réclament une commission d'experts fonctionnant *« avant, pendant et après »* les travaux. Ils exigent le renforcement préalable des routes avant le début du chantier, souhaitent des constructions qui respectent l'environnement et indiquent que tout changement de puissance ou d'affectation de la machine devrait être, à leurs yeux, précédé d'une nouvelle étude d'impact.

Reste que le CERN, organisation internationale, n'est pas soumise à la T.V.A. Comme laboratoire de recherche, il n'acquitte pas les taxes professionnelles. Le manque à gagner est tout à fait réel pour une commune comme Prevessin, qui subit, sans contrepartie, une forte emprise sur son territoire (40 hectares). M. Meylan suggère que l'État français verse aux communes une *« compensation »*.

CLAUDE RÉGENT.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE

Daniel Deguen, président du Crédit commercial de France, a exposé au conseil d'administration, réuni le 10 novembre, les modifications qui interviendront au niveau de la direction générale de la banque à partir du 1er décembre prochain.

Roger Prain, directeur général, assumera la présidence du comité exécutif en l'absence du président et présidera le comité de crédit. Il aura la responsabilité des affaires internationales, des affaires financières et des filiales et participations.

Michel Pebereau, chef du service à la direction du Trésor, entrera au C.C.F. en qualité de directeur général. Il aura la responsabilité de l'ensemble des problèmes d'exploitation bancaire en France.

Jean de Roquefeuil, directeur général adjoint, dirigera les affaires internationales du groupe et sera secondé par Charles de Croisset, secrétaire général, qui assurera par ailleurs le secrétariat du conseil d'administration.

René de La Serre, directeur délégué, dirigera le département financier.

Par ailleurs, François Lagandre et Yves Bachelot entrent au C.C.F. François Lagandre, en qualité de conseiller du président, traitera des problèmes de communication interne et externe. Yves Bachelot exercera les fonctions de conseiller juridique.



Compagnie Française des Pétroles

COMPTES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 1982

Au cours de sa séance du 10 novembre 1982, le conseil a examiné les états consolidés du groupe Total au 30-6-1982 dont les éléments principaux se comparent à ceux de 30-6-1981 de la façon suivante (en millions de francs : MF) :

	30-6-81	30-6-82
Chiffre d'affaires	61 433	61 534
Marge brute d'autofinancement (MBA)	3 494	1 646
Résultat	653	− 1 870
• part de CFP	599	− 1 359
• part des minoritaires	54	− 511
Effet de stock (estimé)	3 600	600
MBA hors effet de stock	− 106	1 046

La perte importante du premier semestre 1982 est due essentiellement aux très mauvais résultats obtenus par les filiales de raffinage et de distribution, en particulier en France, comme l'indiquait d'ailleurs la publication récente des comptes au 30-6-1982 de la Compagnie Française de Raffinage. La réévaluation des dettes et créances en devises du groupe, et notamment en dollars, a, de son côté, entraîné une perte de change de 352 MF.

Le prix du pétrole brut en dollar ayant peu varié au cours des six premiers mois de l'année, l'effet de stock est faible : 600 MF contre 3 600 MF pour la période correspondante de 1981. C'est pourquoi la MBA comptable est en forte diminution (1 646 F contre 3 494 F) malgré une nette amélioration de la MBA économique (1 046 MF contre − 106 MF).

Les investissements bruts de la période ont été de 4 473 MF, dont 1 591 MF pour l'exploration pétrolière, contre 3 746 MF ; l'importance des travaux d'exploration n'ayant pas encore abouti à des décisions de mise en exploitation a conduit à constituer, suivant les règles habituelles de la Compagnie, des provisions dont le montant explique la progression à 3 610 MF (contre 2 956 MF) de l'ensemble du poste amortissements et provisions.

Les éléments long terme du bilan au 30-6-1982 restent très semblables à ceux du 31-12-1981, montrant, notamment, un ratio d'endettement à moyen et long terme maintenu à 0,26.

Bien qu'il soit trop tôt pour donner une estimation précise du résultat de l'exercice 1982 et que des événements imprévisibles aujourd'hui puissent l'affecter, dans un sens ou dans l'autre, au cours des deux derniers mois de l'année, on peut estimer qu'au cours du deuxième semestre la MBA devrait être en sensible progression et le résultat positif. La perte de l'exercice se trouvera de ce fait allégée.

COMPAGNIE LA HENIN

Le conseil d'administration de la COMPAGNIE LA HENIN, réuni le 9 novembre 1982, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 août dernier.

Le résultat courant, après impôt, s'élève à 91.841.000 F contre 92.725.000 F en 1981. Le bénéfice net s'établit à 247.793.075 F contre 87.142.031 F pour l'exercice précédent, cette progression résultant principalement des plus-values dégagées à la suite des nationalisations, lors de l'échange des actions BANQUE DE LA HENIN et SOFINCO LA HENIN contre des obligations indemnitaires et à la suite de la cession d'actions COGEFIMO.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire, convoquée le 15 décembre 1982, la distribution d'une somme de 80.684.475,50 F assurant aux actionnaires bénéficiant de l'avoir fiscal, un revenu global de 27,75 F se décomposant en : 18,50 F de dividende et 9,25 F d'avoir fiscal (impôt payé d'avance au Trésor).

Le report à nouveau s'élèvera, après distribution, à 37.687.207,08 F.

Il sera, d'autre part, proposé à l'assemblée générale, le renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Maurice GONTIER.

DUMEZ

Le chiffre d'affaires du Groupe réalisé au cours du troisième trimestre 1982 s'élève à 1 838 millions de francs hors taxes (soit 1 893 T.T.C.).

Au cours des neuf premiers mois de 1982, les travaux exécutés par le Groupe ont représenté 6 233 millions de francs hors taxes.

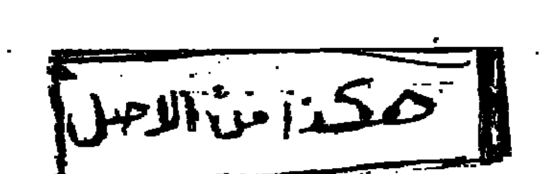
Le volume des travaux restant à exécuter au 30 septembre 1982 représente encore 18 milliards de francs environ.

Le bénéfice net consolidé du Groupe DUMEZ est estimé pour le premier semestre 1982 à 150 millions de francs. Le résultat net de la Société DUMEZ seule ressort à 71,4 millions.

Moulinex

Les ventes consolidées du groupe ont atteint 1 821,8 millions de francs hors taxes contre 1 571,9 millions pour la même période de l'exercice précédent, soit une progression de 15,9 %.

En ce qui concerne la société mère, les ventes se sont élevées à 1 507,4 millions de francs contre 1 285,4 en 1981, soit une progression de 17,3 %.



MARCHÉS FINAI

LA VIE DES SOCIÉTÉS





هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 4-11-1982
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	257 685
dont :	
Or	170 554
Disponibilités à vue à l'étranger	16 107
ECU	57 762
Avances au Fonds de stabilisation des changes	13 280
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	5 311
dont :	
Concours au Trésor public	»
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	204 335
dont :	
Effets escomptés	83 037
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	47 160
5) DIVERS	6 322
Total	520 815

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	175 685
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	10 934
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	15 118
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	58 358
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	28 283
5) ECU A LIVRER AU FECOM	53 849
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	193 334
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 268
8) DIVERS	11 367
Total	520 815

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

	5 nov.	12 nov.
Indices généraux de base 100 en 1949		
Valeurs franç. à revenu variable	804,6	808
Valeurs étrangères	2217,3	2291,2
Base 100 : 29 décembre 1972		
Valeurs franç. à revenu variable	118,1	118,6
Valeurs étrangères	300	310
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice des valeurs françaises à rev. var. (base 100 au 31-12-1981)	104	104,5
Pétrole-Energie	77,8	77,4
Métallurgie	80,9	86
Chimie	99,8	98,5
Bâtim., mat. constr., trav. publics	104,4	105,6
Constructions mécaniques	101,5	101,1
Matériel électrique	111,7	112,2
Automobile et accessoires	101,2	103,8
Industr. de consom. non alim.	115,6	115,9
Agro-alimentaire	118,1	118,3
Distribution	96,2	94,7
Transports	113,7	114,5
Services	108,1	108,5
Assurances	104,2	103,4
Banques	124,9	128,4
Immobilier et foncier	108,1	108,8
Investissement et portefeuille	108,3	110,2
Base 100 : 28 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe	97,6	97,5
Emprunts d'Etat	98,9	98,3
Emprunts garantis et assimilés	97,3	97,3
Sociétés	97,6	97,6
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés	86,7	86
Sociétés	94,1	94,1
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	101,5	101,6
Produits de base	82,6	82,3
Construction	101,1	101,9
Biens d'équipement	105,5	105,2
Biens de consom. durables	108,9	110,9
Biens de consom. non durables	108,6	105,2
Biens de consom. alimentaires	115,5	115,7
Services	96,4	96,1
Sociétés financières	116,9	118,3
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	96,3	97,6
Valeurs industrielles	99,7	99,7
BOURSES REGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	96,1	97,6

LA VIE DES SOCIÉTÉS

NESTLÉ. – Touchée par la crise, la principale multinationale helvétique connaît à son tour les retombées de la récession, constate notre correspondant en Suisse, Jean-Claude Buhrer. Comme vient de l'annoncer à Vevey, siège de la société, son nouvel administrateur délégué, M. Helmut Maucher, le groupe Nestlé a enregistré une baisse de 4,6 % dans son chiffre d'affaires pendant les dix premiers mois de 1982 (22,1 milliards de francs suisses contre 23,2 milliards pour la période correspondante de 1981).

Cette baisse est, en grande partie, attribuée à la dégradation des monnaies des principaux pays industrialisés. Ainsi, depuis le printemps 1981, le franc français s'est déprécié de 21 % par rapport au franc suisse. En France, qui représente le deuxième marché du groupe, le chiffre d'affaires a augmenté de 14,5 % en monnaie locale, mais a diminué de 4,5 % en monnaie helvétique. Abstraction faite des variations des cours des changes, le chiffre d'affaires global aurait au contraire progressé de 14,4 %.

L'instabilité monétaire a eu des effets particulièrement néfastes sur les résultats du groupe en Amérique latine. Alors qu'en 1981 le chiffre d'affaires de Nestlé avait fait un bond spectaculaire de 45 % dans cette région, il a reculé de 10 % cette année. Par rapport au franc suisse, les monnaies locales ont été dévaluées de 70 % au Brésil, 129 % au Mexique, 233 % en Argentine et 41 % au Chili. Nestlé estime avoir perdu en dix mois quelque 250 millions de francs suisses en Amérique latine, et cette perte pourrait s'élever à 350 millions à la fin de l'année.

Les responsables de Nestlé ne désespèrent cependant pas de terminer l'exercice en cours sur des résultats plus satisfaisants. Un début de redressement a d'ailleurs déjà été amorcé en octobre où, contrairement aux mois précédents, le chiffre d'affaires s'est accru de 3,8 %. Pour 1983, la multinationale de Vevey envisageait de freiner ses investissements, surtout en Europe, alors qu'il est prévu de les augmenter aux Etats-Unis.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	10 nov.	12 nov.
Valeurs françaises	105,5	105,5
Valeurs étrangères	131,7	132,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	10 nov.	12 nov.
Indice général	102	101,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 15 novembre .... 13 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	12 nov.	15 nov.
1 dollar (en yens)	267	268,30

BOURSE DE PARIS Comptant 12 NOVEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
3 %	27 50	0 353	Crédit Univers.	343	342	Marseille Créd.	....	....	*Étrangères*			S.K.F. (Applic. méc.)	60	....
5 %	35 20	3 904	Créditel	102	101 50	Métal Déployé	300	305				Total C.F.N.	74	....
3 % amort. 45-54	71	0 865	C. Sabl. Seine	110	....	Mic	242	....	A.E.G.	101 40	....	Ulinex	205	....
4 1/4 % 1963	101 60	0 580	Darblay S.A.	85 80	....	Mors	209	201	Akzo	87	80	Voyer S.A.	1 35	....
Emp. N. Eq. 6 % 67	111	2 712	De Dietrich	336	330	Nadella S.A.	6	6 d	Alcan Alum	218	220			
Emp. 7 % 1973	8304	..	Degremont	99	98	Naval Worms	130 80	130	Algemeine Bank	850	870			
Emp. 8,80 % 77	101 60	4 195	Delalande S.A.	93	93	Navig. (Nat. de)	50 10	....	Am. Petrofina	475	....			
9,80 % 78/93	81 60	3 329	Delmas-Vieljeux	501	500	Nicolas	305	314	Arbed	175	175	12/11	Émission Frais inclus	Rachat net
8,80 % 78/86	82 60	8 101	Dév. Rég. P.d.C (Li)	116 60	117	Nodet-Gougis	89	82 80 o	Asturienne Mines	45	....			
10,80 % 79/94	84	2 071	Didot-Bottin	270	270	Occident. Part.	28 90	....	Bco Pop Espanol	74	77 50			
13,25 % 80/90	93 70	5 917	Dist. Indochine	309	312	OPB Paribas	100	104 d	B. N. Mexique	7 25	....	*SICAV*		
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	B. Régl. Internat.	37560	37500			
Comindus			Cochery	68	68	Locabail Immob.	368	359	Union Brasseries	35	36 25			
			Cofradel (Ly)	415	416	Loca-Expansion	125	127	Union Habit.	185	185			
			Cogifi	158	156	Locafinancière	170	170 20	Un. Imm. France	176	176 60			
			Comindus	383	380	Locatel	363	377 50	Un. Ind. Crédit	224	229			
			Comiphos	142	145	Lordex (Ny)	110	110	Union Ind. Ouest	319 50	307			
			Comp. Lyon-Alem.	145	145	Louvre	220 20	220 10	Unipol	122 80	140 40 d			
			Concorde (La)	240 60	....	Luchaire S.A.	69	71 60	Vincey Bourget (Ny)	10 65	....			
			C.M.P.	7 20	6 90	Magasins Uniprix	68 50	66	Virax	47	46			
			Conte S.A. (Li)	18	....	Magnant S.A.	49	....	Waterman S.A.	176	171 50			
			Crédit (C.F.B.)	189	193	Maritimes Part.	90	88 60	Brass. du Maroc	137 50	138 50			
			Créd. Gén. Ind.	235	236	Marocaine Cie	25	25 50	Brass. Ouest-Afr.	23 60	24			

Étrangères (suite)	Cours préc.	Dernier cours	SICAV (suite)	Émission	Rachat
Alser	150	....	Sogever	[illegible]	619 63
Cellulose du Pin	18 40	....	Sogistar	824 99	787 58
Coparex	406	430	Soleil Investiss.	366 49	349 87
F.B.M. (Li)	70	3 60 o	U.A.P. Investiss.	262 25	250 36
Iena Industries	13	....	Unifrance	197 68	188 72
La Mure	65	....	Unifoncier	518 22	494 72
Océanic	45	41 o	Unigestion	465 19	444 10
Petrofigaz	335	....	Uni-Japon	663 58	633 49
Prouvost	106	....	Unisanté	1539 73	1489 10
Reder For. G.S.P.	....	....	Univar	11527 46	11527 46
Rorento N.V.	562	574	Valorem	299 65	286 06
Sabl. Morillon Corv.	120	....	Valrel	113034 94	112922 02
			Worms Investiss.	548 87	523 98

HORS-COTE — Compartiment spécial — Autres valeurs hors cote [illegible]

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

Marché à terme

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1875	4,5 % 1973	1814	1770	1780	1750	620	Facom	613	613	613	601	296	Paris-Réescomp	302	306 10	306 20	300	118	Vallourec	110	110	110	110 10	44	Imp. Chemical	46 40	47 50	47 50	47 50
3145	C.N.E. 3 %	3201	3210	3210	3201	750	Fichet-bauche	760	738	738	750	95	Pechelbronn	93 10	94 20	94 20	93 50	1130	V. Clicquot-P.	1111	1110	1110	1132	92	Inco. Limited	87	87	87	86
330	Agence Havas	369	371	371	369	168	Finextel	167	167	167	167	320	Penhoet	333	323	323	329 50	840	Viniprix	846	846	846	831	700	IBM	751	765	760	767
455	Air Liquide	456	462	462	460	147	Fives-Lille	150 50	150 50	150 50	147 50	355	Pernod-Ricard	370	369	358	370	215	Amax Inc.	213	220	215 50 c	218 c	32	Ito-Yokado	33	34	34	33 50
330	Als. Superm.	318	330	330	330	40	Fonderie (Gén.)	34 80	36	36 10	36	105	Pétroles (Fse)	100 10	107	108	106	495	Amer. Express	583	618	620	615	285	ITT	292	300 50	291	298
70	A.L.S.P.I.	68 10	68 10	68 10	67 05	78	Fraissinet	78	78	78	77 10	175	— (obl.)	176 10	176 10	176 10	175 50	525	Amer. Teleph.	559	570	567	564	40	Matsushita	45	45 95	45 70	45 05
145	Alsthom-Atl.	141 50	142	142	142	365	Francarep	375	375	375	377 50	27	— (certific.)	25 50	25 50	26 30	25	106	Anglo Amer. C.	108 80	107 50	107 50	107 30	705	Merck	725	760	758	756
820	Amrep	920	900	900	900	140	Gal. Lafayette	141	141	141	140 10	40	Pétroles B.P.	38 50	40	40	39 90	730	Amgold	716	705	705	705	640	Minnesota M.	687	686	686	681
134	Applic. gaz	131	134	134	134 80	275	Gén. d'Entrep.	290	305	325	299	138	Peugeot S.A.	138 20	135	135	133	700	B. Ottomane	777	800	810	....	230	Mobil Corp.	223 30	220 60	220 60	218 90
115	Arjom. Prioux	115	114 60	114 50	112 30	1060	Gén. Géophys.	1000	1000	1000	995	325	— (obl.)	328 30	330	330	323 10	375	BASF (Akt)	372	372	370	371	13760	Nestlé	14100	14800	14700	14500
940	Aux. Entrepr.	957	955	950	937	370	G.T. Mars.	319	315	315 10	314	112	P.L.M.	112	112	112	112	360	Bayer	356	363	354	360 10	395	Norsk Hydro	369	369	365 50	365
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
																		285	Exxon Corp.	288	270 80	271	268 20	810	Siemens A.G.	818	829	828	825
																		270	Ford Motors	288	289	287	289	120	Sony	150	145 20	143 80	144
																		340	Free State	308	297 50	296 50	302	147	T.D.K.	166 70	172 90	169 50	174
																		153	Gencor	146 70	146 70	148 70	144	685	Unilever	656	654	661	....
																		215	Gén. Belgique	215	218	218	213 70	460	Unit. Techn.	493	513	508	510
																		725	Gén. Electr.	801	816	810	828	670	Vaal Reefs	678	668	668	663
																		485	Gen. Motors	510	520	517	520	335	West Deep	334	314 50	310	311 40
																		66	Goldfields	60 10	61 50	60 40	60 40	375	West Hold.	356	346	340	350
																		134	Harmony	123	116 10	115 10	115 10	330	Xerox Corp.	349 50	352	350	345
																		22	Hitachi	24 05	24 20	24 25	24	2 18	Zambia Corp.	2 09	2 04	2 04	2 01
																		350	Hoechst Akt.	355	362	365	358						

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12/11	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 289	7 314	7 110	7 460
Allemagne (100 DM)	282 680	282 410	274	288
Belgique (100 F)	14 590	14 575	13 900	14 700
Pays Bas (100 fl.)	259 500	259 920	252	264
Danemark (100 krd)	80 620	80 620	76	82
Norvège (100 k)	100 090	100 070	95	101
Grande-Bretagne (£ 1)	12 095	12 086	11 750	12 450
Grèce (100 drachmes)	9 950	9 857	8	10
Italie (1 000 lires)	4 911	4 918	4 650	5 150
Suisse (100 fr.)	329 050	328 250	318	338
Suède (100 krs)	96 890	96 970	93	99
Autriche (100 sch)	40 340	40 280	39 100	40 800
Espagne (100 pes.)	6 106	6 090	5 750	6 200
Portugal (100 esc.)	7 950	7 960	6 400	7 800
Canada ($ can 1)	5 970	5 974	5 790	6 050
Japon (100 yens)	2 713	2 728	0 259	2 730

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12/11
Or fin (kilo en barre)	96750	94500
Or fin (en lingot)	96700	94500
Pièce française (20 fr)	680	670
Pièce française (10 fr)	405	.....
Pièce suisse (20 fr)	620	610
Pièce latine (20 fr)	649	649
Souverain	735	744
Pièce de 20 dollars	3300	3226
Pièce de 10 dollars	1602 50	1620
Pièce de 5 dollars	820	.....
Pièce de 50 pesos	3870	3870
Pièce de 10 florins	621	630

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 14-15 novembre 1982 a été tiré à 477 358 exemplaires.



LE CONGRÈS DE L'UNION DES P.S. DE LA COMMUNAUTÉ

Pour un « programme commun » européen de lutte contre la crise

Le douzième congrès de l'Union des partis socialistes de la Communauté européenne s'est réuni les 12 et 13 novembre à Paris. Ses débats ont été essentiellement consacrés à la crise économique. *L'Union a réélu à* sa présidence M. Joop Den Uyl, ancien premier ministre des Pays-Bas.

« Nous sommes bien seuls ! Quand allez-vous revenir au pouvoir ?. Cette réflexion – rapportée en substance – de M. Mitterrand aux chefs de délégation reçus à l'Elysée souligne, s'il en était besoin, que la puissance d'intervention des partis socialistes dans la Communauté européenne est limitée.

Conscients que leurs travaux n'ont guère de chance d'être suivis d'effets, les participants au congrès de l'Union n'en ont pas moins exprimé des analyses convergentées sur la crise, sur les réponses dangereuses à leurs yeux que fournissent les gouvernements conservateurs et, dans une moindre mesure, sur les politiques qu'il convient de conduire d'un point de vue socialiste.

La résolution adoptée relève que l'incapacité de la Communauté européenne à répondre à la montée du chômage « *résulte en grande partie d'une politique consistant à diminuer le rôle économique et social de l'Etat, à réduire l'inflation au détriment de l'emploi, à restreindre le rôle de la planification et de la démocratie industrielle* ». Elle condamne les politiques dites « *monétaristes* » qui, selon les socialistes, n'ont d'autre résultat que d'aggraver la crise.

Tous s'accordent à considérer la lutte contre le chômage comme la première priorité, ce qui implique une relance concertée. La résolution affirme que les investissements publics jouent « *un rôle prépondérant* » dans le processus de relance. Elle se prononce pour un renforcement du secteur public dans chacun des pays de la Communauté, pour des politiques industrielles concertées, une action conjointe en matière de recherche, l'élaboration de législations coordonnées afin de parvenir à la réduction à trente-cinq heures de la durée hebdomadaire du travail, l'extension des droits des travailleurs.

Ce résultat a fait dire à M. Huntzinger, membre adjoint du secrétariat national du P.S. français, chargé des relations internationales, que les deux grandes traditions du socialisme européen (les sociaux-démocrates et ceux qui, comme en France, insistent sur la maîtrise par l'Etat de l'appareil de production) se sont rapprochées dans leurs analyses de la crise et dans les réponses qu'ils entendent y apporter.

Le socialisme de la Communauté, *de l'avis des Français, pourrait être* capable d'élaborer une sorte de « *programme commun minimum* » de lutte contre la crise, qui devrait servir, pour partie, de base à la campagne des élections de 1984 à l'Assemblée des Communautés européennes. Cette démarche soulignerait combien il est nécessaire qu'une politique de relance soit concertée pour être efficace. M. Healey, représentant le parti travailliste britannique, le remarque, comme l'ensemble des participants et singulièrement les Français : la Grande-Bretagne sous gouvernement travailliste, et actuellement la France, ont appris, a-t-il observé, qu'il est très difficile de poursuivre des objectifs de plein emploi et de croissance quand les pays qui sont autour « *vont dans la direction opposée* ».

Ces convergences n'ont pas masqué les divergences ou les nuances qui se sont exprimées au cours du congrès, notamment sur le protectionnisme, l'élargissement du Marché commun et la sécurité en Europe.

La résolution rejette toute idée de protectionnisme. Il y a là plus qu'une nuance avec les propos tenus par M. Cheysson devant le congrès et la dénonciation de la « *dérive libérale* » de la Communauté, exprimée, lorsqu'il a reçu les délégués, par M. Mauroy. Le premier ministre estime que « *l'Europe ne doit pas demeurer la zone économique la plus perméable du monde* ».

A propos de l'élargissemnt du Marché Commun à l'Espagne et au Portugal, la résolution affirme qu'il s'agit là d'un « *impératif politique urgent* » et rappelle la date du 1er janvier 1984 recommandée par l'Assemblée des Communautés européennes. Pour sa part, M. Jospin a souligné que l'élargissement souhaité par ses amis mérite mieux, pour être réussi, qu' « *qu'une fuite en avant débouchant, après des négociations hâtivement conclues, sur une renégociation permanente* ».

Le problème de la sécurité, qui fait l'objet d'un débat permanent entre les socialistes de l'Europe du Nord, les Allemands du S.P.D. et les Français, a donné lieu à un bref incident. M. Joop Den Uyl, a fait état des inquiétudes exprimées par les socialistes de l'Europe du Nord sur la fabrication éventuelle par la France de la bombe à neutrons. M. Bruno Friedrich, vice-président de l'Union, représentant du S.P.D., a estimé qu'un débat sur ce sujet et une concertation avec les socialistes et le gouvernement fédéral allemand sont aussi justifiés que le débat sur l'implantation des fusées Pershing 2 en R.F.A. Pour les socialistes français, une telle discussion doit être discrète et non publique. Elle suppose d'abord que les Européens aient répondu à une question essentielle à leurs yeux : la sécurité de l'Europe doit-elle être assurée par les Etats-Unis, ou les Européens sont-il décidés à l'assurer eux-mêmes ?

JEAN-YVES LHOMEAU.

LA PRÉPARATION DU SOMMET DE L'O.U.A.

Le conseil des ministres de l'Organisation panafricaine se réunit à Tripoli

Le conseil des ministres de l'Organisation de l'unité africaine, chargé de préparer le sommet convoqué pour le 23 novembre à Tripoli, se réunit ce lundi 15 novembre dans la capitale libyenne, où il siégera jusqu'au 21 novembre. La R.A.S.D. (République arabe sahraouie démocratique) ayant annoncé qu'elle ne participerait pas au sommet (*le Monde* daté 31 octobre - 1er novembre), la Libye, pays hôte, a bon espoir de réunir le quorum des deux deux tiers (34 Etats membres sur les 51 que compte l'O.U.A. depuis l'admission, en février, de la R.A.S.D.) nécessaire à la fois à la tenue du conseil des ministres et du dix-neuvième sommet de l'Organisation panafricaine.

Sur les 21 Etats qui avaient refusé de siéger à Tripoli, début août, plusieurs avaient justifié cette abstention par la seule présence de la R.A.S.D. Cet obstacle étant levé, le quorum devrait être réuni dès l'ouverture du conseil des ministres. On ignore encore si celui-ci proposera que figure, à l'ordre du jour du sommet, la question du Sahara occidental. Dans cette hypothèse, la plus vraisemblable, le roi Hassan II a indiqué qu'il ne se ferait pas représenter à la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement.

Le Maroc risque donc de connaître un échec diplomatique, même quand quelques Etats (l'Egypte, le Soudan, la Somalie) ont déjà annoncé qu'ils ne se rendraient pas à Tripoli, pour protester contre l'accession à la présidence annuelle de l'O.U.A. du colonel Kadhafi, dont ils fustigent l'« *impérialisme* » et le « *terrorisme* ».

En revanche, tout en dénonçant l'occupation du nord de leur territoire par des troupes libyennes et l'appui offert par M. Kadhafi à M. Goukouni Oueddeï, les nouvelles autorités tchadiennes envoient à Tripoli leur ministre des affaires étrangères, M. Miskine. La décision du président Hissène Habré est d'autant plus surprenante que quelques Etats, proches de la Libye, refusent encore de reconnaître son gouvernement et approuvent la rébellion, dans le Tibesti, de M. Goukouni Oueddeï.

BAISSE DE LA LIVRE STERLING

Sur les marchés des changes très calmes, où le dollar est resté ferme à 7,31 F, en très léger repli sur le cours du vendredi 12 novembre (7,3140 F), l'événement a été le vif repli de la livre sterling, revenue, à Paris, de 12,09 F à un peu plus de 11,90 F. Le repli est attribué à la fois à la baisse des prix du pétrole, qui diminue les recettes pétrolières du Royaume-Uni, et à la volonté discrète de la Banque d'Angleterre de relancer un peu les exportations britanniques en faisant glisser sa monnaie. La tenue du franc est restée satisfaisante vis-à-vis du mark, dont le cours est resté stable à 2,8225 F environ.

SIX NOUVEAUX ABANDONS SUR LA ROUTE DU RHUM

Après une semaine de course, les premiers solitaires ont atteint l'« *autoroute* » *du rhum et les vents alizés*. La moyenne déjà élevée (près de 8 nœuds contre 6,6 pour Michaël Birch en 1978) devrait encore augmenter dans les prochains jours. Avec des vents portants de près de 30 nœuds, les multicoques de tête ont filé entre 11 et 13 nœuds de moyenne, dimanche 14 novembre.

A 21 heures, le petit trimaran *Gauloise IV* d'Eric Loizeau précédait toujours le grand catamaran *Elf Aquitaine* de Marc Pajot. Le trimaran *Fleury-Michon* de Philippe Poupon, qui avait le plus progressé dans la journée, apparaissait à la troisième place devant le monocoque *Kriter VIII* de Michel Malinovsky, qui était resté au nord des Açores sur la route la plus directe où il rencontrait des vents tournants l'obligeant à des manœuvres constantes. Six abandons ont été enregistrés depuis samedi 13 novembre, portant le total à quatorze.

M. JACQUES RIBOUREL CÈDE MOMENTANÉMENT LA PRÉSIDENCE DE SON GROUPE

La Cogedim (Compagnie générale de développement immobilier), filiale de Paribas, spécialisée dans la promotion immobilière, a été appelée à la rescousse pour « *conforter financièrement le groupe Ribourel et épauler sa gestion* ».

Le Crédit du Nord, filiale de Paribas et actionnaire à 50 % de Ribourel depuis novembre 1981, avait récemment souhaité, en effet, « *un renforcement de la structure financière et de la gestion* » du groupe, justifié par la croissance rapide enregistrée ces dernières années par ce promoteur d'immobilier de loisir.

La société Ribourel abandonne la structure de la société à conseil d'administration pour adopter celle à conseil de surveillance et à directoire. M. Jacques Ribourel, qui se consacrera aux problèmes de promotion et de commercialisation de la société, cède momentanément la présidence du groupe à M. Armand Lebec, conseiller à la direction générale du Crédit du Nord, tandis que M. Gérard Mayau, secrétaire général de Cogedim, prend les fonctions de directeur général du groupe.

NOUVELLES BRÈVES

● *S.N.C.F. et R.E.R. : des arrêts de travail perturbent le trafic de la banlieue sud.* – A la veille des négociations salariales à la S.N.C.F., divers arrêts de travail ont eu lieu, lundi 15 novembre, à l'initiative de la C.G.T., la C.F.D.T., F.O. et la C.F.T.C. D'une durée moyenne de deux heures – c'était même « *un minimum* » pour la C.F.D.T., – ils ont affecté surtout la banlieue du réseau Austerlitz, où le trafic était réduit des deux tiers lundi matin, et la ligne C du R.E.R. (d'Austerlitz à Saint-Quentin-en-Yvelines). Au départ de Paris-Lyon, un train sur deux fonctionnait en début de matinée, et trois sur quatre par la suite.

● *Une partie des contractuelles qui surveillent les parcomètres de Paris sont en grève illimitée*, depuis lundi matin 15 novembre.

Aux États-Unis

INAUGURATION DU MONUMENT AUX MORTS DU VIETNAM

Washington (A.F.P.). – Le monument aux soldats américains morts au Vietnam a été inauguré samedi 15 novembre à Washington en présence de milliers d'anciens combattants. La journée avait commencé par le défilé de 20 000 anciens du Vietnam, menés par le général Westmoreland, qui fut commandant en chef des forces américaines au Vietnam. Arborant leurs décorations, ils marchaient derrière les pancartes de leurs Etats, en tenue camouflée ou en treillis vert-olive, le long du Mall, vaste avenue du centre.

A proximité, quelques pancartes détonnaient dans l'atmosphère générale empreinte de patriotisme. L'une d'elles soulignait notamment : « *Je n'aime pas ce monument. Je resterai silencieux quand vous chanterez tout autour, marchant sans vous en apercevoir vers une autre guerre.* »

Devant le monument, formé de deux longues dalles noires en forme de V sur lesquelles sont inscrits les noms des morts et des disparus, une lettre du secrétaire à la défense, M. Weinberger, soulignant que la nation « *avait finalement apprécié leurs sacrifices* » et « *leur rendait enfin l'hommage qu'ils méritent* », a été lue dans l'après-midi.

Aucun membre du gouvernement toutefois n'assistait à l'inauguration du cénotaphe, uniquement financé par une souscription publique.

SELON UN TRANSFUGE SOVIÉTIQUE

LE K.G.B., dirigé par M. Andropov, se serait opposé à l'invasion de l'Afghanistan

New-York (*A.F.P.*). – Selon un espion soviétique de haut rang passé à l'Ouest, dont l'hebdomadaire américain *Time* publie les déclarations, Leonid Brejnev avait pris la décision d'envahir l'Afghanistan contre l'avis du KGB dirigé par M. Andropov.

M. Vladimir Kuzichkin, ancien vice-consul à l'ambassade soviétique de Téhéran avant de se réfugier en Grande-Bretagne en juin, a également affirmé que le président afghan, M. Babrak Karmal, était un « *agent du K.G.B.* » depuis de nombreuses années, et que son prédécesseur, Hafizullah Amin, avait été assassiné par un commando du K.G.B. parce qu'il menait une politique antisoviétique. Selon l'ancien espion, Brejnev avait rejeté les avertissements du K.G.B. selon lesquels « *un régime ouvertement communiste provoquerait une hostilité* (à l'intérieur de l'Afghanistan) *qui se retournerait ensuite contre l'Union soviétique* ». M. Kuzichkin cite l'un de ses supérieurs, un général du K.G.B., critiquant Brejnev pour avoir entraîné un enlisement des Soviétiques dans une guerre qu' « *ils ne peuvent ni gagner ni abandonner* ».

Avant l'invasion fin décembre 1979, les Soviétiques avaient tout d'abord placé au pouvoir Noor Mohammed Taraki, puis l'avaient éliminé et remplacé par Hafizullah Amin, contrairement, dans les deux cas, à l'avis du K.G.B., qui, selon M. Kuzichkin, les jugeait peu sûrs. Finalement, le bureau politique décida de se débarrasser de H. Amin en essayant de l'empoisonner, a indiqué le transfuge. Comme cette méthode avait échoué, un commando composé, selon M. Kuzichkin, de plusieurs centaines de Soviétiques, donna l'assaut au palais présidentiel à Kaboul et réussit à tuer Amin.

Après la mort de celui-ci, M. Karmal, qui séjournait en U.R.S.S., fut conduit à Moscou où il accepta de devenir le nouveau chef de l'État et de demander aux Soviétiques d'intervenir pour protéger son régime. Mais, selon l'espion, avant même cette annonce, les Soviétiques avaient commencé à envahir l'Afghanistan.

A B C D F G H

Deux coopérants soviétiques détenus par l'UNITA ont été libérés en Angola

La diplomatie Andropov



